

Tagduda Tazzayrit Tamagdayt Tayerfant
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Aylif n UselmedUnnig d
TagmiTussnant
Tasdawit n Bgayet
Tamezdeyt n Tsekliwin d Tutlayin
Abudaw



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Université de Béjaïa
Faculté des Lettres et des Langues
Aboudaou
Département de Langue et Culture Amazighes

وزارة التعليم العالي والبحث
العلمي
جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات
أبوداؤ
قسم اللغة
والثقافة الأمازيغية

Polycopié de cours élaboré dans le cadre de l'habilitation universitaire

Mouvements sociaux :
Introduction aux théories des mouvements sociaux

Niveau : Master 1 Anthropologie du monde Amazigh S2

Préparé par :

OULD FELLA Abdenour

Maitre de conférences (B)

Docteur en sciences

Spécialité : Langue et Culture Amazighes (anthropologie)

Année académique 2024-2025

SOMMAIRE

Préambule	P4-P5
Les axes du programme	P6
Cours N° 1 : Eléments pour la définition du concept de mouvement social	P7-P14
Texte d'appui N°1, Neveu 2005 : 16-18	
Cours N°2 : La théorie du comportement collectif (TCC)	P15-P31
Texte d'appui N°1 de Isabelle Sommier sur la psychologie des foules. Pp. 102-107	
Texte d'appui N°2 sur la théorie de la frustration de Gurr, in Neveu 2006, pp39-41	
Texte d'appui N°3 : La théorie du comportement collectif	
Daniel CEFAÏ, La théorie du COMPORTEMENT COLLECTIF , Dictionnaire des mouvements sociaux 2010 : 124-130	
Cours N°3 : - Le paradigme de la mobilisation des ressources	P32-P86
1-Texte d'appui n° 1 sur le concept de ressources :	
Emmanuel Pierru, « 1. Organisations et ressources », in Éric Agrikoliansky et al., Penser les mouvements sociaux, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 19-38. Voir Pp34-37	
2-Texte d'appui N° 2 sur le paradoxe d'Olson	
Neveu Erik, <i>Sociologie des mouvements sociaux</i> , 2005 : 44-45	
3- Texte d'appui N° 3 : sur la théorie du choix rationnel	
Razmig KEUCHEYAN, Théorie du CHOIX RATIONNEL, in Dictionnaire des mouvements sociaux 2009 : pp109-116	
4-Texte d'appui N° 4 sur le modèle entrepreneurial de la mobilisation des ressources	
Emmanuel Pierru, « 1. Organisations et ressources », in Éric Agrikoliansky et al., Penser les mouvements sociaux, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 19-38. Voir Pp22-27	
5- Texte d'appui N° 5 sur le concept Structure des Opportunités Politiques	
Lilian Mathieu, « 2. Contexte politique et opportunités », in Éric Agrikoliansky et al., Penser les mouvements sociaux, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 39-54. Voir Pp39-50	
6- Texte d'appui N° 6 sur le concept de Répertoire d'action	
Cécile PÉCHU, RÉPERTOIRE D'ACTION, in Fillieule (S. Dir.), Dictionnaire des mouvements sociaux 2010 : pp455-461	
7- Texte d'appui N° 7 sur le concept de sociabilités	
Gildas RENOU, SOCIABILITÉ(S), in Fillieule (S. Dir.), <i>Dictionnaire des mouvements sociaux</i> , 2010 : 502-510	
8- Texte d'appui N° 8 sur le concept de Cycle de mobilisation	
Isabelle Sommier, « 5. Diffusion et circulation des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky et al., Penser les mouvements sociaux, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 101-120. Voir Pp. 107-114	
9- Texte d'appui N° 9 sur la théorie de la mobilisation des ressources	
In Ekrik Neveu, <i>Sociologie des mouvements sociaux</i> , 2005 : 49-60	

Cours N°4 : Les nouveaux mouvements sociaux NMS**P87-P126**

-Texte d'illustration N1 : Neveu 2005 : 61-62

- Texte d'appui N 2 : Neveu 2005 : 63

L'analyse d'Alain Touraine

-Texte d'illustration N 3 sur les trois dimensions d'un mouvement social selon Touraine
Touraine, *La voix et le regard* 1978, p114-115

-Texte d'illustration N 4 sur l'intervention sociologique de Touraine

Touraine A., *La voix et le regard*, 1978

Partie 2 : L'intervention sociologique, chapitre 1 l'objet et la méthode pp181-187.

-Texte d'appui N° 5 sur la théorie des Nouveaux Mouvements Sociaux NMS

Neveu, 2005 : 61-69

-Texte d'appui N° 6 sur le concept d'identité collective

Michael Voegtli, « 10. « Quatre pattes oui, deux pattes, non ! » L'identité collective comme mode d'analyse des entreprises de mouvement social », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux, La Découverte « Recherches »*, 2010 (), p. 203-223.**Cours 5 : La théorie des cadres, frame analyse.****P127-P140****Texte d'appui N°1 sur l'importance des émotions dans les dynamiques de mobilisation.**
Cefai, 2007 : 517-521**Texte d'appui N°2 :** Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, 2005, p 102-103.

L'analyse de cadres : concept dynamique ou mot-valise?

Texte d'appui N° 3 sur la mise en langage de la contestation : Neveu, 2005 : 99-100**Texte d'appui N°4** Neveu 2005 : 206

L'apport de James Jasper

Texte d'appui N°5 Cefai 2007 : 490-499

Le concept de public : processus de publicisation et structure ternaire du public

Texte d'appui N°6 Cefai 2007 : 501-507

Le concept d'identités collectives.

Bibliographie du module**P141-157****Documents****P158**

Contenu du programme officiel du module Mouvements sociaux

Préambule

Mouvements sociaux et mouvement associatif en Algérie : Introduction aux théories des Mouvements sociaux

L'unité d'enseignement s'intitule : **Mouvements sociaux : Introduction aux théories des mouvements sociaux**. Les enseignements s'adressent aux étudiants de Master 1 anthropologie du monde amazigh, du département de Langue et Culture Amazighes, de l'université de Bejaia. Le module fait partie de l'unité d'enseignement N° 1 composée également du module d'introduction aux groupes berbérophones. Son volume horaire hebdomadaire est de trois heures (1h30 de cours et 1h30 de TD), son coefficient est de 3 et le crédit qui lui est attribué est de 5.

Les enseignements s'articulent à ceux du S1 et également à ceux du S3. En effet, ce module est programmé en 2^{ème} semestre en continuité des enseignements du S1 consacrés au *dispositif juridique de l'action associative en Algérie*. Il prépare également les étudiants admis au Master 2 à approfondir les savoirs théoriques acquis et de pouvoir les investir dans l'analyse des multiples dynamiques de mobilisations en Algérie et éventuellement de préparer un travail de mémoire dans cet axe de recherche des mouvements sociaux, des mobilisations et de l'action collective.

Ainsi, l'objectif de cette unité d'enseignement est de fournir aux étudiants un double savoir théorique spécialisé dans le champ de l'action collective et une connaissance historique dense sur le contexte d'émergence du mouvement identitaire amazigh, et de sa longue et complexe trajectoire depuis le mouvement national jusqu'à l'institutionnalisation et la consécration de la langue amazigh comme langue nationale et officielle en 2016.

Il s'agit, d'initier les étudiants aux différentes théories de l'action collective et des mobilisations qui tentent de comprendre les mouvements sociaux, les mouvements identitaires et toutes les actions collectives à l'échelle locale, régionale et nationale. Ce savoir théorique permettra d'engager une réflexion sur les dynamiques politiques et identitaires qui traversent en profondeur la société algérienne et qui s'expriment depuis février 2019 dans une configuration inédite désignée par une dénomination médiatique ; le *hirak*.

Ainsi, à l'effet de permettre aux étudiants de s'initier et de maîtriser ce savoir théorique dans le champ des mouvements sociaux, nous avons organisé les enseignements en cinq cours. Le premier vise à définir le concept central de ces enseignements, à savoir le *mouvement social*. Le second cours est consacré à une des premières théories qui a initié la réflexion sur l'action collective ; *la théorie du comportement collectif*. Le troisième cours aborde une des plus importantes et fécondes théories, à savoir *la mobilisation des ressources* dans ses diverses déclinaisons. Le quatrième cours présente la théorie des *nouveaux mouvements sociaux*. Enfin, le dernier cours est réservé à *la théorie des cadres*, appelée aussi *frame analysis*.

Les cours sont élaborés de sorte à permettre à l'étudiant d'identifier les principes fondateurs de chaque théorie, de maîtriser quelques concepts de référence et de connaître l'apport des principaux auteurs dans la construction du cadre théorique abordé. Par ailleurs, il est indiqué les contributions majeures de chaque théorie dans la construction du champ des mouvements sociaux ainsi que leurs limites et insuffisances. Une liste bibliographique des auteurs et œuvres majeurs de chaque théorie, ainsi que les références appropriées pour inciter les étudiants à approfondir les savoirs théoriques abordés sont indiquées à la fin de chaque cours. Enfin, et afin d'orienter et d'inciter les étudiants à approfondir leurs connaissances des différents modèles théoriques nous avons insérés à la fin de chaque cours quelques extraits de textes d'illustration et d'appui qui peuvent servir aussi comme support pédagogique lors des séances de TD.

Ces cours ont été élaborés en plusieurs étapes. Une bonne partie a été préparée lors de l'ouverture du master anthropologie durant l'année 2011-2012. La première moture de ces cours a été réécrite, revue et augmentée à plusieurs reprises, en 2018, 2020 et 2022, pour injecter des éléments thoriques nouveaux et inédits que nous avons accumulés et pris connaissance au cours de nos recherches dans le cadre de la préparation de notre doctorat d'Etat sur cette thématique des mouvements sociaux, notamment sur le mouvement social de 2001 en Kabylie.

Chaque théorie est présentée et expliquée aux étudiants durant plusieurs séances de cours. Des textes d'illustrations sélectionnés au préalable sont présentés par les étudiants et débatus lors des séances de TD.

Chaque étudiant dispose d'une copie papier de l'ensemble des cours qui sont par ailleurs disponibles sur la plateforme numérique de l'université de Bejaia.

Ce cours n'est pas totalement achevé. Nous restons attentifs aux nouvelles approches qui s'esquissent et se constituent pour prendre en charge les mutations du champ des mobilisations collectives et de l'engagement. C'est dans ce sens que nous comptons enrichir ce document pédagogique par la préparation d'un nouveau cours sur quelques perspectives conceptuelles et théories récentes qui ont émergé depuis, au moins, les deux dernières décennies dans le champ des mouvements sociaux, notamment les approches pragmatiste et praxéologique (Cefai 2002, 2007, 2009 et Lilian Mathieu 2002), ou la sociologie des épreuves et des régimes d'action et d'engagement de Boltanski et Thévenot (1984, 1991, 1993, 2006), etc.

Université A. Mira de Bejaïa
 Faculté des lettres et des langues
 Département de langue et culture Amazighes
 Master 1 anthropologie du monde Amazigh
 Année académique 2021-2022

Mouvements sociaux S2
 Introduction aux théories des mouvements sociaux
 Abdenour OULD FELLA

Axes du programme

I-Définition du concept de mouvement social
 Les dimensions du mouvement social.

II-La théorie du comportement collectif CC

III- La théorie de la mobilisation des ressources MR

IV- La théorie des nouveaux mouvements sociaux NMS

V- La théorie des cadres, la *frame analysis* FA

Références essentielles des cours

Daniel Cefai, 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? les théories de l'action collective*, La découverte, Paris,
 Olivier Fillieule, Liliane Mathieu et Cécile Péchu, 2009, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris.
 Eric Neveu, 2005, *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte, Paris.
 Liliane Mathieu, 2004, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris.

Textes pour les séances de TD

- 1- Fillieule Olivier « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 1, 2009, p. 15-36.
- 2-Eric NEVEU, 2005, *Sociologie des mouvements sociaux*, Chapitre III : les frustrations et les calculs, pp39-43
- 3-Isabelle Sommier, « 5. Diffusion et circulation des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 101-120.
- 4-Le paradoxe d'Olson, NEVEU, 2005, pp44-48
- 5-La mobilisation des ressources, in NEVEU, 2005, p49-60
- La définition du mouvement social. Touraine, 1978, *la voix et le regard*.
- 6-Militantisme et construction identitaire, in NEVEU, 2005, 70-84
- 7-Militantisme et système politique, in NEVEU, 2005, p 85-96
- 8- La construction symbolique des mouvements sociaux, in NEVEU, 2005, p99-110
- 9-James Jasper, 1997, *L'art de la protestation collective*.
- 10-Eric Neveu, 1999, Médias, mouvements sociaux, espaces publics, *Réseaux*, n°98-CENT/Hermès Science Publications.

Université A Mira de Bejaia
Faculté des lettres et des langues
Département de langue et culture Amazighes
Master 1 Anthropologie
Cours élaboré en mars 2018,
revu en octobre 2020 et février 2022

Mouvements sociaux S2
Introduction aux théories des mouvements sociaux
OULDFELLA Abdenour

Cours 1

Eléments pour la définition du concept de mouvement social

Plan du cours :

I-Introduction

II-Définition du mouvement social

III-Les dimensions du mouvement social

Conclusion

Références du cours :

Daniel Cefai, *pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Découverte-Mauss, 2007. 5-19

Olivier Fillieule, « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 1, 2009, p. 15-36.

Lilian Mathieu. *Comment lutter ? : Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004. pp17-25

Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte, 2006.

Chapitre 1 Qu'est-ce qu'un mouvement social ? p5-26

I-Introduction :

Le concept de mouvement social est marqué par l'histoire du mouvement ouvrier et socialiste et de celle des nouveaux mouvements sociaux des années 1960 et 1970.

Flou autour du concept

Pour Fillieule (2009) le concept de mouvement social est à la fois synonyme de : action collective, protestation, mobilisation, politique protestataire.

« En témoigne le flou sémantique entretenu par les chercheurs, de part et d'autre de l'Atlantique, lorsqu'il s'agit pour eux de définir leur objet d'étude. On parlera aussi bien de **mouvements sociaux** que de **mobilisation** ou de **protestation** (*protest*), **d'action collective et de politique contestataire** (*contentious politics*). (2009 : 15)

II-Définition du concept de mouvement social¹ :

Face à l'abondance des définitions autour de ce concept, nous préférons initier la réflexion sur cette question par une définition minimaliste présentée par Cefai (2007).

Définition minimaliste du mouvement social de CEFAL (2007)

« On pourrait dire, de façon minimaliste, qu'un mouvement social est une *action collective qui est orientée par un souci du bien public à promouvoir ou d'un mal public à écarter*, et qui se donne des *adversaires à combattre*, en vue de *rendre possibles des processus de participation ou de reconnaissance* » (2007 : 15)

Cette définition repose sur **quatre critères** :

- 1-La forme de l'action (collective vs individuelle),
- 2-L'orientation de l'action (bien public à promouvoir vs mal public à écarter),
- 3-Les adversaires des contestataires (désignation des adversaires)
- 4-et enfin, l'objectif de la mobilisation (processus de participation ou de reconnaissance)

¹ Pour un rappel des différentes définitions voir François Chazel, 1992, « Les mouvements sociaux », dans *Traité de sociologie*, sous la dir. de Raymond Boudon, chap. 7, Paris, Presses universitaires de France, p. 263-312.

II-Les dimensions du mouvement social :

Nous présenterons quelques éléments ou composantes de définition du concept de mouvement social discutés et proposés par deux auteurs : Liliane Mathieu (2004) et Erik Neveu (2006).²

1-La dimension collective, agir ensemble de façon volontaire et concertée (Neveu)

La dimension collective d'un mouvement social suppose que les individus agissent ensemble de façon concertée et s'engagent volontairement suite à un travail de diagnostic et de pronostic de la situation.

La dimension collective n'est pas un donnée, elle n'est pas évidente ou allant de soi ; elle est un enjeu et un produit de la mobilisation, donc sujet à un travail de construction et de concurrence de la part des différents acteurs et groupes contradictoires porteurs de projets de définitions de la situation et de visées tactiques disparates (hétérogénéité interne ou dispersion selon Dobry 1986 : 31) mais qui convergent plus au moins vers ce qu'ils représentent à tort comme une même cause. (Mathieu)

2- La dimension politique. Se mobiliser contre un (des) adversaire(s)

La construction de l'identité du mouvement social passe par la désignation des adversaires. Les mouvements sociaux s'adressent aux pouvoirs publics pour attirer leur attention et agir par des politiques publiques, qui sont par ailleurs désignés comme responsables des situations problématiques que vivent les protagonistes. (Neveu 2006).

Cette dimension politique est visible selon Charles Tilly dans les luttes des différents groupes pour l'accès/exclusion au système politique. Ainsi, l'auteur considère que le mouvement social serait selon **des combinaisons variables**, des différents traits constitutifs que seraient une **dimension perturbatrice, une exclusion du jeu politique « légitime » ou « institutionnel » et un recours privilégié au sein des couches sociales « dominées »**.

Pour Tilly et Gamson, « **Les mouvements sociaux organisent des *challengers* et des *outsiders* exclus ou marginaux d'un système politique, qui cherchent par le conflit à, « obtenir des avantages » et à « se faire accepter »**. » (Cefai, 2007 : 15)

Cette thèse est déclinée sous différentes formes par plusieurs auteurs. Ainsi Neveu parle du **mouvement social comme une arme des dominés victimes de l'exclusion politique qui se constituent en arènes de conflits sociaux non institutionnelles et qui visent l'accès aux arènes institutionnelles**. (Neveu 2006 : 95)

Ainsi, la mobilisation publique est une ressource politique utilisée plus par les groupes dominés que par les élites. Mathieu nuance cette approche et précise que la protestation est l'œuvre des dominants parmi les dominés qui disposent de haut niveau de politisation et de qualification en diplôme.

-La dimension perturbatrice ou « non conventionnelle ».

La mobilisation des groupes dominés pour se faire entendre utilise des formes non conventionnelles de mobilisation, ce qui amène certains spécialistes à parler de la dimension perturbatrice des mouvements sociaux. Pour Mathieu cette dimension ne peut pas constituer un critère de définition d'un mouvement social parce qu'elle suppose qu'elle manque de légitimité par rapport aux autres formes de l'action politique institutionnelles et légitimes telle que le vote.

² Liliane Mathieu, *Comment lutter ? : Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, pp 17-25

Eric Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte, 2006.

Pour une analyse critique de l'ensemble de ces critères et composantes d'un mouvement social, voir Daniel Cefai, *Pourquoi se mobilise-t-on ?* 2007 particulièrement l'introduction générale pp7-19.

Critique de cette thèse de Tilly : cette thèse accorde une place centrale au système politique et à l'Etat. Il y a des mouvements sans adversaires (l'humanitaire) et qui ne se situent pas sur le terrain politique et qui ne prennent pas l'Etat comme adversaire. (Conflits du travail ; minorités sexuelles)

3- La dimension conflictuelle,

Neveu parle de dimension politique. Il s'agit de la relation d'opposition et de confrontation avec un ou plusieurs adversaires.

Alain Touraine (1978) considère le conflit comme un principe qui structure le mouvement social en construction (principe d'identité, d'opposition et de totalité). C'est à travers et dans le conflit que les protestataires prennent conscience de leur identité, identifient leur adversaire et formulent des revendications.

Pour Neveu, les mouvements sociaux sont les producteurs d'une « arène des conflits sociaux » qui fonctionne comme « un espace d'appel », comme cri et expression d'une demande de réponse à un problème, et aussi comme recours au sens judiciaire à une instance plus élevée pour obtenir la modification d'un premier verdict jugé comme injuste. (Neveu 2006 : 17)

4- La dimension interactive

Un mouvement social émerge et se déploie en fonction de la dynamique de ses rapports avec son environnement et les différents acteurs, protagonistes et alliés.

D'où la nécessité d'appréhender les mouvements sociaux à travers les relations qu'ils entretiennent avec l'environnement politique, social et économique donné et non pas à l'état isolé. Tarrow S. (1989) élabore le concept de Structure d'Opportunité Politique (SOP) pour rendre compte de cette interaction entre les protestataires et leur environnement (adversaires, élites, système politique, ect). Eisinger P. (1973) intègre en plus des ressources du groupe, les ouvertures et barrières et les ressources du système politique. (Neveu : 85).

5- Le mouvement social est orienté vers le changement.

Agir ensemble en vue d'une cause. C'est la croyance en une cause, soit pour établir un ordre de vie et viser des changements ou résister à des changements (Neveu 2006).

Face à l'insatisfaction devant l'actuel état du monde, les mouvements sociaux engagent une revendication pour la transformation de ce monde ou la préservation de celui-ci face aux menaces. Les changements ne sont pas nécessairement dirigés vers le progrès, ils peuvent aussi avoir des visées réactionnaires.

Smelser distingue entre changement orienté vers les normes et celui vers les valeurs.

Aberle considère que les mouvements sociaux se différencient sur la base du degré et du niveau (cible) du changement revendiqué. Des mouvements sociaux qui recherchent une transformation soit partielle (Alcooliques anonymes) ou radicale des individus (Eglise de scientologie), d'autres visent une modification soit partielle (réformiste) ou radicale (révolutionnaire) de la structure sociale. (Neveu 2006)

6- La dimension d'organisation.

Capacité d'agréger et de rassembler les différentes ressources.

Les mouvements sociaux recourent à des formes d'organisation nécessaires à leur survie et leur succès. (Neveu 108). La théorie de la mobilisation des ressources a mis en lumière de façon pertinente l'importance de l'organisation, de la mise en connexion des différents réseaux de sociabilité dans le processus de mobilisation.

L'approche du mouvement social par Fillieule Olivier (2009)

L'auteur fait une analyse critique de trois critères de définition d'un mouvement social, à savoir les objectifs et cibles, les acteurs, et enfin par les modes d'actions. Il passe au crible les différentes approches théoriques, de l'approche dominante de Tilly et de la *contentious politics, une analyse événementielle PEA* qui part d'un inventaire des manifestations publiques de protestation, et l'approche de l'organisation soutenue par McCarthy et Zald,

Il propose un concept clé pour la définition des mouvements sociaux qui est celui d'**entreprise de mouvements sociaux** (EMS) à la place de celui usé de mouvement social. Cette **perspective dynamique** conçoit le mouvement social comme des **configurations d'alliances changeantes** toujours susceptibles d'évoluer au cours de l'action et ne trouvant leur forme que dans l'actualisation des conflits... Elle se réfère aux réseaux d'interactions animée par une **pluralité et hétérogénéité des acteurs** et qui prend en compte la **multipositionnalité** des agents dans les différents secteurs sociaux. Les EMS sont par définition des **entités fluides**. Cette approche rejette la distinction ou l'opposition entre Etat et mouvement social cher à Tilly.

Conclusion :

En dépit de la profusion des définitions du concept de mouvement social nous suggérons une définition que nous avons adoptée dans le cadre de la réalisation de notre thèse de doctorat.

En effet, dans notre travail de thèse (2021) consacré à la mobilisation citoyenne de 2001 en Kabylie nous nous sommes référés à la conception du mouvement social proposée par Cefaï qui s'appuie sur Touraine et Melucci pour considérer que **« les mouvements sociaux se délimitent par leur relation à des finalités, à des conflits et à des adversaires »** et qui ajoute **« qu'ils se configurent à travers un travail de représentation qui n'a de pertinence que dans des arènes publiques. Un « collectif » se circonscrit dans l'identification réciproque entre ces composantes, dans leur opposition à des ennemis désignés et dans leur inscription dans un projet partagé. Il s'engage dans des actions conflictuelles, qu'elles soient radicales ou réformistes, utilitaires ou expressives, à long terme ou à court terme, qui articulent le champ de valences de son environnement. Il s'organise en vue de réaliser des « intérêts », de bouleverser une distribution de « ressources », d'être traité comme un partenaire doté d'une « identité » ou d'arracher la reconnaissance de « droits ». Il s'identifie au miroir des opérations de représentation de ses porte-parole, qui agissent en son nom dans des situations publiques et qui participent à sa mise en forme, en scène et en récit, et pourtant il les déborde. » (2007 : 16)** Nous partageons aussi la vision dynamique des mouvements sociaux élaborée par Fillieule. Cette perspective dynamique conçoit le mouvement social comme des configurations d'alliances changeantes toujours susceptibles d'évoluer au cours de l'action et ne trouvant leur forme que dans l'actualisation des conflits... Elle se réfère aux réseaux d'interactions animée par une pluralité et hétérogénéité des acteurs et qui prend en compte la multipositionnalité des agents dans les différents secteurs sociaux. (Fillieule 2009 : p. 15-36).

Le champ des études sur les mouvements sociaux a produit une pluralité de définition en fonction des perspectives théoriques des différents auteurs. Nous concevons le mouvement social comme une action collective, résultat d'un « agir ensemble de façon volontaire et concertée » et agir en vue d'une cause, (Neveu 2006) et viser à provoquer ou à résister à des changements. D'où sa dimension politique et conflictuelle qui s'exprime par l'opposition à un ou plusieurs adversaires (Etat etc.), même s'il peut y avoir des mobilisations sans adversaires comme dans certaines causes humanitaires. Cette dimension du conflit et d'opposition à l'Etat est perçue comme une ressource politique des dominés pour perturber le jeu politique dominant. Ainsi, le conflit structure toute la dynamique de mobilisation. Le mouvement social se déploie par des dispositifs organisationnels fluides pour agréger les différentes ressources disponibles et nécessaires et dessine sa trajectoire en fonction de ses interactions avec son environnement politique, juridique, sécuritaire etc.

Texte d'appui N°1, Neveu 2005 : 16-18**« Une arène non institutionnelle ? »**

En s'inspirant librement des travaux de Stephen Hilgartner et Charles Bosk [1988], on définira une arène comme un système organisé d'institutions, de procédures et d'acteurs dans lequel des forces sociales peuvent se faire entendre, utiliser leurs ressources pour obtenir des réponses — décisions, budgets, lois — aux problèmes qu'elles soulèvent. Deux éléments sont à souligner. Une arène est un espace de mise en visibilité et de traitement d'un dossier considéré comme problème social. Les arènes reposent sur des processus de conversion de ressources. Investir dans une arène, c'est y viser, à l'issue du processus des gains, l'acquisition de ressources ou de pouvoirs dont on ne disposait pas au début. Lorsque les travailleurs indépendants du mouvement Poujade investissent en 1956 l'arène électorale, ils visent à obtenir, à travers la transformation d'une organisation de type syndical en mouvement politique, un relais au sein du Parlement qui leur donne un pouvoir direct d'élaboration des lois les concernant. Quand les associations des familles de victimes du sida à la suite de transfusions sanguines utilisent l'arène judiciaire, elles y investissent des ressources — de l'argent, des compétences juridiques, la capacité d'ester en justice que donne la loi de 1901 sur les associations. Elles en retirent des ressources comparables à celles qu'elles avaient investies — de l'argent sous forme d'indemnisations — et, de façon plus essentielle pour elles, un gain symbolique à travers la reconnaissance par les tribunaux d'une faute, les sanctions qui frappent des autorités jugées coupables.

L'arène des conflits sociaux

Les mouvements sociaux peuvent utiliser les arènes sociales institutionnalisées : médias, tribunaux, élections, Parlement, conseil municipal. Mais en rester à cette observation ferait passer à côté d'un trait essentiel des mouvements sociaux. À travers la palette des actions protestataires, ils sont aussi les producteurs d'une arène spécifique : l'arène des conflits sociaux à travers les grèves, manifestations, boycotts, campagnes d'opinion. L'un des traits singuliers de cette arène est de fonctionner comme un espace d'appel, au double sens du terme. L'appel vaut littéralement comme cri, expression d'une demande de réponse à un problème. Il vaut aussi au sens judiciaire de recours à une juridiction plus élevée pour obtenir la modification d'un premier verdict tenu pour injuste. En faisant appel — au sens de demande — à la mobilisation, à l'opinion publique, le mouvement social fait aussi appel — au sens judiciaire — de ce qu'il perçoit comme un refus de l'entendre ou de lui donner satisfaction au sein des arènes institutionnelles classiques. L'acquiescement en 1992 des policiers de Los Angeles qui s'étaient rendus coupables du tabassage de l'automobiliste noir Rodney King va provoquer en quelques heures d'énormes émeutes dans les quartiers noirs. Cette mobilisation aura pour effet en retour de contraindre les pouvoirs publics à une réouverture de l'arène judiciaire ; à un nouveau procès au terme duquel les comportements racistes du Los Angeles Police Department seront en partie sanctionnés. Elle aboutit aussi, à travers la mise sur pied d'une énième commission d'enquête sur les troubles raciaux, à réintroduire dans l'ordre du jour des médias et des autorités municipales et fédérales les questions liées aux tensions entre groupes ethniques, aux politiques de la ville [Baldassare, 1994]. C'est aussi l'interconnexion des arènes qui ressort ici, la fonction de l'arène des mouvements sociaux comme espace d'accès aux arènes institutionnelles. Ce schéma d'analyse contient des présupposés qui gagnent à être explicités. Décrire les mouvements sociaux comme producteurs d'une arène singulière où s'expriment des revendications qui ne trouvent pas accès ou solution dans les arènes plus institutionnalisées, comme les parlements, les ministères, la presse, revient à identifier les mouvements sociaux aux seules mobilisations des groupes « dominés », « exclus », « marginaux », pour emprunter au lexique de la mise à l'écart. Pareille description risque alors de tomber dans le piège que signalait Friedberg : opposer un univers de l'institutionnalisé, de l'organisé, régi par des règles et des procédures fermes, à l'effervescence créatrice et confuse des mouvements sociaux. »

Texte pour le TD :

Fillieule Olivier « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 1, 2009, p. 15-36.

Pour approfondir le cours consultez les références suivantes :

-Liliane Mathieu, *Comment lutter ? : Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, pp 17-25

-Olivier Fillieule, « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 1, 2009, p. 15-36.

-Eric Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte, 2006.

-Pour un rappel des différentes définitions voir François Chazel, 1992, « Les mouvements sociaux », dans *Traité de sociologie*, sous la dir. de Raymond Boudon, chap. 7, Paris, Presses universitaires de France, p. 263-312.

-Pour une analyse critique de l'ensemble de ces critères et composantes d'un mouvement social, voir Daniel Cefai, *Pourquoi se mobilise-t-on ?* 2007 particulièrement l'introduction générale pp7-19.

Université de Bejaia
Département de Langue et culture Amazighes
Anthropologie du monde Amazigh
Année académique 2021-2022
M1 Anthropologie
Unité d'enseignement : Mouvements Sociaux
OULD FELLA Abdenour

Cours N°2

La théorie du comportement collectif (TCC)

Plan du cours

I-Définition de la théorie du comportement collectif

II-La psychologie des foules :
Gustave Le Bon

III-L'apport de la théorie du comportement collectif

IV-Un auteur de référence de la théorie du comportement collectif :

Ted Gurr : La frustration relative

V- Critique de la théorie du comportement collectif

A expliquer et à retenir :

-Dépassement de la théorie du comportement collectif de la vision négative héritée de la psychologie des foules au sujet des mouvements sociaux considérés comme une pathologie sociale et une menace pour la cohésion sociale.

-Les mouvements sociaux sont capables de créer des normes sociales et provoquer un changement social.

-Les mouvements sociaux naissent non pas par contagion et imitation mais par effet de synchronisation et de convergence.

Concepts clés :

Psychologie des foules, contagion, imitation, comportement collectif, frustration relative, convergence

I-Définition de la théorie du comportement collectif

Les théories du « comportement collectif » (*collective behaviour*) émergent pendant l'entre deux guerres (1918-1939) avec l'Ecole de Chicago,³ Park⁴ puis Blumer qui « vont contribuer à faire entrer le comportement collectif au rang des objets légitimes de la recherche sociologique. Mais contribuent aussi à ce moment intellectuel des fonctionnalistes comme Smelser, des auteurs proches de la psychosociologie comme Gurr. » (Neveu 2005 : 38)

L'ouvrage de Smelser⁵, *Theory of Collective Behaviour*, paru en 1962, est considéré comme l'ouvrage fondateur de ce premier paradigme développé aux USA en ce qui concerne l'étude de l'action collective. Pour lui, les mouvements sociaux sont des effets pervers de la transformation rapide de la société et révèlent les tensions entre les sous-systèmes qui ne peuvent « absorber » les demandes sociales et maintenir la cohésion sociale.

Les TCC éclairent les mobilisations par une *psychosociologie* de la frustration sociale, la prise en compte du pouvoir explosif des aspirations et désirs frustrés. Cette théorie a consacré plusieurs études empiriques notamment sur les émeutes et les rumeurs.

³ C'est un courant de pensée sociologique américain apparu au début du XX^e siècle dans le département de sociologie de l'université de Chicago. C'est une sociologie urbaine qui s'intéresse aux mutations survenues dans les villes américaines ; telles que Chicago, avec l'arrivée massive des immigrés et des phénomènes de déviance et de criminalité. Cette école sociologique de l'interactionnisme symbolique a engagé des études empiriques sur les métiers, le travail, les communautés, l'art, et la criminalité, en recourant à des techniques d'enquête de la sociologie qualitative inspirées de l'ethnographie, comme l'observation directe, les entretiens, les biographies, les récits de vie et l'exploitation des documents personnels. Parmi les noms associés à cette école, on citera : William I. Thomas, Robert E. Park et Ernest W. Burgess. Erving Goffman, Howard Becker, Anselm Strauss et Freidson, Everett Hughes.

⁴ Robert Ezra Park, né le 14 février 1864 dans le comté de Luzerne en Pennsylvanie et décédé le 7 février 1944 est un sociologue américain, à l'origine de la première École de Chicago. Il a notamment exercé le journalisme avant d'être engagé par William I. Thomas à l'Université de Chicago. Park invente une nouvelle méthodologie des sciences sociales. Il conçoit l'apprentissage de la sociologie selon deux étapes : découverte du monde extérieur — il insiste sur cette première étape en invitant ses étudiants à sortir des bibliothèques pour travailler sur « des données de première main » — puis analyse de ce dernier. Il s'agit pour ces chercheurs en devenir de s'éloigner du milieu d'origine où ils ont vécu jusque-là, souvent exclusivement familial, et à prendre conscience de la diversité, parfois de l'étrangeté, des modes de vie et des comportements sociaux étudiés.

Park a relevé deux défis. Il met fin au conflit qui oppose alors les sociologues universitaires des praticiens du terrain. Les premiers revendiquent un statut pour leur science qui l'éloigne de la réalité et renforce son objectivité. Les seconds, préoccupés d'aide sociale, affirment la nécessité d'enquêtes empiriques sur le terrain. La justification de ces études, défendues par la classe dirigeante, trouve sa source dans la volonté d'éviter les conflits sociaux et de mieux gérer le mouvement d'immigration. Au-delà, Park rend l'enquête sociale plus scientifique dans sa forme en créant une « écologie urbaine » dont le cadre conceptuel offre une meilleure structure aux enquêtes de terrain. (wikipédia)

⁵ SMELSER NEIL JOSEPH (1930-) Sociologue américain né le 22 juillet 1930 à Kahoka (Montana). Neil Joseph Smelser est connu pour ses travaux sur l'application de la sociologie à l'étude des institutions économiques, du comportement collectif, des changements sociaux ainsi que de la personnalité et de la structure sociale.

Smelser est boursier à l'université d'Oxford de 1952 à 1954 avant d'obtenir son doctorat à Harvard en 1958. Il suit également les cours de l'Institut de psychanalyse de San Francisco et rejoint, en 1962, l'université de Berkeley où il occupe la chaire de sociologie. Il dirige, en tant que membre associé, l'Institut de relations internationales de 1969 à 1973 puis de 1980 à 1981.

Parallèlement à ses nombreuses activités (commissions et associations nationales de recherche en sociologie), il expose ses théories sociologiques dans *Economy and Society* (en collaboration avec Talcott Parsons, 1956), *Social Change in the Industrial Revolution* (1959), *Theory of Collective Behavior* (1962), *The Sociology of Economic Life* (1963, nouv. éd. 1975), *Essays in Sociological Explanation* (1968), *Sociological Theory : a Contemporary View* (1971), *Comparative Methods in the Social Sciences* (1976), *The Changing Academic Market* (en collaboration avec Robin Content, 1980) et *Social Paralysis and Social Change* (1991) voir Encyclopédie universelle

II-La psychologie des foules :

Gustave Le Bon⁶ (1841-1931) et la psychologie des foules 1895 :

La psychologie des foules est née d'une rencontre entre des analyses scientifiques et un contexte idéologique et politique du dernier quart du XIX^e siècle, au lendemain de la commune de Paris, caractérisé par « la panique morale » des élites sociales face à la montée des « classes dangereuses » et la dénonciation de la foule « femelle » et aux angoisses sociales liées aux mouvements d'émancipation des femmes (les suffragettes), du suffrage universel, et de l'essor des luttes sociales. (Neveu : 34-35)

Gustave Le Bon est le théoricien de la *psychologie des foules* (1895). Pour lui, la foule désigne « une réunion d'individus quelconques, quelle que soit leur nationalité, leur profession ou leur sexe, quels que soient aussi les hasards qui les rassemblent ». (Neveu : 34-35)

Le Bon définit l'objectif de ce savoir sur la psychologie des foules face à l'avènement des classes populaires et leur transformation en classes dirigeantes : « La connaissance de la psychologie des foules constitue la ressource de l'homme d'État qui veut, non pas les gouverner... mais tout au moins ne pas être complètement gouverné par elles. » (NEVEU 2005 : 34-35)

Le Bon sera le principal propagateur des thèmes de la **mentalité primitive** des foules, leur indéfectible passion pour leurs « idoles », de leur **incapacité à raisonner** et de juger, de leur « unité mentale » et de leur « inconscient hypnotique »-autant de signes de décadence, selon lui- de la civilisation européenne...« Connaitre l'art d'impressionner les foules, c'est connaître l'art de les gouverner » (Le Bon P37) Cefai, 2007, P55

Les traits communs associés à la foule sont identifiés dans la perte de l'autonomie de l'individu, la **prévalence** des **affects** et des **instincts**, ce qui la prédispose à être **émotive**, **imprévisible** et **dangereuse**. Pour lui, les foules sont animées par une psychologie collective déficiente et un quotient intellectuel très bas. ».

Le rôle du leader dans la constitution de la foule :

« La foule est un troupeau qui ne saurait se passer de maître », écrit Le Bon dans une formule célèbre.

« L'explication du processus de formation d'une foule tient tout d'abord selon G. Le Bon en ce que la foule ne se constitue pas spontanément. Le "meneur", "l'orateur", le "rhéteur", est doté d'une capacité d'excitation des individus. Les individus ne suivent pas un quelconque raisonnement que pourrait lui tenir celui qu'on appellerait aujourd'hui le *leader*, mais sont plutôt, pour reprendre le terme de l'auteur, "suggestionnés", interprétant ainsi les images que ce dernier a pu agiter devant eux. La conviction de l'orateur, la répétition, l'exagération des "sentiments", représentent ainsi les traits spécifiques du caractère rudimentaire des suggestions qui atteignent ces individus ». Le Saout 1999

⁶ Gustave Le Bon, né le 7 mai 1841 à Nogent-le-Rotrou et mort le 13 décembre 1931 à Marnes-la-Coquette, est un anthropologue, psychologue social, sociologue et médecin français. Polygraphe, il est l'auteur de nombreux ouvrages dans lesquels il aborde le désordre comportemental et la psychologie des foules. Il ne soutient pas la théorie d'une hiérarchisation des civilisations, consacrant au contraire un énorme volume magnifiquement illustré à la « civilisation des arabes » qu'il avait en haute estime, et prédisant l'éveil à venir d'une Afrique encore sous-développée au début du XX^e siècle. Il se différencie en cela totalement d'Arthur de Gobineau et dénonce à plusieurs reprises dans ses œuvres le « mythe de la race aryenne », mettant en garde contre les visées dominatrices racistes des allemands dès 1924. *Psychologie des foules*, paru en 1895 est son ouvrage le plus célèbre. Il avait également des tendances anticléricales et compte au nombre des anti-colonisateurs

III-La contribution de la théorie du comportement collectif

L'apport de la théorie du comportement collectif par rapport à l'héritage de la psychologie des foules se situe sur quatre points ou séries de déplacements (Neveu 2005) :

1-Les mobilisations ne sont plus considérées comme des pathologies sociales mais ont leur rationalité.

La remise en cause, imparfaitement aboutie, d'une vision héritée de la psychologie des foules. L'accent est désormais mis sur le fait que les mobilisations ne sont pas des pathologies sociales, mais ont leur rationalité.

2-La TCC (théorie du comportement collectif) oriente sa vision vers la capacité des mouvements sociaux à créer des normes et à susciter un changement social abandonnant ainsi une vision négative qui était centrée sur le potentiel destructeur et violent des mouvements sociaux.

Un second déplacement consiste à glisser d'une vision centrée sur le potentiel destructeur et menaçant des mouvements sociaux vers une prise en compte de leur capacité de créer de nouveaux modes de vie, des normes, des institutions, bref du changement social.

3-Les mobilisations émergent par effet de convergence, de la synchronisation entre des croyances, des frustrations déjà présentes chez les individus et non par effet de contagion et d'imitation (Le Bon et Blumer)

Le modèle épidémiologique présent chez Le Bon, mais aussi Blumer, qui mettait au principe des comportements de foule une logique de *contagion* et de panurgisme est remplacé par une problématique de la *convergence*. Les comportements collectifs naissent de la synchronisation entre des croyances, des frustrations déjà présentes chez les individus, non de phénomènes d'imitation. L'analyse s'ouvre alors à l'étude des idéologies, des croyances, à leur mode de diffusion. À travers la notion de « norme émergente » chez Turner et Killian [1957], de « croyance généralisée » chez Smelser, le rôle des représentations prend une place croissante. L'accent est mis sur le fait qu'une mobilisation ne naît pas de la seule existence d'un mécontentement. Celui-ci doit trouver un langage qui lui donne sens, désigne des adversaires, légitime la revendication par référence à des valeurs. Les théoriciens du comportement collectif retrouvent alors les plus fortes interrogations de Tarde sur les vecteurs de diffusion de ces croyances, leur réception par divers milieux sociaux que Smelser évoque à travers la notion de « conductivité structurelle ». Celle-ci désigne le potentiel inégal de diffusion des croyances, valeurs ou rumeurs selon les espaces sociaux que peut illustrer l'opposition entre la vitesse d'une panique boursière et la lente diffusion d'une rumeur dans une communauté dispersée, faiblement liée par des réseaux de communication.

4-Oscillation entre sociologie et psychologie

De façon plus ambiguë, ces évolutions désignent un dernier élément fédérateur. Le moment du comportement collectif s'inscrit dans une oscillation entre la volonté de sociologiser l'analyse, de prendre en compte les structures sociales qui suscitent la mobilisation, et la force d'un ancrage dans des problématiques empruntées à la psychologie, comme les notions de tension ou de *frustration*, placées au principe des dispositions individuelles à se mobiliser. L'œuvre de Gurr manifeste la richesse et la fragilité de ces orientations. (Neveu 2005 : 39)

VI-Un auteur de référence de la théorie du comportement collectif

Ted Gurr : La frustration relative

Pourquoi les gens se rebellent-ils ?

Avec ce travail, *Why men rebel ?* 1970, inspiré d'une approche psychosociologique Gurr réalise un des « manifestes les plus élaborés et le chant du cygne » des travaux du comportement collectif. (Neveu, 2006, 39)

Pour Ted Gurr la frustration relative désigne « un état de tension, une satisfaction attendue et refusée, génératrice d'un potentiel de mécontentement et de violence ». (Neveu 39)

La frustration peut se définir comme un solde négatif entre les « valeurs » — ce terme peut désigner un niveau de revenus, une position hiérarchique, mais aussi des éléments immatériels comme la reconnaissance ou le prestige — qu'un individu détient à un moment donné, et celles qu'il se considère comme en droit d'attendre de sa condition et de sa société. (Neveu)

Elle est relative parce que tributaire d'une logique de comparaison. Les gens se rebellent non parce qu'ils sont objectivement privés ou démunis, mais parce qu'ils se sentent privés ou démunis relativement à d'autres personnes, groupes ou situations avec lesquelles ils se comparent. L'importance réside dans la différence entre ce que ces acteurs espèrent obtenir et ce qu'ils obtiennent réellement. C'est le « décalage entre des attentes socialement construites et la perception du présent » et l'intensité des frustrations constitue pour Gurr « le carburant des mouvements sociaux ». (Neveu 40).

Le modèle de Gurr prend en considération la façon dont « la cotation sociale des valeurs fluctue et modifie les horizons d'attente des divers groupes ». C'est dans ce sens que l'auteur met en place une typologie des différents cas de la frustration relative. « Elle explicite des variables qui permettent d'évaluer la probabilité d'un passage à des formes conflictuelles d'action : intensité de l'écart mesurable entre attentes et satisfactions, degré de saillance et de désirabilité de la ressource convoitée, existence d'une pluralité de voies pour accéder aux valeurs convoitées. » (Neveu 40).

Le modèle de la frustration relative se décline en fonction des comparaisons internes et externes aux groupes et personnes.

La frustration relative et comparaisons internes se compose de trois types : la frustration aspirationnelle,⁷ la frustration par décroissance,⁸ et la frustration progressive.⁹

La comparaison interne se fait lorsque les individus et les groupes comparent simplement leur propre situation avec leurs propres attentes, ils constituent ainsi leur seul point de référence de la comparaison.

La frustration relative et comparaisons externes se décline en deux types : la frustration individuelle¹⁰ et la frustration collective. Les comparaisons externes entre les attentes et la situation des individus rapportés à la situation d'autres individus du même groupe de référence, ou entre différents groupes sociaux qui possèdent des caractéristiques voisines.

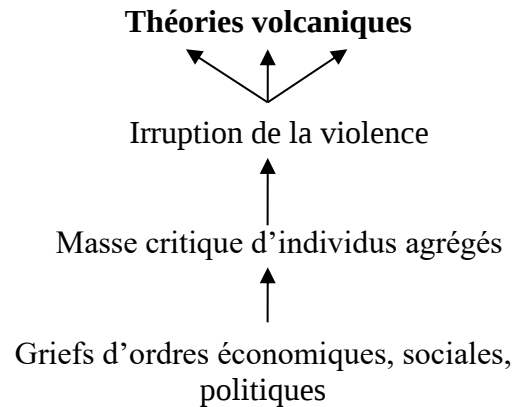
⁷ C'est la divergence croissante entre la stabilité de la situation actuelle et l'accroissement des attentes ce qui intensifie la frustration et débouche sur un phénomène de contestation sociale d'ampleur variable.

⁸ : Elle renvoie à une configuration dans laquelle les attentes des individus comme des groupes sociaux sont relativement stables alors que leur situation, sous l'effet de la conjugaison de multiples facteurs sociaux, se dégrade continuellement

⁹ Elle réside dans l'écart entre satisfaction et attentes, mais cet écart se produit parce que la situation et les attentes forment deux courbes qui divergent simultanément de façon croissante, ce qui a pour effet de rendre la frustration beaucoup plus intense que dans les cas précédents

¹⁰ Elle réside dans le fait qu'un individu compare sa propre situation avec celle des autres membres de son groupe et que ses attentes sont de quelque manière affectées par cette comparaison. Lorsqu'il perçoit que des membres de son groupe, dont les caractéristiques, les qualités et les compétences sont semblables aux siennes, améliorent leur situation alors que la sienne stagne, voire régresse,

Dans l'ensemble des approches présentées jusqu'ici, l'émergence des mouvements sociaux, bien qu'ils puissent trouver leurs origines dans des causes structurelles, se fait de manière relativement mécanique, du bas vers le haut et c'est en ce sens qu'elles peuvent être considérées comme des **théories « volcaniques »** :



V-Critique de la théorie du comportement collectif :

Le mérite de Gurr est de donner une profondeur sociologique à son modèle, et de récuser la relation mécanique entre frustration et protestation en nous invitant à chercher et enquêter sur les médiations culturelles, symboliques et cognitives, de la mémoire collective du groupe (culture du conflit) à partir desquelles les acteurs construisent un discours, donnent un sens à leur action, imputent des responsabilités, travail nécessaire à la mobilisation (Neveu 2005)

Cependant la notion de frustration est difficile à objectiver puisqu'elle est subjective et relève des croyances et des perceptions des acteurs. (Le Saout 1999)

Cette théorie avance une explication motivationnelle, qui met simplement l'accent sur l'enchaînement entre la frustration et l'action agressive qui en découle sans postuler que les individus sont dotés de capacités d'effectuer des choix rationnels. Cette limite sera explorée par la théorie du choix rationnel de Mansur Olson.

Le courant de la mobilisation des ressources (Charles Tilly et David Snyder 1972) va démolir les explications de la protestation par la frustration, même s'il est possible de retourner à Chicago pour exhumier un corpus de perspectives, notamment la perspective pragmatiste et culturelle sur l'action collective. Cefai plaide pour que des concepts méritent d'être réexplorés tels que vocabulaire de motifs, croyance morale, charisme, culte, quête et crise d'identité, norme émergente, perception publique de la protestation. Quant à la perspective pragmatiste elle se fonde sur une démarche interactionniste et processuelle qui échappe aux biais structuralistes. (Cefai 2007 et 2009)

Liste des textes complémentaires sur la théorie du comportement collectif :

Texte d'appui N°1 de Isabelle Sommier sur la psychologie des foules. Pp. 102-107

Isabelle Sommier, « 5. Diffusion et circulation des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky et al., Penser les mouvements sociaux, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 101-120.

Texte d'appui N°2 sur la théorie de la frustration de Gurr, in Neveu 2006, pp39-41

Pourquoi les hommes se révoltent-ils ?

Texte d'appui N°3 : La théorie du comportement collectif

Daniel CÉFAÏ, La théorie du COMPORTEMENT COLLECTIF, Dictionnaire des mouvements sociaux 2010 : 124-130

Texte d'appui N°1 de Isabelle Sommier sur la psychologie des foules. Pp. 102-107

Isabelle Sommier, « 5. Diffusion et circulation des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 101-120.

LA QUESTION DE LA SIMULTANÉITÉ DES ÉMOTIONS POPULAIRES

Les premières approches ont abordé la question de la diffusion d'un mouvement social à partir de l'individu et des influences qu'il peut subir en situation exceptionnelle sujette à l'incertitude au sein d'un groupe de circonstance, c'est-à-dire éphémère et qu'il n'a pas choisi. Trop souvent associées à la seule psychologie des foules, qui n'en constitue pourtant qu'une facette, elles ont sombré avec elle dans l'oubli quand ce n'est pas dans le discrédit le plus total au prix, souvent, de leur caricature et surtout, jusque récemment, de l'évacuation des questions qu'elles posaient, au premier rang desquelles l'influence sociale et le jeu des émotions (voir chapitre 9 de ce livre). Elles ont en revanche toujours exercé une certaine séduction auprès des journalistes, en particulier lorsqu'ils rendent compte des phénomènes émeutiers, mais aussi des professionnels du maintien de l'ordre lesquels sont, en France, encore formés « théoriquement » par ce modèle.

La loi de l'imitation

La psychologie des foules naît de la collision d'un double contexte. Un contexte politique marqué par la peur du nombre et de l'agitation sociale qui secoue l'Europe depuis la Révolution, avivée plus encore par la Commune et le développement des grèves ouvrières, et un contexte scientifique favorable aux thèses de la contagion. La psychologie, très en vogue, voit alors Charcot à la Salpêtrière, Liébeault et Bernheim à Nancy conduire leurs recherches sur la suggestion verbale et l'hypnose, tandis que la thèse sur *Les sociétés animales* [1876] d'Espinas, influencé par Spencer, met en valeur le phénomène de « contagion visuelle » dans la vie des espèces.

En conformité avec la pensée positiviste et évolutionniste de la seconde moitié du siècle, les auteurs de la psychologie des foules vont puiser dans les sciences naturelles leur inspiration pour étudier les faits sociaux, réduits aux foules si inquiétantes à leurs yeux ; des foules qui seraient portées au mal, régressives et animales. Elles sont d'ailleurs souvent qualifiées d'« enfant en rage », de « bête enragée » avant, à la fin du siècle [Barrows 1982], d'être comparées aux alcooliques ou aux femmes, et comme telles, suivant les préjugés de l'époque, irrationnelles, impulsives, dangereuses, inférieures. En 1891, le premier livre sur les foules, *La folla delinquente di Sighele*, qui se veut le fondateur d'une nouvelle science, la psychologie collective, se penche de façon significative sur les crimes des foules. La politique et le crime seraient en effet les lieux d'exercice privilégiés de la contagion.

De Taine, le précurseur et ses *Origines de la France contemporaine* [1887] au vulgarisateur Le Bon en passant par Tarde (dont la contribution à la sociologie naissante vaut bien plus que cela), les thèses de la psychologie des foules sont suffisamment simples et connues pour qu'on n'en livre ici que l'essentiel. La clé réside dans l'importance de l'imitation, qui s'inscrit dans la « loi naturelle » de la répétition, au fondement de la vie : « L'être social est imitateur par nature [...] L'imitation joue dans les sociétés un rôle analogue à celui de l'hérédité dans les organismes ou de l'ondulation dans les corps bruts » [Tarde, 2001, p. 12]. Dans un article de *La revue philosophique* paru en 1884, le même assimile état social et état hypnotique, homme social et somnambule. En conséquence, tout phénomène social relève plus de la contagion que de la raison. Ce sont les ondes, suggestions, sentiments qui gouvernent. L'effet du nombre favorise cette « contagion mutuelle des émotions » en ce qu'elle met entre parenthèses le travail de la civilisation, facilite le retour des instincts et la manipulation des foules par des meneurs déments. « Des fous guidant des somnambules », condense Tarde [2003, p. 127].

Les conseils prodigués par Le Bon aux leaders pour « subjuguer les foules » puis l'usage politique qui en a été fait ont sans doute contribué à focaliser l'attention (et les critiques) sur cet aspect de la psychologie des foules. Mais si le rôle des meneurs y est effectivement central, elle ne saurait y être réduite du moins chez Tarde : il saisit la foule mais aussi le public comme une configuration d'individus ajustant leurs comportements sous le coup de circonstances et s'inscrit ainsi en faux par rapport à Durkheim ce qui, on le verra, peut en partie expliquer l'écho qu'il eut dans la sociologie américaine naissante.

Libido et mimesis

Si la psychologie des foules apparaît souvent dans la (pré-) histoire de la sous-discipline, toujours pour le déplorer, Freud et le freudo-marxisme jamais, ce qui est bien légitime d'un strict point de vue classificatoire. Pourtant, ils n'en constituent pas moins un chaînon utile pour comprendre le passage, opéré plus tard par l'école de Chicago, de la perspective des foules à celle des masses. Par ailleurs, les questions qu'ils ont soulevées figurent parmi les points d'interrogation actuels, en particulier la constitution libidinale de l'engagement, les processus d'identification et la dimension sociale des structures psychiques. C'est du moins sous ce double auspice qu'il a été décidé d'y consacrer quelques lignes ici.

À bien des égards, *Psychologie collective et analyse du Moi* publié par Freud en 1921 est une traduction psychanalytique des analyses de Tarde, et d'abord de sa thèse sur l'imitation, à partir de l'étude des foules artificielles, en particulier l'Église et l'armée, qui présentent de fortes analogies avec la famille. Le tournant pris par Freud avec cet ouvrage s'explique à la fois, là encore, par le contexte historique (le traumatisme que fut pour lui comme pour tant d'autres le carnage de la Première Guerre mondiale et la montée du fascisme) et par le contexte scientifique (son intérêt/désaccord sur les recherches sur l'hypnose qui, on le sait, fut au principe de l'invention de la psychanalyse). Il fut peut-être aussi le fruit d'un hasard d'ordre personnel, par le biais de Marie Bonaparte, amie commune de Le Bon et Freud.

Freud partage les analyses de Le Bon et Tarde sur la dilution de la conscience individuelle en situation de foule et la régression psychique des individus en masse. On retrouve par conséquent chez lui des descriptions en tout point semblables, comme l'idée du primat des instincts et de l'affectivité, ou la disparition des inhibitions morales : « Comme dans le rêve et l'hypnose, l'épreuve par la réalité ne résiste pas, dans l'activité des foules, à la force des désirs surchargés d'affectivité » [Freud, 2004, p 96]. Il réfute en revanche la thèse de Le Bon sur l'« âme collective » (une « superstition » selon lui) qui naîtrait de la fusion des individus (la fameuse « loi de l'unité mentale des foules ») et exprimerait l'héritage séculaire de la nation, pour lui opposer la thèse de l'inconscient individuel. Surtout, il fait des conclusions de la psychologie des foules sur l'imitation le point de départ de sa propre réflexion, en cherchant « l'explication relative à la nature de la suggestion, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles on subit une influence en l'absence de toute raison logique » [ibid., p 109].

Pour Freud, la suggestion n'est qu'un effet de deux phénomènes. Le premier est la libido, l'amour (en dernière instance la sexualité) qui est au fondement des liens unissant les individus, donc de la sociabilité, en ce qu'elle arrache l'individu du narcissisme et en fait un être social. En foule, l'individu recherche l'accord des/avec les autres ainsi que l'affection d'un leader resté, lui, profondément narcissique. Le ciment des foules artificielles serait donc le lien libidinal qui unit l'individumasse au leader. Censé représenter le père, celui-ci aime également ses enfants, qui forment une famille (d'où les liens de camaraderie, la pression à la conformité, l'importance des liens affectifs entre membres qui, en certaines circonstances, ont une intensité comparable aux pulsions amoureuses). La libido assure non seulement l'unité du groupe, mais aussi la soumission au leader, au nom de l'amour du groupe qu'il représente. Le second mécanisme de la suggestion, lui aussi au fondement de toute relation sociale, est l'identification (au double sens de devenir identique et de s'identifier à) ou mimesis, qui stabilise la relation

affective entre le meneur et la masse et, partant, la cohésion du groupe auquel s'identifie l'individu.

Cette piste sera suivie par les freudo-marxistes cherchant à expliquer le fascisme, de façon fort iconoclaste par rapport à l'analyse qu'en faisait alors la III^e Internationale, par la séduction qu'il exerce sur les classes moyennes. Abstraction faite de leurs considérations psychanalytiques, trois voies d'exploration peuvent être saisies sociologiquement (et le seront d'ailleurs). D'abord, l'entrelacement des structures sociales et des structures psychiques, qui est au cœur de la démarche d'Elias. Ensuite, les mécanismes de l'identification ou de ce que Fromm dans *Escape from freedom* [1941] appelle l'apparentage, c'est-à-dire le besoin d'appartenance et la recherche d'une identité sociale. Ils rendent compte de l'importance des liens affectifs dans la décision de s'engager puis des dynamiques des petits groupes en lutte, qui serait plus aiguë en situation de changement social rapide profondément anxiogène. Enfin, les gratifications psychosociales de l'engagement et la certitude existentielle recouvrée grâce à lui.

De la contagion à la convergence

L'École de Chicago se développe au cours des mêmes années 1920- 1930 que le freudo-marxisme et partage quelques-unes de ses influences (la psychologie des foules et pour certains Freud) et interrogations, à commencer par la contagion observable, selon ses fondateurs, dans le « comportement collectif ». Pour Park et Burgess [1969], celui-ci inclut les situations de foule et de « foule à distance » qu'est le public, mais aussi les mouvements de panique ou de mode, les croisades religieuses ou les mouvements sociaux, bref tous les phénomènes de rassemblements d'individus non encore encadrés par une forme quelconque d'organisation syndicale ou partisane. Toutefois, si les pères fondateurs de l'école de Chicago partagent avec la psychologie des foules l'idée de spontanéité et de contagion des émotions et de dilution de la conscience morale favorables à l'emprise d'un meneur, ils rompent avec la vision pessimiste, voire réactionnaire de leurs prédécesseurs – un objectif que partageaient déjà les freudo-marxistes [Horkheimer, Adorno, 1973, p. 77]. Pour eux, le comportement collectif peut être novateur et à l'origine du changement social au terme de trois phases allant de l'agitation sociale (social unrest) et la création de « mouvements de masse » à la transformation des institutions : « Les institutions existantes représentent des mouvements sociaux ayant survécu au conflit des cultures et à la lutte pour l'existence » [Park, Burgess, 1969, p. 873].

Tout en reprenant cette assertion distinguant un mouvement social par son projet volontariste [« Entreprise collective visant à établir un nouvel ordre de vie » 1946, p. 199], la thèse de la réaction circulaire développée en 1939 par Blumer reste très proche de la psychologie des foules. À l'origine se trouve un état « inorganisé, non réglé, fluide et actif » [Blumer, 1951, p. 173] de malaise social résultant de changements culturels qui sont sources de frustrations et, parfois, de redéfinition, par l'individu, de sa situation ; par exemple l'injustice, considérée jusqu'alors comme naturelle, devient insupportable et susceptible d'être combattue. C'est par la communication et l'interaction avec d'autres individus confrontés à la même situation que l'action acquiert progressivement une signification : le malaise social se diffuse tandis qu'émergent un « esprit de corps », « une forme d'enthousiasme de groupe » (ibid., p. 208) lui fournissant une identité, un adversaire et une éthique commune. L'unanimité nécessaire à l'action collective se produit par « réaction circulaire » qui renvoie directement à l'imitation puisqu'il s'agit du mécanisme par lequel « les individus reflètent réciproquement leurs façons de sentir et, ce faisant, les intensifient » [Blumer, 1946, p. 170]. Comme la psychologie des foules, son modèle présuppose des réactions homogènes et mécaniques de la part des individus et n'éclaire en rien pourquoi cette « contagion mentale » opère chez certains, mais pas chez d'autres, sous certaines conditions seulement et quelles en sont les limites.

D'une toute autre tradition sociologique, fonctionnaliste cette fois et non pas interactionniste, Smelser [1962] présente un point de vue similaire avec l'idée que des « tensions structurelles » produisent un mouvement collectif dès lors que se diffuse une « croyance généralisée » identifiant un agent responsable de la situation (assignation de responsabilité) et des solutions considérées comme efficaces pour y remédier (ligne d'action). Son efficace est consolidée par un événement catalyseur, le défaut de contrôle social et la présence d'organisations la relayant. Toutefois, bien que son concept de « conductibilité structurelle » soit censé saisir comment cette diffusion varie suivant les groupes et les espaces sociaux, Smelser achoppe sur les mêmes points d'interrogation que Blumer.

Contre « l'illusion de l'unanimité », Turner et Killian soulignent combien « la foule se caractérise [...] par des attitudes différenciées, avec la présence dans une foule d'individus dissemblables, réagissant différemment, participant pour des motifs divers et dont mêmes les actions divergent » [Turner, Killian, 1972, p. 22]. Certes avant eux, les historiens avaient déjà montré que les foules révolutionnaires, loin d'être des rassemblements d'anonymes, sont structurées par des relations qui leur préexistent comme l'appartenance à un corps de métiers, à un village, etc. [Lefebvre, 1951, Hobsbawm, 1966, Thompson, 1971].

En situation de « structure sociale » et d'« ordre normatif » défailants, le sens du mécontentement s'articulant à une définition alternative de la justice émerge en situation, par la communication verbale comme non verbale qui conduit à la formation d'une « règle nouvelle ou spéciale [qui] en vient à être reconnue et acceptée comme la base d'une réponse coordonnée » : la norme émergente [Turner, 1981, p. 1-24].

Les auteurs s'attachent ainsi à l'analyse de l'influence sociale (désignée en psychologie sociale comme un processus de normalisation), plus précisément à l'influence du groupe sur les choix individuels et la conformité de ses membres autour d'un système de valeurs commun. Ce processus ne diffère d'une situation ordinaire que par son caractère instable et par la vitesse de propagation de la norme émergente. Par leur thèse, Turner et Killian ouvraient des pistes essentielles qui ne seront poursuivies qu'à compter des années 1980 : celle du rôle des émotions, en particulier de la peur, dans l'émergence d'un mouvement social ; celle des processus de co-construction d'un univers de croyances partagées, point de départ de la *frame analysis* »

Texte d'appui N°2 sur la théorie de la frustration de Gurr, in Neveu 2006, pp39-41

Pourquoi les hommes se révoltent-ils ?

Sous ce titre, Ted Gurr développe en 1970 un cadre d'analyse qui sera à la fois un des manifestes les plus élaborés et le chant du cygne des travaux collective behaviour. L'approche retenue est psychosociologique. Gurr part de la notion de « frustration relative ». Elle désigne un état de tension, une satisfaction attendue et refusée, génératrice d'un potentiel de mécontentement et de violence. La frustration peut se définir comme un solde négatif entre les « valeurs » — ce terme peut désigner un niveau de revenus, une position hiérarchique, mais aussi des éléments immatériels comme la reconnaissance ou le prestige — qu'un individu détient à un moment donné, et celles qu'il se considère comme en droit d'attendre de sa condition et de sa société. Si elle se traduit par des affects de dépit, de colère, d'insatisfaction, la frustration est ici un fait social. Elle est relative parce que tributaire d'une logique de la comparaison. Elle naît de normes sociales, de systèmes d'attentes liés à ce que semble dans une société donnée la distribution légitime des ressources sociales à divers groupes de référence. En clair, les membres d'un groupe social privilégié mais dont le statut ou les ressources déclinent (aristocrates hier, universitaires aujourd'hui), peuvent ressentir une frustration plus intense que les membres d'un groupe objectivement moins bien doté mais dont les ressources et le statut correspondent à ce que ses membres avaient pu prévoir et intérioriser de leur rôle social. La souffrance sociale chez Gurr n'est donc pas corrélée à des normes absolues (seuil de pauvreté...), mais pensée comme misère de position, décalage entre des attentes socialement construites et la perception du présent. L'image du plan de carrière au regard duquel un salarié peut à divers moments de sa vie mesurer si sa réussite se situe ou non dans la norme, en tirer satisfaction ou frustration, peut aider à saisir le propos de Gurr. Mais le modèle prend aussi en compte la façon dont la cotation sociale des valeurs fluctue et modifie les horizons d'attente des divers groupes : posséder une voiture n'est pas une « valeur » identique en 1930 et en 2005, tout comme les « valeurs » que peut espérer un individu qui s'engage dans le métier d'instituteur ou de médecin différent selon qu'il débute à l'une ou l'autre de ces dates. Gurr voit dans l'intensité des frustrations le carburant des mouvements sociaux. Le franchissement collectif de seuils de frustration est la clé de tout grand mouvement social. L'analyse développe une typologie des cas de frustration relative (cf. encadré). Elle explicite des variables qui permettent d'évaluer la probabilité d'un passage à des formes conflictuelles d'action : intensité de l'écart mesurable entre attentes et satisfactions, degré de saillance et de désirabilité de la ressource convoitée, existence d'une pluralité de voies pour accéder aux valeurs convoitées (on retrouve ici l'exit d'Hirschman).

Le mérite de Gurr est aussi de chercher, après Smelser, à donner une vraie profondeur sociologique à son modèle. Si Gurr s'est trouvé réduit par une partie de ses usagers et commentateurs à un théoricien de la frustration comme explication de la mobilisation et de la violence, son livre est plus complexe et plus ambitieux. *Why Men Rebel ?* récuse la relation mécanique frustration-mobilisation et invite à chercher des médiations symboliques ou cognitives. Un mouvement social exige un travail de production de discours, d'imputation de responsabilité, d'injection de sens dans les rapports sociaux vécus. Ce travail n'est jamais le seul fait du groupe mobilisé. Le « contrôle social » que peut exercer l'état ne se limite jamais à l'usage des forces de police. Il passe aussi par une activité préventive de légitimation des institutions et du régime, de disqualification des formes les plus violentes de contestation. Il joue lui aussi du symbolique, de gestes qui, à défaut de toujours dissiper les tensions, marquent le souci d'y répondre. Gurr évoque par exemple le rôle de réquisitions de logements comme signal fort de ce que l'autorité s'occupe de ce problème. Rien de surprenant dès lors à ce qu'il soit l'un des premiers à introduire les médias au rang des objets d'une sociologie de la mobilisation, accorde beaucoup d'attention aux Trois scénarios de production de la frustration

La frustration progressive

Ce graphique emprunte à Gurr la représentation du processus le plus aigu de production sociale d'un potentiel de frustration, celui de la « frustration progressive ». Les attentes en matière d'accès à la distribution des ressources sociales s'élèvent tandis que les valeurs disponibles baissent de façon sensible. Ce mouvement de ciseaux engendre aussi un grand potentiel de mobilisation. L'analyse des préludes à la Révolution française par Tocqueville en donne une illustration : une phase de prospérité et de relative ouverture sociale suscite des attentes croissantes de bien-être et de mobilité sociale que vient contrarier la conjonction d'une crise économique et de la réaction nobiliaire. On comprend à partir de ce schéma ce que sont les autres scénarios de production de frustration. Dans le modèle du « déclin » (decremental), l'horizon d'attente, les représentations du niveau normal de récompenses sociales qu'il est légitime d'espérer dans une position sociale varient peu. La courbe d'attente des « valeurs » demeure donc horizontale. Mais les représentations de l'avenir et du présent sont marquées, comme dans le cas précédent, par la perception (réelle ou imaginaire) d'un fort déclin des valeurs disponibles qui crée l'espace de la frustration. Gurr associe à ce cadre la description par Marx des premières mobilisations d'artisans contre la mécanisation, perçue comme menace sur le statut de travailleur libre, mais aussi la mobilisation de la petite bourgeoisie traditionnelle dans la genèse des fascismes. Enfin un troisième modèle, celui des aspirations montantes (aspirational) naît du processus inverse à celui du scénario du déclin. Ici les valeurs disponibles pour le membre d'un groupe donné varient peu. Mais à cette courbe horizontale s'oppose la pente montante d'aspirations croissantes et insatisfaites. Une part des révoltes anticoloniales de l'après-1945 peut s'accorder à ce schéma. Des « colonisés » intégrés à l'armée Leclerc, y ayant gagné des galons, le sentiment de leur égalité à l'égard des « métropolitains » et de leur capacité à jouir de leurs droits civiques se retrouvent, une fois démobilisés, replongés dans une situation coloniale qui en fait des non-citoyens. Ils constitueront une part importante des cadres des mobilisations indépendantistes. »

Texte d'appui N°3 : La théorie du comportement collectif

Dictionnaire des mouvements sociaux 2010 : 124-130

Daniel CEFAÏ

La théorie du COMPORTEMENT COLLECTIF

En 1921, Robert E. Park et Edward W. Burgess publiaient l'Introduction to the Science of Sociology, qui peut être considéré comme le fondateur de la théorie du comportement collectif (CC). Dans une discussion avec une série d'auteurs, d'ordinaire comptés parmi les psychologues des foules – Tarde, Simmel, McDougall et Le Bon, et les Italiens Rossi, Sergi et Sighele –, Park élabore une perspective sur l'institution démocratique. (124)

CHICAGO : PARK ET BLUMER Qu'est-ce que le comportement collectif (CC) ?

Sa définition en extension est hétéroclite. Il inclurait les contagions mentales, les épidémies psychiques, les mouvements de masse, tels que migrations raciales, croisades chrétiennes, mouvements d'émancipation des femmes ou de lutte contre l'alcoolisme. Des étudiants de Park à Chicago consacrent leurs thèses aux sectes religieuses, aux suicides collectifs, aux renouveaux linguistiques, aux réveils nationalistes, aux sectes mystiques et hérétiques, aux crises économiques et guerrières, aux modes, aux réformes et aux révolutions. Une typologie proposée par Herbert Blumer (1946, p. 167) recense « les foules, les paniques, les passions, les manies et les engouements collectifs, les processions dansantes, les conduites de masse, l'opinion publique, la propagande, la mode, les mouvements sociaux, les réformes et les révolutions ».

Difficile de faire usage d'un concept qui englobe des éléments si différents. Quelle en était alors la raison d'être ? Park cherchait à comprendre la dynamique des foules et des publics dans laquelle versent parfois les régimes sociaux et politiques. Loin d'être immobiles, ils sont travaillés par une « agitation collective » qui les plonge dans le désordre et qui régénère leur ordre. Le CC n'est autre que ce moment d'intensité collective où un monde démocratique se fait ou se défait, où des individus se détachent de leurs attitudes et de leurs opinions habituelles, et où ils constituent des collectifs qui s'enflamment autour de problèmes qu'il s'agit de résoudre. Dans la version du public, ces collectifs s'opposent les uns aux autres et aux pouvoirs établis en recourant à des argumentations, en lançant des enquêtes et en tentant des expérimentations, en réinterprétant le passé pour se projeter dans l'avenir, c'est-à-dire, en faisant un usage public de la raison et en fondant (p125) des institutions, des rituels et des lois. Dans la version de la foule, ces collectifs ne parviennent pas à s'identifier et à se stabiliser, ils sont embarqués dans une dynamique expressive et émotionnelle, qui les empêche de désigner des adversaires et de proposer des finalités, en un mot, ils s'épuisent dans des convulsions irrationnelles et des conduites volatiles.

Cette perspective va de pair avec le projet d'une histoire naturelle du CC. Plusieurs conceptions en existent, chez Park et Blumer, qui vont du trouble indéfini à l'excitation collective orientée vers des objectifs, moyennant des processus mimétiques de « réaction circulaire » et de « contagion sociale », l'engendrement d'imageries et de symboles et l'émergence de nouvelles normes. Si fragile que paraisse rétrospectivement ce point de départ, il n'en a pas moins commandé les recherches sur l'action collective jusque dans les années 1960 – les deux ouvrages les plus systématiques étant ceux de Ralph Turner et Lewis Killian (1957) et de Neil Smelser (1962). Des théories explicatives du CC ont par ailleurs été développées – la plus fameuse combinant des facteurs de « privation relative » et des conduites de frustration et d'agressivité pour rendre compte de la révolte (Gurr, 1970). En parallèle, la fiction du public laissait le champ libre aux mesures statistiques de l'opinion publique, qui ont elles aussi un moment de naissance à Chicago, tandis que la fiction de la foule s'effaçait derrière celle de la masse, qui envahit la littérature sociologique à partir des années 1930. La masse maléfique, rejeton de la foule révolutionnaire, agrégat d'individus privés des repères de la communauté et de la tradition, était accusée d'accoucher des régimes totalitaires ; la masse apathique, celle des

médias, de la consommation et de la culture de masse, paraissait l'antithèse des foules et des publics, un corps d'indifférence et d'immobilité. (126)

OBJETS EMPIRIQUES : RUMEURS ET ÉMEUTES

Ces façons de voir semblent relever du passé et ont été pour une bonne part abandonnées. Pourtant, en renouant avec la théorie du CC, on réhabilite des objets empiriques qui ont été disqualifiés par les auteurs contemporains. Tout un savoir a été accumulé sur les modes, les rumeurs, les émeutes, les paniques et les catastrophes, qui ont été rejetés hors du domaine de l'analyse des mouvements sociaux. Ces phénomènes collectifs sont pourtant aussi cruciaux que ceux étudiés par l'analyse stratégique ou organisationnelle. Et bien avant le tournant des années 1970, ils donnaient lieu à des comptes rendus qui rompaient avec l'image d'Épinal de la psychologie des foules, quand ils n'en prenaient pas purement et simplement le contre-pied.

Premier exemple, concernant la réhabilitation d'un type de savoir empirique. Les émeutes défraient régulièrement la chronique. Les commentateurs, à leur insu, ne font que remobiliser les représentations les plus éculées. Pourtant, quelques études de cas intéressantes étaient disponibles dès les années 1960 sur les « émeutes raciales » – dont l'un des enjeux était de contrecarrer les conclusions des rapports officiels commandités par l'administration fédérale. Elles mettaient ces schémas explicatifs à l'épreuve des événements, en montrant leur validité partielle ou en les rejetant comme invalides. Elles s'appliquaient à des descriptions qui prennent en compte des paramètres écologiques, économiques et sociaux et qui tentent de saisir in vivo l'enchaînement temporel des épisodes de Watts, Chicago ou Washington. En serrant de près des actions situées, ces études rendaient compréhensibles des conduites qui de loin semblaient insensées. Elles avançaient déjà des propositions sur la police de la protestation, la gestion et le contrôle des émeutes, ou pointaient l'impact de l'accès des (p127) émeutiers à des arènes de médiation, de négociation et de représentation. Les recherches se mettaient enfin à l'écoute des discours tenus par les acteurs sur l'inégalité raciale ou la violence policière, restituant une intelligibilité narrative à l'événement émeutier plutôt que d'en faire une flambée de violence indéchiffrable. (Skolnick, 1969 ; Oberschall, 1968).

Deuxième exemple. D'autres savoirs empiriques contribuent par ailleurs à éclairer autrement la dynamique des publics – autrement qu'elle ne l'est dans les travaux sur la mobilisation collective ou sur la sphère publique. L'omniprésence de la métaphore du marché et de l'entreprise, dans la modélisation des motifs et des objectifs de l'action collective, a conduit à surestimer la rationalité utilitaire et stratégique dans les mobilisations collectives. Inversement, les recherches sur la sphère publique tendent, dans le sillage de Habermas, à surestimer la part de la discussion et de la délibération, de l'échange d'arguments et de la décision fondée en raison. Des phénomènes comme les modes et les rumeurs, pourtant décisifs dans la constitution de l'opinion, dans l'identification à un mouvement et l'investissement dans une cause, passent à la trappe. Selon Tamotsu Shibutani (1966), la rumeur a pour fonction de donner des définitions de situations complexes, en cas de rupture des routines pratiques de la vie quotidienne, ou en cas d'absence d'information fiable par les canaux de communication officiels. Après la catastrophe de Hiroshima, la rumeur accompagne les processus de coopération qui progressivement, restaurent un ordre public et règlent autorité et solidarité, réinstituent un sens de la réalité et un sens de la justice. La rumeur est une forme de CC que l'on retrouve dans pratiquement toutes les formes de mobilisation – parfois distillée stratégiquement pour nuire à un ennemi, mais la plupart du temps se propageant de façon involontaire et imprévisible, en particulier dans les paniques morales, les affaires ou les scandales. (128)

UNE PERSPECTIVE PRAGMATISTE ET CULTURELLE

La perspective du CC a été fortement critiquée par la théorie de la mobilisation des ressources et du processus politique, non sans raison. David Snyder et Charles Tilly (1972) démolissent l'explication de la protestation par la frustration. Et les perspectives de Mancrer Olson, Anthony Oberschall (1973), Mayer Zald et John McCarthy (1977) se substituent rapidement à celles de Niel Smelser pour rendre compte des nouveaux mouvements sociaux. Aujourd'hui, il ne reste plus grand monde pour se réclamer de cet héritage. L'analyse des cadres, liée à une psychologie sociale par Louis Zurcher et David Snow (1981) et l'analyse dramatisante et rhétorique de Joseph Gusfield (1963, 2009), le revendiquent, et plus explicitement encore, les travaux de Clark McPhail (1991) ou de John Lofland (1985) sur les rassemblements publics. Ces deux derniers auteurs ont proposé des typologies analytiques, où ils partent de « formes élémentaires du comportement collectif » et tentent de reconstruire les différentes figures de la protestation.

Retourner à Chicago, c'est cependant moins prendre à la lettre les théories du CC, pour la plupart caduques, qu'exhumer un corpus de perspectives, d'une grande diversité, recouvert par le succès des modèles rationalistes. C'est réactiver les potentialités d'une perspective pragmatiste et culturelle sur l'action collective (Cefaï, 2007). L'approche culturelle connaît en effet un renouveau aux États-Unis, à la faveur du développement de la cultural sociology. Mais les auteurs des années 1950 disposaient déjà de tout un arsenal de notions pour aborder la question du sens. Ils avaient une grande sensibilité aux tonalités affectives, aux identités collectives, aux imageries et aux symbolismes, qui sont des antidotes appréciables aux excès du discours utilitariste. Des concepts comme ceux de « moral » et d'« esprit de corps », d'« action symbolique » ou de (129) « drame collectif », de « perception publique de la protestation », de « vocabulaire de motifs », de « quête et crise d'identité », de « norme émergente », de « croyance morale » et de « rite cérémoniel », de « culte » et de « charisme », méritent d'être réexplorés. L'approche pragmatiste se fonde quant à elle sur une démarche interactionniste et processuelle, qui échappe aux biais structuralistes. En revenant à Park et en rompant avec la psychologie des foules, les théories de la frustration, de la tension structurale ou de la croyance généralisée, elle invite à repenser certains préceptes de la sociologie de Chicago. On peut en mentionner quelques-uns : examiner des cas, comparer et généraliser, plutôt que de partir d'une grande théorie ; se centrer sur les contextes d'expérience et d'activité tels qu'ils sont pratiqués et vécus par les acteurs ; ne pas perdre de vue les transformations temporelles des situations ; ressaisir les jeux d'interactions dont procèdent les effets de structure. En outre, l'approche pragmatiste réoriente l'attention vers des données longtemps négligées par les approches rationalistes : elle propose d'accepter les limites de la rationalité et les éléments d'irrationalité de l'engagement collectif ; être sensible à la qualité dramaturgique des actions dans la sphère publique ; enquêter sur des sentiments et des jugements moraux ; développer une microsociologie des rassemblements, des manifestations ou des réunions.

Renvois : Courant pragmatique, Privation relative.

Bibliographie :

BLUMER (Herbert), « Collective Behavior », dans A. M. Lee (ed.), *Outline of Sociology*, New York (N. Y.), Barnes and Noble, 1946.

GURR (Ted R.), *Why Men Rebel ?*, Princeton (N. J.), Princeton University Press, 1970.

GUSFIELD (Joseph R.), *Symbolic Crusade. Status Politics and the American Temperance Movement*, Urbana (Ill.), University of Illinois Press, 1963.

GUSFIELD (Joseph R.), *La Culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique* [éd. originale, *The Culture of Public Problems. Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago (Ill.), The University of Chicago Press, 1980], Paris, Economica, 2009.

LOFLAND (John), *Protest. Studies of Collective Behavior and Social Movements*, New Brunswick (N. J.), Transaction Books, 1985. MCPHAIL (Clark), *The Myth of the Madding Crowd*, New York (N. Y.), Aldine de Gruyter, 1991.

PARK (Robert E.) et BURGESS (Edward W.), *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago (Ill.), University of Chicago Press, 1921.

SHIBUTANI (Tamotsu), *Improvised News. A Sociological Study of Rumor*, Indianapolis (Ind.), Bobbs-Merrill, 1966. SMELSER (Neil J.), *Theory of Collective Behavior*, New York (N. Y.), Free Press, 1962. TURNER (Ralph H.) et KILLIAN (Lewis M.), *Collective Behavior*, Englewood Cliffs (N. J.), Prentice-Hall, 1957 [3e éd., 1987].

ZURCHER (Louis) et SNOW (David), « Collective Behavior : Social Movements », dans Morris Rosenberg et Ralph Turner (eds), *Social Psychology : Sociological Perspectives*, New York (N. Y.), Basic Books, 1981, p. 447-482.

Pour approfondir sur la théorie du comportement collectif :

Sur la théorie du comportement collectif voir Cefai, *Comportement collectif*, in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2009, pp123-130.

Sur la théorie de la frustration relative de Gurr voir le travail de Neveu *Sociologie des mouvements sociaux*, 2005, pp39-43

Sur l'école de Chicago et la théorie du CC voir Cefai, *Pourquoi se mobilise-t-on ?* 2007, pp39-106.

Références du cours :

Daniel Cefai, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La découverte, Paris, 2007.

Olivier Fillieule, Liliane Mathieu et Cécile Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2009. Cefai P123-130.

Didier Le Saout, *Théories des mouvements sociaux, Structures, actions et organisations : les analyses de la protestation en perspective*, *Insaniyat* N8, Mai-Aout 1999, pp145-163.

Liliane Mathieu, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, 2004. Eric Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte, Paris, 2005

Université A. Mira de Bejaïa
Faculté des lettres et des langues
Département de langue et culture Amazigh
Master 1 anthropologie du monde Amazigh
Année académique 2021-2022
Cours élaboré en 2013, revu et augmenté en octobre 2020 et 2022

Unité d'enseignement : Mouvements sociaux S2

Mr. OULD FELLA Abdenour

Introduction aux théories des mouvements sociaux.

Cours N°3

II- Le paradigme de la mobilisation des ressources

Plan du cours :

I-Contexte d'émergence des théories du choix rationnel et de la mobilisation des ressources aux USA

II-Principes et dénominateurs communs de l'analyse de la mobilisation des ressources :

III-Présentation des différents courants de la Mobilisation des ressources :

III-1-La théorie de l'action rationnel (RAT) d'Olson : le courant des économistes dans le paradigme de la Mobilisation des Ressources.

III-2-Le modèle entrepreneurial de Mayer N. Zald et John D. McCarthy : La thèse de l'organisation professionnelle

III-3-Le modèle politique de la Mobilisation des ressources :

3-1- Anthony Obershall, *Social Conflict and Social Movements*, 1973.

3-2- La théorie du processus politique de Charles Tilly (sociologie historique) : structures d'opportunité politique et répertoire d'action.

Références du cours :

François Chazel, Mobilisation des ressources, In Olivier Filieulle (S. Dir.) *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, SciencePo Les Presses, 2009, pp. 364-370.

Daniel Cefai, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La Découverte-Mauss, Paris, 2007

Didier Le Saout, Le paradigme de la mobilisation des ressources, *Insaniyat* 1999.

Lilian Mathieu, Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective, *Revue française de sociologie* juillet-septembre 2004, 45-3, pp| 561-580

Charles Tilly, Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne. In: *Vingtième Siècle*. Revue d'histoire. N°4, octobre 1984. pp. 89-108.

Reinhard Wippler, Individualisme méthodologique et action collective, in François Chazel (S.dir) *action collective et mouvements sociaux*, PUF, 1993, P216

Présentation de la théorie de la mobilisation des ressources :

La mobilisation des ressources est un paradigme qui a émergé dans les années 1970 pour accompagner et comprendre les multiples mobilisations dans les campus, les mouvements des droits civiques des noirs, des féministes et des écologistes aux USA. Les fondateurs de ce cadre théorique dominant dans les années 1980, Oberschall (1973), Gamson (1975), Tilly (1976), et McCarthy et Zald [1977] inventeurs de l'expression mobilisation des ressources, tentent de dépasser les explications des mobilisations considérées comme des pathologies ou expressions des frustrations par le *collective behaviour* avec laquelle ils réalisent une rupture dans la mesure qu'ils cherchent à comprendre non pas les causes des mobilisations mais comment se déclenche et prene ou non une mobilisation, conçue comme un processus dynamique de construction des rapports de forces et de sens. Cette théorie explique les mobilisations et tente de résoudre le paradoxe de l'action collective d'Olson (1965) par le recours soit à des facteurs et variables économiques (rationalité économique Zald et McCarthy), sociologiques (structuration sociale et densité des liens Oberschall), historiques et politiques (processus politique de Tilly, Tarrow).

I-Contexte de l'émergence des théories du choix rationnel et de la mobilisation des ressources aux USA :

La théorie de la mobilisation des ressources s'est constituée dans un environnement politique et intellectuel qui se caractérise par :

1-La mobilisation des ressources s'est construite dans un contexte politique du *movment* (Neveu 2005) qui a vu l'émergence dans les années 1950 et 1960 de nouvelles formes de contestations des noires dans le mouvement des droits civiques, suivi par les mouvements d'étudiants, noir, ethnique, féministe, écologiste et pacifiste. Ces mouvements tentent d'accéder à une visibilité publique et médiatique et à avoir une représentation sur les scènes institutionnelles. (Cefaï 2007 : 207)

-2 Les initiateurs de la mobilisation des ressources étaient insatisfait du paradigme du *Collective Behaviour*, avec son insistance sur le poids des frustrations, voire de la dimension pathologique des mobilisations les plus conflictuelles.

Incapacité du modèle du comportement collectif à rendre compte de ces nouvelles formes de mobilisation : «la question n'est plus celle d'une pathologie de la révolte en situation de désordre, d'une réponse erratique à la frustration ou d'une réaction autoritaire à une massification. Au contraire, des acteurs rationnels, appuyés sur des réseaux et des organisations, se demandent comment utiliser des ressources disponibles pour constituer des groupes de pression, se faire entendre à travers les médias dans l'opinion publique et orienter les décisions des autorités en matière de législation ou de politique publique. C'en est fini de l'ère des foules et des masses. Entrent en scène les nouveaux mouvements sociaux » (Cefaï 2007 : 208)

3-La mobilisation des ressources a pris son essor suite au succès de la théorie d'Olson et son fameux paradoxe de l'action collective.

Olson a mis en évidence les obstacles qui peuvent rencontrer la mobilisation, et son analyse par le facteur coûts-bénéfices se substitue aux concepts de la frustration. (Lapeyronnie 1988)
La mobilisation des ressources va élaborer son arsenal théorique en se référant à la théorie d'Olson.

II-Principes et dénominateurs communs de l'analyse de la mobilisation des ressources :

Les différentes déclinaisons de la théorie de la mobilisation des ressources (RAT, modèle économiste, sociologique et politique) partagent quatre principes communs qui fondent leur identité théorique :

-1-La thèse centrale des différents courants de la mobilisation des ressources repose sur la perception des mouvements sociaux comme le résultat de comportements volontaires et intentionnels. De ce fait, toutes les formes des mouvements sociaux sont légitimes et peuvent être objet d'étude. (Cefai 2007 : 208)

La rupture vis-à-vis de la théorie du comportement collectif se manifeste dans l'approche dynamique adoptée par la mobilisation des ressources pour l'analyse des mouvements sociaux. Chazel identifie ce point en soulignant que :

La mobilisation des ressources envisage les mouvements sociaux comme un processus dynamique et refuse de les considérer comme « l'expression de déviance » ou « la politique de l'impatient » comme le faisait Smelser (1962). (Chazel 2009)

Les protestataires ne sont pas des acteurs irrationnels, mais des entrepreneurs de la mobilisation qui mettent en place des stratégies en vue d'agréger les différentes ressources nécessaires.

La théorie de la mobilisation des ressources « conçoit les mouvements sociaux comme des décideurs collectifs rationnels qui mobilisent leurs partisans et promeuvent leur cause à l'aide des meilleures stratégies disponibles sous la contrainte de ressources matérielles et cognitives limitées » Kitshelt (1986) (Neveu 2005 : 59).

Ainsi, la mobilisation des ressources rompt tant avec la fascination pour les situations de foule et de mobilisation violente propre au collective *behaviour*, qu'avec la priorité donnée par Olson aux mobilisations à enjeux directement matériels. Neveu 2005.

2- La question centrale n'est pas, comme dans le modèle collective *behaviour*, de se demander pourquoi les groupes se mobilisent mais comment se développe, réussit ou échoue la mobilisation. Il s'agit donc de saisir les conditions et déterminants de leur émergence et expansion, ou de leur refoulement et échec. (Cefai 2007 et Neveu 2005)
Il s'agit d'étudier les « processus et dynamiques de formation des mouvements sociaux » (E. Pierru 2010 : 20)

Pour la théorie de la MR, la mobilisation ne va pas de soi, elle est un processus dynamique de formation des groupes mobilisés en conflits-alliances avec les différents acteurs et comment ils agissent face aux contraintes et ressources de leur environnement, du rôle des leaders, de leur

capacité d'agrégation des ressources et la mobilisation et le maintien des loyautés et la construction des identités et des objectifs communs.

3 - La mobilisation des ressources attribue une place prépondérante aux organisations dans les mobilisations protestataires. Ainsi, une attention centrale est accordée à l'organisation comme élément qui structure le groupe, rassemble les ressources pour les investir de manière rationnelle en faveur de la mobilisation.

Cefai indique comment la théorie de la mobilisation des ressources oriente la recherche vers l'étude de l'impact des entrepreneurs de la mobilisation sur le processus d'émergence et de cristallisation de la mobilisation :

La théorie de la mobilisation des ressources examine le rôle des entrepreneurs en causes publiques qui s'érigent en porte-parole de collectifs qu'ils font exister à travers leur propre existence de porte-parole (Cefai 331).

4- La mobilisation des ressources accorde une place centrale à la notion de ressources : l'accès à ces ressources sociales variées, qui sont disponibles et avec des coûts acceptables, facilitent l'entrée dans le conflit.

Le concept de ressource a fait l'objet d'une définition très vague. C'est le « concept ventre mou de la théorie » selon Gamson. Anthony Oberschall, par exemple, soutient que les ressources consistent en « **toutes sortes de choses, depuis les ressources matérielles — emploi, revenus, économie et accès à des biens matériels et des services - jusqu'aux ressources immatérielles - autorité, engagement moral, croyances, amitiés, capacités, etc.** ». Charles Tilly signale lui aussi que les ressources sont, de façon générale, **tout ce qui peut être utile dans l'action pour des intérêts partagés.**

Cefai explique cette relation entre leaders des entrepreneurs de causes, l'agrégation des ressources et l'organisation nécessaires à la mobilisation.

« Les mouvements sociaux résultent moins de l'émergence spontanée de groupes dont les intérêts auraient subi un préjudice et dont les opinions et les convictions seraient peu ou prou les mêmes qu'ils sont forgés par une élite d'entrepreneurs qui disposent de relations, d'argent et de pouvoir et qui exploitent des gisements de sentiments d'injustice et de motifs de revendiquer. C'est une approche d'économie politique, parfois prolongée par une visée d'ingénierie des mouvements sociaux, qui est proposée. Des leaders, qui croient ou ne croient pas à une cause, décident d'investir en elle en procédant à un certain nombre de tâches stratégiques. Il leur faut à cette fin agréger des ressources et des compétences, convaincre des sympathisants, sensibiliser des bénéficiaires, recruter des volontaires, mobiliser des célébrités, utiliser des infrastructures organisationnelles et médiatiques existantes, actionner des réseaux

professionnels et militants, nouer des alliances administratives et politiques, négocier des relations de coopération et de compétition inter-organisationnelles. En bref, ils gèrent des capitaux matériels et symboliques en montant des stratégies d'action rationnelle, les plus efficaces et les plus rentables possibles. Ces entreprises, qui prennent les commandes d'un mouvement ou d'un contre-mouvement social, qui s'érigent comme leur porte-parole officiel...sont baptisées « organisations de mouvement social » (OMS) » (Cefaï 2007 : 21 1)

III-Présentation des différents courants de la Mobilisation des ressources :

Le courant de la mobilisation des ressources a été animé par trois grandes théories, à savoir de modèle économiciste de l'action rationnel RAT, le modèle entrepreneurial et le modèle politique.

1-La théorie de l'action rationnel (RAT) d'Olson¹¹ :

**Le courant des économistes dans le paradigme de la Mobilisation des Ressources.
Le théorème du « paradoxe de l'action collective » d'Olson.**

A expliquer et retenir :

-Principe de rationalité des acteurs. La prise de décision de l'engagement est en fonction du calcul du coût de l'action collective (avantages et inconvénients).

-Le paradoxe de l'action collective : l'engagement n'est pas automatique ou allant de soi même si les acteurs partagent des intérêts communs. La rationalité des acteurs les conduits à adopter des stratégies du passager clandestin (free rider) pour bénéficier du bien collectif tout en échappant aux coûts de l'action collective.

CONCEPTS : paradoxe de l'action collective, free rider, passager clandestin, incitations collectives.

¹¹ Mancour Olson (1932-1998) est un économiste américain qui représente le courant des économistes dans le paradigme de la Mobilisation des Ressources. Diplômé en sciences économiques (North Dakota State. University), docteur en sciences économiques (université Harvard), enseignant en sciences économiques à l'université de Princeton puis à l'université du Maryland. Il fonde en 1990 le *Center for Institutional Reform and the Informed Sector* à l'université du Maryland.

Ses ouvrages les plus connus sont :

La Logique de l'action collective » (1965) et « *The Rise and Decline of Nations* » (1982)

Mancour Olson s'est intéressé à la rationalité de l'action collective et aux différents types d'actions collectives, telles que les élections et les négociations. Son travail *Logique de l'action collective*, 1965 (Paris.1978), a constitué un tournant dans la théorie du choix rationnel. Il tente d'expliquer les phénomènes de « non engagement ou de désengagement » et les « comportements de mobilisation et de recrutement » (Cefaï 2007 : 212- 213)

A-Les postulats de la théorie d'Olson

1-Les acteurs sont dotés de rationalité économique pour faire le choix (Calculs) de l'engagement ou non dans l'action collective.

Le choix se fait sur la base du calcul des coûts (engagement, prise de risque, perte de temps, argent investi ? ...) **et avantages de l'action collective** (protection sociale, augmentation de salaire, emploi...).

Les acteurs ont tendance à chercher à obtenir le bien de l'action collective avec un prix minimum ou échapper totalement aux coûts de l'action.

Par conséquent, il est rationnel pour un individu de ne pas participer à l'action collective dès lors que les autres individus le font pour lui. C'est ce qui est désigné par les expressions de *free rider*, passager clandestin, ticket gratuit.

Pour expliquer comment naissent les mouvements sociaux, Olson part de l'hypothèse que les acteurs sont rationnels (*l'homo economicus*) et tente de montrer le poids des calculs individuels dans le déclenchement de l'action collective. En effet, toute action collective a un coût pour l'individu (engagement, prise de risque, perte de temps, argent investi...) et des bénéfices ou avantages obtenus par l'action collective (protection sociale, augmentation de salaire, emploi...). **Or il existe une tendance pour les membres d'un groupe à profiter du bénéfice d'une action collective en cherchant à payer le coût minimum, voire à échapper au coût de cette action.** Plus grand est le groupe et plus cette tendance est importante. C'est par exemple le cas du non gréviste qui bénéficie des avantages acquis par la grève sans avoir participé au mouvement et sans en avoir payé le coût (retenues de salaires). C'est le phénomène du « **passager clandestin** » ou du « **cavalier seul** » (*free rider* en anglais), ou encore du paradoxe d'Olson

2-Le théorème du paradoxe d'Olson :

Le théorème du paradoxe de l'action collective est formulé dans cette phrase par Olson :

« Les grands groupes peuvent rester inorganisés et ne jamais passer à l'action même si un consensus sur les objectifs et les moyens existe ».

Ainsi, pour Olson **il n'allait pas de soi que des individus partageant des intérêts communs puissent agir collectivement.**

Ce dilemme du prisonnier signifie que « nul ne peut s'assurer que ses partenaires potentiels vont investir à même hauteur et qu'il ne sera pas le dindon de la farce » (Cefaï 2007 : pp 213-217). Ainsi, chaque individu sera tenté d'adopter une stratégie de « ticket gratuit », c'est-à-dire de compter sur l'action des autres membres du groupe, puisque c'est le propre du bien collectif que de ne pouvoir être refusé à un individu du moment qu'il est acquis.

3-Pour résoudre le paradoxe de l'action collective et réduire le désengagement et les attitudes de passivité des acteurs Olson propose **des incitations sélectives sous deux formes : positives et négatives.**

Ces incitations visent à abaisser les coûts de la participation et augmenter ceux de la non-participation. Il s'agit d'offrir des prestations et avantages aux membres de l'organisation qui mobilise (incitations positives), ou exercer de la contrainte sur les personnes risquant de faire défection au groupe (incitations négatives).

B-Les critiques de la théorie d'Olson :

Plusieurs critiques ont été formulées par divers spécialistes des mouvements sociaux à l'encontre d'Olson. Avant d'exposer quelques limites de cette théorie il faut souligner l'apport d'Olson à l'étude des mouvements sociaux.

1-Le mérite d'Olson est de faire admettre que **la mobilisation n'est pas automatique, qu'elle ne va pas de soi mais qu'elle est un processus dynamique.**

Même si les conditions d'une mobilisation se réunissent dans un groupe dont les membres partagent un même diagnostic de la situation et ont conscience de partager des objectifs communs, il n'est pas évident qu'ils s'engagent dans une action collective commune. Les rationalités individuelles contrarient cet objectif et constituent des obstacles à l'action collective, avertit Olson.

Par ailleurs, le modèle d'Olson, calcul coûts/avantages, est pertinent dans l'explication des attitudes dans les mobilisations qui portent des revendications économiques. (Voir Neveu 2005 : 48). Cependant, les adeptes de son modèle Homo oeconomicus de la RAT (J. Buchanan

et G. Becker) ont élargi le champ de son application à toute l'action collective et considèrent que « la participation à une action collective est une pure démarche de calcul du rendement des énergies et ressources investies dans l'action. » (Neveu 2005 :47)

Le modèle d'Olson a eu un impact important dans **l'essor de la théorie de la mobilisation des ressources** qui s'en est inspirée, mais elle a tenté de l'enrichir, de résoudre les problèmes de l'action collective et dépasser les limites de la théorie de l'action rationnel.

2-Critique de l'axiome utilitariste et rationaliste :

La théorie d'Olson conçoit l'acteur comme un individu rationnel soumis uniquement au calcul économique du gain et du risque, dépourvu de sensibilité, de croyances et d'action désintéressée. L'engagement des mouvements sociaux n'est pas orienté uniquement que par l'intérêt. De ce fait, les motivations de l'engagement des pacifistes, écologistes et des humanistes etc. ne cadrent pas avec les postulats d'Olson.

Lors des situations de crise, de catastrophe naturelles, les stratégies de calcul d'intérêt ou du sauve-qui-peut laissent place aux attitudes de solidarité, d'empathie, d'entraide et d'auto-organisation.

Cefai montre la difficulté de mesurer en terme de rentabilité économique des catégories de liberté et de paix. On peut « se demander si la lutte pour le droit, la vérité, la liberté, la paix ou la justice peut être pensée en termes d'incitations sélectives et simplement régie par des calculs utilitaires. Ces valeurs sont-elles mesurables avec les mêmes standards que ceux des biens économiques ? » (Cefai 2007 : 219)

C'est dans ce sens que Tilly parle de **plusieurs types de rationalité** qui dictent l'action des acteurs. Certains biens, comme l'indépendance nationale, la reconnaissance d'une dignité peuvent susciter des comportements de kamikazes, prêts à supporter les coûts d'actions collectives prohibitifs au regard d'une évaluation matérielle du bien visé. (Neveu p58)

2-Critique du dilemme du prisonnier : les limites du paradoxe de l'action collective.

L'attitude du free rider n'est pas universellement la plus rentable. P. Favre (1977) a montré des situations dans lesquelles la participation à l'action s'avère plus rentable que la stratégie du passager clandestin. (Neveu 2005 : 47)

Les calculs du passager clandestin peuvent conduire non pas au désengagement mais à l'anticipation des anticipations des acteurs, voire à une « surmobilisation compte tenu du rendement désastreux d'une démobilisation généralisée ». Neveu 47

Agir par anticipation de la passivité des autres

Cefai détaille les multiples configurations des anticipations des acteurs et leurs effets sur la dynamique de mobilisation imprévues par le modèle d'Olson. Dans certaines situations elles peuvent conduire « à une spirale du désintéressement et du désintérêt pour le bien public » Parfois, cette anticipation des anticipations des autres acteurs les plus conscients du dilemme du prisonnier sont ceux qui ont le plus de chance de s'engager, et réciproquement. Ils agissent précisément parce qu'ils s'attendent à ce que les autres restent passifs et tendent d'en convaincre les autres. (Cefai 2007 : 217-218)

Par ailleurs, **la répression peut inciter, paradoxalement, à l'action**

Ainsi, une faible chance de réalisation de l'action collective suffit à être mobilisatrice. K-D. Opp a montré, sur le cas de l'Allemagne de l'Est en 1989, comment la croissance des coûts de la répression est dissuasive pour la mobilisation collective, mais comment l'augmentation de la probabilité de répression peut avoir l'effet inverse, et devenir une incitation sélective » cefai p219

3-Le modèle d'Olson minimise et évacue le rôle des facteurs affectifs et idéologiques (croyances) dans l'action collective. (Neveu 2005)

2-Le modèle entrepreneurial de Mayer Zald et John McCarthy¹² : La thèse de l'organisation professionnelle.

A expliquer et à retenir :

1-Etude des organisations du mouvement plutôt que l'engagement individuel. Conception instrumentale des ressources.

McCarthy et Zald, se focalisent sur l'étude des structures organisationnelles des mouvements sociaux qui agrègent les ressources indispensables à la mobilisation. Ils appréhendent les organisations des mouvements sociaux (OMS) comme une économie et industrie soumises à la logique du marché, de l'offre et de la demande.

Transposition des notions d'économie dans le champ des mouvements sociaux.

2-Les militants moraux, une issue au paradoxe d'Olson.

L'importance des soutiens extérieurs au mouvement dans la réussite de la mobilisation. C'est des pourvoyeurs de ressources (temps et argent) qui n'ont pas d'intérêts personnels à bénéficier de leur engagement moral, ce qui diminue les coûts de l'engagement.

Distinction entre adhérents, membres actifs, et entre bénéficiaires potentiels et militants moraux.

Concepts : OMS : organisation du mouvement social, IMS : industrie du mouvement social, SMS : secteur du mouvement social.¹³

¹² MCCARTHY J. D. et ZALD M., *The trend of social movement in America : Professionalization and resource Mobilization*, Moristown (N, J.), General Learning Corporation, 1973, et «Resource Mobilization and Social Movements : a Partial Theory», *American Journal of Sociology*, vol. 82, 1977 p. 1212-1241.

¹³ Selon Neveu (2005) : « social movements organisations (SMO), Équivalent fonctionnel de la firme sur un marché, le SMO «est une organisation qui identifie ses objectifs aux buts du mouvement social ou d'un contre-mouvement et tente de satisfaire ses objectifs». L'ensemble des SMO orientés vers une

N. Zald et McCarthy qui fructifient l'héritage d'Olson considèrent le mouvement social comme un :

« Ensemble d'opinions et de croyances dans une population, qui représente des préférences pour changer des composantes de la structure sociale ». C'est une expression de demandes et d'attentes de changement jamais pleinement mobilisé qui nécessite des entrepreneurs pour organiser ce potentiel d'action et susciter la mobilisation. (Neveu 2005 : 51)

L'approche de Zald et McCarthy repose sur **deux grands principes** :

1-Orientation de l'étude sur l'organisation du mouvement social plutôt que sur la participation individuelle :

Selon les deux auteurs, l'étude de **l'agrégation des ressources (argent et temps) est cruciale pour la compréhension des mouvements de mobilisation**, or ce processus d'agrégation n'est possible que s'il existe une organisation préalable. D'où la focalisation sur **l'étude de l'organisation que sur la participation individuelle**.

Selon Cefai « **N. Zald et McCarthy** appliquent aux organisations une **logique de marché, de l'offre et de la demande**. Dans la version de ces deux auteurs, les mouvements d'action collective tendent à être **réduits à des groupes de pression, groupe d'intérêt, dotés d'une rationalité sans commune mesure** avec ce qui est d'ordinaire observable, et **manipulant des « boîtes à outils » ou des répertoires de ressources » en vue de modifier des rapports de force en leur faveur ou d'augmenter les gains en faveur de leurs bénéficiaires.** » (Cefai 2007 : 224-225)

2-Entrepreneurs de la protestation et « militants moraux », une réponse au paradoxe d'Olson.

Les deux auteurs **établissent une distinction entre adhérents** (personnes qui adhèrent à une cause) et **membres actifs** (apportent aux OMS temps, argent, soutiens concret), et une **distinction plus générale entre bénéficiaires potentiels** qui tirent profit du succès de l'organisation et **militants moraux** qui soutiennent l'organisation sans en tirer un bénéfice direct.

L'hypothèse centrale soutenue par McCarthy et N Zald repose sur le fait que **les acteurs essentiels des mouvements sociaux sont les membres pourvoyeurs de ressources plutôt que les adhérents** (Ceux qui croient aux buts assignés par le mouvement mais n'ont pas de ressources). Et c'est **les membres par conscience**, c'est-à-dire des membres disposant de ressources (temps et argent) et n'ayant pas de bénéfice personnel à retirer de l'action qui font le succès d'une organisation.

cause (par exemple, toutes les organisations humanitaires) constitue une branche cohérente, une social movement industry (SMI). Enfin, l'ensemble des SMI constitue le social movement sector, dont on pourrait, comme l'industrie chimique, déterminer le poids dans la richesse nationale. »

Cette hypothèse cherche à résoudre le paradoxe d'Olson. Neveu explique comment cette hypothèse tente de résoudre le paradoxe Olsonien : « L'injection de ressources militantes ou financières au profit d'une cause que permettent ces militants moraux apporte une réponse empirique inédite au paradoxe d'Olson. Ces ressources extérieures font chuter les coûts de l'action collective pour les groupes directement concernés et modifient dans un sens favorable le rendement de la participation. » Neveu 2005 : 52

Exemple : McCarthy montre que la victoire du **mouvement anti-abortif aux USA** ne s'explique pas par un large recrutement ou une grande ferveur dans l'opinion mais plutôt par l'aide apportée par **l'église catholique et les fondamentalistes protestants** à travers la mobilisation de réseaux existants, la mise à disposition de fonds, de locaux, etc.. (Cefai 2007)

Les militants moraux participent sans bénéfice personnel (étudiants blancs du mouvement noir étudiés par Doug Mc Adam en 1988), ils lèvent donc le paradoxe d'Olson en abaissant le coût de l'action pour les bénéficiaires. Le militant moral peut s'incarner dans la figure de l'entrepreneur de protestation et jouer un rôle d'organisateur du mouvement. Nous citons à titre d'exemples les militants : Abbé Pierre. Ralph Nader, Lénine, le réseau Jeanson de soutien au FLN, George Bizos, avocat blanc défenseur des militants de l'ANC et de Mandela qui deviendra un de ses meilleurs amis, il est un des architectes de la nouvelle constitution de l'Afrique du Sud, mort le 9 septembre 2020 etc.

-Critique :

L'une des critiques adressées au modèle entrepreneurial est sa **focalisation** sur **l'étude des organisations** et l'importance accordée à l'aide extérieure ce qui a conduit à **la sous-estimation du politique et du psychologique et spécialement les phénomènes de loyauté, de solidarité et d'engagement individuel dans l'explication du processus de mobilisation.**

-Ce modèle conçoit une approche logistique de l'organisation dénuée de son aspect politique et sociologique. Être organisé revient à disposer d'entrepreneurs de protestation, d'une structure (association, syndicat) qui regroupe des ressources, définit objectifs et stratégie.

3-Le modèle politique de la mobilisation des ressources :

Le modèle politique est décliné sous deux variantes ; l'une sociologique et l'autre politique et historique.

1-Anthony Obershall, *Social Conflit and Social Movements*, 1973.

Approche sociologique de la structure sociale et des formes de sociabilité.

A expliquer et à retenir :

-Dépassement sociologique du paradoxe d'Olson (Neveu 2005)

Obershall met l'accent sur le degré d'organisation interne des groups mobilisés. Il s'intéresse à l'analyse des formes de sociabilité, de l'intensité et de la nature des liens qui associent les membres d'un groupe ou d'une communauté entre eux et de ceux qui les relient aux diverses autorités sociales.

-La démarche d'Obershall repose sur l'étude des mouvements sociaux à partir de la structure sociale, des réseaux préexistants de solidarité.

-Le moteur de l'action collective réside dans la structuration des individus avant la mobilisation, et le mécanisme de dépendance de l'individu avec le groupe social et avec les élites et le pouvoir.

-Concepts : densité horizontale et densité verticale/Intégration-segmentation

La mobilisation est forte lorsque le groupe est doté d'une densité des reseaux de sociabilité associative et communautaire, et segmenté par rapport aux élites et au pouvoir.

« La mobilisation désigne le processus par lequel un groupe mécontent assemble et investit des ressources dans la poursuite de buts propres. » (Oberschall, 1973, p. 28)

L'approche des mouvements sociaux d'Obershall repose sur ces **principes** :

1-Le moteur de l'action collective réside dans la structuration des individus avant la mobilisation, et le mécanisme de dépendance de l'individu avec le groupe social.

Pour répondre au paradoxe olsonien, Obershall développe une analyse qui **prend en considération non pas l'individu, mais davantage la structuration collective**. Il s'agit pour lui de travailler sur le **niveau d'organisation des groupes avant la mobilisation, avec cette idée que la participation des individus à des mouvements sociaux est en quelque sorte déterminée par les mécanismes de dépendance qui s'établissent entre l'individu et le groupe social.**¹⁴

2- La thèse d'Obershall lie la mobilisation à la densité des relations entre les groupes sociaux (dimension horizontale : lien de loyauté, de fidélité, de cohésion, de leadership, sentiment identitaire et communautaire) et à la densité de leurs relations avec l'élite ou les élites politiques (dimension verticale : mécanismes de représentation du groupe et clientélisme, capacité d'être entendu).

Obershall « envisage l'émergence des mouvements sociaux au croisement : a) de types spécifiques de « sociation » propre à un groupe donné (structuration horizontale à caractère communautaire ou associative) et b) des relations qu'entretient ce groupe avec le pouvoir politique (en termes d'« intégration verticale » à la polity) ». (Pierru 2010 : 26)

Obershall établi une typologie des situations qui peuvent déboucher ou non vers une mobilisation (Voir texte d'appui N°1). Il montre l'importance de la densité horizontale et verticale dans le processus de mobilisation.

-La densité horizontale des liens internes au groupe, l'importance de la loyauté partagée et de la confiance mutuelle entre les membres d'une collectivité sont des facteurs et des ressources qui déterminent l'émergence de la mobilisation.

L'auteur constate que les communautés traditionnelles comme les églises, les villages, les petites communautés locales, etc., mais aussi les associations modernes, si elles sont bien **organisées**, si elles sont en mesure de créer une **solidarité** très forte, sont en mesure de fournir des **ressources collectives** qui vont engager à la mobilisation. Ces **ressources** peuvent consister en un **leader** ou un responsable apprécié, des moyens **matériels**, une **tradition** de participation parmi les membres de la collectivité le

¹⁴ Obershall souligne que le succès du nazisme d'Hitler est rendu possible grâce à la captation d'un dense maillage de liens associatifs, de réseaux de sociabilités religieuses ou professionnelles, et sur une mobilisation relayée et structurée par des liens d'interconnaissance, de solidarité préexistants. C'est dans ce sens que la démarche d'Obershall repose sur ce postulat que « tout travail sur les mouvements sociaux implique de partir de la structure sociale, des réseaux préexistants de solidarité. » Neveu 54.

nombre d'adhérents à la structure (qui permet d'estimer un potentiel d'action). Cefai p225

-La segmentation verticale par rapport aux élites et aux centres de pouvoir favorise la mobilisation.

plus une communauté sera segmentée par rapport aux élites et aux centres de pouvoir, plus l'action collective sera probable, dans la mesure où l'on sera en présence « d'objectifs communs d'opposition et d'hostilité » et où la communauté aura développé un leadership autonome, non absorbé par les centres de pouvoir.

Enfin, l'apport d'Oberschall pour l'étude des mouvements sociaux consiste dans le fait de "souligner le poids des données de structuration sociale, des réseaux de solidarité. Il aide par là à expliciter la notion de mobilisation des ressources. Le poids d'un groupe dans un mouvement social dépend d'un capital de moyens, de ressources. Celles-ci peuvent tenir à la « masse » du groupe (nombre, puissance économique, intensité des liens objectifs), à la force de son sentiment identitaire (on retrouve ici la question de la conscience de constituer un « nous », une « classe pour soi »). Les ressources peuvent encore désigner une capacité d'action stratégique (pouvoir de nuisance du groupe, capacité à produire un discours de légitimation socialement recevable, flair tactique des dirigeants). Elles renvoient enfin à l'intensité et à la variété des connexions aux centres sociaux de décision". (Neveu 2005: 56)

2-La théorie du processus politique de Charles Tilly¹⁵ (sociologie historique) :

A expliquer et à retenir :

1-Structures d'opportunité politique (SOP)

Il n'y a pas de mouvement social spontané. La mobilisation est en interaction avec un environnement social, politique, juridique et administratif

Tilly replace au cœur de son analyse la mobilisation dans son interaction avec son environnement politique.

2-La théorie du conflit politique.

Lutte entre membres et challengers du système politique.

Différentes configurations de coalitions entre les membres de la politique et des parties contestataires.

3-Répertoire d'action collective : intégration de la dimension historique ou temporelle longue dans l'analyse des mouvements sociaux.

-Tilly place la sociabilité au cœur de la définition du groupe organisé.

L'hypothèse générale de Tilly consiste à suggérer qu'un groupe est d'autant mieux «organisé» pour défendre ce qu'il perçoit comme ses intérêts qu'il se caractérise par une forte catnet.¹⁶

¹⁵ Né à Lombard (Illinois), Charles Tilly (1929-2008) obtient son doctorat en sociologie à l'Université de Harvard en 1958, puis il enseigne à l'Université du Michigan, à la New School University et à l'Université Columbia de New York à partir de 1996. Il avait reçu, peu avant son décès, le prix Albert O. Hirschman du Social Science Research Council.

Chercheur influent dans le domaine de la sociologie historique et comparative, Tilly a travaillé sur le changement social de longue période et les relations entre la politique, l'économie et la société, plus particulièrement en Europe depuis 1500. Il est bien connu pour ses recherches sur les mouvements sociaux et sur la protestation politique mais aussi pour sa contribution au réexamen de l'histoire de la construction des états-nations en Europe. Ses publications sont nombreuses dans le domaine de la méthodologie de la recherche en sciences sociales. Avec 51 livres et plus de 600 articles académiques, Charles Tilly avait gagné la reconnaissance de la communauté scientifique internationale. Il était membre de plusieurs instituts et centres de recherche. Sociologue de formation, il est donc devenu, tour à tour historien, philosophe et politiste.

Travaux : *From Mobilization to Revolution* (1978), *The Contentious French* (1986), *Coercion, Capital, and European States. A.D. 990-1992* (1990), *European Revolutions. 1492-1992* (1993), *Cities and the Rise of States in Europe, A.D. 1000 to 1800* (1994), *From Contentions to Democracy* (2005), *Regimes and Repertoires* (2006). . SHORTER, Edward TILLY, Charles, *Strikes in France, 1830-1968*. Cambridge, Cambridge university press, 1978. 428 p.. TILLY, Charles, *La France conteste : de 1600 à nos jours*. Paris, Fayard, 1986. 622 p. (L'Espace du politique), TILLY, Charles, *Les révolutions européennes 1492-1992*. Paris, Ed. du Seuil. 1993. 403 p. (Faire l'Europe), TILLY, Charles. *Social movements, 1688-2004*. Boulder (Colo.), Paradigm publi., 2004. 194 p., TILLY, Charles, *La Vendée : Révolution et contre-révolution*. Paris. Fayard. 1970. 405 p. (L'histoire sans frontières)

¹⁶ « La première rupture chez Tilly porte sur la notion d'organisation. Que signifie le fait qu'une cause, qu'un groupe soit «organisé»? McCarthy et Zald proposent avant tout une conception que l'on pourrait nommer logistique. Être organisé revient à disposer d'entrepreneurs de protestation, d'une structure (association, syndicat) qui regroupe des ressources, définit objectifs et stratégie. L'approche d'Oberschall combinait à cette approche une prise en compte des liens internes au groupe. Tilly place la sociabilité au cœur de la définition du groupe organisé. Deux variables vont définir l'organisation. La netness ou résiliarité (de net : réseau) renvoie au tissu des sociabilités volontaires. Les agents sociaux en sont les architectes ; elles fonctionnent sur une logique élective. La foule d'un

La démarche de Tilly dans l'analyse des mouvements sociaux repose sur trois grands principes et concepts clés :

1-Structures d'opportunité politique (SOP)¹⁷

Tilly soutient la thèse selon laquelle les mouvements sociaux émergent comme la résultante de l'ouverture et de l'expansion d'opportunités politiques.

Le concept de **SOP** est élaboré pour analyser et identifier les conditions d'émergence des mouvements sociaux en considérant qu' **il n'y a pas de mouvement social spontané. La mobilisation est en interaction avec un environnement social, politique, juridique administratif.**

Les structures d'opportunité politique se constituent d'un ensemble d'éléments :

« La taille et la forme, le lieu et le temps d'un mouvement d'action collective dépendent du type de constitution et d'institutions, du système des partis et de la législation des associations, de la centralisation de l'Etat, de l'organisation de la société civile et du recours au droit et à la justice qui caractérisent tel ou tel pays. » (Cefaï 2007 : 273.)

-Dimension **subjective** des structures d'opportunité politique

Pour relativiser le poids des structures objectives, Tilly nuance en 2001 le sens du concept SOP et lui restitue la perspective subjective donnée par les protagonistes des mobilisations :

« Aucune opportunité, même objectivement ouverte, ne peut inviter à la mobilisation si elle n'est pas : a) visible des protestataires potentiels et b) perçue comme une opportunité » (Mathieu 2004 : 470)

stade incarne un degré zéro de résiliarité, l'association une forme élevée puisque volontaire, d'autant plus élevée que cette coopération volontaire imprime sa marque à des pans importants de la vie quotidienne. La catness (terme forgé à partir de category) désigne par opposition des identités catégorielles, auxquelles les individus sont assignés par des propriétés objectives. Être femme, Français, noir constitue des identités non choisies. L'observation vaut largement pour les situations professionnelles... une identité ouvrière, un statut de polytechnicien ne se modifie pas aussi facilement que l'appartenance à un club d'œnologie. Ces deux domaines de sociabilité se combinent en catnet (catness + netness). Celle-ci sera très forte quand les deux variables convergent, là où par exemple, autour du SPD allemand de Kautsky ou du PCF de Thorez, une identité ouvrière forte s'associe à une sociabilité volontaire autour de syndicats, associations, clubs de jeunes. La catnet peut être faible lorsque la sociabilité amicale, associative, ludique est largement dissociée de l'univers du groupe catégoriel. L'hypothèse générale de Tilly consiste à suggérer qu'un groupe est d'autant mieux « organisé » pour défendre ce qu'il perçoit comme ses intérêts qu'il se caractérise par une forte catnet. » (Neveu 2005 : 57).

¹⁷ L'idée de **structures d'opportunité politique** qui pèsent sur l'action collective est d'abord développée par P. K., Eisinger, pour rendre compte de l'explosion d'émeutes raciales aux USA... Mais la constitution des SOP comme objet sociologique s'est imposée dans les travaux de C. Tilly avant d'être reprise par D. McAdam et S. Tarrow. Par la suite elle se complexifie, se transforme et se systématisait en théorie du processus politique (*Political process model*). Cefaï 2007 : 371-372

Cefai explique l'apport de la théorie du processus politique dans la compréhension des mouvements sociaux comme processus dynamique d'interactions entre plusieurs acteurs :

« **La théorie du processus politique** a eu le mérite de défaire le mythe des mouvements sociaux comme forces spontanées et autonomes. **Ils n'existent que dans et par leurs interactions avec un environnement social, juridique, politique et administratif et ont très souvent pour locomotive les tentatives d'intégration au système politique, les demandes de ressources et les exigences de reconnaissance d'acteurs qui s'en sentent exclus** ». (Cefai : 273-274)

« Le concept de structures d'opportunités politiques inclut donc **le degré d'accès aux institutions politiques, la stabilité des alignements entre formations politiques, la possibilité de passer des alliances au sein de la politie, et l'intensité des conflits politiques au sein des élites de cette politie** (Cefai P276)

2-La théorie du conflit politique.

Les mouvements sociaux sont appréhendés à la lumière de **luttres entre membres et challengers (concurrents) du système politique sur les accès et les sorties de la politie.**

Cefai explique ce modèle théorique :

« **Le clivage fondamental passe entre membres et challengers du système politique. Le rapport à l'Etat, aux partis et aux élites de groupes de challengers qui veulent y avoir accès est capital dans le développement de la « contestation sociale » ; en regard les membres de l'établissement se battent pour conserver ou accroître leur pouvoir, en cooptant ou en bloquant, en promouvant ou en annulant leurs challengers** ». (Cefai : 273)

C'est dans son livre *From mobilisation to revolution* (1978) que Charles Tilly expose son modèle théorique qui repose sur la **notion de conflit politique qui oppose le gouvernement, les autres membres de la politie et les adversaires sur l'enjeu des accès et les sorties du système politique.**

Il examine l'influence des réactions que la partie en lutte entretient avec le gouvernement et les autres parties prenantes au conflit. Le pouvoir, la répression ou la tolérance dont le groupe fait l'objet, ainsi que les chances ou les menaces auxquelles il est soumis agissent sur la structure des coûts et des avantages de la mobilisation comme de l'action collective. Tilly montre que la **répression**, loin de provoquer une explosion collective due à l'accumulation des ressentiments, **peut rendre toute action impossible en affectant le pouvoir du groupe.** Par ailleurs, le degré de pouvoir du groupe « conditionne également les chances d'émergence d'une action collective par l'intermédiaire- et le biais- des occasions que lui offre la vulnérabilité des autres groupes ou au contraire des menaces auxquelles il risque de se heurter de leur part ». (Cefai 2007).

3-Le répertoire d'action collective :

Par ce concept, Tilly introduit la dimension historique dans l'étude des mouvements sociaux. Il entend par répertoire d'action collective :

« Toute population a un répertoire limité d'actions collectives, c'est-à-dire de moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés. Ainsi, la plupart des gens savent aujourd'hui comment participer à une campagne électorale, fonder une association ou s'y affilier, mettre une pétition en circulation, manifester, faire la grève, tenir un meeting, créer un réseau d'influence, etc. Ces différents moyens d'action composent un répertoire, un peu au sens où on l'entend dans le théâtre et la musique, mais qui ressemble plutôt à celui de la comedia dell'arte ou du jazz qu'à celui d'un ensemble de musique classique. On en connaît plus ou moins bien les règles, qu'on adapte au but poursuivi. [...] Le répertoire en usage dicte l'action collective. Malgré la spontanéité qu'on associe parfois à l'idée de foule, les gens tendent à agir dans le cadre limité de ce qu'ils connaissent, à innover sur la base de formes existantes, et à ignorer toute une partie des possibilités qui leur sont en principe ouvertes » (C. TILLY, 1986, p. 541-542. In Granjon Fabien : 12)

Critères du choix d'une forme d'action¹⁸ :

Le choix des formes d'action par les protestataires n'est pas aléatoire, car il est conditionné par un ensemble de critères :

1-L'organisation interne du groupe

2-Les « routines quotidiennes de fonctionnement du groupe contestataire »

3-L'expérience accumulée dans des actions collectives permanentes

4-Les standards de droit et de justice présents dans la société

5-Le type de répression présent dans la société

Sur cette question du choix des formes d'action, Tilly souligne l'influence des traditions de mobilisation et l'accumulation des expériences et les stratégies des autorités¹⁹ :

¹⁸ Parmi ces formes d'action on peut citer : le pamphlet et la pétition, la barricade, la marche et la manifestation, le die-in et le sit-in, le boycott, l'occupation, la séquestration, la grève, le zap, la grève de la faim et la liste électronique, etc.

¹⁹ Le paramètre de l'attitude des autorités à l'égard des mouvements sociaux a fait l'objet des études sur **la police de protestation. Selon Cefai**, « on a montré comment des tactiques de répression, comme celle du projet COINTELPRO engagé par les FBI, ont espionné, affaibli ou fragilisé, désinformé ou discrédité des segments de la New left, du parti communiste ou du mouvement noir... Les milieux étudiants, underground et anarchistes, anti-guerre du Vietnam ou pro-droits civiques ont ainsi été la « cible » d'une sorte de guérilla des services de police et des services secrets. Ils ont agi en retournant certains membres en indicateurs en produisant des preuves contre d'autres membres, en les harcelant au téléphone ou en les soumettant à des pressions personnelles, en semant la zizanie par de fausses lettres... et en soutenant des contre-mouvements opposés à la révolte, en noircissant l'image du mouvement auprès des médias, et ainsi de suite. Cefai P283.

Par ailleurs, il est utile d'étudier le **jeu triangulaire entre force du droit et de l'ordre/gouvernement et protestataires** : (jeu triangulaire entre **1-Etat, gouvernement et police/ 2-Elus et représentants** ^**Protestataires, organisateurs, émeutiers, marcheurs** etc...)

« Dans son acception la plus forte, l'idée de répertoire établit l'hypothèse **d'un choix délibéré chez ceux qui revendiquent, entre des modes d'action bien définis, les possibilités de choix et les choix eux-mêmes changeant essentiellement en fonction des conséquences des choix précédents.** Dans son acception moyenne, l'idée de répertoire présente un modèle où **l'expérience accumulée d'acteurs s'entrecroise avec les stratégies d'autorités,** en rendant un ensemble de moyens d'action **limités** plus **pratique**, plus **attractif**, et plus **fréquent** que beaucoup d'autres moyens qui pourraient, en principe, servir les mêmes intérêts. » (Tilly 1984 : 99.)

Chaque répertoire imprime une forme à l'action collective.

Chaque répertoire de sensibilisation, de mobilisation, et de recrutement donne une « forme » à l'action collective... chaque répertoire importe dans la situation des savoirs et des savoirs-voir, savoir-dire et savoir-faire, mais sans pour autant déterminer totalement comment vont user les acteurs (marge de manœuvre, erreurs de grammaire, enrichissement, se démarquer, se coller, le distorde....) (Cefai 253)

-Capacité d'inventivité et d'innovation des acteurs.

En collaboration avec S. Tarrow et Mac Adam, Tilly (*Dynamics of contention* 2001) améliore son concept en l'intégrant dans une vision dynamique de l'action collective par la reconnaissance de la capacité d'inventivité et d'innovation des acteurs.

« le concept de répertoire, enfin, n'est plus envisagé comme une liste stable et fermée de formes d'action répétées à l'identique, mais comme **des performances constamment réinventées et redéfinies sous le double effet de l'improvisation et de l'échange des coups entre les adversaires.** De sorte le concept échappe-t-il à l'historicisme qui imprégnait les premières formulations de Tilly (1978, 1984) pour mieux intégrer **l'inventivité et l'innovation tactique dont font preuve les acteurs dans le cours même de la dynamique contestataire.** » (Lilian Mathieu 2004).

O. Fillieule, F. Jobard (The policing of protest in France : Toward a Model of Protest Policing, in Délia Porta. Policing protest. 1998) étudient le jeu triangulaire entre force du droit et de l'ordre, gouvernement et protestataires (p284). Ils se démarquent ainsi sensiblement de D. délla Porta, qui insiste avant tout sur les savoirs et les tactiques de la police, et de J. McCarthy et C. McPhail qui travaillent sur les environnements juridique et politique de l'ordre public. Le maintien de l'ordre public dépend des conventions qui émergent dans ce « jeu triangulaire. Bien sûr, les directives du ministère de l'intérieur, les lois votées par le pouvoir législatif...entrent en ligne de compte. Mais il faut aussi enquêter sur le terrain, de façon à observer comment ces différentes règles normatives sont effectivement appliquées par les différents échelons de la hiérarchie policière et judiciaire et de façon à comprendre de quelle manière elles sont respectées, contournées, rejetées ou négociées par les organisations d'opposition et par leurs troupes dans le moyen terme... il semble que la protestation se soit institutionnalisée selon Mr Carthy, c'est-à-dire les rendre acceptables et praticables aux yeux des représentants de l'ordre public. Cefai P 285.

Critiques de la mobilisation des ressources :

La théorie de la mobilisation des ressources a fait l'objet de plusieurs critiques, cependant son apport est considérable dans le dépassement de la théorie de la privation et de la frustration et dans l'enrichissement de l'analyse des mouvements sociaux.

1-L'apport de Tilly à l'analyse de l'action collective est considérable.

Le modèle de Tilly implique une **remise en cause des théories de la privation relative**. Les mobilisations ne sont pas des réponses mécaniques à des situations de privation. Elles ne surviennent que si le groupe est organisé, c'est-à-dire s'il est déjà mobilisé.

La mobilisation des ressources a contribué à « la compréhension de l'inégale capacité de mobilisation des groupes, à partir de l'attention accordée aux faits de structuration sociale, aux sociabilités. Ils le sont aussi dans l'attention croissante apportée aux mouvements sociaux comme processus, aux interactions stratégiques, avec le rôle clé des organisations. (Neveu 60)

2- Imprécision et pluralité de définitions du concept de ressource.

3-Le modèle du conflit politique ne s'applique pas à toutes les formes de mobilisations.

La place centrale et exclusive des conflits politiques dans la genèse des mouvements sociaux suppose que tous les mouvements sociaux sont impulsés par le haut et n'ont d'autres buts que l'entrée dans la politique pour la prise de contrôle des ressources. Or, il existe bien des mobilisations sans adversaires (l'humanitaire) ou qui ne s'adressent pas forcément à l'Etat, à l'image des mouvements contemporains -écologistes, féministes, autonomistes qui ne s'adressent pas à l'Etat (ou pas toujours) et l'idéologie et les représentations y jouent un rôle important.

4-L'une des limites de ce modèle est le peu d'attention portée aux croyances et aux idéologies dans la formation des mouvements sociaux. (Neveu 2005)

Textes pour les TD (ou lecture d'approfondissement).

Sur le paradoxe de l'action collective d'Olson voir Dictionnaire des mouvements sociaux 2009, pp 108-115 Choix rationnel, par **Keucheyan R**,

Sur le concept de **Structure d'opportunité politique** et la relation entre mobilisations et autorités et politiques publiques (Tilly 1978, Kitschelt 1986, Tarrow 1989) voir Neveu 2005 : chapitre IIV Mobilisations et systèmes politiques pp85-98

Voir aussi, Lilian Mathieu, « 2. Contexte politique et opportunités », in Éric Agrikoliansky et al., Penser les mouvements sociaux, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 39-54.

Sur le concept de **Cycle de mobilisation** voir : Isabelle Sommier, « 5. Diffusion et circulation des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky et al., Penser les mouvements sociaux, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 101-120.

Sur le **concept de répertoire d'action** de Tilly voir : Olivier Fillieule, « 4. Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », in Éric Agrikoliansky et al., Penser les mouvements sociaux, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 77-99.

Sur les **concepts d'organisations et de ressources et le modèle entrepreneurial** de Zald et Mayer voir : Emmanuel Pierru, « 1. Organisations et ressources », in Éric Agrikoliansky et al., Penser les mouvements sociaux, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 19-38.

Pour compléter la lecture

Filieulle (S. Dir.), Dictionnaire des mouvements sociaux, mobilisation des ressources, voir pp364-370.

Neveu, sociologie des mouvements sociaux 2005, Voir pp49-60

Cefai, Pourquoi se mobilise-t-on ? 2007.

Emmanuel PIERRU, organisations et ressources, in Filieulle (S. Dir.), Dictionnaire des mouvements sociaux, pp394-401

Œuvres des auteurs de la mobilisation des ressources :

-Anthony Obershall, *Social Conflit and Social Movements*, 1973.

-Mancour Olson, *La Logique de l'action collective* » (1965) et « *The Rise and Decline of Nations* » (1982)

-MCCARTHY J. D. et ZALD M., *The trend of social movement in America : Professionalization and resource Mobilization*, Moristown (N, J.), General Learning Corporation, 1973,

-MCCARTHY J. D. et ZALD M., «Resource Mobilization and Social Movements : a Partial Theory», *American Journal of Sociology*, vol. 82, 1977 p. 1212-1241.

-S. Tarrow et Mac Adam, Tilly, *Dynamics of contention*, 2001.

-TILLY, Charles, *From Mobilization to Revolution* (1978),

TILLY, Charles, *From Contentions to Democracy* (2005),

TILLY, Charles, *La France conteste : de 1600 à nos jours*. Paris, Fayard, 1986. 622 p.

Liste des textes complémentaires et d'appui sur la théorie de la mobilisation des ressources :

1-Texte d'appui n° 1 sur le concept de ressources :

Emmanuel Pierru, « 1. Organisations et ressources », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 19-38. Voir Pp34-37

2-Texte d'appui N° 2 sur le paradoxe d'Olson

Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, 2005 : 44-45

3- Texte d'appui N° 3 : sur la théorie du choix rationnel

Razmig KEUCHEYAN, Théorie du CHOIX RATIONNEL, in *Dictionnaire des mouvements sociaux* 2009 : pp109-116

4-Texte d'appui N° 4 sur le modèle entrepreneurial de la mobilisation des ressources

Emmanuel Pierru, « 1. Organisations et ressources », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 19-38. Voir Pp22-27

5- Texte d'appui N° 5 sur le concept Structure des Opportunités Politiques

Lilian Mathieu, « 2. Contexte politique et opportunités », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 39-54. Voir Pp39-50

6- Texte d'appui N° 6 sur le concept de Répertoire d'action

Cécile PÉCHU, RÉPERTOIRE D'ACTION, in Fillieule (S. Dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux* 2010 : pp455-461

7- Texte d'appui N° 7 sur le concept de sociabilités

Gildas RENOU, SOCIABILITÉ(S), in Fillieule (S. Dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2010 : 502-510

8- Texte d'appui N° 8 sur le concept de Cycle de mobilisation

Isabelle Sommier, « 5. Diffusion et circulation des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 101-120. Voir Pp. 107-114

9- Texte d'appui N° 9 sur la théorie de la mobilisation des ressources

In Ekrik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, 2005 : 49-60

Texte d'appui n° 1 Le concept de ressources

Emmanuel Pierru, « 1. Organisations et ressources », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 19-38.

Pp34-37**LES RESSOURCES : MÉTAPHORE OU VRAI CONCEPT ?****La grande inconnue de l'équation**

Pour finir, il faut revenir à la question posée en introduction : qu'est-ce qu'une ressource ? En dépit de leur omniprésence dans le paradigme qui porte leur nom, les « ressources » sont très certainement un des concepts les moins élaborés de la sociologie des mouvements sociaux ce qui, pour un paradigme baptisé « école de la mobilisation de ressources », n'est pas le moindre des paradoxes. L'organisation est en soi une ressource susceptible de capter et d'injecter d'autres ressources pour permettre l'émergence et le maintien d'un mouvement social.

Pionniers de la théorie de la mobilisation des ressources, Mc Carthy reconnaît que « dans la dernière décennie, les analyses qui placent les ressources comme centrales quand ils pensent les mobilisations négligent souvent de spécifier clairement le type de ressources » dont elles parlent [McCarthy, Edwards, 2005, p. 117]. Lapeyronnie souligne que la définition des ressources se fait toujours par défaut : sont des ressources ce qui est nécessaire à l'action collective en ajoutant qu'elles restent le « concept ventre mou de la théorie » [Lapeyronnie, 1988, p. 604]. p34

Un critère de distinction et d'identification, certainement le moins discutable, est celui de la provenance des « ressources » selon qu'elles sont « indigènes » (propre au groupe directement intéressé à la satisfaction des buts du mouvement) ou « exogènes » (i.e. « injectées » par des militants par conscience et autres professionnels de la contestation).

Pour le reste, le survol de la littérature consacrée à cette question montre que la liste des ressources inventoriées ne fait que s'allonger avec le nombre de recherches consacrées aux mouvements sociaux. Des classifications ont été proposées, des typologies plus ou moins riches, élaborées. Mais in fine, une question reste, lancinante : cette entreprise taxinomique, en forme d'inventaire « à la Prévert », a-t-elle sociologiquement un sens ?

Fièvres classificatoires

Que retenir de ces typologies récentes ? Quels en sont les critères discriminants qu'elles retiennent ? Reprenant la distinction de Freeman [1979], ces classifications dissocient les ressources « tangibles », matérielles comme l'argent et les techniques de communication d'un côté et les ressources « immatérielles » comme le sont les savoirs et savoir-faire militants ; ce qui, on en conviendra aisément, taille « large ». Raffinant la typologie proposée par Cress et Snow à propos des mouvements de sans-abri [Cress, Snow, 1996], McCarthy et Edwards distinguent ainsi les ressources matérielles, culturelles, humaines, informationnelles ou bien encore ressources morales ou socio-organisationnelles [McCarthy, Edwards, 2005]. Les deux principaux critères pour classer les ressources sont d'une part leur degré d'accessibilité et, d'autre part, leur degré de « fongibilité » (la « transférabilité » selon leur terminologie). L'argent est la ressource la plus fongible. Le temps et le « travail » militants le sont beaucoup moins en revanche comme le rappellent Marwell et Oliver qui pointent l'objectivisme des usages de la notion de ressource [Marwell, Oliver, 1992].

En effet, le « temps » n'est jamais un temps abstrait (celui de la montre) mais un temps qui s'actualise au travers de compétences spécifiques nullement interchangeables. Le temps nécessaire à rédiger des tracts ou à écrire des courriers requiert des compétences spécifiques (« *creative intellectual tasks* ») qui supposent un rapport de familiarité avec l'écrit. Il n'est donc pas, de ce point de vue, comparable, au temps passé à marcher lors d'une manifestation. De même la collecte de fonds suppose aussi la détention de ressources et la maîtrise de technologies spécifiques, très inégalement distribuées (mobilisation d'un « carnet d'adresse », formuler « une demande » de subventions dans les (p35) institutionnelles légitimes). On remarquera qu'il est désormais tenu pour un résultat acquis qu'internet a non seulement diminué sensiblement les coûts de circulation de l'information (donc de coordination de l'action) mais aussi qu'il est devenu un marqueur de légitimité et de visibilité sociales qui s'impose à toute organisation [McCarthy, Edwards, 2005, p. 118], mais encore faut-il ne pas omettre de dire qu'« être à la page » numérique suppose là aussi des compétences spécialisées et rares. On peut supposer que certaines causes ont une visibilité « virtuelle » réduite, voire nulle, bien qu'elles aient une « base » sociale, culturellement

démunie, alors que d'autres peuvent très bien n'exister que sur la « toile » portées seulement par une petite poignée d'activistes maîtrisant parfaitement cet outil et les ressources qu'il offre.

Les ressources ne sont donc pas des réalités abstraites et parfaitement substituables (des « inputs ») à intégrer dans une fonction de production que serait cette ressource des ressources qu'est l'organisation quelle que soit sa forme. Elles ont une valeur sociale et surtout contextuelle.

Sortir de l'impasse objectiviste : pour une appréhension relationnelle et dynamique des ressources

Ces taxinomies suggèrent surtout que tout est susceptible d'être ou de devenir une « ressource » pour l'action dès lors que celle-ci est systématiquement rapportée aux structures et aux contextes dans lesquels une ressource fonctionne comme telle. Aussi, la valeur (ou le prix) d'une « ressource » pour un mouvement social est variable non seulement du fait de sa rareté relative (comme l'argent et le temps) mais aussi et surtout selon les moments et les lieux. Plutôt que de raffiner toujours plus des typologies toujours incomplètes et dont les critères de classement sont souvent très contestables, peut-être la question pertinente est-elle de comprendre pourquoi une propriété sociale quelle qu'elle soit (âge, situation professionnelle, sexe, appartenance syndicale, associative, etc.) peut devenir à un moment donné dans un contexte précis une ressource pour des agents et des groupes mobilisés ? Ce qui revient à pointer trois aspects cruciaux :

1. Tout est potentiellement susceptible d'être converti et activé comme une ressource [Offerlé, 2004]. En ce sens, il n'existe pas per se d'individu ou de groupe complètement dépourvu de ressource. Il est aujourd'hui bien connu qu'un stigmate n'est pas nécessairement un « handicap » pour l'action collective mais peut, dans certaines conjonctures, devenir une propriété distinctive et partant une ressource pour l'action. Les stratégies de retournement et de retournement du stigmate (p36) dans les mobilisations abondent : depuis le mouvement ouvrier en passant par le mouvement des Droits civiques jusqu'aux récentes mobilisations de « groupes » marqués du sceau de l'indignité sociale et politique, comme les chômeurs, les prostitué(e)s, etc. (voir chapitre 10 sur ce point).
2. Si les ressources peuvent exister avant l'action, elles peuvent aussi être produites dans le cours même de la mobilisation. Dire, comme la théorie de la mobilisation des ressources, que les organisations engagent des « ressources » pour mobiliser ne doit pas occulter le fait qu'elles peuvent en capter (par exemple en étant reconnue comme interlocutrice des pouvoirs publics) mais aussi en perdre (par exemple disqualification d'un mode d'action, perte de crédit de leaders, etc.) pendant la mobilisation.
3. Les « ressources » n'existent pas indépendamment des cadres de perception qui les font exister en tant que telles [Fillieule, 2003]. Une propriété doit en effet être repérée subjectivement pour être transformée en avantage tactique – en ressource – dans le processus protestataire. Les ressources « morales » de McCarthy et Edwards, et plus généralement, toutes celles qui ont trait à la « légitimité » (capital de notoriété d'une « caution » morale qui fait « crédit » à des protestataires), ne sont des ressources que dans la mesure où elles sont connues et reconnues au-delà des organisations de mouvement social : par les autorités, les concurrents, ses adversaires, les médias, les « publics » (« bystander publics ») et les autorités. Cette dimension perceptuelle des ressources est très souvent occultée en sociologie des mobilisations.

Les ressources tout comme les organisations sont donc moins des « choses » que les sous-produits émergents de relations tout à la fois objectives et subjectives entre tous ces acteurs. La cote de ces « ressources » n'est jamais fixée une fois pour toute, elle varie au fil de leurs interactions et de l'évolution des rapports de force dans les mobilisations contestataires. La revue de la littérature autour de la notion de « ressource » entendue au sens large (incluant les organisations) montre clairement que cette notion doit déboucher sur des questions de recherche, en rupture avec certains usages « fétichisés » qui, en définitive, obscurcissent plus qu'ils ne dévoilent les ressorts de l'action collective. P37

Texte d'appui N° 2 Le paradoxe d'Olson

Neveu 2005 : 44-45

Le point de départ de l'analyse d'Olson repose sur un paradoxe fécond. Le sens commun suggère que dès lors qu'un ensemble d'individus peut trouver avantage à se mobiliser et en a conscience, le déclenchement de l'action collective va de soi. Or l'objection d'Olson consiste à démontrer qu'un groupe ayant ces caractéristiques peut parfaitement ne rien faire. C'est en effet à tort que l'on imagine qu'un groupe latent — des individus ayant des intérêts matériels communs — est une sorte d'entité douée d'une volonté collective, là où l'analyse doit aussi prendre en compte la logique des stratégies individuelles. Et si l'action collective va de soi si l'on considère le groupe comme titulaire d'une volonté unique, les rationalités individuelles l'enrayent. L'exemple du mouvement antifiscal proposé en encadré l'illustre. La mobilisation est rentable, d'autant plus qu'elle sera massive. Mais c'est oublier le scénario du passager clandestin (*free-rider*). Il existe une stratégie plus rentable encore que la mobilisation : regarder les autres se mobiliser. Le cas classique du non-gréviste qui bénéficie de la hausse de rémunération conquise par la grève sans avoir subi les retenues de salaires consécutives en témoigne. Poussée à son terme, cette logique rend aussi impossible toute mobilisation. Les rationalités individuelles conjuguées de dix locataires inactifs qui attendent la mobilisation des autres pour en profiter aboutissent à l'inaction et laissent au maximum la pression fiscale.

Le paradoxe semble déboucher sur une impasse. L'accent mis sur les effets des rationalités individuelles suggère l'improbabilité de l'action collective. Mais l'expérience manifeste son existence. Le modèle d'Olson s'enrichit alors de la notion d'incitation sélective. Il existe des techniques qui permettent de rapprocher les comportements individuels de ce que serait dans l'abstrait la rationalité d'un groupe doté d'une volonté collective. Il suffit pour cela d'abaisser les coûts de la participation à l'action ou d'augmenter ceux de la non-participation. Les incitations sélectives peuvent être des prestations et avantages accordés aux membres de l'organisation qui mobilise. L'American Medical Association offre à ses adhérents médecins de la formation continue, une assurance, un service juridique, une revue professionnelle appréciée qui rentabilisent la cotisation. À l'inverse, un médecin non adhérent doit recourir à des assurances privées coûteuses, risque l'ostracisme de ses collègues. Les incitations sélectives peuvent aussi prendre la forme de la contrainte. Le cas le plus clair est le système dit du *closed-shop*, longtemps pratiqué en France par le syndicat du livre CGT ou celui des dockers : l'embauche est conditionnée par l'adhésion à l'organisation, ce qui élimine tout passager clandestin. Ce système avait été généralisé par le Wagner Act aux États-Unis entre 1936 et 1947. Une réflexion sur ces pratiques doit à la fois s'interroger sur l'entrave à la liberté individuelle qu'il comporte... et sur ses effets dans la construction de « partenaires sociaux » puissants et faibles dans les relations de travail. Un ensemble de travaux empiriques est venu conforter les analyses d'Olson sur le rôle de ces incitations sélectives. Gamson [1975] a pu montrer à partir d'un vaste échantillon aux États-Unis qu'une organisation qui fournit des incitations sélectives se fait reconnaître de ses interlocuteurs dans 91 % des cas et obtient des succès dans 82 % des cas, contre 36 % et 40 % pour les organisations dépourvues de cette ressource. Une étude de David Knokke [1988] sur le monde associatif de l'agglomération de Minneapolis va dans le même sens. Les adhérents aux associations « les moins politiques » (associations sportives, clubs de collectionneurs, etc.) ne sont que 2 % à se déclarer prêts à rester membres si leur association ne faisait plus qu'un travail de groupe de pression, 70 % déclarent pouvoir se contenter d'une association pure prestataire de services tandis que 23 % conditionnent leur adhésion à la prise en charge de ces deux fonctions

Texte d'appui N3 : La théorie du choix rationnel
Dictionnaire des mouvements sociaux 2009 : pp109-116

Razmig KEUCHEYAN

Théorie du CHOIX RATIONNEL

La théorie du choix rationnel (rational choice theory) est l'un des principaux courants des sciences sociales contemporaines. Son centre de gravité se situe dans le monde anglo-américain, mais des recherches qui en relèvent sont développées dans de nombreux pays. Parmi ses principales figures, on compte notamment Gary Becker, James Coleman, Jon Elster, Thomas Schelling et Peter Abell. En France, Raymond Boudon est généralement considéré comme l'un de ses représentants, bien que sa conception de la rationalité se distingue à bien des égards de la conception « standard » de cette notion.

LES DIFFÉRENTES THÉORIES

Les origines de la théorie du choix rationnel remontent au courant économique « marginaliste » de la fin du XIX^e siècle. Certaines de ses intuitions fondatrices peuvent cependant être identifiées chez Rousseau et Marx notamment. Cette théorie est l'une des variantes de l'« individualisme méthodologique », c'est-à-dire de la méthodologie sociologique consistant à analyser les comportements collectifs sur la base des comportements individuels. La théorie des jeux est l'une de ses principales sources d'inspiration. Comme l'indique son nom, la théorie du choix rationnel insiste sur l'importance de la rationalité des acteurs dans l'analyse des faits sociaux. On peut ranger les conceptions de la rationalité en deux grandes catégories. La première renferme la théorie du choix rationnel au sens strict, connue également sous le nom de modèle de l'« utilité espérée » ou de modèle « néoclassique ». Les tenants de cette acception de la rationalité conçoivent les acteurs en termes (p108) d'homo œconomicus, c'est-à-dire d'individus dont l'objectif est de minimiser les coûts de leurs actions et d'en maximiser les bénéfices. Le second groupe de théories repose sur une conception plus souple de la rationalité. Herbert Simon (1982) soutient ainsi que les individus agissent sur la base d'une rationalité « limitée » (bounded). La limitation de leurs capacités cognitives, ainsi que le caractère restreint du temps à leur disposition, les empêchent d'acquérir une information parfaite pour effectuer un choix entre actions possibles. Raymond Boudon (2003) affirme quant à lui que la rationalité s'applique non seulement aux comportements, mais également aux croyances et aux valeurs, qu'il serait absurde d'aborder en termes de calcul coûts-bénéfices. La théorie du choix rationnel est un cadre d'analyse global, qui a été appliqué à tous les secteurs de la vie sociale. Les comportements collectifs constituent cependant l'un de ses objets privilégiés. À cet égard, la publication en 1965 de *La Logique de l'action collective* de Mancur Olson marque indéniablement un tournant (Olson, 1978). Olson relève de la première conception du choix rationnel évoquée ci-dessus, celle de l'homo œconomicus. Il est l'auteur d'un théorème qui a suscité, au cours des années 1970 et 1980, une vaste littérature. Ce théorème est connu sous le nom de « paradoxe de l'action collective ».

LE PARADOXE DE L'ACTION COLLECTIVE

Le paradoxe de l'action collective peut être énoncé comme suit : il est peu probable qu'un groupe de personnes possédant un intérêt commun, et qui plus est conscient de cet intérêt, se mobilise afin de le faire advenir. Même dans les cas où les bénéfices d'une action collective sont avérés, le plus probable est que les individus ne s'organisent pas pour l'obtenir. Le résultat de l'action collective, (p109) c'est-à-dire ce en faveur de quoi les individus se mobilisent, est un bien public. Par définition, tout un chacun peut jouir d'un bien public, indépendamment de sa participation ou non à la mobilisation. La théorie du choix rationnel suppose que chaque individu désire augmenter ses bénéfices et diminuer les coûts induits par ses actions. Dans ces conditions, le plus rationnel pour un acteur est de ne pas participer à l'action collective, de sorte à ne pas en supporter les coûts, de laisser les autres acteurs obtenir le bien public, et d'en engranger les bénéfices. Chaque individu effectuant le même raisonnement, la mobilisation n'a pas lieu.

Le problème qui se trouve au principe du paradoxe de l'action collective est celui du free rider, que l'on traduit généralement par « cavalier seul » ou « ticket gratuit ». Cette expression désigne les cas où un individu jouit d'un bien collectif sans s'être acquitté des coûts qu'il implique. À un niveau plus théorique, le paradoxe de l'action collective découle de la non-correspondance souvent constatée entre les intérêts collectifs et l'intérêt individuel des personnes qui forment le groupe considéré. Cette non-correspondance a des implications décisives pour la sociologie des mouvements sociaux, puisqu'elle

montre qu'il ne suffit pas que des acteurs aient des intérêts communs, et soient conscients de ces intérêts, pour s'engager dans une action collective.

Le paradoxe de l'action collective a été appliqué à de nombreux cas. Le problème de la syndicalisation en est un. Pourquoi constate-t-on, dans bien des pays, de faibles taux de syndicalisation, alors que les syndicats obtiennent des bénéfices réels pour les salariés (augmentation de salaire, amélioration des conditions de travail), et que par conséquent leur intérêt serait d'y adhérer ? La réponse d'Olson est que l'adhésion à un syndicat entraîne également des coûts, notamment en temps et en argent. Ceux-ci peuvent certes être compensés par les avantages que l'individu obtiendra. Mais du point de vue de (p110) la rationalité individuelle, la situation optimale consiste à jouir des avantages conquis par les luttes syndicales sans en assumer l'investissement temporel et financier. Cette analyse vaut non seulement pour les syndicats, mais pour toutes les organisations. Selon Olson, elle s'impose à plus forte raison pour les organisations de grande dimension. Les collectifs de petite taille favorisent le contrôle réciproque des individus, lequel permet de repérer et de dissuader d'éventuels candidats à la défection. La théorie d'Olson est essentiellement négative. Elle vise à mettre au jour les obstacles que rencontrent les mobilisations collectives, c'est-à-dire à expliquer pourquoi celles-ci n'ont souvent pas lieu. Olson a toutefois esquissé des solutions au paradoxe qu'il énonce. Sa résolution implique selon lui que les organisations distribuent non seulement des biens collectifs, mais également des « incitations sélectives » (selective incentives), qui récompensent les individus en fonction de leur engagement personnel. Le fait qu'un syndicat favorise la mobilité sociale de ses membres, ou qu'une association de médecins fournisse une assistance légale en cas de faute professionnelle à l'un de ses adhérents, en sont des exemples. Les incitations sélectives brisent la logique paradoxale de l'action collective, car leur obtention suppose un engagement de l'individu en tant que tel. La théorie d'Olson a constitué, du fait même de son caractère négatif, un défi pour l'analyse des mouvements sociaux. Il est intéressant de constater qu'elle fut formulée au seuil d'une décennie – les années 1970 – pour le moins faste en termes de mobilisations collectives. Cette théorie a eu un impact important sur les courants ultérieurs de la sociologie des mouvements sociaux, au premier rang desquels celui de la « mobilisation des ressources ». Ce courant prendra progressivement ses distances vis-à-vis de l'axiomatique olsonienne, mais nombre des idées qu'il contient en sont tributaires. John McCarthy et Mayer Zald (1977) – les inventeurs de l'expression (p112) « mobilisation des ressources » – souscrivent à l'analyse en termes de coûts-bénéfices. L'attention qu'ils accordent aux appuis extérieurs dont jouissent les mouvements sociaux, ainsi qu'à la réduction des coûts de l'action collective engendrée par son organisation, constitue une tentative de dépassement du paradoxe de l'action collective. Il en va de même de la perspective développée par Anthony Oberschall (1973). Bien que sa prédilection pour l'analyse du niveau proprement collectif des mobilisations le démarque d'Olson, Oberschall s'accorde avec lui sur le maintien d'un « principe de rationalité » dans leur étude.

LES RÉACTIONS AU PARADOXE

Le paradoxe de l'action collective a fait l'objet de deux types de réactions. Le premier a consisté à admettre le cadre analytique proposé par Olson, en cherchant soit à le perfectionner, soit à l'appliquer à de nouveaux objets. Les travaux de Russell Hardin (1982), Gordon Tullock, Dennis Chong et James Coleman, parmi d'autres, peuvent être rangés dans cette catégorie. Tullock (1974) soutient ainsi que la participation à une révolution s'explique par les bénéfices que les individus escomptent de son succès (en termes d'obtention de privilèges par exemple), ou des risques qu'ils encourent en cas d'échec (en termes de répression notamment).

Chong (1991) a quant à lui appliqué la théorie du choix rationnel au mouvement des droits civiques américain. Il insiste notamment sur l'importance accordée par les acteurs à leur réputation dans leur décision de s'engager. Une personne exprimant une opinion publiquement ressentira une pression de la part de son entourage pour convertir ses paroles en actes. La résolution du problème du free rider passe donc ici par l'influence du milieu social sur l'individu. Chong soutient par ailleurs que les bénéfices (113) de la mobilisation ne sont pas uniquement d'ordre matériel. Ils peuvent être moraux ou « expressifs », c'est-à-dire procéder du sentiment de satisfaction que procure la mobilisation, en particulier dans sa phase ascendante.

Les améliorations les plus significatives apportées à l'approche rationnelle de l'action collective découlent de l'attention accrue dont ont fait l'objet les processus décisionnels et cognitifs des acteurs. Bert Klandermans (1984) a par exemple mis en rapport la théorie du choix rationnel avec des analyses relevant de la psychologie sociale. Son modèle est basé sur les attentes subjectives des acteurs quant à

l'ampleur de la mobilisation et à son issue, ainsi que sur les valeurs qui les animent. Klandermans évalue l'influence de ces facteurs de manière empirique, ce qui lui permet d'attribuer aux acteurs une psychologie réaliste. Siegwart Lindenberg a quant à lui insisté sur l'importance des « cadres mentaux » (frames) pour comprendre les motifs de l'engagement des individus, en particulier dans les cas où le calcul coûts-bénéfices leur commanderait de ne pas se mobiliser (Lindenberg, 1989).

Le second type de réactions au paradoxe de l'action collective regroupe les auteurs qui ont mis en question l'approche d'Olson. Albert Hirschman (1983) constate que les acteurs rationnels sur lesquels repose cette dernière sont non seulement dépourvus de psychologie, au sens où leurs croyances ou valeurs ne sont pas examinées, mais également d'histoire. Selon lui, les raisons de l'engagement – ou de l'absence d'engagement – d'un individu ne se comprennent pas sans prendre en considération son parcours personnel. Hirschman conteste par ailleurs l'idée que les coûts et les bénéfices soient radicalement distincts dans le domaine des mouvements sociaux. La participation à la vie publique, loin de constituer une perte de temps et d'argent, peut être connotée positivement. La décision de s'engager ne s'explique plus dès lors par la soustraction (114) des coûts de la mobilisation à ses bénéfices escomptés, mais par l'addition de ces deux valeurs.

Le concept d'« incitations sélectives » a également fait l'objet de critiques. Si ces incitations expliquent en dernière instance l'engagement des individus, l'on ne comprend pas pourquoi ceux-ci n'adhéreraient pas à n'importe quel mouvement social leur permettant d'en obtenir. L'insistance sur les incitations sélectives semble compromettre la notion même d'intérêts collectifs, c'est-à-dire l'idée que ceux-ci entrent pour quelque chose dans l'émergence d'une mobilisation. À quoi s'ajoute le caractère souvent tautologique du concept d'incitation sélective. De nombreux facteurs – satisfaction, plaisir, culpabilité – peuvent tenir lieu d'incitation à participer à un mouvement social, au point de diluer considérablement la valeur explicative des analyses basées sur cette notion (Ferree Marx, 1992).

La théorie d'Olson avait originellement pour objectif de rendre compte de mobilisations s'inscrivant dans le long terme, du type de celles qui se cristallisent dans des organisations (syndicats, partis, groupes d'intérêt). Elle semble de ce fait peu adaptée à l'analyse de mouvements sociaux à la fois plus spontanés et temporellement moins stables. Cette impression d'inadaptation est sans doute renforcée par le fait qu'Olson énonça sa théorie à un moment où l'analyse des mouvements sociaux se dissociait de manière croissante de celle des comportements collectifs, la première cessant progressivement d'être considérée comme un simple cas particulier de la seconde. Son influence sur la sociologie des mobilisations collectives n'en demeure pas moins considérable, de même que son importance dans la constitution de cette discipline. D'autres objections se sont portées sur le problème du free rider. L'existence d'individus cherchant à bénéficier de biens publics sans s'être acquittés des coûts qu'ils impliquent est plus ou moins problématique selon les (115) mouvements sociaux considérés. Une mobilisation antiguerre réunissant des millions de personnes de par le monde ne pâtit de toute évidence pas gravement de l'absence de sympathisants ayant décidé de ne pas se rendre aux manifestations. Une grève dans une entreprise est en revanche plus directement affectée par la présence de free riders dont la défection permet la poursuite de la production. Un constat de cet ordre a conduit certains auteurs à préconiser une utilisation plus circonstanciée de cette notion (Fireman et Gamson, 1979).

Renvois : Analyse formelle, Mobilisation des ressources.

Bibliographie :

- BOUDON (Raymond), *Raisons, bonnes raisons*, Paris, PUF, 2003.
- CHONG (Dennis), *Collective Action and the Civil Rights Movement*, Chicago (Ill.), University of Chicago Press, 1991.
- COLEMAN (James), *Foundations of Social Theory*, Cambridge (Mass.), University of Harvard Press, 1990.
- FERREE MARX (Myra), « The Political Context of Rationality. Rational Choice Theory and Resource Mobilization », dans Aldon Morris et Carol Mueller (eds), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven (Conn.), University of Yale Press, 1992, p. 29-52.
- FIREMAN (Bruce) et GAMSON (William), « Utilitarian Logic in the Resource Mobilization Perspective », dans Mayer N. Zald et John D. McCarthy (eds), *The Dynamics of Social Movements*, Cambridge (Mass.), Winthrop, 1979, p. 8-44.
- HARDIN (Richard), *Collective Action*, Baltimore (Md.), Johns Hopkins University Press, 1982.
- KLANDERMANS (Bert), « Mobilization and Participation : SocialPsychological Expansions of Resource Mobilization Theory », *American Sociological Review*, 49, 1984, p. 583-600.
- LINDBERG (Siegwart), « Choice and Culture : The Behavioral Basis of Cultural Impact on Transactions », dans Hans Haferkamp (ed.), *Social Structure and Culture*, Berlin, Walter de Gruyter, 1989, p. 175-200.
- SIMON (Herbert), *Models of Bounded Rationality*, 2 vol., Cambridge (Mass.), MIT Press, 1982.
- TULLOCK (Gordon), *The Social Dilemma. The Economics of War and Revolution*, Blacksburg, University Publications, 1974.

Texte d'appui N° 4 Le modèle entrepreneurial de la mobilisation des ressources

Emmanuel Pierru, « 1. Organisations et ressources », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 19-38.

Pp22-27

L'AVÈNEMENT DE L'ORGANISATION-ENTREPRISE OU L'ORGANISATION À L'ÉCONOMIE

La réhabilitation de l'organisation : le paradigme de la mobilisation des ressources

Rompant d'avec les théories du comportement collectif [Fillieule, Péchu, 1993 ; Neveu 2005] faisant de la frustration l'ultima ratio des mouvements sociaux (cf. chapitres IX et X), les premières formulations de la théorie de la mobilisation des ressources partent d'une interrogation a priori « anodine » et de « bon sens » mais qui change radicalement la manière d'appréhender sociologiquement les mobilisations protestataires. En effet si, dans toute société et à n'importe quelle époque, il y a toujours assez de mécontentements pour alimenter des mobilisations alors comment expliquer que certains groupes se mobilisent à un moment donné et d'autres non ?

En posant cette question comme point de départ de leurs analyses, les pionniers de l'école de la mobilisation des ressources décentrent le regard sociologique du « pourquoi » vers le « comment » des mobilisations c'est-à-dire vers les processus et les dynamiques de formation des mouvements sociaux. Partant d'une définition très générale du mouvement social en tant qu'il est l'expression, à un moment donné, de préférences en faveur du changement social, les mouvements sociaux doivent être vus comme des formes d'actions organisées obéissant à des logiques rationnelles. L'école de la mobilisation des ressources se pose ainsi comme une science de l'action organisée.

Ce postulat de rationalité qui rapatrie les mouvements sociaux du côté de la « normalité sociale » vient de ce que la théorie de la mobilisation des ressources s'affronte au fameux paradoxe de (P22) collective énoncé par Olson [1978] pour tenter de lui apporter une réponse scientifiquement satisfaisante. Ce paradoxe est aujourd'hui bien connu : si les individus pris isolément cherchent à maximiser leur fonction d'utilité – le différentiel des « plaisirs » et des « peines » –, leur intérêt est de laisser les autres assumer les coûts de la mobilisation pour en retirer les profits en cas d'issue favorable du mouvement social. Or si chacun se comporte de la sorte en faisant le même calcul rationnel, il en découle nécessairement que l'action collective devient impossible. Mais alors pourquoi y a-t-il des mobilisations plutôt que rien ? Comment est-il pratiquement possible de surmonter ces stratégies rationnelles de resquille (« free riding ») ? De plus, dans le cas des groupes sociaux les plus démunis et les plus dominés, ces stratégies sont encore plus probables car on peut supposer que les coûts individuels de mobilisation y sont plus élevés qu'ailleurs. C'est ici qu'entrent en scène les « organisations » et les « ressources » dans la sociologie des mouvements sociaux.

Pour schématiser à l'extrême, disons que les organisations de mouvement social (SMO) fonctionnent comme des accumulateurs de « ressources » qui sont « injectées » dans un mouvement social en faisant baisser les coûts de la participation individuelle. Dans l'article séminal de McCarthy et Zald [McCarthy, Zald, 1977], les organisations de mouvement social sont de véritables entreprises de protestation, dirigées par des professionnels, dûment rétribués pour leur activisme, dont la particularité est de n'être pas directement concernés par les objectifs de la protestation (membres par conscience). De ce point de vue, en tant qu'affaire de professionnels, la mobilisation des bénéficiaires directs dans le mouvement social n'est pas nécessaire. La formulation entrepreneuriale de l'école de la mobilisation contourne le paradoxe d'Olson : les aspirations et les revendications des groupes sociaux démunis sont portées par des organisations et des professionnels qui agissent à leur place et supportent tous les coûts de la mobilisation.

L'ensemble des SMO's forme un secteur donné de mouvement social (SMS) et, enfin, l'ensemble des SMO dans une société constitue une industrie de mouvement social (SMI). Dans la perspective de McCarthy et Zald, une organisation se définit par sa place dans l'industrie de mouvement social (SMI) ou à l'intérieur d'un marché/secteur particulier – (SMS) où elle s'efforce d'augmenter ses « parts de marché » (« that act much as business to do »), d'accroître son audience et de faire aboutir ainsi les buts du mouvement.

Cette perspective entrepreneuriale, dont les concepts puisent largement dans la terminologie de la microéconomie, peut apparaître incongrue puisqu'elle s'applique précisément à des phénomènes (P21)

sociaux dans lesquels les engagements sont vécus sur le mode enchanté du désintéressement, du dévouement et de la solidarité. Outre qu'il s'efforce de répondre à de vraies questions théoriques, il faut replacer le modèle proposé par McCarthy et Zald dans son contexte sociohistorique : celui de la société américaine, avec ses particularités institutionnelles et politiques, plongée dans l'effervescence sociale des années 1960 où fleurissent de nombreux mouvements sociaux [Cefai, 2007]. La professionnalisation croissante du travail social qui œuvre sur des territoires et des communautés est propice à la multiplication d'agences d'expertise en « problèmes sociaux », dépourvues de base militante, qui se déploient dans un vaste secteur à but non lucratif où il s'agit de lever des fonds (surtout privés) et de mobiliser des « compétences ». Ces agences professionnalisées peuvent par ailleurs puiser leurs compétences au sein d'une vaste « classe moyenne » qui tire tous les bénéfices économiques et sociaux (surtout en matière d'éducation) de la croissance économique soutenue de l'après-guerre.

Cependant, cette perspective initiale va être très largement nuancée, amendée et complexifiée par les multiples critiques qui lui sont adressées dès le moment de sa formulation ; elle est en effet radicalement contestée et, au sein même du courant de la mobilisation des ressources. Dans un cas, c'est le « fait organisationnel » qui est battu en brèche ; dans l'autre c'est la question de la « bonne forme » organisationnelle qui est posée. Toutes ces critiques initiales continuent, on le verra, d'alimenter les recherches récentes.

La « loi de fer » des organisations : le mouvement contre l'organisation ?

La critique la plus radicale du « fait organisationnel » dans les mouvements sociaux vient de chercheurs qui sont aussi des « activistes » issus de la nouvelle gauche américaine des années 1960. Elle dénonce les effets délétères des organisations dans la prise en charge et la défense des intérêts des « populations » dites « à faibles ressources » [Péchu, 2006].

Elle reprend à son compte les analyses classiques de Michels sur la « loi d'airain » des oligarchies [Michels, 1971] ainsi que celles de Weber sur le processus de rationalisation du monde et de bureaucratisation de la vie sociale [Weber, 1995]. Or, selon deux néomarxistes, Piven et Cloward, ce sont précisément les bureaucraties qui excluraient le plus grand nombre, surtout les plus démunis, de la capacité de décision et d'action politiques [Piven, Cloward, 1977]. Une implacable « loi de fer » des organisations professionnalisées et bureaucratisées dépouille les groupes les plus dominés de leur seule ressource propre à (p23) savoir celle que leur confère la force du nombre et du défi de masse qu'ils peuvent spontanément lancer à l'ordre établi. En effet, en devenant des professionnels vivant de leur activisme, les leaders des organisations « de pauvres », d'une part, s'emploient à canaliser la puissance du nombre vers l'espace confiné de la salle de meeting et, d'autre part, ils sont enclins à se compromettre avec les élites du moment pour assurer leur position. Les concessions conduisent donc inéluctablement à une dé-radicalisation de la protestation et à sa domestication progressive par les autorités.

Dans cette perspective, on l'aura compris, le mouvement social (re) devient l'antonyme de l'organisation. On reprochera d'ailleurs à Piven et Cloward de revenir, sans vraiment le dire, aux théories du comportement collectif [Gamson, Schmeidler, 1984]. Si leurs analyses ont souvent été caricaturées pour les besoins de la critique, on retiendra parmi celles-ci trois sérieuses réserves à l'encontre de leurs hypothèses.

En premier lieu, Piven et Cloward se verront reprocher la contrafactualité de leur position théorique : l'étude pionnière de Gamson [Gamson, 1975] montre d'une part que les mouvements sociaux dont les revendications aboutissent sont aussi les plus organisés i.e. bureaucratisés ou professionnalisés. D'autre part, son étude n'établit pas de lien de causalité mécanique entre le degré de bureaucratisation d'un mouvement et son degré de radicalité dans l'action [Gamson, 1975]. De nombreux travaux ultérieurs viendront étayer les résultats de Gamson en y apportant toutefois de sérieuses nuances.

En second lieu, la sociologie et l'économie des organisations ont depuis très longtemps montré que l'organisation est nécessaire en tant qu'instance de coordination des actions individuelles sans laquelle il ne peut y avoir d'action collective [Friedberg 1992 ; 2004]. Or l'organisation comme la mobilisation sont un seul et même « processus par lequel les acteurs d'un champ d'action construisent et stabilisent une structure permettant d'assurer un minimum d'ordre et de régularités à leurs interactions et, partant, le minimum de coopération nécessaire pour l'accomplissement de buts communs » [Friedberg, 2004, p. 171]. Dès lors opposer l'action collective à l'organisation n'a guère de pertinence théorique. Des rapprochements récents entre les « organizational studies » et la sociologie des mouvements sociaux illustrent un salubre décloisonnement disciplinaire [Davis, McAdam, Scott, Zald, 2005]. Cette invitation à transgresser les frontières disciplinaires va d'ailleurs au-delà de la seule discussion entre les

sociologies des organisations et des mouvements sociaux. Sur le « continuum de l'action collective », il faut questionner aussi le degré de pertinence de sous-champs disciplinaires comme la sociologie des partis politiques ou encore des (p23) groupes d'intérêt. De nombreuses recherches, sur le parti de la Révolution au Mexique [Combes, 2004] ou encore sur le Parti communiste français [Mischi, 2002] proposent de dépasser ces lignes de partage disciplinaire. Ces travaux montrent notamment tous les profits cognitifs qu'il y a à opérationnaliser empiriquement la notion de « champ multiorganisationnel », proposée par Curtis et Zurcher, qui consiste à faire jouer simultanément les échelles d'observation des mobilisations [Curtis, Zurcher, 1973]. D'abord, à un niveau méso-sociologique, en portant le regard sur les configurations entre des organisations différentes. Ensuite dans une optique plus microsociologique, en observant finement les réseaux d'activistes, leur multi-positionnalité (« les multi-militants ») dans des organisations différentes (autres SMO's, partis politiques, syndicats, groupes d'intérêt, etc.), leurs activités de courtage (brokers) entre différentes organisations. Les recherches empiriques montrent d'un côté que les deux échelles ne se sont jamais strictement superposables et, de l'autre, la porosité – relative – des frontières institutionnelles entre les types de groupements. Plus généralement, il faut regarder les organisations de mouvement social comme des technologies sociales, parmi d'autres possibles, de regroupement – et donc de mise en forme des « groupes ». L'organisation peut se définir comme « une relation sociale entre des acteurs définissables par des ressources spécifiques et entretenant avec le capital collectif des relations diversifiées » [Offerlé, 1998, p. 85].

Il s'agit donc d'être attentif à trois aspects centraux dans l'étude des organisations :

1. La multiplicité des formes organisationnelles possibles dans une « offre » et un contexte sociohistorique donnés de technologies possibles d'association et de coopération.
2. Les transformations que subissent, dans la durée, les organisations qui peuvent passer d'une forme à une autre selon le type d'engagement (direct ou indirect) qu'elles demandent à leurs participants et les buts qu'elles s'assignent (satisfaire les « demandes » et « besoins » de leurs adhérents ou obtenir des concessions de la part des autorités) [Kriesi, 1996 ; Neveu, 2005, p. 26]. Ce faisant, l'analyse reconstruit des trajectoires organisationnelles.
3. Le degré variable d'autonomie ou, à l'inverse, de dépendance des organisations de mouvement social par rapport à d'autres organisations insérées dans les champs militant, politique ou encore syndical [Mathieu, 2007].

Les analyses d'orientation néo-institutionnaliste, impulsées dans les années 1990, montreront toute la pertinence de cette triple perspective pour l'analyse des organisations de mouvement social. (p24) Enfin, si un mouvement social organisé a une probabilité plus élevée d'être reconnu par ses adversaires et par les autorités ; c'est que les organisations permettent à des griefs sociaux d'accéder à l'existence politique. L'organisation est une instance de représentation politique des mouvements sociaux qui permet aux groupes mobilisés d'exister durablement [Bourdieu, 2000]. Un groupe sans porte-parole s'abolit dans l'immédiateté de l'action aussi éruptive et massive soit elle et, surtout, il est voué à l'hétéronomie quant au (x) sens légitime(s) à attribuer à ses actions. Les émeutes urbaines survenues en novembre 2005 sont à cet égard exemplaires : faute d'organisations spécifiques, capables de mettre durablement en forme des revendications, de donner une signification à l'expérience de cette jeunesse reléguée à tout niveau, les « émeutes » furent dès lors un enjeu de luttes d'interprétations externes souvent très stigmatisantes à l'endroit des « émeutiers » (la « racaille »). Du fait de leur radicale hétéronomie symbolique, Mauger caractérise ces émeutes dispersées comme des formes d'action proto-politique [Mauger, 2006].

Le modèle entrepreneurial sous le feu de la critique interne

La théorie de la mobilisation des ressources, dans sa variante entrepreneuriale, n'a pas été seulement contestée par des « philosophes engagés » comme Piven et Cloward, mais elle a été largement discutée au sein même de ce paradigme et a fait l'objet d'importants réaménagements et amendements. D'abord, on soulignera que ce n'est pas sans quelque paradoxe que l'école de la mobilisation des ressources qui se veut une sociologie du changement social a une conception substantialiste et fixiste des organisations. En effet, le cadre d'analyse de McCarthy et Zald est passablement objectiviste, anthropomorphique, instrumental et fonctionnaliste : les organisations y sont conçues au mieux comme des structures « porteuses » dans une perspective « logistique » [Fillieule, 1997 ; Neveu, 2005] ou, pire, comme de simples fonctions de production jaugées et évaluées selon le double critère de rationalité et d'efficacité par rapport aux buts qu'elles visent. De plus, cette perspective reste très statique. Les dynamiques et les

trajectoires organisationnelles dans le temps long mais aussi dans le temps même de l'action collective n'y ont guère de place.

Ensuite, la notion de « militants par conscience » – mise au cœur des organisations – ne contourne pas véritablement le paradoxe d'Olson mais le déplace simplement : les groupes à faible ressource ont leurs intérêts pris en charge par des professionnels de la contestation qui eux (p25) aussi sont mus par des intérêts et des calculs. Au-delà des considérations générales sur les transformations de la structure socio-économique et de l'élévation du niveau d'éducation, comment expliquer que tels ou tels « militants par conscience » s'intéressent et sont intéressés à la promotion d'un intérêt et/ou d'une cause sociale spécifique [Lapeyronnie, 1988] ?

Enfin, et surtout, la critique sociologique la plus forte du modèle de McCarthy et Zald provient de l'intérieur même de l'école de la mobilisation des ressources qui est, rappelons-le, loin d'être un paradigme homogène. Ainsi les grandes figures de l'école dite du processus politique vont pointer nombre de faiblesses sociologiques du modèle entrepreneurial. Oberschall [1973] a été, dès le début des années 1970, un de ceux qui appelaient à la prise en compte de l'épaisseur sociale des mobilisations et de la complexité des formes de relations sociales qui sont à leur principe. Dans un tableau à double entrée, il envisage l'émergence des mouvements sociaux au croisement : a) de types spécifiques de « sociation » propre à un groupe donné (structuration horizontale à caractère communautaire ou associative) et b) des relations qu'entretient ce groupe avec le pouvoir politique (en termes d'« intégration verticale » à la polity). Il s'agit donc bien d'élargir la focale au-delà des seules organisations de mouvement social stricto sensu pour s'intéresser aux structures de mobilisation des populations directement concernées par les objectifs d'une mobilisation ou encore aux réseaux informels qui portent les causes que Kaplan appelle les « communautés de mouvement social » [Kaplan, 1990 ; Fillieule, 2009a, p. 42-43]. Contrairement au point de vue de McCarthy et Zald, les structures de mobilisation ou les « communautés de mouvement social » ne sont pas de simples survivances « archaïques » dont on suppose a priori qu'elles auraient un rendement inférieur, en termes de coûts de coordination et de probabilité de succès, par rapport à une organisation bureaucratique, centralisée et animée par des membres par conscience [Jenkins, 1983].

Les études aujourd'hui classiques consacrées au mouvement des droits civiques aux États-Unis ont clairement montré que les églises ont été des institutions-clefs dans la politisation de la population afro-américaine et sur lesquelles s'est construit le Mouvement en faveur des Droits Civiques [McAdam, 1982 ; Morris, 1984]. Ces réseaux de sociabilités n'ont parfois pas nécessairement besoin d'être politiquement « actifs » comme le montre Bayat [1997] dans son étude sur les mouvements de pauvres en Iran. La rue constitue en effet le support principal des mobilisations des populations les plus déshéritées : elle ne se réduit pas à un espace sans qualités mais bien comme le foyer, au (p26) sens d'Halbwachs, de leur vie sociale marquée par la lutte pour la survie matérielle qui est indissociablement l'espace de résistance où s'affirment leur autonomie et leur dignité sociales [Bayat, 1997, p. 15- 22 ; Fillieule, Bennani-Chraïbi, 2003]. Si toute organisation a pour fonction de coordonner l'action collective, il convient néanmoins de ne pas perdre de vue que d'autres formes et espaces de coordination, sans plan concerté préalable, occupent dans certaines configurations un rôle plus grand que des organisations « formelles » et bureaucratiques dans l'émergence de mouvements sociaux. Les analyses de Bayat convergent sur ce point avec celles de Piven et Cloward [Piven, Cloward, 1977] pour lesquels les mouvements de « pauvres », dénués d'organisation(s) bureaucratique(s), peuvent, par le défi de masse, obtenir des gains au moins dans le court terme de la protestation [Fillieule, Péchu, 1993, p. 108-116].

En tout état de cause, le fait organisationnel au sein des mouvements sociaux est aujourd'hui largement admis, tout comme est dépassée l'opposition classique entre organisation et mouvement. Néanmoins, la querelle des « anciens » et des « modernes » s'est progressivement déplacée vers la question de la forme organisationnelle ; querelle qu'une floraison de recherches, aux problématiques renouvelées, a pour une large part rendue caduque. **P27**

Texte d'appui N° 5 concept SOP

Lilian Mathieu, « 2. Contexte politique et opportunités », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 39-54.

Pp39-50**LE CONCEPT DE STRUCTURE DES OPPORTUNITÉS POLITIQUES****Une découverte du contexte politique**

Le poids du contexte sur le devenir des mouvements sociaux a été une des victimes (les émotions et les frustrations en furent d'autres) de la domination, à compter des années 1970, de la mobilisation des ressources. Non seulement ce courant théorique américain a privilégié une analyse internaliste des mouvements sociaux et des organisations et militants qui les portent, mais elle a contribué à disqualifier les modèles antérieurs qui, pour certains, se montraient attentifs à la dimension contextuelle. Il en est ainsi, (p39) dans une filiation parsonienne, de l'ambitieuse théorie du comportement collectif proposée par Smelser [1962]. Celui-ci pointait, au travers spécialement des concepts de tension structurelle et de conductivité structurelle, ce que l'apparition et l'extension de différents phénomènes collectifs (paniques morales, effondrements boursiers, émeutes, mouvements sociaux...) doivent à la structuration préalable du monde social (arrangements institutionnels, canaux de communication, organisation économique...) ainsi qu'à ses évolutions ou fluctuations.

C'est d'ailleurs d'une critique interne de la mobilisation des ressources qu'a émergé au début des années 1980 ce qui s'est rapidement imposé comme le principal modèle d'appréhension du contexte dans l'analyse des mouvements sociaux. Étudiant les évolutions du mouvement pour les droits civiques de 1930 à 1970, McAdam [1982] avait remarqué que son développement à compter des années 1950 n'était pas seulement dû à un accroissement de ses ressources militantes, mais également à un contexte national et international davantage favorable. La crise, au Sud des États-Unis, de la culture du coton imposant une importante migration des Noirs vers le Nord industriel, une réorientation du Parti démocrate davantage soucieux de s'attirer le vote noir, un contexte de guerre froide rendant les États-Unis vulnérables devant la critique du racisme qui s'exerçait à l'intérieur de ses frontières... ont, selon McAdam, largement contribué au développement et aux succès du mouvement indépendamment du niveau de ses ressources. Pour rendre compte de l'influence de cet environnement contextuel, McAdam a emprunté à Tilly – qui avait mobilisé le couple conceptuel opportunités/menaces pour rendre compte de l'inégale vulnérabilité des systèmes politiques face aux attaques de leurs « challengers » [Tilly, 1978] – et surtout à Eisinger – qui avait étudié ce que les succès différenciés du mouvement noir dans 43 villes américaines devaient au contexte politique local [Eisinger, 1973] – le concept de structure des opportunités politiques (désormais SOP). Cette structure sera dite « ouverte » lorsque le contexte est favorable à un mouvement, spécialement lorsque le système politique se montre vulnérable ou réceptif devant ses revendications ; à l'inverse, elle sera considérée comme « fermée » lorsque ce même système politique oppose aux protestataires un refus intransigeant de toute négociation, voire choisit l'option de la répression.

L'élaboration de la perspective, qui procède d'une tardive intégration de la dimension politique des mouvements sociaux [Chazel, 2003, p. 109- 122], se heurte d'emblée au problème épineux du choix des variables à retenir dans la définition de la SOP. La proposition initiale de McAdam – « n'importe quel événement ou processus social d'ampleur contribuant à saper les calculs et prévisions sur lesquels est structuré le pouvoir politique (p40) occasionne un changement des opportunités politiques » [McAdam, 1982, p. 41] – ayant été rapidement disqualifiée du fait de son caractère flou et tautologique, différents chercheurs ont entrepris de circonscrire plus rigoureusement les facteurs supposés exercer un effet décisif sur l'ouverture ou la fermeture de la SOP, tout en restreignant leur attention à des éléments plus strictement politiques. S'en est suivie une surenchère définitionnelle, qui n'a pas peu contribué à l'affadissement de la perspective. Tarrow [1994, p. 85-89] propose ainsi de retenir quatre éléments – le degré d'ouverture ou de fermeture des institutions politiques, la stabilité ou l'instabilité des alignements politiques, la présence ou l'absence d'alliés influents apportant leur soutien au mouvement considéré, l'existence de conflits et de divisions entre les élites – quand Kriesi [1995] n'en retient que trois : la structure formelle de l'État, les procédures informelles et stratégies dominantes des autorités politiques à l'égard des challengers, ainsi que la configuration du pouvoir dans le système des partis (c'est-à-dire la « distribution du pouvoir » entre les différents partis et les relations qui les unissent). Plus récemment,

Tilly et Tarrow [2008] ont proposé de décomposer la SOP en six éléments : la multiplicité des centres de pouvoir indépendants au sein du régime considéré, son ouverture à de nouveaux acteurs, l'instabilité des alignements politiques, la disponibilité d'alliés influents pour les contestataires, la propension du régime à faciliter ou à réprimer l'expression collective de revendications, et des changements décisifs à l'intérieur des cinq précédents éléments.

Une conceptualisation multi-usages

En dépit de ce flou définitionnel – ou peut-être grâce à lui –, le concept de SOP a connu dans les années 1990 un succès impressionnant parmi les analystes des mouvements sociaux. Les recherches qu'il a inspirées ont été conduites dans deux directions distinctes. La première, diachronique, rapporte les évolutions de la contestation dans un pays aux fluctuations de la SOP. Elle est celle adoptée par McAdam dans son étude du mouvement des droits civiques, par Tarrow dans son analyse du cycle protestataire italien des années 1965-1975 [Tarrow, 1989], ainsi que par Koopmans dans une étude de l'activité des nouveaux mouvements sociaux de RFA sur la période 1965-1989, dans laquelle il conclut que les deux vagues de contestation qu'a connu ce pays à la fin des années 1960 et dans les années 1980 « avaient pour origine des changements dans la structure des opportunités politiques à laquelle ces mouvements étaient confrontés, particulièrement des changements de la position des sociaux-démocrates allemands » [Koopmans, 1993, p. 638]. P41

La seconde, synchronique, vise dans une démarche comparative à identifier les caractéristiques de chaque système politique national exerçant une influence positive ou négative sur l'apparition et le développement d'un même mouvement (ou d'un ensemble de mouvements) dans plusieurs pays. Elle a été initiée par Kitschelt [1986] dans une étude du mouvement antinucléaire en Suède, France, Allemagne et États-Unis, laquelle lui permet de conclure à une relation significative entre les stratégies et impacts des mobilisations et le degré d'ouverture ou de fermeture de la SOP de chaque Etat. Quand le système politique est « ouvert » (Suède, États-Unis), il produit des stratégies dites assimilatives : les mouvements utilisent les institutions en place pour faire valoir leurs positions car le système politique offre de multiples points d'accès (pétitions, participation au jeu électoral ou à des procédures référendaires, etc.). À l'inverse, quand le système politique est « fermé » (France, Allemagne), les mouvements adoptent des stratégies de confrontation avec l'État (occupations de sites, désobéissance civile, manifestations, etc.), tout en s'exposant davantage à la répression. Une démarche comparable a été adoptée par Kriesi et son équipe dans une étude comparative des « nouveaux mouvements sociaux » français, hollandais, suisses et allemands [Kriesi, et al. 1995]. La recherche conclut elle aussi à une forte dépendance des stratégies, modes d'organisation, ampleur ou encore chances de succès des mobilisations en regard du type d'État auquel elles s'affrontent. La France, plus particulièrement étudiée par Duyvendak [1994], se caractériserait ainsi par un État fermé et suffisamment fort pour ignorer les revendications des mouvements sociaux ; ceux-ci n'auraient en conséquence d'autre recours pour se faire entendre que l'adoption de stratégies perturbatrices, voire violentes, pouvant susciter une réaction répressive de l'État lorsque celui-ci les perçoit comme une menace. À l'inverse, la Suisse, étudiée dans la même perspective par Giugni et Passy [1997], se signifierait par l'« ouverture » et la « faiblesse » de son État, d'où découlerait le caractère paisible et modéré de ses mouvements sociaux. Ajoutons que l'étude du mouvement altermondialiste a récemment incité certains chercheurs, tels Giugni [2002b], à proposer l'idée d'une SOP transnationale – l'ONU, l'OMC ou le FMI en seraient les principales expressions –, dont les relatives ouvertures ou fermetures offriraient, elles aussi, plus ou moins de facilité de mobilisation.

On peut également remarquer que le modèle de la SOP, et le vocabulaire des « opportunités », ont servi de source d'inspiration dans les tentatives de plusieurs auteurs d'intégrer d'autres variables à l'analyse des mouvements sociaux. Constatant que les jeux de structure institutionnelle ne sont pas seuls à pouvoir rendre compte des fluctuations des formes et de l'intensité de l'activité contestataires, certains ont par exemple envisagé leur dépendance à l'égard d'opportunités judiciaires [Hilson, 2002] ou économiques [Kousis, Tilly, 2005]. Dans le premier cas, il s'agit d'envisager ce que la mobilisation du droit dans la défense d'une cause doit aux relatives ouvertures des opportunités respectivement politiques ou judiciaires, tandis que dans le second l'enjeu est de cerner comment les fluctuations économiques peuvent, d'une part, représenter des menaces ou des opportunités pour l'action protestataire, mais également influencer sur les réponses qui lui sont adressées.

Il faut enfin signaler que le concept de SOP n'est pas toujours utilisé seul, mais constitue le plus souvent l'un des principaux éléments de la perspective, un temps dominante en sociologie des mobilisations,

dite du processus politique. De fait initiée dès l'ouvrage de McAdam consacré au mouvement pour les droits civiques, et exposée de manière systématique dans un ouvrage collectif dirigé par McAdam, McCarthy et Zald [1996a], celle-ci entend proposer une approche globale des mouvements sociaux, saisis au travers de ces trois dimensions, appréhendées chacune au moyen d'un appareil conceptuel spécifique, que sont leurs ressources et structures organisationnelles (étudiées dans une perspective de mobilisation des ressources, et désignées par l'appellation *mobilizing structures*), les références cognitives et registres de discours de leurs militants (abordés au travers de la *frame analysis*) et, donc, leur environnement institutionnel appréhendé par la SOP.

UN CONCEPT IRRÉFORMABLE ?

Quoique rapidement devenu central pour l'analyse des mouvements sociaux, le concept de SOP n'en a pas moins été soumis à des critiques extrêmement vigoureuses, au point que certains en ont composé le requiem [Fillieule, 2006]. Il faut reconnaître qu'une part importante de la littérature s'inscrivant dans la perspective du processus politique s'est consacrée à amender la définition du concept et à en réviser la portée, dans ce qui apparaît comme une tentative souvent désespérée de sauver une approche pourtant dès l'origine grevée par une série de déficiences analytiques.

Une conception statique et objectiviste des opportunités

Il n'est pas possible, dans un espace aussi limité, d'exposer l'ensemble des critiques qui ont été adressées aux théories de la SOP et du processus politique [pour un aperçu, cf. Gamson, Meyer 1996 ; Goodwin, Jasper, 1999, 2004 ; Fillieule 1997, 2006 ; Mathieu 2002], et l'on ne (p43) signalera ici que les principales. La première, déjà évoquée, tient à l'imprécision de la réalité qu'entend désigner la SOP. Gamson et Meyer avaient dès le milieu des années 1990 pointé que le concept risquait de « devenir une éponge potentiellement à même d'absorber tous les éléments de l'environnement d'un mouvement social » [1996, p. 275]. Les deux auteurs soulignaient que le contexte dans lequel apparaissent les mobilisations est composé non seulement d'éléments proprement « politiques » mais également, et plus largement, « culturels », et, d'autre part, qu'à ses dimensions « stables » (l'organisation institutionnelle du pays, principalement) se mêlent des aspects plus conjoncturels ou « volatils » (les dossiers qui font l'actualité du moment, par exemple). En conséquence, le choix de limiter l'analyse à la seule prise en compte de tel élément à l'exclusion des autres se révèle largement arbitraire. L'analyse de la SOP apparaît par suite confrontée à un choix difficile : soit se limiter à la prise en compte d'un nombre restreint de variables, au risque de les doter d'un poids excessif et de négliger l'influence d'autres éléments tout aussi décisifs, soit tenter d'intégrer l'ensemble des éléments du contexte (stables autant que volatils, politiques autant que culturels), ce qui ne peut qu'aboutir à vider le concept de toute substance, tout en exposant aux risques de l'analyse *a posteriori*.

Une deuxième critique pointe le statisme et l'objectivisme du concept, sensible au caractère oxymorique de l'expression de structure des opportunités elle-même [Fillieule, 1997, p. 45-57 ; Goodwin et Jasper, 1999]. Il apparaît en effet pour le moins paradoxal de tenter de rendre compte de l'opportunité pour une mobilisation de se développer avec succès – c'est-à-dire quelque chose de nécessairement ponctuel et instable – en termes de « structure », terme qui connote au contraire la stabilité et la durabilité. Alors que la compréhension de ce que sont, et de comment agissent concrètement, les opportunités de jouer des « coups » dans un conflit politique requiert un cadre d'analyse apte à rendre compte de leur dynamique, c'est une représentation figée de la réalité sociale que produit le concept, réduit à ne pouvoir livrer que de plates descriptions de l'environnement institutionnel dans lequel se déploient les mobilisations, sans véritablement en expliquer les variations d'intensité ou de succès. De fait, et ainsi qu'y invite notamment Rootes [1997], il apparaît nécessaire de distinguer plus clairement ce qui relève de la structure institutionnelle d'un pays et ce qui relève au sens strict de son contexte social et culturel. Les alliances et les stratégies partisans, spécialement, ne sauraient être appréhendées (comme le font Kriesi et ses collaborateurs) en termes de structure du fait de leur caractère contingent ; plus, ce qui doit intéresser l'analyste n'est pas tant la configuration institutionnelle (telle que définie par une constitution ou des procédures électorales) que les usages que les (p45) agents en font, et qu'une appréhension en termes de structure est inapte à éclairer.

Un pouvoir explicatif ambigu

Ce que pointe également C. Rootes est qu'il est difficile d'user d'un concept unifié de SOP, lequel apparaît par trop homogénéisant et réducteur pour être véritablement heuristique. Face à des contestataires différents, un même gouvernement usera de stratégies différentes, sous l'effet d'une multiplicité de facteurs ou de considérations (intérêt porté à la cause par le parti au pouvoir, coût

politique de concessions trop facilement accordées ou, à l'inverse, d'une répression marquée, degré de sympathie pour le mouvement dans l'« opinion publique », etc.). Il est par conséquent difficile de généraliser les constats opérés à partir de l'étude d'un type de mouvement, un État pouvant se montrer « ouvert » à tel mouvement tout en restant sourd aux revendications portées par tel autre. Il est donc abusif de parler de « la » SOP d'un pays comme d'une variable ayant des effets homogènes sur la contestation, et sans spécifier l'identité du mouvement dont il s'agit d'éclairer le rapport aux institutions politiques – mais ce qui revient à priver le concept d'une part conséquente du potentiel heuristique dont il se prévaut.

On peut également reprocher son mécanisme et son unilatéralisme à la perspective, puisqu'en faisant dépendre le développement ou le succès d'un mouvement du degré d'ouverture de la SOP, celle-ci introduit non seulement l'idée d'une opposition de forces permanente entre les « challengers » et le « système politique », mais également celle que seule une évolution interne au second est à même de susciter cette « ouverture », condition de la satisfaction des revendications des premiers. Cette vision des rapports entre mouvements sociaux et autorités politiques est inadéquate en premier lieu parce qu'elle est conçue comme univoque et asymétrique a priori : en présupposant de nécessaires opposition et dépendance des mouvements sociaux à l'égard du système politique, la théorie se rend inattentive à la diversité des relations et transactions entre les deux domaines, tels que les jeux croisés de légitimation ou d'instrumentalisation qui les unissent. Cette conception univoque et déséquilibrée conduit nombre d'analystes à s'intéresser davantage à ce que les formes et l'ampleur de l'activité contestataire doivent à la politique institutionnelle qu'à l'inverse, et cela alors que les exemples ne manquent pas d'activités gouvernementales ou de positions partisans infléchies ou bouleversées sous la pression de « la rue ». Elle tend plus globalement à « localiser l'opportunité » de l'action prioritairement, voire exclusivement, à l'extérieur de celle-ci » (p44) [Dobry, 1995, p. 135], et à oublier que les contestataires peuvent d'eux-mêmes se créer leurs opportunités d'agir.

On peut en outre s'interroger sur le pouvoir explicatif d'une variable telle que la SOP. Le présupposé qui inspire la plupart des analyses relevant du processus politique est que les phases d'ouverture de la SOP facilitent l'émergence et le développement des mouvements sociaux – leur offrent davantage d'« opportunités » –, tandis que celles de fermeture conduisent à leur déclin ou à leur échec. Or l'examen de plusieurs cas empiriques indique que l'inverse peut tout aussi bien être vrai. Un contexte politique favorable – l'accession au pouvoir d'un gouvernement proche du mouvement considéré, par exemple – peut entraîner l'affaiblissement de la mobilisation sous l'effet de la satisfaction de ses revendications, de son institutionnalisation (via par exemple le transfert de ses principaux cadres au sein des cabinets gouvernementaux), ou encore d'une inhibition de ses velléités protestataires (comme lorsqu'il s'agit de ne pas mettre en difficulté le nouveau gouvernement en suscitant une opposition) ; en outre, l'arrivée aux affaires d'un gouvernement officiellement favorable aux revendications d'un mouvement ne garantit en rien leur satisfaction, et il n'est pas rare que des militants s'estiment « trahis » par un personnel politique sur lequel ils pensaient pouvoir compter [Mathieu, 2006, p. 299]. À l'inverse, la surdité d'un gouvernement devant des revendications continues et pressantes, voire son recours à la répression, peuvent susciter une radicalisation des protestataires et renforcer leur détermination – on sait par exemple que c'est suite à une intervention policière jugée excessivement brutale qu'a éclaté en 1969 (sous la présidence, très hostile aux mouvements sociaux, de Richard Nixon) la révolte de Stonewall, prélude à l'émergence du mouvement homosexuel américain. On voit ainsi que loin d'être univoque, l'influence de l'ouverture ou de la fermeture des autorités politiques à l'égard de leurs contestataires est éminemment variable, car dépendante de bien plus de facteurs – et certainement davantage conjoncturels que structurels – que ne le présupposent les tenants de la SOP. Reconnaisant la légitimité de cette critique, Goldstone et Tilly [2001] ont signalé l'importance d'une saisie non seulement des opportunités, mais également des menaces (sous la forme, principalement, de la répression) dans les dynamiques contestataires. Il n'en reste pas moins que l'on peut, à la suite de Goodwin et Jasper [1999], contester la prétention de certains auteurs à fonder des lois générales de développement des mouvements sociaux sur le concept de SOP, voire douter qu'une variable ainsi capable d'expliquer aussi bien une chose que son contraire puisse présenter une quelconque pertinence analytique. (46)

LA PERCEPTION ET LA SAISIE DES OPPORTUNITÉS

L'appréhension subjective des opportunités

Il reste une critique adressée à la SOP qui exige un traitement spécifique. Celle-ci pointe l'indifférence – revendiquée par certains, tels Kriesi [1995, p. 168] – d'une majorité d'utilisateurs du concept aux

perceptions, anticipations et stratégies des acteurs, au profit des seuls éléments stables et objectifs du contexte politique, considéré comme un « donné ». Un des premiers à pointer l'impasse d'une telle conception a été Kurzman [1996] dans son étude de la révolution iranienne de 1979. Il y montre que le régime n'était pas particulièrement affaibli, et ne présentait donc pas une SOP « ouverte », lorsque le processus révolutionnaire s'est enclenché. Par contre, c'est la conviction que l'opposition s'était renforcée et serait plus facilement capable de renverser le régime, qui a fait basculer des pans importants de la société iranienne (mais aussi du pouvoir, comme certains secteurs militaires) du côté de l'opposition, contribuant par là même à la doter effectivement d'une force à même de mettre à bas la monarchie. Mais ce qui est le plus significatif dans ce cas est que cette perception d'une opposition renforcée était en grande partie erronée, ou tout au moins décalée, et qu'elle a joué sur le mode d'une prophétie auto-réalisante : la croyance en la puissance du mouvement d'opposition a favorisé le ralliement de fractions d'importance croissante de la population et a contribué, in fine, à lui conférer une portée révolutionnaire. Ici, c'est davantage la perception (en l'occurrence erronée) d'une opportunité qui a joué un rôle déterminant pour le destin de la protestation que son existence « objective ».

On conçoit que si, comme l'affirme Chazel, « il ne suffit pas que des opportunités soient offertes, il faut encore qu'elles soient saisies et elles ne peuvent l'être que si elles ont été au préalable perçues » [2003, p. 124], une appréhension purement objectiviste de la SOP soit intenable, et qu'il soit nécessaire d'amender le modèle de manière à intégrer la manière dont les acteurs des mouvements sociaux perçoivent et s'approprient les opportunités d'action que leur offrent les évolutions du contexte. C'est ce qu'ont récemment entrepris trois des chefs de file du courant du processus politique, McAdam, Tarrow et Tilly, dans *Dynamics of Contention*, un ouvrage qui tente de poser les bases d'une approche renouvelée et étendue des phénomènes contestataires [McAdam, Tarrow, Tilly, 2001 ; Mathieu, 2004]. Eux-mêmes promoteurs, on l'a vu, du concept de SOP, ces auteurs ont voulu tirer les leçons des critiques qui ont pointé son incapacité à rendre compte de la manière dont, concrètement et dans le cours même de la conduite des mobilisations, agissent les (P47) opportunités. Leur invitation à une appréhension située (c'est-à-dire relative à une conjoncture donnée) et surtout subjective des opportunités intègre que celles-ci ne constituent plustant un donné stable et « objectif » que la représentation que les acteurs se font du « possible » et du « jouable » en regard de ce qu'ils perçoivent de la détermination et des intentions de leur adversaire. Dans cette nouvelle perspective, « aucune opportunité, même objectivement ouverte, ne peut inviter à la mobilisation si elle n'est pas a) visible des protestataires potentiels et b) perçue comme une opportunité » [McAdam, Tarrow, Tilly, 2001, p. 43]. À rebours donc d'une appréhension microsociologique comme « fait de structure » dont la réalité objective s'imposerait d'elle-même aux agents, c'est vers leur saisie subjective, basée sur des indicateurs ou indices souvent fugaces ou impressionnistes, que doit s'orienter leur analyse.

L'honnêteté exige cependant de reconnaître que tous les auteurs se rattachant au processus politique n'avaient pas ignoré cette question de la perception des opportunités, et certains avaient entrepris de lui apporter une réponse. McAdam le premier, dans son ouvrage de 1982, avait proposé le concept de libération cognitive pour rendre compte de la manière dont les protestataires perçoivent les évolutions de la SOP. Un changement d'attitude des autorités politiques devant leurs revendications leur laisserait entendre que ces dernières sont désormais plus vulnérables, et que la situation est devenue davantage favorable à une action contestataire efficace ; les « challengers » passeraient ainsi d'une résignation fataliste à une confiance accrue dans leur force collective et se mobiliseraient avec une détermination décuplée. Cette conceptualisation, à l'évidente parenté avec le vieux schème léniniste de la « prise de conscience », sombre dans ce que Chazel appelle l'« illusion romantique » :

L'engagement dans un mouvement social dépendrait, dans cette optique, d'une rupture radicale avec les modes de pensée antérieurs ou d'une prise de conscience aiguë d'une réalité précédemment méconnue, voire ignorée. [...] Il faudrait faire appel au modèle de la conversion pour rendre compte de la participation à une mobilisation. Et l'illusion romantique serait d'autant plus prégnante qu'elle serait associée à la tentation historiciste : la conversion deviendrait alors interprétable comme la double rencontre du vrai et du juste [2003, p. 124].

Cadrage et pragmatique de la saisie des opportunités

La naïveté du schème de la « libération cognitive » a conduit à son abandon, et cela d'autant plus rapidement qu'un autre modèle théorique, celui inspiré de la perspective goffmanienne des « cadres de l'expérience », s'imposait pour rendre compte des dimensions subjectives et (p48) discursives des phénomènes contestataires. Sans entrer dans la présentation d'un modèle dont on trouvera dans le

chapitre du présent ouvrage rédigé par Contamin une discussion serrée, rappelons que son importation au sein de la sociologie des mobilisations visait à rendre compte du « “travail de la signification” par où les militants et autres participants aux mouvements sociaux s’engagent » [Snow, 2001a, p. 27], en d’autres termes de la manière dont les agents sociaux décodent et se rendent signifiant le monde qui les entoure et peuvent éventuellement décider, en regard de cette évaluation de la réalité, de rejoindre l’offre d’engagement que leur adresse une organisation de mouvement social. Une telle perspective aurait pu s’avérer fructueuse pour rendre compte du travail proprement cognitif de décodage du contexte et de ses évolutions par les protagonistes des mobilisations, et spécialement de la manière dont ceux-ci peuvent entreprendre d’y déceler plus ou moins d’opportunité de jouer des « coups » contre un adversaire ou un concurrent, de lancer une campagne revendicative ou encore d’initier (ou de différer) une mobilisation d’ampleur. Malheureusement, l’application de la frame analysis aux phénomènes contestataires s’est surtout tournée vers une analyse internaliste, et marquée par un lourd présupposé stratégiste, des différents « cadres » discursifs que les mouvements sociaux mobilisent pour diffuser leurs revendications et sensibiliser un public de sympathisants potentiels, délaissant de fait l’instance de la situation que la filiation interactionniste du modèle aurait dû placer au premier plan [Cefai, 2007 ; Mathieu, 2002, 2008].

On peut d’autant plus regretter qu’ait ainsi été manquée l’importation des riches perspectives goffmaniennes en sociologie des mobilisations que les autres tentatives d’articulation entre SOP et frame analysis n’ont donné que des résultats faiblement convaincants. On en veut pour exemple le récent concept de structure des opportunités discursives proposé par Koopmans et Statham [2000 ; voir aussi Ferree et al., 2002]. Leur perspective postule que de même que les mouvements sociaux sont contraints par la configuration politique que désigne la SOP, ils doivent tenir compte dans l’expression de leurs revendications du contexte culturel dans lequel ils s’inscrivent et qui peut se montrer plus ou moins réceptif à leurs positions. Autrement dit, un discours militant risque de ne rencontrer qu’indifférence ou hostilité s’il est en décalage avec la manière dont, au sein d’une société, est « cadrée » la question en jeu. C’est notamment la démarche qu’ont adoptée Giugni et Passy [2006] dans une étude comparative des mouvements de l’immigration en France et en Suisse : alors que dans le premier pays les mouvements doivent composer avec un imaginaire de la nation « universaliste », dans le second c’est une conception « ethnoculturelle » qui dominerait. Le risque (p49) est de faire verser l’analyse dans le culturalisme, puisque c’est une conception homogénéisante, et dotée d’une cohérence et d’une stabilité excessives, des représentations mentales qui est défendue. Il se pourrait dans ces conditions que ce soit vers d’autres courants théoriques que l’analyse des mouvements sociaux gagnerait à se tourner si elle veut aborder plus rigoureusement la question de la perception et de la saisie, par les protagonistes des mobilisations, des opportunités d’agir que leur offrent les évolutions du contexte. Le développement, en zone francophone principalement, d’une sociologie pragmatique – c’est-à-dire attentive aux modalités d’accomplissement d’une action en situation – ouvre de ce point de vue des pistes d’analyse stimulantes lorsqu’elle se propose d’identifier différents régimes d’engagement dans l’action [Thévenot, 2006]. Parmi eux, le régime tactique stratégique [Corcuff, Sanier, 2000], modélisé à partir d’une lecture du Prince de Machiavel, rencontre nos préoccupations en ce qu’il vise précisément à aborder la manière dont des acteurs peuvent saisir les occasions, pas toutes publiquement justifiables, qui se présentent à eux d’agir pour l’obtention d’un bien commun. Mais il rappelle également que la question des opportunités et de leur saisie est loin d’être une radicale nouveauté dans la réflexion sur le politique, et qu’elle a connu, dès l’Antiquité mais surtout sous la plume de Machiavel, une première élaboration au travers des notions de *fortuna* et de *virtù*. La première, qui désigne ce que le cours du monde impose aux humains tout en échappant à leur volonté, est proche voisine de la notion d’opportunité en ce qu’elle présente à celui qui sait s’en saisir des occasions de mener ses entreprises au succès. La *virtù* désigne précisément cette aptitude particulière à reconnaître les chances qu’offre la *fortuna*, ce talent particulier dans l’art de tirer parti des fluctuations de la conjoncture. Pour autant, lire les évolutions du contexte avec un œil de tacticien, évaluer l’état d’un rapport de force, identifier les opportunités d’agir et savoir « saisir l’occasion », ne sont pas donnés à tous, mais requièrent une habileté particulière, un « sens pratique tactique stratégique » principalement acquis dans et par la conduite des luttes – et on se rappellera que Le prince était destiné à aider Laurent de Médicis à acquérir une telle *virtù*. Son étude impose par conséquent à la sociologie pragmatique un détour par la question de la socialisation, en s’intéressant aux expériences et instances par lesquels les protagonistes des mobilisations accomplissent, au fil de leur carrière militante, leur apprentissage de stratégies. (P50)

Texte d'appui N° 6 Répertoire d'action**Dictionnaire des mouvements sociaux 2010 : pp455-461**

Cécile PÉCHU

RÉPERTOIRE D'ACTION

Le concept de répertoire d'action collective désigne le stock limité de moyens d'action à la disposition des groupes contestataires, à chaque époque et dans chaque lieu. Charles Tilly, à qui l'on doit ce concept, le définit comme « une série limitée de routines qui sont apprises, partagées et exécutées à travers un processus de choix relativement délibéré » (1995, p. 26). L'auteur s'appuie sur les métaphores du jazz, du théâtre ou encore du langage pour montrer tout ce que la notion doit à l'idée d'une structure préexistante de moyens d'actions contraignant le choix des agents, mais aussi ce qu'elle implique de marge de liberté laissée à l'invention des contestataires. Tilly précise par ailleurs que « chaque représentation se joue entre deux parties au moins, l'initiateur et l'objet de l'action, auxquelles s'ajoute souvent une troisième ; même lorsqu'ils ne sont pas directement en cause, les agents de l'État, par exemple, passent une bonne partie du temps à contrôler, régler, faciliter et réprimer diverses sortes d'actions collectives » (Tilly, 1986, p. 542). Effectivement, les schémas de répression prévalant sont l'un des facteurs qui expliquent la constitution et l'évolution du répertoire disponible pour une population donnée, à côté d'autres facteurs comme les standards de droit et de justice qu'elle partage, ses routines quotidiennes (et les caractéristiques de la forme urbaine jouent là un rôle important), son organisation interne, ou l'expérience de l'action collective accumulée (Tilly, 1978).

LE DÉVELOPPEMENT DU CONCEPT ET SA PERSPECTIVE DIACHRONIQUE

Tilly a développé ce concept de répertoire d'action collective comme alternative à sa précédente classification des actions selon (p 455) les demandes portées (1995). Celle-ci distinguait les modes d'action compétitifs (demande de ressources visées par d'autres groupes), réactifs (efforts du groupe pour rétablir des revendications remises en cause) ou pro-actifs (avancer des revendications jamais auparavant exercées) (Tilly, 1978). Il choisira ensuite de se concentrer non plus sur les demandes mais sur les formes de l'action collective, pour éviter toute tentation téléologique. Son principal apport, qui doit beaucoup à sa formation d'historien social, a été de montrer, grâce à un travail sur de longues périodes dans différents pays comme la France ou la Grande-Bretagne, qu'on avait assisté à une modification des répertoires d'action au cours du temps. Ainsi, en France les modes d'action ont considérablement évolué en quatre siècles (Tilly, 1986) : le charivari (qui consiste à s'assembler bruyamment avec des instruments improvisés sous les fenêtres de personnes dont on dénonce le comportement), les émeutes du grain, les révoltes contre les taxes ou les invasions de champ prévalant du XVI^e au XVIII^e siècle vont laisser la place au XIX^e siècle à de nouveaux modes d'action comme la grève ou la manifestation. Sous l'effet de facteurs macrohistoriques comme l'émergence de l'État-nation centralisé, le développement du capitalisme et l'évolution des formes de communication, les caractéristiques des répertoires se sont ainsi transformées. L'ancien répertoire d'action était un répertoire local, particulier – en ce sens que les tactiques étaient directement liées aux doléances, et patronné – les contestataires recherchant alors souvent le soutien de notables pour intercéder auprès des autorités. Au contraire, après 1848, le répertoire devient national, modulaire – un même mode d'action pouvant être utilisé pour porter différentes demandes, par différents acteurs et dans différents lieux – et autonome par rapport aux figures d'autorité traditionnelles. Les évolutions qui voient le passage d'un répertoire à l'autre sont lentes et progressives, mais Tilly relève que (p456) 1848 constitue une étape décisive, une césure entre l'ancien et le nouveau répertoire.

À ces deux répertoires, ancien et moderne, certains auteurs vont être tentés d'ajouter un troisième répertoire naissant au XX^e siècle. Ainsi, les théoriciens des nouveaux mouvements sociaux des années 1960 vont caractériser ces derniers par la nouveauté de leurs enjeux, de leurs valeurs et de leurs acteurs mais aussi de leurs modes d'action, qui seraient marqués par l'expression des identités plutôt qu'orientés stratégiquement, et qui laisseraient une large part à l'action directe. De façon moins controversée, d'autres auteurs vont voir dans le processus d'internationalisation des répertoires le signe d'une transformation décisive. Ainsi Erik Neveu (2005, p. 98) émet l'hypothèse que l'on est peut-être aujourd'hui, au tournant du XXI^e siècle, avec l'importance prise par les phénomènes de mondialisation, face à l'émergence d'un répertoire de troisième génération se déroulant « dans un espace supranational », « visant des enjeux très techniques » et donnant « une place clé à l'expertise ».

Toujours dans une perspective diachronique, la notion de répertoire d'action a été largement utilisée par Sidney Tarrow dans son exploration des cycles de mobilisation (Tarrow, 1989, 1995). L'auteur montre

combien il est important de considérer ces derniers pour comprendre l'évolution des répertoires. Durant les premières phases d'un cycle, on assiste ainsi à l'utilisation de modes d'action violents et confrontationnels, et c'est souvent aussi à ce moment-là que se produisent des innovations tactiques, qui seront reprises par différentes organisations au cours du cycle, illustrant bien là la caractéristique de modularité des répertoires. Ces innovations doivent beaucoup au fait que les premières phases voient fréquemment l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles organisations, offrant ainsi des possibilités d'interaction entre acteurs inédites. Étudiant le cycle de protestation italien de la fin des (p457) années 1960, l'auteur montre que la rencontre des étudiants et des ouvriers donne lieu notamment à l'invention de l'autoréduction comme mode d'action, dont l'utilisation se répand dans les usines, les universités et dans les grèves de loyer. Durant les périodes routinières, et au contraire des cycles de protestation où se produisent donc des inventions importantes, on assiste à des modifications à la marge des modes d'action collective.

LE CONCEPT EST ÉGALEMENT UTILISÉ DE MANIÈRE SYNCHRONIQUE

Récemment, Tilly et ses collègues (notamment Tilly, 2006 ; Tarrow et Tilly, 2008) ont appliqué cette notion de répertoire non plus seulement de manière diachronique pour étudier l'évolution historique des sociétés occidentales, mais également de manière synchronique pour interpréter les différences de répertoire d'action au XXe siècle selon les régimes politiques, en élargissant géographiquement la focale aux pays non occidentaux. Ils incluent alors dans le champ d'analyse, à côté des mouvements sociaux, les révolutions et les coups d'État. Diachroniquement, ils cherchent aussi à rendre compte de l'effet sur les répertoires d'action des changements de régime dans un même pays. Ils se fondent pour ce faire sur une typologie des régimes politiques qui les distingue selon leur « capacité gouvernementale », c'est-à-dire la manière dont l'action gouvernementale est effectivement suivie d'effets sur le territoire du gouvernement, et « l'étendue de la démocratie », qui renvoie à l'effectivité des droits politiques et à l'influence des populations sur le choix des dirigeants et des politiques publiques. En croisant ces deux caractéristiques, les auteurs (Tarrow et Tilly, 2008) concluent que la contestation prend des formes très diverses dans quatre types de régimes : les régimes non démocratiques à haute capacité connaissent des oppositions clandestines et de brèves confrontations généralement durement réprimées, les régimes non démocratiques (p458) à faible capacité hébergent la plupart des guerres civiles, les régimes démocratiques à faible capacité sont sujets aux coups d'État militaires et aux luttes entre groupes linguistiques et ethniques, et enfin les régimes démocratiques à haute capacité favorisent les mouvements sociaux. Autre innovation, Tilly et ses collègues, pour répondre aux critiques relevant l'aspect trop statique de leurs concepts, utilisent maintenant le terme de « performance » pour désigner les éléments des répertoires, mettant ainsi l'accent sur les constantes innovations qui se produisent dans chaque interaction particulière entre des acteurs, et cherchant à tenir compte des processus de cette dernière. Dans son ouvrage posthume, *Contentious Performances* (2008), consacré aux répertoires, Tilly poursuit cette clarification conceptuelle qui vise à éviter aussi l'utilisation anarchique du terme de répertoire, distinguant notamment le niveau des actions (chanter, marcher, etc.), celui des performances (défilés, rassemblements, etc.), ou celui des épisodes (combinaisons possibles de performances, comme un rassemblement se poursuivant en manifestation).

Au-delà de ces travaux concernant les déterminants et les transformations macrostructurels des répertoires, le chantier ouvert par Tilly a également donné lieu à la fois à des études concernant l'évolution à travers le temps de l'utilisation d'un mode d'action particulier, comme la barricade ou la grève de la faim, et à des études du répertoire tactique d'une organisation ou d'un mouvement particulier et de ses déterminants. Verta Taylor et Nella Van Dyke (2004) relèvent ainsi que trois facteurs internes aux organisations influencent les tactiques qu'elles utilisent : le niveau d'organisation, les cadres culturels (*cultural frames*) et le pouvoir structurel des participants. S'agissant du premier facteur, il existe un débat pour savoir si l'organisation formelle des mouvements est antinomique de l'utilisation de moyens confrontationnels de contestation (p 459) certains comme Frances Piven et Richard Cloward (1977) soutenant cette thèse spontanéiste. D'autres études vont mettre en rapport les caractéristiques d'organisations décentralisées et participatives avec l'utilisation fréquente de modes d'action directes. Mais les cadres culturels d'une organisation, et plus largement son idéologie ou son identité collective, vont également jouer un rôle dans le choix des modes d'action, choix qui n'est donc pas seulement stratégique. Enfin, la position structurelle des participants dans la société, qui détermine leur accès ou non à des formes conventionnelles de présentation des revendications, les ressources à leur disposition,

et leurs compétences, contribueront également à rendre certains modes d'action plus susceptibles d'utilisation que d'autres.

LES LACUNES DE LA NOTION ET LES RISQUES QU'ELLE INDUIT

Mais le concept répertoire d'action collective fait l'objet de critiques. Ce concept élaboré par Tilly ne prend en compte, parmi le continuum des actions, que les formes de « contestation ouverte, collective et discontinue » (Tilly, 1995, p. 32). De ce fait, les « formes individuelles de lutte et de résistance » tout comme « l'opération routinière des partis politiques, des syndicats » sont laissées dans l'ombre. Or, les formes quotidiennes de résistance individuelle sont un aspect important de la contestation dans les régimes non démocratiques, et il n'est pas rare que des organisations alternent entre formes routinières d'action et formes contestataires. La notion de répertoire d'action collective, en séparant ainsi les types d'action, interdit aussi de prendre en compte la continuité historique éventuelle entre formes de résistance et formes contestataires, comme cela a pu être montré dans le cas du squat (Péchu, 2007). Par ailleurs, la distinction entre contestation « ouverte » et contestation « invisible » ne rend pas compte du fait (p460) que l'on est ici face à deux dimensions distinctes : la publicité ou non des actions, mais aussi la présentation ou non de revendications. Enfin, l'utilisation de couples d'opposition entre contestation ouverte et fermée, collective et individuelle obère à la fois le fait que ces deux dimensions ne varient pas toujours de concert, certaines actions étant collectives sans être pour autant ouvertes, et l'existence de continuums sur ces aspects : l'action peut être plus ou moins publicisée et le collectif plus ou moins objectivé. Pour compléter ce concept de répertoire d'action et s'attacher à son aspect symbolique ainsi négligé, Steinberg (1995) propose de considérer dans un même mouvement les répertoires instrumentaux et les répertoires discursifs, ces deux répertoires interagissant. Michel Dobry (1990) souligne d'autre part le risque de « biais objectiviste » que comporte le concept de répertoire d'action : à mettre à plat les différents moyens d'agir effectivement utilisés par un mouvement, on peut être amené à oublier « les dilemmes pratiques que rencontrent les acteurs dans la réalité de leurs mobilisations ». Dans le même ordre d'idées, Olivier Fillieule (2009) propose d'être plus attentif, pour expliquer le choix d'un mode d'action, aux effets des contre-mouvements ou des concurrences entre groupes, mais aussi aux objectifs en quelque sorte internes aux groupes que sont la construction du groupe et sa représentation publique. Malgré ces critiques, le concept de répertoire d'action a eu le mérite de souligner que le choix de modes d'action par les mouvements était un choix fait sous la contrainte, notamment de l'expérience passée et des ressources à disposition des contestataires.

Renvois : Barricade, Cycle de mobilisation, Nouveaux mouvements sociaux, Squat, Spontanéisme, Répression, Transnationalisation/ internationalisation.

Bibliographie :

FILLIEULE (Olivier), « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », dans Olivier Fillieule, Isabelle Sommier et Éric Agrikoliansky (dir.), *Les Mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2009.

PÉCHU (Cécile), « Laissez parler les objets ! » De l'objet des mouvements sociaux aux mouvements sociaux comme objets », dans Pierre Favre, Olivier Fillieule et Fabien Jobard (dir.), *L'Atelier du politiste*, Paris, La Découverte, 2007, p. 59-78.

STEINBERG (Marc W.), « The Roar of the Crowd : Repertoires of Discourse and Collective Action among the Spitalfields Silk Weavers in Nineteenth-Century London », dans Mark Traugott (ed.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham (N. C.), Duke University Press, 1995, p. 57-87.

TARROW (Sidney), « Cycles of Collective Action : Between Moments of Madness and the Repertoire of Contention », dans Mark Traugott (ed.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham (N. C.), Duke University Press, 1995, p. 89-115.

TAYLOR (Verta) et VAN DYKE (Nella), « “Get up, stand up” : Tactical Repertoires of social movements », dans David A. Snow, Sarah A. Soule et Hanspeter Kriesi (eds), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Oxford, Blackwell, 2004, p. 262-293.

TILLY (Charles), *La France conteste. De 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986

TILLY (Charles), « Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834 », dans Mark Traugott (ed.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham (N. C.), Duke University Press, 1995, p. 15-42.

TILLY (Charles), *Regimes and Repertoires*, Chicago (Ill.), University of Chicago Press, 2006.

TILLY (Charles), *Contentious Performances*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

TILLY (Charles) et TARROW (Sidney), *Politique(s) du conflit*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

Texte d'appui N° 7 : Concept de Sociabilité

Dictionnaire des mouvements sociaux 2010 : 502-510

Gildas RENO

SOCIABILITÉ(S)

La notion de sociabilité appartient originellement au lexique de la philosophie politique moderne. Chez Hobbes, Rousseau (p502) Kant, elle désigne la capacité des humains à vivre ensemble de façon pacifique, à aimer se retrouver et converser. Cette acception générale a toujours cours en psychologie de l'enfance et en éthologie : elle caractérise la capacité à nouer des liens pacifiés avec autrui. La sociologie française de tradition durkheimienne ayant longtemps tenu ce concept pour suspect, c'est la sociologie allemande qui a introduit le terme de « sociabilité » (Geselligkeit) dans le vocabulaire des sciences sociales. Georg Simmel (1991), promoteur d'une sociologie des formes de co-existence, assimilait la sociabilité au tact et à l'art de la conversation (Gespräch). Selon lui, la sociabilité est « la forme ludique de la socialité », c'est-à-dire « un jeu au cours duquel chacun fait "comme si" tous étaient égaux ». Cette dimension de la vie sociale procure aux agents la satisfaction d'être socialisés, c'est-à-dire le sentiment éprouvé d'être quelqu'un dans une compagnie, caractérisée par des liens de réciprocité. Plus encore qu'en sociologie (Bidart, 1988), le terme de sociabilité est aujourd'hui surtout utilisé dans les travaux d'histoire sociale, à la suite des études pionnières de Maurice Agulhon (1977) sur la politisation via les cercles, les clubs et les loges maçonniques dans la Provence du début du XIXe siècle. Les historiens étudient ainsi explicitement les « sociabilités » de la mondanité et des salons littéraires du XVIIIe siècle, ou encore de celle des associations ouvrières et des cafés populaires.

LES RECHERCHES SUR LES PHÉNOMÈNES DE SOCIABILITÉ MILITANTE

L'intérêt heuristique de l'attention aux phénomènes de sociabilité en sociologie des mouvements sociaux tient tout d'abord à la suspension provisoire des explications strictement téléologiques de l'engagement qu'elle invite à expérimenter. Tout engagement dans (p503) un mouvement social prend, certes, la forme d'un « engagement pour », dans laquelle les objectifs visés peuvent être variés (reconnaissance, biens collectifs ou politique publique, etc.). Mais si l'on suit la piste simmélienne, la participation à une action collective peut aussi être analysée en tant qu'elle inscrit celui qui s'y engage dans un groupe humain de référence qui, en retour, lui offrira une affiliation sociale. Cette dimension aide à comprendre pourquoi des militants ne se désengagent pas alors même qu'un mouvement a manifestement échoué dans ses objectifs explicites. Dans cette situation, il reste cependant au militant des éléments trop souvent oubliés dans l'analyse : une place dans des réseaux amicaux, la certitude de se voir rassuré dans son identité par le collectif de camaraderie. Ces éléments rendent le désengagement difficile, parfois impensable (cf. Mischi, 2003, sur des sections rurales du PCF). Plus généralement, l'étude des sociabilités amène à prendre la mesure que le seul partage d'objectifs n'est pas suffisant pour faire groupe. Elle fournit par là un contrepoids aux paradigmes utilitaristes souvent dominants dans la littérature des mouvements sociaux. Si les militants deviennent des compagnons de lutte, s'ils sont réunis également, à certains moments privilégiés, partageant les difficultés, les conversations et les repas, alors le ciment du groupe mobilisé se solidifie. En renforçant pratiquement l'identification sociale des personnes engagées à des personnes bien réelles, autant qu'à des valeurs, des préférences ou des opinions, les moments de sociabilité renforcent la loyauté envers le mouvement ou l'organisation. Ils accroissent la motivation des membres. A contrario, la faiblesse de la sociabilité dans une organisation, souvent due au caractère trop individuel et trop formel du recrutement, tend à fragiliser le sentiment d'appartenance militante (Duriez et Sawicki, 2003, sur la CFDT).

L'approche en termes de sociabilité amène donc à ne pas considérer les groupes et les appartenances comme donnés une fois pour (p504) toutes. Ils peuvent être envisagés, au contraire, comme continuellement en interdépendance avec d'autres groupes et d'autres appartenances. Les mouvements sociaux et les enjeux qui les mobilisent se font, se délitent et se redéfinissent en fonction de l'activité de groupes, restreints ou plus élargis, qui se réunissent à d'autres niveaux, dans d'autres finalités, parfois apparemment insignifiantes par rapport à l'objectif officiel de l'action collective. Les moments de sociabilités tissent, au quotidien, des rapports fluctuants entre les différents « nous » concrets, ranimant des identités déjà constituées ou faisant émerger un lien d'appartenance inédit. Les moments de sociabilité se caractérisent typiquement par deux aspects : l'absence de finalité explicite et l'égalité a priori des participants, indépendamment de leurs positions et prestiges sociaux respectifs. C'est pour cette raison que la sociabilité, en procédant à l'égalisation symbolique des participants (durant la chasse

à la perdrix ou la conversation autour d'un verre), est créatrice de liens. La complicité développée durant ces moments partagés se révèle même avoir une importance sur le fonctionnement des organisations. Elle crée un liant, fort utile pour désamorcer les concurrences interpersonnelles et relativiser les échecs collectifs. Ajoutons que ces dimensions peuvent aussi être réintroduites dans une optique stratégiste, en étudiant notamment les techniques utilisées, consciemment ou non, par les leaders en vue de fidéliser les membres en leur offrant une forte affiliation sociable.

L'ÉMERGENCE DU CONCEPT ET SES USAGES

Le concept de sociabilité n'est pas toutefois un vocable courant dans le vocabulaire de l'analyse des mouvements sociaux. Cette rareté s'explique partiellement par le fait que les termes « sociableness » ou « sociability » sont rares chez les sociologues (p506) anglophones, principaux pourvoyeurs de notions dans le domaine de l'action collective. Ces derniers usent le plus souvent d'autres expressions, comme celle, plus vague, de « liens sociaux » (social ties). C'est donc sans recourir explicitement à ce concept que les travaux anglophones ont étudié les modalités concrètes de construction des groupes et réseaux sociaux par l'interconnaissance directe, en les envisageant comme une dimension constitutive de l'action collective. L'appartenance antérieure à des réseaux sociaux préconstitués a été analysée comme un sas d'entrée progressive vers diverses formes d'engagement collectif. L'inscription dans des groupes de sociabilité de voisinage peut ainsi, en fonction des circonstances, largement contribuer à façonner un révolutionnaire. La Commune de Paris de 1871 a ainsi pu être analysée dans le détail comme résultant en partie des liens de sociabilité tissés, dans le temps long, par les Insurgés (Gould, 1991). Des outils issus de la tradition interne à la sociologie des mouvements sociaux concourent utilement à l'analyse des sociabilités. Citons le concept de catnet de Charles Tilly (1978, p. 62 et suiv.), forgé sur le croisement entre catness (appartenance à une catégorie) et netness (appartenance à un réseau). Citons aussi le couple « segmentation/intégration », chez Antony Oberschall (1973), qui invite à étudier la structure du tissu social sur lequel prend forme une mobilisation collective. Les travaux de David Snow (1993) sur l'adhésion à la secte bouddhiste Nichiren Soshu sont particulièrement attentifs à l'importance de l'offre de liens sociables dans l'engagement au quotidien.

Un autre « classique » de la littérature des mouvements sociaux, Freedom Summer (1988), doit être mentionné. Doug McAdam y montre l'importance de la socialisation associative antérieure – dans les mouvements féministes et pacifistes notamment – chez les étudiants ayant participé au mouvement en faveur des droits civiques, dans le Mississippi, durant l'été 1964. Il souligne également (p507) l'importance des conditions objectives facilitant ou rendant difficile la sociabilité et l'engagement, comme la situation familiale ou la « disponibilité biographique » qui est aussi une « disponibilité sociable » (ne pas avoir de responsabilités familiales, avoir du temps pour militer, etc.). Cette enquête a, par la suite, fait l'objet d'une systématisation visant à établir la corrélation entre la densité et la nature des « liens sociaux », d'une part, et la forme, le degré de « risque » et l'intensité du militantisme, d'autre part (McAdam et Paulsen, 1993). Ces auteurs soulignent le fait que les individus engagés dans un mouvement sont toujours impliqués dans d'autres cercles sociables ; ils montrent que cette multipositionnalité a des effets tant sur le devenir du mouvement que sur les individus eux-mêmes, qui peuvent se sentir tiraillés entre des appartenances potentiellement conflictuelles.

Si le fait de rester engagé semble indissociable du maintien de formes de sociabilité internes offrant par là une affiliation sociale positive pour les membres du mouvement social étudié, l'enquête doit alors permettre de comprendre comment se poursuit la mobilisation interne des membres d'un mouvement, voire comment elle peut échouer à se perpétuer. Il lui faudra aussi saisir à travers quels lieux et quels registres d'être-ensemble une forme précise de sociabilité peut s'entretenir. Donnons un exemple de ce type de questionnement : une étude sur la mouvance révolutionnaire communiste Huk, une guérilla des Philippines luttant contre la mainmise de la CIA sur l'archipel, durant les années 1940-1950. L'auteur, Jeff Goodwin (1997), entend montrer que les « liens affectifs ont érodé la solidarité » de ce mouvement armé, qui se caractérisait par son caractère exclusif, viril et physiquement risqué. Le développement de liens affectifs et amoureux – incitant à la prudence au combat, voire au désengagement – est entré en concurrence avec la logique première du groupe, poussant au courage et au sacrifice. L'économie des liens affectifs est abordée (p508) sous l'angle d'une structure des opportunités libidinales dont l'évolution explique la progressive désintégration du groupe révolutionnaire par l'affaiblissement de l'identification de ses membres au mouvement rebelle et à la pratique de la guérilla.

LES MÉTHODES D'ANALYSE DE LA SOCIABILITÉ

Prendre en compte la problématique de la sociabilité a des implications méthodologiques importantes. L'enquêteur propose en effet l'hypothèse que les moments de suspension des finalités explicites de l'activité du mouvement (comme les repas, les pauses, etc.) peuvent se révéler des lieux et des observatoires riches d'enseignements. Ce questionnement possède des affinités manifestes avec les méthodes d'enquête par observation directe, qui permettent de repérer les lieux de discussion, les moments (fréquence, régularité), les thèmes, les formes de la prise de parole (égalitaire, déséquilibrée, hiérarchisée). L'immersion du chercheur conduit à vérifier si les groupes de sociabilité recoupent, ou non, des groupes institutionnellement définis. La prise en compte de l'évolution de la sociabilité organisationnelle peut ainsi se révéler une voie privilégiée pour étudier les redéfinitions des clivages politiques internes à un mouvement social (Renou, 2003). La méthode ethnographique impose cependant des contraintes propres. Il importe d'identifier des indicateurs pertinents en vue d'objectiver empiriquement le nombre, la forme et l'intensité des cercles de fréquentations des militants engagés dans un mouvement social. La place de l'enquêteur durant les pratiques sociables (observation, participation...) et les modalités de compte rendu scientifique de ces dernières peuvent utilement faire l'objet d'une explicitation méthodologique.

Ainsi, le concept de sociabilité apparaît comme une invitation à tenir compte 1) de la pluralité des groupes effectifs dans lesquels vivent (p509) les agents sociaux participant à un mouvement social et 2) des effets d'influence réciproque entre ces appartenances. Au lieu de considérer que les réseaux sociaux sont une forme de « capital » accumulable ou de « stock de ressources », la problématique de la sociabilité fait l'hypothèse de l'importance sociologique des à-côtés de l'action collective et de leur influence déterminante dans la constitution des identifications et des enjeux de mobilisation. Dans cette perspective, l'enquête est amenée à s'intéresser, davantage que le sens commun savant l'y encourage, aux conversations militantes, aux lieux où elles se déroulent comme à ses registres privilégiés, sans préjuger a priori de ce qui ressortit à la logique militante, et de ce qui y échappe.

Renvois : Analyse de réseaux, Désengagement, Émotions, Identité collective, Observation ethnographique.

Bibliographie :

AGULHON (Maurice), *Le Cercle dans la France bourgeoise. 1810- 1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, coll. « Cahiers des Annales », 36, 1977.

BIDART (Claire), « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, 29 (4) , 1988, p. 121-149.

DURIEZ (Bruno) et SAWICKI (Frédéric), « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, 63, 2003, p. 17-51.

GOODWIN (Jeff), « The Libidinal Constitution of a High-Risk Social Movement : Affectual Ties and Solidarity in the Huk Rebellion. 1946 to 1954 », *American Sociological Review*, 62 (1), février 1997, p. 53-69.

GOULD (Roger V.), « Multiple Networks and Mobilization in the Paris Commune, 1871 », *American Sociological Review*, 56 (6), 1991, p. 716-729. MCADAM (Doug) et PAULSEN (Ronnelle), « Specifying the Relationship between Social Ties and Activism », *American Journal of Sociology*, 99 (3), novembre 1993, p. 640-667.

MISCHI (Julian), « Travail partisan et sociabilités populaires. Observations localisées de la politisation communiste », *Politix*, 63, 2003, p. 91-119.

RENOU (Gildas), « L'institution à l'état vif. Sociabilités et structuration des groupes dans un syndicat de salariés », *Politix*, 63, 2003, p. 53-77.

SIMMEL (Georg), « La sociabilité. Exemple de sociologie pure ou formale », dans *Épistémologie et Sociologie* [éd. originale, *Grundfragen der Soziologie*, 1918], Paris, PUF, 1991, p. 121- 136.

SNOW (David), *Shakubuku. Study of the Nichiren Shoshu Buddhist Movement in America, 1960-1975*, New York (N. Y.), Garland, 1993

Texte d'appui N° 8 Concept de Cycle de mobilisation

Isabelle Sommier, « 5. Diffusion et circulation des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 101-120.

L'APPROCHE CYCLIQUE ET L'EXTENSION SOCIALE DES MOBILISATIONS Pp. 107-114

En attendant cette redécouverte, toute autre va être la perspective adoptée dans la période d'hégémonie des théories de la mobilisation des ressources. L'analyse se fait structurale, en insistant sur les tendances de longue durée et les variables macro et méso-sociologiques. Elle s'articule autour de la notion de cycle que l'on trouve dans d'autres sciences sociales dont évidemment l'économie mais aussi l'histoire (par exemple le « séquençage » de la Révolution française ou du mouvement ouvrier). P107

La perspective du balancier chez Hirschman

Premier à ouvrir cette piste, Albert Hirschman récuse cependant la notion de cycle [1983, p. 15 et 22] en ce qu'elle suggère un mouvement pendulaire à cadences régulières, ce qu'il ne constate pas tout en soulignant l'alternance de périodes d'engagement fort dans la vie de la cité et de retrait dans la vie privée. Ainsi *l'American way of life* des années 1950 de célébration de la réussite individuelle et du bonheur familial est-elle suivie des turbulentes années 1960 avant de reprendre vigueur, certes différemment, sous les années Reagan.

L'apparente séduction exercée par ce constat ne survit toutefois guère à son modèle explicatif. Au principe de ces alternances de « bonheur privé » et d'« action publique », se trouverait la déception sur laquelle tout type d'investissement, portant « les germes de sa propre destruction », déboucherait inéluctablement, du moins dans nos sociétés occidentales où les besoins sont insatiables et leur satisfaction toujours source de frustration. Contre Olson et sa focalisation sur les coûts de l'engagement, Hirschman insiste, lui, sur le plaisir qu'il procure : « le bénéfice individuel de l'action collective n'est pas la différence entre le résultat espéré et l'effort fourni, mais la somme de ces deux grandeurs » [ibid., p. 150]. Mais, comme tout investissement, les « ingrédients du bonheur » qu'il fournit – l'amitié, l'autonomie, le sentiment de sa propre valeur, l'estime de soi, etc. [ibid., p. 42] – s'épuisent avec le temps. L'épuisement, le non aboutissement de la cause, les logiques croisées de sous-engagement des uns (par l'effet de l'institution de mouvement social) et de sur-engagement des autres (par réaction ou par sentiment d'inefficacité) conduisent au repli sur le privé, a fortiori dans des périodes d'opulence économique ou à l'inverse de difficultés financières de l'individu [ibid., p. 16]. « En bref, le problème de la vie politique, c'est qu'elle est soit trop accaparante, soit trop terne », conclut-il de façon lapidaire [ibid., p. 202].

Les cycles de protestation

Tarrow, en revanche, se réfère explicitement aux usages de la notion de cycle par les sciences sociales (des cycles de Kondratieff les plus connus en économie, à la séquentialisation régulièrement opérée par les historiens de la Révolution française, ou encore aux « vagues de grèves » étudiées en France par Shorter et Tilly [1974]) lorsqu'il élabore son modèle des cycles de mobilisation (*cycle of protest* ou *cycle of collective action*). Celui-ci constitue l'une des pièces angulaires de l'ambition à la fois théorique et empirique qui l'anime. Il va d'ailleurs (P108) exercer une influence essentielle sur les recherches ultérieures. *Democracy and disorder* [1989] s'attache à l'étude du cas italien des années 1960 marqué par la multiplicité des conflits sociaux et leur radicalisation, fournissant ainsi une illustration exemplaire d'une « vague croissante puis décroissante d'actions collectives étroitement liées et de réactions à celles-ci » [1995, p. 95] caractérisée par l'intensification du conflit, sa diffusion géographique et sociale, l'apparition d'actions spontanées mais aussi de nouvelles organisations, l'émergence de nouveaux symboles, de nouvelles interprétations du monde et idéologies, l'extension du répertoire d'actions. Tout comme l'avait esquissé précédemment l'école de Chicago, Tarrow suit la séquence de l'agitation sociale à l'institutionnalisation des revendications par un découpage en trois phases : une phase ascendante de révolte – celle du « moment de folie » où tout semble possible, pour reprendre une expression de Zolberg [1972] – (en l'espèce, de 1966 à mi-1968), une phase de zénith marquée par la radicalisation des actions (le pic d'« événements conflictuels » de mi-1968 à 1972), une phase descendante à partir de 1972 elle-

même scandée en quatre temps – la création de nouvelles organisations, la routinisation de l'action collective, la satisfaction au moins partielle des demandes, le désengagement.

Ce découpage est opéré au moyen de la *protest events analysis* (PEA), soit un dépouillement de la presse pour repérer les « épisodes contestataires » qui y sont signalés. Une méthode empirique qui connaît un succès considérable et devient vite la plus utilisée dans notre domaine en ce qu'elle autorise à moindres faits la saisie des mouvements sociaux et leur comparabilité dans le temps comme dans l'espace. Le parti pris objectiviste semble tellement aller de soi que l'auteur ne prend pas même la peine de justifier le choix ni du quotidien (en l'espèce *Il Corriere della Sera* dont le positionnement politique et commercial est ignoré du non-italianiste), ni des dates choisies pour conduire l'analyse (de 1966 à 1973). Si la méthode sera par la suite à défaut d'être affinée du moins mieux justifiée, il n'en demeure pas moins, comme le souligne Olivier Fillieule, qu'elle mesure plus les cycles d'attention médiatique aux mouvements sociaux que les cycles de protestation stricto sensu [Fillieule, 2007].

La recension de 4 980 épisodes de protestation, classés en trois catégories (conventionnels, perturbateurs et violents) permet à Tarrow de montrer que les formes conventionnelles (pétitions, actions légales, manifestations, meetings) et non conventionnelles (occupations, obstructions, grèves radicales, affrontements avec la police et attaques à la propriété) suivent une courbe similaire. Ce constat assoit empiriquement l'un des acquis de la théorie de la mobilisation des ressources, (p109) c'est-à-dire le continuum entre participation politique conventionnelle et non conventionnelle : « moments de folie et formes institutionnelles d'action collective coexistent durant tout le cycle » [Tarrow, 1995, p. 99]. Ainsi peut-on comprendre, au moyen du concept de cycle, comment les répertoires d'action collective (voir le chapitre 4 dans ce volume) évoluent : les innovations introduites par les contestataires et qui, souvent, donnent le « ton » particulier à chaque cycle (par exemple le *sit in* dans le mouvement pour les droits civiques, les occupations d'usine en 1919-2020, les « actions directes » des années 1968-1972 en Italie) sont reprises, « modularisées » et adaptées par les organisations plus traditionnelles, par répétition, ce qui contribue tout autant à leur diffusion qu'à l'élévation du contrôle social exercé au cours de l'action et, du coup, à leur banalisation et leur acceptabilité sociale. Mais là n'est pas la seule ambition théorique de l'ouvrage. Avec lui, Tarrow s'inscrit dans l'entreprise de renouvellement de la théorie de la mobilisation des ressources lancée quelques années avant par Doug McAdam [1982] qui débouche sur le modèle du processus politique et son concept clé : la structure des opportunités politiques [voir le chapitre de Lilian Mathieu dans ce volume]. Son ouverture serait au principe de l'émergence d'un cycle, aux côtés des « conflits structurels » qui sont de deux ordres. D'ordre politique d'une part : depuis la seconde guerre mondiale et dans le contexte de la guerre froide, le PCI, en dépit de sa force électorale, est exclu de toute alliance gouvernementale. Cette *conventio ad excludendum* assoit l'hégémonie de la Démocratie chrétienne et donc l'absence d'alternance politique, qui est au principe de la thèse du système politique « bloqué ». Conflit structurel d'ordre social ensuite, dans la mesure où la « transition vers le capitalisme mature » que connaît alors la péninsule induit une recomposition profonde de la stratification sociale : l'émergence d'une nouvelle classe moyenne ne se reconnaissant pas dans les organisations traditionnelles de représentation des intérêts et de forts flux migratoires internes, du Mezzogiorno paysan en direction du nord industriel, producteurs d'une frange particulière de la classe ouvrière jeune biologiquement et jeune de tradition syndicale qui sera réceptive à la rébellion des années 1968.

Concentré sur cette analyse macrosociologique, Tarrow ne s'attache pas beaucoup, sauf à les noter, aux « torrents de mots » accompagnant les « moments de folie » qui favorisent l'apprentissage d'expérience et la construction en acte de nouveaux réseaux de relations sociales, ce que l'apport de la *frame analysis* laisserait plus tard entrevoir avant de céder à son tour à un biais instrumental. Un cycle est en effet marqué également par un nouveau *master frame* : (P110)

Les cadres dominants remplissent les mêmes fonctions qu'un cadre d'action collective propre à un mouvement donné, mais le font à une autre échelle. En d'autres termes, ce sont aussi des modes de ponctuation, d'attribution et d'articulation, mais leurs ponctuations, attributions et articulations peuvent imprégner et contraindre ceux d'un grand nombre d'organisations de mouvement social » [Snow, Benford, 1992, p. 144].

Ainsi du cadre cardinal de la justice [Gamson, Fireman, Rytina, 1982], de celui des droits civiques déployé tout au long des années 1960 aux États-Unis [McAdam, 1996b] ou encore du « retour à la démocratie » inspirant l'ensemble des révolutions de velours des pays de l'Est au cours des années 1990.

Mutatis mutandis, le déclin du cycle serait le produit de l'épuisement de ce cadre rendu inefficace sous le coup de changements culturels.

De même Tarrow est-il assez laconique sur les processus de diffusion stricto sensu de la révolte. Il en distingue deux types. La diffusion spontanée qui se réalise du contact direct des individus par imitation, confrontation et transfert des formes et des thèmes protestataires à l'occasion, par exemple, du retour des ouvriers dans leur région d'origine au cours des vacances d'été. La diffusion « ciblée » est quant à elle organisée par des groupes constitués : groupes d'intérêt, institutions elles-mêmes comme l'Église et évidemment et d'abord les « organisations de mouvement social » [Tarrow, 1995, p. 201-206].

La dynamique des mouvements sociaux

Par définition, un cycle de protestation suppose que les innovations, organisationnelles, idéologiques et de modes d'action, initiées dans un espace donné et/ou par un groupe soient reprises et élargies à d'autres secteurs de la vie sociale. Les relations de concurrence, d'alliances ou d'opposition que ces structures de mobilisation (*mobilizing structures*) entretiennent entre elles lui confèrent ensuite sa morphologie particulière, jusqu'à son épuisement.

Plusieurs auteurs s'y sont attachés : Curtis et Zurcher [1973] avec la notion de « champ multi-organisationnel », Mac Carthy et Zald [1977] avec celles d'« organisation de mouvement social », d'« industrie de mouvement social », de « secteur des mouvements sociaux », ou encore les « familles de mouvement » de Rucht et Della Porta. Mais il revient à Doug McAdam [1995] de donner à ces effets d'interdépendance un éclairage essentiel dans un article appelant à dépasser une « vision statique de l'action collective qui privilégie la structure au détriment du processus et les mouvements singuliers au détriment du cycle de protestation » [1995, p. 218] ou des « familles de mouvement » qui en sont (p111) les acteurs. Il y distingue les mouvements « initiateurs » (*initiator movements*) qui « annoncent ou déclenchent un cycle de mobilisation identifiable » des mouvements « suivistes » (*spin off movements*) qui en « tirent leur impulsion et inspiration ». Chacun requiert des instruments d'analyse différents : si l'émergence des premiers s'explique par l'ouverture de la structure des opportunités politiques, les seconds nécessitent selon lui une « approche conceptuelle et méthodologique » nouvelle incluant l'analyse de réseaux, les études sur la diffusion des innovations ou les transferts culturels, et la comparaison pour comprendre ce qui favorise leur « mobilisation mimétique ».

L'intérêt principal du modèle est d'envisager les mouvements sociaux sur un plan dynamique et relationnel. Les pionniers façonnent l'univers du pensable et le répertoire d'action dans lesquels vont nécessairement s'inscrire les suivants, en soutien et appui, ou encore en opposition comme la littérature sur les contre-mouvements nous l'apprend [Mottl, 1980, Gamson, Meyer, 1996]. La dépendance peut être organisationnelle quand certains groupes servent d'incubateurs à l'apparition d'autres. Le mouvement pour le droit des femmes du milieu du XIXe siècle par exemple s'est développé au sein des associations abolitionnistes et celui de la fin des années 1960 a vu ses réseaux se forger au contact des expériences militantes de la Nouvelle gauche et à l'occasion de la mobilisation pour les droits civiques. Pour McAdam, cette dépendance illustre deux acquis des théories de la diffusion. D'une part, celle-ci suit les canaux interpersonnels de communication de la vie quotidienne [Rogers, 1983] ce qui explique la fréquente dynamique par contiguïté géographique. D'autre part, elle est favorisée par le haut niveau d'intégration sociale des suiveurs potentiels qui facilite et accélère les processus de communication, a fortiori quand ils sont proches des pionniers [Pinard, 1971, p. 187]. Les liens sont aussi idéels par l'adaptation de la grammaire du monde et du cadre d'injustice fournis par les pionniers à leurs successeurs qui se font les « adaptateurs et les interprètes des leçons culturelles des pionniers » [McAdam, 1995, p. 229] et s'en servent comme boîte à outils, dit McAdam en substituant la *frame analysis* à son concept initial de « libération cognitive » présenté dans *Political Process and the Development of Black Insurgency*. Ainsi le mouvement polonais Solidarnosc a-t-il cadré par le couple démocratie – économie de marché les mobilisations se succédant en Europe de l'est contre la domination soviétique tout comme, avant lui, le mouvement pour les droits civiques a marqué de son empreinte l'ensemble du cycle de protestation qu'ont connu les États Unis au cours des années 1960. Pour nombre d'étudiants, il constitua la première expérience d'engagement avant la lutte contre la guerre du (p112) Vietnam puis la contestation de l'espace académique. Il a fourni le master frame des droits décliné ensuite dans toutes les mobilisations (étudiantes, féministes, homosexuelles, etc.) et un mode d'action original : les marches et le *sit in*. L'interdépendance organisationnelle du groupe suiviste et surtout l'identification de ses membres au mouvement initiateur sont en effet renforcées par le mode d'action

novateur du mouvement initiateur dont la reprise, l'imitation et l'adaptation par d'autres jouent un rôle moteur dans le processus de diffusion.

Cette approche permet de tracer l'évolution du cycle, par un découpage séquentiel opéré au regard des réponses apportées à la protestation, des réactions qu'elle suscite, par exemple des contre-mouvements, mais aussi des rapports entre organisations : emprunts réciproques, logiques de concurrences, jeux d'alliances et d'opposition, etc. Le processus de radicalisation qui caractérise le cycle italien (et conduit à son épuisement par la défection et l'élévation des coûts de l'engagement) est par exemple grandement lié aux compétitions entre groupes d'extrême gauche mais aussi à leur confrontation sur le terrain de la rue avec les militants d'extrême droite qui seront par ailleurs aussi utilisés, à travers la stratégie de la tension, à des fins de contre-mobilisation par une frange des services secrets militaires [Sommier, 1998 et 2008a]. Le cycle terminé, les innovations en matière de modes d'action peuvent intégrer le répertoire sous une forme routinisée ou « modularisée », et le master frame nourrir d'autres mobilisations, comme le montre le cadre des droits, repris ensuite par les défenseurs des droits de l'animal et par le mouvement anti-avortement. Mais si les mouvements se rétractent de l'espace public, il appartient aux organisations de maintenir vivaces les liens entre militants dans les structures dormantes [Taylor, 1995] au cours des phases dépressives (les *doldrums*), facilitant ainsi leur éventuelle remobilisation des années plus tard. Des théories des innovations culturelles, McAdam retient essentiellement, on l'a dit, que les mécanismes d'influence sociale passent par les sociabilités du quotidien. De celles des réseaux sociaux ou de ses prédécesseurs comme Oberschall [1973], que la circulation des informations sera facilitée par la confluence de forts liens internes au groupe et de *weak bridging ties* les mettant en relation avec d'autres [McAdam, 1995, p. 232]. Ces chaînages de relations se présentent comme la condition nécessaire mais cependant non suffisante à l'adoption des innovations ; en d'autres termes, ils ne sont que des vecteurs d'un phénomène d'imitation qu'ils n'expliquent pas et qui, à ce stade, reste inexpliqué. Un article de Strang et Meyer [1992] consacré à la diffusion transnationale des innovations en matière de politiques publiques en fournit la pièce manquante, d'ordre sociopsychologique : ce qu'il faut (p113) expliquer, c'est l'attribution de similarité, construction sociale par laquelle les suivistes s'identifient eux-mêmes aux pionniers (*identity frame*) et au problème qu'ils rencontrent (*injustice frame*). Avec elle, les auteurs entendaient rendre compte des « voies non relationnelles de diffusion » donc ne passant pas par des liens directs entre les deux groupes. Pour McAdam, ce mécanisme d'identification se retrouve dans tout processus de diffusion.

Dans un article cosigné en 1993 avec Rucht, McAdam avait tenté d'expliquer cette attribution de similarité à propos des relations entretenues par la Nouvelle gauche états-unienne et ouest-allemande dans les années 1960. Les mouvements sociaux étant considérés comme des « ensembles de nouvelles problématiques culturelles », ils sont donc sujets aux « mêmes dynamiques que les autres champs » ouverts aux innovations [1993, p. 60]. « L'attribution de similarité » y est expliquée essentiellement par les voies de communication médiatiques et la disponibilité des Allemands à s'ouvrir aux influences étrangères en raison de leur plus grande maîtrise de l'anglais par rapport aux autres Européens (exception faite évidemment des Britanniques) et surtout du « manque d'identité nationale stable » [1993, p. 71] doublé du sentiment de culpabilité vis-à-vis du passé nazi. L'explication est peut-être un peu superficielle, en tout cas elle ne résout pas vraiment le problème du processus d'attribution de similarité, puisqu'elle n'identifie que les voies de communication et pas les mécanismes qui amènent les suiveurs à s'identifier aux précurseurs.... P114

Texte d'appui N° 9**La théorie de la mobilisation des ressources****In Erik Neveu 2005 : 49-60****IV / La mobilisation des ressources**

Les années 1970 vont donner lieu aux États-Unis à l'émergence d'un nouveau cadre d'analyse des mouvements sociaux : la théorie de la mobilisation des ressources. Le contexte politique n'est pas indifférent. La période est celle du Mouvement : agitation des campus, mouvement noir, mobilisations féministes et écologistes. Comme le note Gamson [1975], l'irruption de l'histoire imposait aux chercheurs un objet de recherche, et ceux d'entre eux qui participaient à ces luttes pouvaient malaisément se retrouver dans une part du legs collective behaviour, avec son insistance sur le poids des frustrations, parfois sur la dimension pathologique des mobilisations les plus conflictuelles. Un renouvellement des interrogations et des concepts va donc progresser à travers les apports fondateurs d'Oberschall [1973], Gamson [1975], Tilly [1976], McCarthy et Zald [1977]. Dès les années 1980, la « mobilisation de ressources » aura conquis le statut de cadre théorique de référence.

Les dénominateurs communs

Il serait imprudent de surestimer la cohérence d'un « paradigme » de la mobilisation des ressources. Les travaux associés à ce label fonctionnent en fait comme un continuum allant d'un pôle encore très économiste, très tributaire d'Olson, à des analyses plus soucieuses d'une prise en compte de variables historiques et sociologiques. D'autre part, le mouvement de la recherche suscite des déplacements de problématiques et d'objets. On observera, après les années 1970, un processus lent mais régulier d'émancipation à l'égard des approches économiques, d'attention croissante accordée à la dimension politique, aux significations vécues par les agents mobilisés. Quatre séries de repères peuvent aider à cerner les grands traits de cette approche.

Comme le collective behaviour, la « mobilisation des ressources » cadre large l'action collective, mais différemment. Elle rompt tant avec la fascination pour les situations de foule et de mobilisation violente propre au collective behaviour, qu'avec la priorité donnée par Olson aux mobilisations (p49) à enjeux directement matériels. Toutes les formes de mouvements sociaux sont prises en compte, et donc ceux dont les dimensions idéologiques et politiques sont plus explicites, mais aussi les phénomènes de sectes, les croisades morales.

La mobilisation des ressources déplace définitivement la question fondatrice de l'analyse des mouvements sociaux. Il ne s'agit plus, comme dans le modèle collective behaviour de se demander pourquoi des groupes se mobilisent, mais comment se déclenche, se développe, réussit ou échoue la mobilisation. La position de McCarthy et Zald présente par son radicalisme même le mérite de la clarté : il y a toujours, dans n'importe quelle société, assez de mécontentements pour engendrer des mobilisations, ils peuvent même être « définis, créés et manipulés par des entrepreneurs de « causes » et des organisations ». La bonne question est donc de saisir les déterminants de leur essor, ou de leur refoulement.

De ce parti pris découle une approche dynamique des mouvements sociaux, pensés comme un processus de construction d'un rapport de forces et de sens. Dans ce modèle les groupes — classe ouvrière, militants des droits civiques — n'apparaissent jamais comme des donnés, des objets trouvés, mais comme des construits sociaux. Une question centrale est donc de comprendre ce qui fait qu'un groupe « prend », tandis que d'autres tout aussi plausibles — les vieux, les téléspectateurs par exemple — n'accèdent pas à une existence mobilisée. « La mobilisation fait référence au processus de formation des foules, des groupes, des associations et des organisations pour la satisfaction d'objectifs communs. Souvent des unités sociales durables sont ainsi formées, avec des dirigeants, des loyalismes, des identités et des buts communs » [Oberschall, 1973, p. 102]. De cette problématique découle une attention centrale donnée à l'organisation comme élément qui structure le groupe, rassemble les ressources pour la mobilisation.

La théorie de la mobilisation des ressources se construit aussi à l'ombre de la statue du commandeur Olson. Tous les travaux initiaux se posent comme des tentatives visant à répondre au fameux paradoxe et à « sociologiser » l'homo œconomicus en introduisant dans la problématique de la chair sociale, la diversité des situations concrètes de mobilisation. La notion centrale de ressource dit assez cette référence aux concepts économiques. La place donnée à l'organisation en fait l'outil central d'une entreprise de protestation qui rassemble des moyens — militants, argent, experts, accès aux médias —

pour les investir de façon rationnelle en vue de faire aboutir des revendications. Les progrès scientifiques que vont accumuler les chercheurs de ce courant leur permettront graduellement de se libérer de cette tutelle initiale, non en oubliant le défi d'Olson, mais en le prenant au sérieux pour le dépasser. (P50)

La filiation olsonienne

La théorie de la mobilisation des ressources peut être introduite à partir d'un de ses classiques tardifs. McCarthy et Zald [1977] donnent une éclatante visibilité à la filiation olsonienne, en en rendant intelligible le processus de dépassement.

Les mouvements sociaux comme économie et « industrie »

Au premier abord, le modèle de McCarthy et Zald peut sembler durcir la lecture d'Olson. Le lexique du marché y colonise toutes les dimensions du mouvement social. Celui-ci est défini comme « un ensemble d'opinions et de croyances dans une population, qui représente des préférences pour changer des composantes de la structure sociale ». Cette notion économique de préférence renvoie à l'image d'une structure floue de demandes, d'attentes de changement social qui requièrent leur entrepreneur pour se cristalliser en mobilisation. Et c'est bien en termes de structure d'offre répondant à ces préférences diffuses que le modèle décrit les social movements organisations (SMO). Équivalent fonctionnel de la firme sur un marché, le SMO « est une organisation qui identifie ses objectifs aux buts du mouvement social ou d'un contre-mouvement et tente de satisfaire ses objectifs ». L'ensemble des SMO orientés vers une cause (par exemple, toutes les organisations humanitaires) constitue une branche cohérente, une social movement industry (SMI). Enfin, l'ensemble des SMI constitue le social movement sector, dont on pourrait, comme l'industrie chimique, déterminer le poids dans la richesse nationale. L'essor du poids du SMS est analysé comme une caractéristique des sociétés où les besoins matériels primaires (nourriture, logement) de l'essentiel de la population sont assurés et où l'accumulation de richesses permet de répondre à des demandes plus qualitatives.

Le point clé de ce cadre consiste à souligner que le « mouvement social », comme attente plus ou moins formalisée sur un type de changement, n'est jamais pleinement mobilisé, qu'il est un potentiel d'action. La mise en branle des énergies protestataires est donc tributaire des organisations (SMO), à la fois structures d'offre et moteurs de la mobilisation. Les organisations qui prennent en charge un mouvement social sont les instances stratégiques où des attentes diffuses se fixent sur des revendications formalisées, où des ressources d'action sont centralisées. En se référant aux travaux des économistes du « choix rationnel », McCarthy et Zald développent alors une forme de théorie économique de la firme et du marché appliquée aux SMO. Ils soulignent l'importance de stratégies publicitaires dans la collecte des fonds, le rôle de véritables « images de marque » par lesquelles ces organisations assoient leur crédibilité ou la perdent, comme l'ont montré dans (p51) les années 1990 les crises financières de la Croix-Rouge française ou de l'ARC à la suite de mises en cause de leur gestion. Le modèle proposé insiste aussi sur les effets de la concurrence qui, dans un secteur porteur, aboutit à une multiplication des organisations sur des créneaux de plus en plus précis, comme semble l'illustrer actuellement la fragmentation des organisations médicales humanitaires (Médecins sans frontières, Médecins du monde, Pharmaciens sans frontières, CARE, etc.). Les phénomènes de professionnalisation des SMO sont également mis en lumière. L'évolution de Greenpeace en est une illustration. Souvent « externalisé » vers des entreprises de communication, le recrutement de membres y devient une activité rémunérée, parfois au pourcentage. Elle aboutit au résultat paradoxal, mais pas forcément indésiré, de faire exploser les adhésions (de 18 000 à 58 000 en France entre 1997 et 2002) tout en les réduisant en général à un rôle passif de contributeur financier d'une organisation hyperprofessionnalisée [Lefevre, 2003].

Entrepreneurs et « militants moraux »

Ainsi présentée, la mobilisation des ressources semblera une simple surenchère sur le modèle olsonien. Ce serait perdre de vue une réponse inédite apportée au paradoxe d'Olson, à travers une typologie des soutiens. La notion d'adhérents prend ici un sens particulier pour désigner les personnes et organisations qui « adhèrent » aux revendications d'une cause, sympathisent par exemple à la protection des animaux. Ils se distinguent des « membres actifs » (constituents) qui, eux, apportent aux SMO temps, argent, soutiens concrets. De façon plus originale intervient une distinction entre ces membres actifs. Les uns, désignés comme « bénéficiaires potentiels », tireront un profit personnel du succès de l'organisation. Tel serait le cas d'Américains noirs engagés dans le mouvement des droits civiques. D'autres membres actifs, les « militants moraux » (conscience constituants) soutiennent l'organisation sans en tirer un bénéfice matériel, comme par exemple les étudiants blancs, étudiés par Doug McAdam [1988], qui viendront durant l'été 1964 dans le Mississippi contribuer à la campagne d'enregistrement des Noirs sur

les listes électorales. L'injection de ressources militantes ou financières au profit d'une cause que permettent ces militants moraux apporte une réponse empirique inédite au paradoxe d'Olson. Ces ressources extérieures font chuter les coûts de l'action collective pour les groupes directement concernés et modifient dans un sens favorable le rendement de la participation. L'histoire du mouvement noir américain donne de forts éléments d'illustration de cette thèse. Sa radicalisation à la fin des années 1960, l'apparition de groupes tels les Blacks Panthers qui passent d'un discours des « droits civiques » à un discours mêlant lutte des classes et lutte des races vont susciter un retrait sensible des soutiens financiers des milieux libéraux blancs qui (p52) déstabilisera jusqu'aux organisations noires modérées comme la NAACP [McAdam, 1982].

Le militant moral peut s'incarner dans la figure spécifique de l'entrepreneur de protestation, véritable schumpétérien du mouvement social. Celui-ci joue, sans qu'on puisse trouver un intérêt matériel immédiat à son engagement, le rôle de porte-parole et d'organisateur d'un SMO, apportant de l'extérieur un savoir-faire, des réseaux, une logistique que tel groupe latent — parce que trop atomisé, désarmé culturellement, stigmatisé — ne parvient pas à construire à partir de ses ressources propres. La figure de l'Abbé Pierre pour les mal-logés peut suggérer en quoi ce personnage peut être autre chose qu'une invention de sociologue : un acteur empiriquement identifiable dans des mobilisations récentes chez les sans-papiers [Siméant, 1998]. Comment ne pas relever au passage le rapport de cousinage qu'entretient ce modèle sociologique avec le personnage du militant révolutionnaire apportant de l'extérieur la conscience critique à la classe ouvrière dans le modèle léniniste... et par là la force de sensibilités sociologiques chez des responsables politiques ?

La construction théorique de McCarthy et Zald donne plus de systématisation et de sophistication au modèle olsonien. Elle trouve un complément à l'explication de l'action par les seules incitations sélectives. Elle se heurte aux doutes suscités par le modèle RAT. Militants moraux et entrepreneurs de protestation éclairent la résolution du paradoxe pour en susciter un nouveau. Car la théorie ne nous dit pas ce qui les fait courir et militer. Un modèle d'analyse économique doit ici faire appel à un *deus ex machina*, libéré, lui, des trivialités du calcul des rendements, véritable antithèse de l'homo œconomicus, pour résoudre les paradoxes issus de la logique économique. Il est bien sûr possible de considérer que les militants moraux trouvent des « profits » dans le sentiment de se consacrer à une juste cause, que certains y gagnent la célébrité, deviennent des salariés du mouvement. Mais les ligoter ainsi à une explication économique soulève, on le verra, autant de problèmes que cela en résout.

Sociologiser le cadre théorique

Le dépassement sociologique du paradoxe olsonien sera véritablement amorcé par les travaux d'Oberschall [1973]. Dans une formule heureusement ambiguë, celui-ci définit son dessein comme celui d'« élargir » le modèle d'Olson. Rien n'interdit de rappeler qu'en français, ce verbe désigne aussi l'action de libérer un prisonnier... (p53)

Partir de la structuration sociale

En partant de l'analyse des formes de sociabilité, de l'intensité et de la nature des liens qui associent les membres d'un groupe ou d'une communauté entre eux et de ceux qui les relient aux diverses autorités sociales, Oberschall introduit une densité sociale dans des modèles d'analyse trop souvent plus abstraits que théoriques. Son apport se construit au départ dans la critique des thèses relatives à la « société de masse ». L'analyse des régimes totalitaires a suscité un ensemble de réflexions centrées sur l'image d'une désorganisation sociale, d'une atomisation des individus qui aurait été le terreau des mouvements totalitaires. Dans son *Système totalitaire*, Hannah Arendt [1951] — qui sollicite au passage Le Bon — décrit ainsi les masses : « Des gens qui, soit à cause de leur simple nombre, soit par indifférence, soit pour ces deux raisons ne peuvent s'intégrer dans aucune organisation fondée sur intérêt commun [...]. Elles sont étrangères à toutes les ramifications sociales et à toute représentation politique normale [...]. La principale caractéristique de l'homme de masse est... l'isolement et le manque de rapports sociaux normaux. » Contre ces explications, qu'on trouve aussi chez Kornhauser ou Hoffer dans les années 1950, Oberschall souligne que l'Allemagne de Weimar ne peut être réduite à une société atomisée par la crise de 1929. Le pays conserve au contraire un dense maillage de liens associatifs, de sociabilités religieuses ou professionnelles. En s'appuyant sur les travaux d'historiens, Oberschall montre que les succès politiques des nazis reposent sur la captation d'une part de ces réseaux, sur une mobilisation relayée et structurée par des liens d'interconnaissance, de solidarité préexistants. Le sens de ce détour est clair. Puisque même un type de mobilisation présenté comme typique d'une société désagrégée révèle le poids

des structures sociales de solidarité, tout travail sur les mouvements sociaux implique de partir de la structure sociale, des réseaux préexistants de solidarité.

Oberschall développe alors une cartographie sociale originale. Une première variable (verticale dans le tableau) concerne les liens entre le groupe étudié et les autres éléments de la société concernée, spécialement les groupes et institutions titulaires de position d'influence ou de pouvoir. Un groupe est intégré quand il dispose de connexions stables lui donnant des chances d'être entendu des autorités supérieures (mécanismes de représentation, clientélisme, etc.). Un groupe est en situation segmentée quand il ne dispose pas de tels relais, se trouve isolé par rapport aux autres groupes, aux centres de pouvoir. Les sentiments d'oppression, de contrôle extérieur sur la communauté ont ainsi des chances d'être plus fortement ressentis. Une seconde série de variables (axe horizontal) concerne la nature des liens au sein du groupe analysé. Le modèle reprend alors pour l'essentiel le couple communauté/société. Dans le premier cas une organisation traditionnelle structure fortement (p54) la vie commune, y ordonne toutes les dimensions de la vie sociale (tribu, communauté villageoise traditionnelle). Dans l'autre, une stratification sociale plus complexe s'accompagne de l'existence d'un réseau de groupes et associations de toutes natures — religieuses, sportives, culturelles, politiques. Une troisième situation désigne les groupes faiblement organisés qui ne peuvent disposer d'aucun de ces principes fédérateurs ; on peut songer ici au cas extrême des groupes très dominés ou stigmatisés (vagabonds, prostituées), à l'ensemble des situations où le communautaire se délite sans que n'aient encore cristallisé des structures associatives volontaires. Le jeu des deux variables donne une typologie à six situations.

La typologie d'Oberschall

Liens aux groupes supérieurs et pouvoirs	Liens au sein du groupe		
	Modèle communautaire	Peu d'organisation	Modèle associatif
Intégré	A	B	C
Segmenté	D	E	F

Structure sociale et mouvements sociaux

Le modèle débouche sur une lecture des formes et potentiels des mouvements sociaux. Dans la première ligne horizontale, l'existence de connexions aux groupes supérieurs et pouvoirs garantit une forme de relais aux revendications, soit que le groupe dispose de porte-parole « naturels » dans le cas A (chef de village, membre de la gentry dans l'Angleterre villageoise du XVIII^e siècle), soit que les organisations existantes (syndicats, chambre de commerce) donnent un potentiel de mobilisation — mais aussi de blocage si elles ne relayent pas le mécontentement — dans le cas C. Le cas B, marqué par la faiblesse des liens internes au groupe et la lutte individuelle pour la promotion, donne le terrain d'élection du clientélisme, voire du banditisme au service d'un patron (modèles maffieux des sociétés rurales d'Italie du Sud). Dans la ligne horizontale inférieure, l'absence de relais institutionnalisés exige de plus fortes mobilisations pour se faire entendre des autorités. La dimension communautaire rend possible dans le cas D des mobilisations rapides et énergiques lorsque le groupe se sent menacé. Oberschall cite ici le mouvement Mau-Mau dans le Kenya colonisé. La case E donne les situations les plus éruptives. La faible intégration du groupe jointe à sa faible organisation cumule les obstacles à la mobilisation. Mais si celle-ci survient, elle sera souvent brève et violente, faiblement organisée faute de dirigeants : émeutes frumentaires du XVIII^e siècle en Europe, insurrections des ghettos américains dans les années 1960. On suggérera aussi que ces situations sont de celles qui offrent un espace (p55) des entrepreneurs de protestation extérieurs au groupe. Le modèle F se rapproche du précédent, mais les formes des mouvements sociaux varient ici beaucoup (des mouvements de libération nationale aux millénarismes) selon le degré de cristallisation des réseaux associatifs, l'émergence de dirigeants et d'organisations aptes à formuler des programmes.

L'acquis le plus net des analyses d'Oberschall est bien de souligner le poids des données de structuration sociale, des réseaux de solidarité. Il aide par là à expliciter la notion de mobilisation des ressources. Le

poids d'un groupe dans un mouvement social dépend d'un capital de moyens, de ressources. Celles-ci peuvent tenir à la « masse » du groupe (nombre, puissance économique, intensité des liens objectifs), à la force de son sentiment identitaire (on retrouve ici la question de la conscience de constituer un « nous », une « classe pour soi »). Les ressources peuvent encore désigner une capacité d'action stratégique (pouvoir de nuisance du groupe, capacité à produire un discours de légitimation socialement recevable, flair tactique des dirigeants). Elles renvoient enfin à l'intensité et à la variété des connexions aux centres sociaux de décision. Il est à vrai dire vain de chercher à fermer la liste infinie des ressources : elles n'existent que relationnellement, dans un contexte concret d'interdépendances. Leur cotation varie selon les configurations de conflit. Un savoir-faire en matière de relation aux médias est pour un état-major syndical secondaire en 1950, stratégique en 2000. Des ressources ne sont qu'un potentiel qu'il importe d'activer, de mobiliser — au sens militaire — dans une visée d'action stratégique, autour d'organisations ou de dirigeants. Oberschall souligne combien ces derniers manifestent souvent des propriétés sociales atypiques au sein de leur milieu, en particulier en termes de niveau d'instruction. La dynamique des mobilisations a aussi pour effet de créer de véritables carrières de dirigeant, par professionnalisation, par fascination pour les satisfactions du pouvoir, mais aussi de façon plus contrainte, lorsque les engagements militants sont l'une des seules promotions ouvertes aux dominés, lorsque le militantisme fait franchir des points de non-retour en interdisant l'accès à certaines professions, en solidifiant une identité de porte-parole qui ne peut être abandonnée sous peine de renier toute une existence.

L'apport d'une sociologie historique

L'œuvre la plus aboutie de la première génération des travaux de la « mobilisation des ressources » est fournie par Tilly [1976]. Les grands cadres analytiques qu'il déploie ne rompent pas fondamentalement avec les modèles d'Oberschall. D'une façon déjà classique, Tilly analyse les conditions sociales de mobilisation. Quelle conscience a un groupe (p56) de ses intérêts ? Quelles formes de solidarité le font tenir ? Quelles stratégies déploie-t-il ? En quoi le contexte macro-social peut-il favoriser ou inhiber la protestation ? Mais si la plupart des questions sont classiques, plusieurs des réponses innoveront parce qu'elles affinent la réflexion sur la sociabilité, les stratégies, le politique, prennent en compte le temps long.

La variable organisation : de la logistique à la sociabilité

La première rupture chez Tilly porte sur la notion d'organisation. Que signifie le fait qu'une cause, qu'un groupe soit « organisé » ? McCarthy et Zald proposent avant tout une conception que l'on pourrait nommer logistique. Être organisé revient à disposer d'entrepreneurs de protestation, d'une structure (association, syndicat) qui regroupe des ressources, définit objectifs et stratégie. L'approche d'Oberschall combinait à cette approche une prise en compte des liens internes au groupe. Tilly place la sociabilité au cœur de la définition du groupe organisé. Deux variables vont définir l'organisation. La netness ou résiliarité (de net : réseau) renvoie au tissu des sociabilités volontaires. Les agents sociaux en sont les architectes ; elles fonctionnent sur une logique élective. La foule d'un stade incarne un degré zéro de résiliarité, l'association une forme élevée puisque volontaire, d'autant plus élevée que cette coopération volontaire imprime sa marque à des pans importants de la vie quotidienne. La catness (terme forgé à partir de category) désigne par opposition des identités catégorielles, auxquelles les individus sont assignés par des propriétés objectives. Être femme, Français, noir constitue des identités non choisies. L'observation vaut largement pour les situations professionnelles... une identité ouvrière, un statut de polytechnicien ne se modifie pas aussi facilement que l'appartenance à un club d'œnologie. Ces deux domaines de sociabilité se combinent en catnet (catness + netness). Celle-ci sera très forte quand les deux variables convergent, là où par exemple, autour du SPD allemand de Kautsky ou du PCF de Thorez, une identité ouvrière forte s'associe à une sociabilité volontaire autour de syndicats, associations, clubs de jeunes. La catnet peut être faible lorsque la sociabilité amicale, associative, ludique est largement dissociée de l'univers du groupe catégoriel. L'hypothèse générale de Tilly consiste à suggérer qu'un groupe est d'autant mieux « organisé » pour défendre ce qu'il perçoit comme ses intérêts qu'il se caractérise par une forte catnet.

Stratégies

Un autre apport important de Tilly tient aux éclairages qu'il fournit sur la dynamique des affrontements dans les mouvements sociaux. Trois de ces apports justifient une halte. Tilly souligne d'abord le fait (p57) que la façon dont des agents sociaux déterminent une stratégie n'est pas l'effet d'une disposition héréditaire au calcul rationnel. Il reconstitue la genèse de ces attitudes à travers les progrès des logiques

du marché, de la bureaucratie, du contrat, et leurs effets sur les cultures et mentalités, aide à saisir comment ont pu se développer concrètement des dispositions identifiables à celles de l'homo œconomicus. Tilly souligne aussi que les agents mobilisés ne sont jamais assujettis à un seul type de rationalité. Le modèle olsonien où les agents n'entendent pas dépenser plus de ressources qu'ils n'attendent de gains n'est pour lui qu'un cas de figure. Il existe en fait une palette de stratégies, tributaires de modèles culturels qui pèsent sur ce que les joueurs mobilisés acceptent de miser, de la nature des biens collectifs qu'ils convoitent. Certains biens, comme l'indépendance nationale, la reconnaissance d'une dignité peuvent susciter des comportements de kamikazes (zealots), prêts à supporter des coûts d'action collective apparemment prohibitifs au regard d'une évaluation matérielle du bien visé.

Le déclin d'un système de catnet

L'évolution du monde des instituteurs français offre un terrain pertinent pour mettre en œuvre les hypothèses de Tilly. Le modèle des « hussards noirs de la République » traduit un fort taux de catnet [Jacques Ozouf, *Nous les maîtres d'école*, Gallimard, 1973]. Socialisés dans des Écoles normales dont le fonctionnement comporte des parentés avec les « institutions totales » (internat, discipline, référence à une mission) les instituteurs intériorisent une forte identité professionnelle. Ils développent aussi une intense sociabilité volontaire (netness) centrée sur le groupe professionnel. L'importance des mariages entre membres de la profession, le développement de coopératives et de mutuelles, l'investissement dans les associations culturelles, amicales laïques, organisations de jeunesse en donnent l'illustration, tout comme la forte présence au sein de la SFIO. Cette forte catnet se traduit dans un taux élevé de syndicalisation au syndicat national des instituteurs, une grande force de mobilisation. La crise du syndicalisme des instituteurs, qui devient éclatante dans les années 1980, peut au moins pour partie se lire comme le contrecoup d'une érosion de la catnet. Le fonctionnement des Écoles normales, devenues IUFM (qui perdent le monopole du recrutement), tend à se rapprocher de celui de segments ordinaires du monde universitaire. La dévaluation du statut d'instituteur produit un affaiblissement de l'identité professionnelle qu'accentue l'entrée dans les IUFM d'étudiants y pénétrant parfois par choix négatif à l'issue du DEUG, puis ultérieurement de titulaires de seconds ou troisièmes cycles trouvant là un concours-refuge. L'élargissement de la palette du recrutement social, la croissance du pourcentage d'institutrices mariées à des conjoints étrangers au monde de l'enseignement et du secteur public réduisent aussi la catnet. Tous ces facteurs contribuent à la baisse de la syndicalisation, à des rapports plus consuméristes aux associations nées du milieu, à l'émergence de modes inédits de mobilisations telles les coordinations — se déployant aussi contre le SNI, symbole de l'état antérieur du milieu [Geay, 1991].

Les modèles théoriques développés insistent aussi fortement sur la prise en compte du particularisme de chaque mobilisation. Il n'existe (p58) pas de « mouvement social » abstrait, mais des manifestations datées de paysans, des grèves d'agents des impôts. Une même intensité de mobilisation engendre des effets distincts en période pré- ou post-électorale. Groupes et formes d'action sont inégalement « acceptables » pour les pouvoirs publics. Les violences paysannes ou commerçantes sont moins réprimées que celles des étudiants ; il est moins facile de dénigrer auprès de l'opinion des infirmières que de jeunes chômeurs issus de l'immigration. La dimension des représentations et perceptions constitue aussi un élément fort, et non économique, des stratégies.

Enfin, Tilly insiste sur la composante politique des mouvements sociaux. Il insiste sur la division fondamentale entre groupes participants, disposant d'un accès routinisé aux foyers de décision politique et les challengers, proches des « segmentés » chez Oberschall. Mais un élément de dynamique s'ajoute ici. Tilly souligne que la société organisée politiquement, la polity, n'est jamais étanche. Les challengers peuvent se regrouper, nouer des alliances avec des « participants » en position de faiblesse et accéder ainsi aux centres de décision. Fruit des mobilisations et résultats électoraux du mouvement, et du souci de la gauche de se libérer du tête-à-tête avec la FNSEA-CNJA, la reconnaissance tardive de la représentativité de la Confédération paysanne par un gouvernement socialiste en donnerait une illustration.

La dimension du temps long

Historien, Tilly réintègre enfin le temps long dans l'analyse des mouvements sociaux. Son parti pris de comparaisons systématiques étalées sur plusieurs siècles [1986] lui permet de saisir des évolutions lentes, des ruptures que masque la seule attention au présent. La présentation de la notion de répertoire

a déjà permis de saisir cet aspect. Si les répertoires changent au fil des siècles, une observation similaire vaut pour la nature même des interactions conflictuelles, ce que Tilly nomme leurs registres. Jusqu'au début du XVII^e siècle domine un registre compétitif. Il s'agit au sein de la communauté, ou à l'égard d'une communauté voisine (village) de revendiquer ou de défendre des ressources concurrencées par d'autres. Dans cette « économie morale », la communauté considère qu'elle a des droits sur sa production et ses richesses. Une illustration en est donnée par le charivari, le plus souvent occasionné par une mobilisation des jeunes gens qui viennent brocarder ou mettre à l'amende un veuf ou un ressortissant du village voisin qui épouse une jeunesse du village, soustrayant un « parti » possible à la jeune génération locale [Thompson, 1993]. Le XVII^e siècle, avec les progrès de la centralisation étatique, le XVIII^e avec les prémices de la révolution industrielle, vont déplacer le registre dominant des mouvements sociaux vers le réactif. Il s'agit cette fois d'une lutte défensive contre l'intrusion de forces sociales plus lointaines, extérieures à la (p59) communauté : agents de l'État, grands propriétaires, négociants. On peut intégrer à ce registre les résistances à la conscription, les luttes contre la remise en cause des droits de pâture sur des terres communales, le refus de voir des récoltes locales (grains) acheminées vers des marchés urbains. Le XIX^e siècle voit enfin émerger, puis l'emporter le registre pro-actif. Il s'agit cette fois de réclamer des droits qui n'avaient jamais existé, jamais été reconnus. Le mouvement ouvrier et la conquête des droits sociaux en donnent l'exemple. Ce dernier registre peut en large part s'expliquer par la force acquise par une classe ouvrière spatialement concentrée, par les facilités de coordination apportées par médias et moyens de communication, par le rôle des élections comme site et école d'élaboration de programmes revendicatifs.

La mobilisation des ressources s'installe à la fin des années 1970 comme le cadre théorique de référence. Elle le restera durablement. Les justifications de ce succès sont nombreuses. La nouvelle approche dépasse les ambiguïtés de la notion de frustration, sort de ce qui a pu être critiqué comme « l'atomisme psychologique » du *collective behaviour*. Elle intègre les mises en garde salubres d'Olson, dans une approche des mouvements sociaux qui les prene sociologiquement au sérieux, cessant de les soustraire aux psychosociologues et économistes. Les gains sont spécialement nets dans la compréhension de l'inégale capacité de mobilisation des groupes, à partir de l'attention accordée aux faits de structuration sociale, aux sociabilités. Ils le sont aussi dans l'attention croissante apportée aux mouvements sociaux comme processus, aux interactions stratégiques, avec le rôle clé des organisations. Mais une esquisse de bilan doit aussi prendre acte de faiblesses. Nombre de textes offrent d'ambitieuses constructions théoriques. Mais, hormis chez Tilly, où sont les mises à l'épreuve systématiques de ces modèles sur un terrain précis ? Suffit-il de distinguer intégrés et challengers pour avoir pris en compte la dimension politique ? L'invention des « militants moraux » est-elle une façon satisfaisante de traiter les problèmes soulevés par la contribution des économistes ? Comment ne pas remarquer le peu d'intérêt accordé par ces travaux aux idéologies, au vécu des personnes mobilisées ? (p60)

Université A. Mira de Bejaïa
Faculté des lettres et des langues
Département de langue et culture Amazigh
Master anthropologie du monde Amazigh
Année académique 2021-2022

Unité d'enseignement : Mouvements sociaux S2
Introduction aux théories des mouvements sociaux.
Mr. OULD FELLA Abdenour

Cours N°4

Les nouveaux mouvements sociaux NMS

Plan du cours :

Introduction

I- Caractéristiques des nouveaux mouvements sociaux

II- Un exemple des NMS : le féminisme.

III- Les grands théoriciens des NMS

1- L'analyse d'Alain Touraine :

1-1 -L'avènement de la société postindustrielle.

1-2 -La démarche de Touraine dans l'étude des mouvements sociaux :

1-3- Les trois principes du mouvement social

1-4- L'analyse de Touraine du mouvement de mai 1968

1-5- L'intervention sociologique de Touraine

1-6- De la sociologie des mouvements sociaux à une sociologie de l'expérience

2- Les autres auteurs :

A- Inglehart,

B- Melucci.

VI- Critique de la théorie des nouveaux mouvements sociaux

V- Textes complémentaires sur la théorie des NMS

A expliquer et retenir :

Les nouveaux mouvements sociaux réalisent une rupture par rapport au mouvement ouvrier et syndical sur quatre dimensions : les formes d'organisation et répertoires d'action, les valeurs et revendications, le rapport au politique et enfin, sur l'identité des acteurs.

1-Les NMS inventent de nouvelles formes d'organisation et répertoires d'action. Ils expriment une défiance explicite devant les phénomènes de centralisation, de délégation d'autorité à des états-majors lointains, au profit de l'assemblée générale, du contrôle des dirigeants. Ils prennent en charge un seul dossier et une seule revendication concrète. Ils possèdent une inventivité dans le recours aux formes de protestation inédites et peu institutionnalisées, accompagnées d'une dimension ludique qui captive l'attention des médias.

2- Les NMS portent sur de nouveaux objets de conflits, qui révèlent des valeurs nouvelles. Résistance au contrôle social, et demande d'autonomie. Revendications qualitatives, non négociables.

3- Transformation du rapport au politique. Pas de conquête du pouvoir, mais obtenir des espaces d'autonomie et des formes de sociabilités privées.

4-Emergence de nouveaux acteurs. Etudiants, chômeurs, femmes, noirs, homosexuels etc aux côtés de travailleurs. Remise en cause l'hégémonie de la classe ouvrière.

Alain Touraine : Sociologie de l'action et de l'intervention sociologique.

Les mouvements sociaux sont les témoins du passage à une société postindustrielle dominée par les détenteurs du savoir, de l'information et des technocrates. Les NMS sont l'expression de ce conflit d'opposition à cette technocratie (ex. OMC).

Le mouvement social est composé de trois principes : Identité, Opposition et Totalité.

L'expression nouveaux mouvements sociaux (NMS) désigne d'une part, les nouvelles formes de mobilisation qui ont émergé en dehors de la sphère industrielle en Europe durant les années 1960 et 1970, porteurs d'enjeux spécifiques et opposés au système politique et social traditionnel et d'autre part, la théorie qui a été élaborée spécifiquement pour comprendre la singularité de ces nouvelles mobilisations qui marquent la modification « des logiques de mobilisation », le déclin de la figure classique du mouvement ouvrier (Chabanet 2009) et l'avènement de la société post-industrielle. Ce cadre théorique s'est développé essentiellement en Europe à travers les travaux de Touraine [1978, 1980], de Melucci [1977] en Italie, Offe en Allemagne (in Dalton et Kuechler [1990]), Kriesi [1995, 1996] en Suisse, Klandermans (in Dalton et Kuechler [1990]) et Koopmans aux Pays-Bas, plus tard Riechmann et Fernández-Buey en Espagne [1994]. (Neveu 2005 et D. Chabanet 2009)

Dans un premier moment nous expliquerons les caractéristiques des mouvements de mobilisations qui ont émergé dans les années 1960 et 1970, ensuite nous présenterons le mouvement féministe comme un exemple de ces nouveaux mouvements sociaux, pour finir notre cours par un exposé sur les grands auteurs de la théorie des NMS, tels que Touraine, Inglehart et Melucci.

I- Les caractéristiques des nouveaux mouvements sociaux :

Les NMS opèrent quatre grandes modifications et de ruptures par rapport au mouvement ouvrier et syndical.

Les NMS vont mettre en scène de **nouveaux acteurs**, utiliser de **nouvelles formes d'action et d'organisation**, porter sur de **nouveaux enjeux**, et de **revendications**, et enfin engager un nouveau rapport au politique.

I- Les NMS mettent en scène de nouveaux acteurs :

L'émergence sur l'espace public de nouvelles catégories d'acteurs. Etudiants, chômeurs, femmes, noirs, homosexuels etc aux côtés des travailleurs. Ces nouveaux acteurs remettent en cause l'hégémonie de la classe ouvrière.

Les " travailleurs " ne sont plus les seuls à manifester leur mécontentement. On voit, les **étudiants**, les **chômeurs**, les opposants à l'installation d'une décharge **nucléaire**, les **femmes**, les **Corses** ou les **homosexuels**, par exemple, manifester leur mécontentement. Autrement dit, des acteurs, qui peuvent être par ailleurs des travailleurs, ont fait irruption sur la scène des conflits au nom d'intérêts non exclusivement matériels, post-matérialistes comme le dit le sociologue américain Ronald Inglehart. Ces nouveaux acteurs se réunissent sur la base d'un rejet commun d'une situation qu'ils jugent préjudiciable soit à leurs propres intérêts, soit aux intérêts des générations futures (cas des écologistes, par exemple).

Dans les mouvements sociaux traditionnels (mouvements ouvriers ou paysans), les acteurs se définissaient par rapport à leur identité socioprofessionnelle, leur identité de classe.

2-Nouvelles formes d'organisation et de nouveaux répertoires d'action.

Les NMS utilisent des formes d'action et de protestation nouvelles et peu institutionnalisées : Boycott de certains produits, marches de protestation, barrages routiers, occupations de locaux, destructions matérielles, grèves de la faim, sit-in, pétitions, réquisitions de logement, appel à la désobéissance civile (les sans-papiers), attentats (mouvements régionalistes : en Corse, au Pays Basque espagnol), grandes actions devant les médias (Confédération paysanne : démontage d'un McDo). etc..

Le registre est varié, mais vise souvent à occuper l'espace public de manière à être visible et en particulier d'être médiatisé.

Ces actions sont destinées à faire pression sur les autorités politiques, seules habilitées à transformer les règles, et à prendre à témoin le plus de citoyens possible. On peut aussi dire que la plupart de ces nouveaux mouvements sociaux sont marqués par une méfiance vis-à-vis des organisations traditionnelles (syndicats, partis politiques, par exemple) et de leurs méthodes, souvent dénoncées comme centralisatrices et sclérosantes pour la spontanéité et l'initiative individuelles

Cette rupture et singularité par rapport au mouvement ouvrier se manifeste par :

A. Les NMS ne ressemblent pas aux organisations syndicales et politiques traditionnelles (partis, délégations d'autorité = confier à une ou plusieurs personnes le soin de conduire l'action du mouvement).

L'organisation des NMS se fait sous forme **d'assemblées générales, de mandats impératifs** = élire des représentants en leur imposant une ligne de conduite. Les dirigeants ont beaucoup moins de liberté qu'une délégation d'autorité. De plus, **le contrôle des dirigeants est beaucoup plus fort** que dans le cadre des organisations traditionnelles.

B. Les organisations des NMS sont souvent **éphémères** : une fois que le problème est résolu, elles disparaissent.

C. Recours aux stratégies médiatiques

Les NMS ont compris toute **l'importance** des **médias** pour faire entendre leurs revendications et pour faire pression sur telle organisation ou tel gouvernement.

3- Valeurs et revendications nouvelles :

Les NMS portent sur de nouveaux objets de conflits, qui révèlent des valeurs nouvelles. Ces nouveaux mouvements sociaux vont avoir pour objet, par exemple, la **défense de l'environnement**, la **réalisation de l'égalité entre hommes et femmes**, la **défense des consommateurs**.

Résistance au contrôle social, et demande d'autonomie. Revendications qualitatives, non négociables.

Dans les NMS, on conteste moins tout ce qui est d'ordre quantitatif (le partage des richesses par exemple). L'aspect matérialiste des revendications est très peu présent. Les revendications sont d'avantage **d'ordre qualitatif**. Les acteurs défendent un **style de vie, un mode de vie** (Max Weber), ex : mouvements féministes, homosexuels, antinucléaires...

Les acteurs des NMS ne veulent pas transformer la société, les revendications sont très ciblées, elles sont orientées autour d'un domaine très particulier de la vie sociale.

L'identité sociale des NMS est définie par **rapport à des valeurs** (mode de vie). Les acteurs mettent en avant des valeurs, « des nouvelles formes d'engagement public est que les tactiques de protestation sont de plus en plus focalisées sur **une cause unique** (Single issue), limités dans l'espace et dans le temps, perçues sur le mode « d'engagement moral » (Reynaud, l'engagement moral, 1980) Cefai 2007 : 426

4-Un nouveau rapport au politique.

Les NMS ne visent pas la conquête du pouvoir, mais obtenir des espaces d'autonomie et des formes de sociabilités privées.

Contrairement au mouvement ouvrier qui voulait la conquête du pouvoir, l'objectif des NMS n'est pas de conquérir le pouvoir politique ou de lutter contre lui. L'idée, c'est d'obtenir des zones d'autonomie et/ou des formes de sociabilité privées que ne permettent les lois ou les normes en vigueur.

Texte d'illustration N1 : Neveu 2005 : 61-62

Neveu explique les quatre particularités des nouveaux mouvements sociaux en rupture par rapport au mouvement ouvrier et syndical :

« Les formes d'organisation et répertoires d'action matérialisent une première singularité. En rupture avec le fonctionnement des structures antiinstitutionnels, les luttes ouvrières qui mettent en action immigrés et jeunes ouvriers. La liste ressemble fort à la table des matières d'une histoire épique des années «1968 ». La plupart des analystes des NMS s'accorde pour identifier quatre dimensions d'une rupture avec les mouvements « anciens », symbolisés par le syndicalisme, le mouvement ouvrier. Les **formes d'organisation et répertoires d'action** matérialisent une première singularité. En rupture avec le fonctionnement des structures syndicales et partisans, les nouveaux mouvements sociaux manifestent une défiance explicite devant les phénomènes de centralisation, de délégation d'autorité à des états-majors lointains, au profit de l'assemblée générale, du contrôle des dirigeants. Leurs structures sont plus décentralisées, laissent une large autonomie aux composantes de base. Leur démarche consiste aussi davantage à prendre en main un seul dossier (single-issue organization), une seule revendication concrète dont la réalisation fait disparaître une organisation « biodégradable », à travers des procédures de recours au référendum d'initiative populaire, comme en Suisse. Les NMS se singularisent aussi par une inventivité dans la mise en œuvre de formes peu institutionnalisées de protestation (sit-in, occupations de locaux, grèves de la faim), leur adjoignant souvent une dimension ludique, une anticipation sur les attentes des médias. **Une deuxième ligne de clivage réside dans les valeurs et revendications** qui accompagnent la mobilisation. Les mouvements sociaux classiques portaient avant tout sur la redistribution des richesses, l'accès aux sites de décision. Les NMS mettent l'accent sur la résistance au contrôle social, l'autonomie. Plus qualitatives, leurs revendications sont souvent non négociables : une demande de fermeture de centrale nucléaire ou d'abrogation de lois contre les homosexuels se prête moins à compromis qu'une revendication salariale. Ces revendications comportent une forte dimension expressive, d'affirmation de styles de vie ou d'identités, comme le suggère un terme comme gay pride. Melluci souligne à ce propos la place prise par le corps dans ces mobilisations (lutte de femmes, minorités sexuelles, santé publique). Il discerne dans cette valorisation du corps, du désir et de la nature la revendication de relations échappant à la rationalité calculatrice, quantitative du capitalisme moderne. C'est par ricochet **le rapport au politique qui contient une troisième différence**. Dans les mouvements sociaux de la période 1930-1960, fonctionne régulièrement un binôme syndicat-parti. La conquête du pouvoir d'État, l'accès à ce que Tilly nomme polity constituent un enjeu central. La valorisation de l'autonomie modifie radicalement les objectifs. Il s'agit désormais moins de défier l'État ou de s'en emparer que de construire contre lui des espaces d'autonomie, de réaffirmer l'indépendance de formes de sociabilité privées contre son emprise. **La nouveauté de ces mouvements sociaux serait enfin liée à l'identité de leurs acteurs**. Les mouvements de la société industrielle se revendiquaient d'identités de classe. Ne parlait-on pas de mouvement ouvrier, de front populaire, de syndicat paysan ? Les nouvelles mobilisations ne s'autodéfinissent plus comme expression de classes, de catégories socioprofessionnelles. Se définir comme musulman, hispanophone, homosexuel ou antillais, appartenir aux « Amis de la Terre », tout cela renvoie à d'autres principes identitaires. Touraine invite à rester attentif aux formes nouvelles du conflit de classe. Les représentations des agents mobilisés sont importantes. Le poids constant des classes moyennes salariées fortement diplômées dans les NMS, la persistance de clivages sociaux traditionnels au sein de formes inédites de mobilisations constituent aussi des faits têtus. »

II. Un exemple des NMS : le féminisme.²⁰

Le féminisme est un mouvement social extrêmement important dans les sociétés occidentales parce que la transformation du statut des femmes a profondément changé la société, et continue de le faire. L'égalité entre hommes et femmes, même si elle est encore incomplète, est un changement social majeur à l'échelle de l'histoire des sociétés humaines.

- **L'histoire du mouvement s'inscrit dans une tradition ancienne.** Il n'est pas récent et se retrouve dans tous les pays développés, à l'origine **dès le 19^{ème} siècle** dans certains pays, **la revendication est essentiellement politique : il s'agit d'obtenir le droit de participer aux élections (Les suffragettes au Royaume-Uni, fin du 19^{ème} siècle)**, d'être considérées comme des êtres majeurs dans tous les sens du terme (juridique, en particulier). Mais la revendication ne porte pas sur la façon dont la société a réglé le partage des tâches et du pouvoir entre les sexes, à l'intérieur des familles en particulier.

Profitant, à la faveur du mouvement civique des Noirs américains, d'un élan émancipateur globalement favorable aux groupes dominés, les promoteurs des droits des femmes, ont suscité aux USA puis en Europe **l'émergence d'une conscience de groupe** et à diffuser leur idée dans des cercles de plus en plus larges. Grâce à ce militantisme, des « politiques du genre », et dans certains cas un féminisme d'Etat se sont développés, notamment dans les pays anglo-saxons. (Dictionnaire des mouvements sociaux 2009 : 374-375)

Dans les années **1960**, **les revendications féministes vont changer complètement de nature. Elles vont porter sur le droit à disposer de leurs corps (liberté de contraception et d'avortement), sur la domination au travail et dans la famille (partage des tâches), sur l'égalité des droits dans tous les domaines.**

- **L'émergence de nouvelles solidarités et donc de nouveaux groupes sociaux.** Ce mouvement génère de **nouvelles solidarités** : alors que toutes les femmes sont loin d'adhérer à des groupes féministes, **les revendications féministes développent chez de très nombreuses femmes le sentiment d'appartenance à un groupe dominé, qui doit se défendre.** L'identité féminine est affirmée en tant que telle, et les conflits, quels qu'ils soient, vont de plus en plus souvent être traversés par les revendications féministes.
- **La création de nouvelles règles sociales.** Petit à petit, le mouvement féministe a généré de **nouvelles règles**, en particulier **juridiques** : la législation a été transformée dans de nombreux pays afin de garantir **l'égalité des droits. La discrimination au travail a été interdite, des nouvelles règles ont été adoptées dans le domaine du droit de la famille (en particulier pour assurer l'égalité du père et de la mère vis-à-vis des enfants).** On sait bien cependant que passer des nouvelles règles à une nouvelle réalité nécessite parfois beaucoup de temps. C'est bien le cas dans ce domaine : l'égalité affirmée sur le plan depuis 1946 en France n'a pas permis une meilleure représentation des femmes à l'Assemblée nationale. La loi sur la parité, qui impose une égalité de

²⁰ L'objectif de cette illustration, au-delà de sa dimension pédagogique, est de susciter chez les étudiants un débat sur la place de la femme en Algérie et d'engager une réflexion sur le mouvement féministe en Algérie. Cet exemple permettra de mieux apprécier le rôle des acteurs dans le changement social, les effets des contraintes sociales et la manière dont les acteurs font face à leur environnement.

candidatures entre hommes et femmes, n'a pas sensiblement amélioré les choses puisque le nombre de femmes élues n'a augmenté que de 8 ! Ces nouvelles règles sont soutenues par une transformation des valeurs, même si elle est lente : la domination masculine n'est plus jugée comme " naturelle " dans la société française.

III- Les grands théoriciens des NMS :

1-L'analyse d'Alain Touraine²¹ : Sociologie de l'action et de l'intervention sociologique.

1-1-L'avènement de la société postindustrielle.

Les mouvements sociaux sont les témoins du passage de la société industrielle, où le conflit est d'ordre de classe (bourgeoisie -travailleurs et syndicats), à une société postindustrielle dominée par les détenteurs du savoir, de l'information et des technocrates. Les NMS sont l'expression de ce conflit d'opposition à cette technocratie (ex. OMC)

Il faut comprendre le développement des NMS comme des témoins du passage à une société postindustrielle. En effet, **au 18ème siècle règne une société de type industrielle et ce sont donc ceux qui contrôlent la production des richesses qui détiennent le pouvoir et dominent la société.** Le conflit des ouvriers est d'ailleurs le principal conflit. Aujourd'hui, nous sommes passés des **sociétés post-industrielles où ceux qui détiennent le pouvoir sont ceux qui maîtrisent l'information, le savoir, les connaissances (pouvoir politique) et donc ceux qui « vont agir sur le monde parce qu'ils savent » (la Technocratie). Dans ce cadre-là, les**

21. Après avoir créé en 1958 le Laboratoire de Sociologie Industrielle, devenu en 1970 le Centre d'Etudes des Mouvements Sociaux de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Alain Touraine fonde, en 1981, et dirige jusqu'en 1993, le Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques- de l'EHESS à Paris, dont il est toujours membre. Depuis 1960, il est directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et a enseigné, de 1966 à 1969, à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris X-Nanterre.

Activités scientifiques

Toute son œuvre constitue une sociologie de l'action, dont la figure centrale est le sujet comme principe de déchirement et de reconstruction de l'expérience moderne.

On peut diviser son travail en trois périodes :

1-La première, consacrée à la sociologie du travail et en particulier à la sociologie de la conscience ouvrière, au cours de laquelle il a défini et centré sa sociologie, comme il l'a expliqué dans son livre Sociologie de l'action (1965) et quelques années plus tard dans Production de la société (1973). C'est à cette période qu'appartiennent les premiers travaux menés en Amérique Latine, sur les ouvriers chiliens des mines de charbon et de la sidérurgie, son livre sur l'Evolution du travail ouvrier aux usines Renault (1955, épuisé en France) et celui sur la Société post-industrielle (1969).

2. Les événements de Mai 68 et les coups d'Etat militaires en Amérique Latine l'ont amené à concentrer son intérêt sur l'étude des mouvements sociaux. Il a élaboré avec un groupe d'amis une méthode d'intervention sociologique et a réalisé une série d'études, depuis La voix et le regard (1978) jusqu'à celle sur Le mouvement ouvrier de 1984. Il a employé ses efforts à étudier l'Amérique latine et plus largement les problèmes du développement. Il a passé l'année 1981 en Pologne à étudier Solidarnosc, et a écrit en Amérique latine un livre, publié d'abord au Chili puis remanié, réécrit et publié en France sous le titre : La Parole et le Sang (Odile Jacob, 1988)

3. La troisième période s'ouvre avec Le retour de l'Acteur (1984) et donne lieu à la publication des ouvrages suivants : Critique de la Modernité (1992), Qu'est-ce que la démocratie ? (1994) et Pourrions-nous vivre ensemble ? Egaux et différents (1997), qui présentent les thèmes qui lui tiennent à cœur et dont l'idée dominante est celle du Sujet, considéré comme principe central d'action des mouvements sociaux. (Voir site de l'EHESS)

NMS ce serait toutes les luttes qui se développent pour s'opposer à cette technocratie notamment dans ce qu'elle a de plus contestable, ex : Contestation de la technocratie internationale : l'OMC (Organisation mondiale du commerce)²². Lutte contre les conditions dans laquelle s'effectue la mondialisation. Contestation de la technocratie nucléaire. Contestation de la technocratie militaro-industrielle. Mouvements contre la guerre du Vietnam aux USA. La technocratie produirait une vision de l'ordre social que contesterait les NMS.

Cefai explique la conception de Touraine de ces transformations de la société postindustrielle :

Le retrait de la classe ouvrière en tant qu'acteur central des changements sociaux est lié à son institutionnalisation. Il va de pair avec l'avènement de la société post-industrielle, où les processus d'information et de communication deviennent les vecteurs de la richesse et de la puissance, modifient la donne culturelle et politique. Nous serions entrés dans un nouveau système d'action historique, où priment les secteurs de la création scientifique et technique, de la circulation des savoirs et de la formation des compétences. La plus-value y ayant tout produite par une nouvelle classe technocratique et tertiariée de « cols blancs ». Les postulats du primat de la production capitaliste et du potentiel révolutionnaire du prolétariat deviennent caducs. Le profit économique et le contrôle social se jouent dans la gestion des systèmes symboliques et la pénétration des mondes vécus. Et le potentiel de contestation s'est déplacé...vers des groupes sociaux qui ne comptent pas parmi les plus défavorisés. Cefai 2007 p. 413

1-2-La démarche de Touraine dans l'étude des mouvements sociaux :

Touraine ne s'intéresse pas aux mouvements sociaux pour étudier spécialement leur mode d'organisation des ressources par les leaders mais il les appréhende comme lieux de production de la société à travers la direction du changement dans le système d'action historique, la maîtrise des rapports sociaux, la création des valeurs et normes et la mise en place de dispositifs juridiques et institutionnels.

Touraine étudie les mouvements sociaux comme « lieux de travail de la société sur elle-même, lieux de transformation des formes d'investissement, d'accumulation, d'organisation et de légitimation de l'expérience sociale. Touraine n'étudie donc pas tellement les ressources et les moyens mis en œuvre par les leaders des mouvements sociaux : il ne cherche pas non plus à montrer leurs alliances et leurs oppositions avec le système politique. Il cherche à identifier les conflits moteurs entre acteurs historiques qui tentent 1 de maîtriser des rapports sociaux et des orientations culturelles, 2 de contrôler à la fois la création de valeurs et de normes dans l'organisation socio-culturelle et 3 la prise de décisions et la promulgation des lois dans le domaine institutionnel-politique. L'enjeu ultime est la production

²² OMC : créée en 1995 en succédant au GATT (1948), l'OMC est un organisme international qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Elle compte 146 membres.

de la société à travers la « direction du changement dans le système d'action historique » (1978 : 84-85). Le sociologue s'efforce de répondre à la question « Quel est le mouvement social qui occupera dans la société post-industrielle le rôle central qui fut celui du mouvement ouvrier dans la société dans la société industrielle et celui du mouvement pour les libertés civiques dans la société marchande » (1978 : 125). » Cefaï 2007 : 412.

1-3-Les trois principes du mouvement social²³ :

Selon A. Touraine, « **le mouvement social est la conduite collective organisée d'un acteur de classe luttant contre son adversaire de classe pour la direction sociale de l'historicité dans une collectivité concrète** » (Touraine 1978, p104)

Le mouvement social est composé de trois dimensions ou principes : le principe d'identité, le principe d'opposition et le principe de totalité.

Le mouvement social est présenté comme la combinaison d'un **principe d'identité, d'opposition et enfin de totalité**. Touraine l'explique par ce questionnement : « Ne faut-il pas, pour se battre, savoir au **nom de qui, contre qui et sur quel terrain on se bat ?** » (1978 : 112)

Il s'agit pour les acteurs de désigner clairement au cours de leur mobilisation leurs adversaires, et d'identifier les enjeux du conflit à travers la construction d'un projet et de revendications ; travail nécessaire à la construction d'une identité du mouvement social qui vise la « direction de l'historicité » et un changement social.

« Un mouvement social n'est pas une affirmation, une intention ; il est un double rapport, à un adversaire et à un enjeu jamais il n'atteint à une intégration parfaite de ces deux composantes et le plus souvent n'a donc qu'un niveau de projet bas, c'est-à-dire une faible intégration de sa visée de l'enjeu culturel, de son conflit avec l'adversaire et de ce qui relie ces deux relations, [109] à savoir la représentation qu'il a de la domination exercée par son adversaire sur l'enjeu culturel de la lutte. » (1978 :109)

C'est le jeu d'interaction entre ces trois composantes qui forme un ensemble instable jamais cohérent et qui constitue un mouvement social. (1978 P115)

Touraine pense qu'il n'y a qu'un seul mouvement social qui peut se constituer en acteur historique pour conduire le changement social dans la société postcapitaliste et se substituer à mouvement ouvrier qui constituait l'acteur central de la société capitaliste. L'auteur était attiré et fasciné par la recherche de cet acteur historique en investissant et intégrant les différentes mobilisations en France dans les années 1960 et 1970.

Touraine constate les difficultés de construire une identité du mouvement social :

²³Voir texte d'appui n° de Touraine sur les trois principes du mouvement social.

Touraine montre au cours de ses analyses des mouvements étudiant, féministe ou régionaliste les **difficultés qu'ont les acteurs à se donner une identité collective, corrélative de la désignation d'adversaires et de la définition d'objectifs : les NMS connaissent l'échec, faute de pouvoir dire qui ils sont, d'unifier leurs intérêts et leurs perspectives sous une même bannière et de s'inscrire dans un même horizon de coexistence, de conflit et de projet.** (Cefai 2007 : 461)

1-4-L'analyse de Touraine du mouvement de mai 1968

Touraine était à la recherche d'un mouvement social central qui remplacerait le déclin du mouvement ouvrier et le mouvement de 1968 était cette opportunité de son émergence.

« Nous vivons le passage de la société industrielle à la société programmée, donc le déclin d'un certain type de rapports et de conflits de classes et la naissance d'une nouvelle génération des mouvements sociaux » (Touraine 1993, p. 21)

Présentation du mouvement de mai 1968

Nous présenterons quelques dates et événements importants de cette mobilisation afin de permettre aux étudiants de bien comprendre cette mobilisation estudiantine.

Contexte et genèse du mouvement

Le général Charles De Gaulle est au pouvoir depuis 1958

Le mouvement de mai 1968 a débuté au mois de mars à l'université de Nanterre, par le mouvement du 22mars conduit par Cohn-Bendit, un jeune étudiant trotskyste franco-allemand de 23 ans.

Cette jeunesse estudiantine veut remettre en cause l'autorité politique, religieuse et l'ordre moral et social jugé conservateur et bourgeois et dominé par les valeurs de la société marchande et de consommation. Ces tensions sont alimentées aussi par l'hégémonie américaine qui impose sa puissance économique et militaire par la force. La mobilisation contre la guerre au Vietnam est l'expression de l'anti-impérialisme américain.

Les acteurs du conflit

Les étudiants et les ouvriers sont les deux catégories qui se sont impliquées dans la contestation. Les partis politiques de gauche, parti communiste, et les groupuscules d'extrême gauche formés des Maoïstes, libertins, trotskystes et les anarchistes.

Les syndicats des travailleurs CGT et CFDT et les syndicats et collectifs des étudiants : UNEF, mouvement du 22 mars.

Au fil des événements

Entre mars et fin avril, les étudiants étaient la seule force sociale et politique qui anime la mobilisation. Les agitations, affrontements et les tensions ont conduit à la fermeture de l'université de Nanterre le 2mai, et une répression des étudiants à la Sorbonne le 3mai. Des barricades ont été dressées au parvis du quartier latin, à Paris.

C'est au cours du mois de mai que s'est faite la jonction entre les étudiants et la classe ouvrière, les syndicats qui rejoint le mouvement, à travers la grève générale unitaire du 13mai 1968, contre la répression qui s'abat sur les étudiants notamment le lors des affrontements du 10-11 mai entre étudiants, police à Paris.

Le pays était paralysé durant plusieurs semaines, avec des grèves et occupation d'usines.

La phase des négociations entre le 13 et le 27 mai avec la signature de l'accord de Grenelle du 27 mai entre le gouvernement et les syndicats, qui accordaient le droit syndical dans l'entreprise et une augmentation du SMIG de 35%, 10 % du salaire réel.

Le tournant du 30 mai avec la disparition de De Gaulle ce qui installe une peur (des communistes) et l'organisation d'une marche des gaullistes à Paris, c'est un contre-mouvement qui se manifeste.

Le 16 juin évacuation de l'université de la Sorbonne qui était occupé par les étudiants.

Les élections législatives 27mai -30 juin qui permis la victoire du général De Gaulle.

-Le mouvement était sans unité, une division de la gauche entre le parti socialiste unifié et le parti communiste qui était hostile et méfiant vis-à-vis du mouvement des étudiants qu'il ne contrôlait pas. Diversités des acteurs, syndicats (CGT,CFDT),Groupuscules trotskystes, maoïste, et libertins.

Les conséquences du mouvement de 1968

-Le sociologue R. Aron considère le mouvement de mai 1968 comme un défoulement de plusieurs agressivités longtemps refoulées.

Contestation de la société de consommation, de l'aliénation, contre les hiérarchies et les interdits, et des autorités. Il exprime la revendication du droit au bonheur.

-Touraine pense que le mouvement de 68 a créé une brèche dans la société pour le changement socioculturel.

- Le mouvement de mai 68 a permis la libéralisation des mœurs, et la liberté sexuelle.

-Sur le plan politique, il a permis la libération de la parole politique.

Enfin, Touraine voyait dans ce mouvement étudiant et ouvrier le germe d'un nouveau régime de conflictualité et d'historicité... **Mai 68 signait la « naissance d'un nouveau mouvement social ». L'agent social des luttes historiques en gestation est désormais le « mouvement anti-technocratique, autogestionnaire et écologiste ».** Cefai : 413 (voir les critiques de cette thèse de Touraine dans Cefai 2007 : p 414 etc).

Pour Touraine, le rôle de son équipe de recherche impliquée dans les mouvements de mobilisation est d'accompagner et d'aider le mouvement social de mai 1968 à accoucher de son identité par le biais de sa méthode dite d'intervention sociologique.

1-5-L'intervention sociologique de Touraine²⁴ :

L'intervention sociologique est un outil méthodologique principal de la sociologie de l'action de Touraine utilisée pour l'étude des mouvements sociaux. Elle a été théorisée dans son ouvrage *la voix et le regard* 1978 et développée au sein du CADIS.²⁵ Cette méthode est

²⁴ Voir texte d'illustration N

²⁵ Voir la présentation des travaux et programmes de recherche autour de la pensée de Touraine au sein du CADIS (centre d'analyse et d'intervention sociologique) : Travaux de Touraine : la société post-industrielle 1969, production de la société 1973, sociologie du travail (« les nouveaux conflits sociaux p1/17) 1975, la voix et le regard 1978 (synthèse théorique et méthodologique), Touraine, F. Dubet, M. Wieviorka, Hegedus, S. lutte étudiante 1978, *La prophétie anti-nucléaire*,1980, *Le pays contre l'Etat. Lutttes occitanes*,1981, *Mouvements sociaux aujourd'hui : acteurs et analyses*, 1982.

« fondée sur l'interaction entre l'auto-analyse des groupes d'acteurs et l'intervention de sociologues guidés par des hypothèses théoriques ». (Corcuff 2009)

Concrètement, le sociologue organise trois types de rencontres. La première les membres du groupe (mobilisés) débattent entre eux, dans une logique d'auto-analyse. La deuxième étape, des séances réunissent les groupes avec des interlocuteurs, adversaires ou alliés. Enfin, les séances où les sociologues proposent aux groupes les hypothèses tirées de l'analyse des matériaux recueillis précédemment. Les chercheurs visent à « accoucher le groupe du mouvement qu'il porte en lui » (Touraine 1993 (1978) p.250) Voir Corcuff 2009

L'enjeu pour Touraine était d'aider les mouvements sociaux, par une sorte de « maïeutique sociale » (E. Morin, 1984) à devenir des mouvements « pour soi ». En offrant le cadre d'une autoanalyse, il se proposait de les amener à accoucher de la conscience de leurs identités, de leurs adversaires, de leurs objectifs et de leurs stratégies dans les trois directions de la création de valeurs et de normes culturelles, de l'action efficace dans le champ légal, institutionnel et politique et du contrôle de la direction du changement dans le système d'action historique.

La méthode de l'intervention sociologique, revendiquant à la fois l'implication des chercheurs et l'interaction avec les acteurs au fondement de leur travail d'auto-analyse, a été accusée d'occasionner des effets de « double herméneutique » entre acteurs et analystes. Les diagnostics savants passent dans le sens commun et réapparaissent sous forme de paroles spontanées dans les réunions d'intervention. Mais ce paramètre est revendiqué comme étant au cœur même de leur méthode par les tourainiens. (Melluci, proche de Touraine se démarquait de lui sur cette question d'intervention sociologique, eu égard au caractère « pédagogique » et « missionnaire » de son activité de chercheur et à son manque de contrôle méthodologique de la relation entre chercheur et collectif) Cefai P439

Cette méthode est traversée par une tension entre une posture compréhensive et une attitude de dévoilement, marquée par la volonté de faire apparaître les rapports sociaux cachés » (Touraine 1993, p.184) et de surmonter alors « les résistances » des acteurs et de leurs « idéologie » (1993, p203-204) Corcuff 314

1-6-De la sociologie des mouvements sociaux à une sociologie de l'expérience

Touraine a mis en lumière le retour du sujet, de l'acteur individuel :

« De plus en plus, le diagnostic de Touraine tourne autour du retour de l'acteur individuel contre les « appareils de production massive de biens symboliques ». « L'affirmation et la défense du sujet » sont selon lui le cœur du problème. p 444

Le problème crucial est devenu celui de comprendre comment les sujets individuels sont le lieu d'intégration de rationalités systémiques et d'expériences vécues et le foyer d'une revendication morale d'autonomie, de liberté et de responsabilité. La sociologie des mouvements sociaux cède le pas à une « sociologie de l'expérience » (Dubet 1994) de la socialisation scolaire, des trajectoires migrantes ou des identités sexuées. Cette

sociologie de l'expérience est le complément de la sociologie de l'action que Touraine avait développée en se démarquant du structuro-fonctionnalisme, de la théorie rationnelle de la mobilisation des ressources et de la tradition marxiste de la lutte des classes ». Cefaï 444

En plus de Touraine, d'autres sociologues ont enrichi la théorie des nouveaux mouvements sociaux par des études et contributions singulières ; à l'image des travaux de Inglehart et de Melucci.

2-2-Les autres auteurs de la théorie des NMS : Inglehart et Melucci

2-1-Ronald Inglehart : La « révolution silencieuse » du postmatérialisme

La société postmatérialiste fait émerger de nouvelles revendications identitaires, qualitatives et d'autonomie de l'individu. La satisfaction des besoins matériels de base pour l'essentiel de la population déplace les demandes vers des revendications plus qualitatives de participation, de préservation de l'autonomie, de qualité de vie, de contrôle des processus de travail

Les travaux américains de Ronald Inglehart [1977] apportent un important arrière-plan à l'analyse des NMS. Inglehart associe ce glissement « post-matérialiste » des attentes à la valorisation des questions identitaires, de la quête d'une estime de soi. Il souligne également les effets du processus de scolarisation comme élément explicatif d'une moindre disposition des générations nouvelles aux pratiques de délégation et de soumission à un ordre organisationnel fortement hiérarchique. Ces données participent en fait d'un ensemble de travaux sociologiques plus anciens dont l'hypothèse centrale tourne autour d'une forme de dépassement du modèle de la société industrielle et de ses conflits. Daniel Bell avait labellisé l'idée d'une société « postindustrielle », Inglehart identifie un « postmatérialisme », mais s'emploie aussi, à travers la mobilisation d'enquêtes et la construction d'indicateurs, à apporter des éléments d'objectivation de cette tendance. En comparant sur six pays d'Europe occidentale les systèmes d'attitudes et de hiérarchies de valeur, il met ainsi fortement en évidence la montée constante d'un univers de valeurs « postmatérialistes » à peine perceptibles dans les générations âgées, mais déjà dominantes dans les premières générations des baby-boomers. S'intéressant aux Verts allemands (in Dalton et Kuechler [1990]), il rejoint les analyses des théoriciens des NMS pourvoir, tant dans les revendications du mouvement que dans son organisation pensée comme anti-oligarchique, une mobilisation caractéristique des nouvelles tendances culturelles, le signe de l'entrée dans une ère sociale nouvelle. (Neveu 2005 : 64).

2-2-Alberto Melucci :

Trois types de mouvements : antagoniques, politiques, et revendicatifs.

Sociologue (industrielle), sa thèse dirigée par Touraine sur l'esprit entrepreneurial d'un groupe d'entrepreneurs protestants de l'industrie chimique autour de Mulhouse. Melucci est de la mouvance tourainienne. Il identifie trois types de mouvements : antagoniques, politiques, et revendicatifs, selon qu'ils se déploient en relations aux modes de production culturelle, à l'organisation sociale ou au système politique. Les mouvements antagoniques sont à ses yeux

les plus significatifs : ils œuvrent à la manufacture de soi, ils incorporent des modes de subjectivation. Voir cefai p451

Melucci engage en 1984 une enquête en Italie (Milan) sur quatre aires de mouvements (jeunes, femmes, écologistes et spiritualistes), avec un dispositif différent de celui de l'intervention sociologique de Touraine qu'elle critique l'orientation « missionnaire » et « pédagogique » des chercheurs, le manque d'outils de contrôle de la relation entre groupe et chercheurs. (Cefai 451). Il en tire des conclusions sur le leadership diffus, organisation réticulaire, fin des projets politiques globaux, engagement limité dans l'espace et le temps. P452 Selon Melucci, le point important est que les Nms inventent de nouvelles formes d'expérience- de sociabilité, d'affectivité, de sensibilité et d'identité. Ils lancent un « défi symbolique » aux langages et aux codes qui modèlent notre expérience, sous couvert de processus de rationalisation. Droit à la différence et à la protestation, devenir public du privé, refus des dispositifs de normativité et déploiement des techniques de résistance. 452

Pour Melucci, les mouvements sociaux « sont les moments d'un passage à la limite des systèmes, des lieux de résistance aux puissances de domination des organes de la reproduction fonctionnelle des systèmes sociaux et des symptômes de leurs zones d'incertitude et d'indétermination. (Voir Cefai 2007 : 457)

Melucci est un des théoriciens de l'identité collective des mouvements sociaux qui l'a appréhendé comme un processus en train de se faire, dans un processus d'affirmation de l'identité niée et de rapport de conflictualité avec les autres. Il a saisi l'identité comme motif, cadre et ressource de mobilisation.

Le concept d'identité- ce rapport de soi à soi qui est aussi une relation sociale à autrui, à un « nous » et à un « eux »- est chez lui (Melucci) central.²⁶ Il est l'un des premiers à dénaturiser l'identité collective et à l'analyser comme un processus en train de se faire, et du point de vue de l'engagement individuel, à la ressaisir comme motif, cadre et ressource de mobilisation. Il définit l'identité à partir de la permanence, la continuité et l'unité d'un sujet dans son histoire et dans son environnement, de sa délimitation par rapport à des objets et en relation à d'autres sujets et de « sa capacité à se reconnaître et à être reconnu »-paradoxe, puisqu'elle passe par un double jeu de reconnaissance de même et d'altérité de soi et d'autrui ». Sa thèse est sophistiquée et anticipe sur nombre de travaux actuels. « La mobilisation d'un acteur dans un conflit est affirmation de l'identité niée par l'adversaire et réappropriation par l'acteur de ce qui lui appartient en propre parce qu'il est en mesure de le reconnaître comme sien ». La solidarité dans un collectif et l'antagonisme avec d'autres collectifs sont des éléments constitutifs de l'identité. Cefai p462.

Réorientation de la recherche touranienne de l'étude des mouvements sociaux aux contre-mouvements sociaux.

Dès les années 1980, après avoir pris acte de « l'épuisement des acteurs et des utopies de la société industrielle », les membres du CADIS (centre d'Analyse et d'intervention sociologique) s'orientent vers l'étude d' « anti-mouvements sociaux » qui sont la « perversion

²⁶ Sur le concept d'identité, voir le texte d'appui n° de Michael Voegtli 2010.

des mouvements sociaux en remplaçant le conflit par la recherche intégriste de l'homogène, par la chasse au bouc émissaire et par le culte du leader » (Touraine, « Découvrir les mouvements sociaux », in Chazel Action collective et mouvements sociaux, p17-36.) Les anti-mouvements sociaux entretiennent une conception naturalisée des identités, refusent les dynamiques du conflit intégrateur et visent l'élimination de ceux qu'ils considèrent comme leurs ennemis. Ils ne sont pas nouveaux : les mouvements révolutionnaires, fascistes ou communistes, nationalistes ou théocratiques ne sont rien d'autre que « le renversement d'un mouvement social [...] en l'anti-mouvement qu'il porte en lui ». Les régimes totalitaires sont presque toujours le produit d'anti-mouvements sociaux. (Touraine, *Qu'est-ce que la démocratie*, p143-149. (Cefai 441)

VI-Critique de la théorie des nouveaux mouvements sociaux :

Trois critiques peuvent être soulevées à l'égard de la théorie des NMS.

1-Sur le qualificatif de « nouveau » mouvement. Il existait d'anciens mouvements aux 19 et 20 siècles qui n'ont rien à envier à ces nouveaux mouvements.

Cefai pointe du doigt le critère de catégorisation des formes de mobilisation comme archaïques ou modernes, qui est déterminé par rapport au mouvement ouvrier contemporain.

Quand E. Hobsbawm identifie des « primitifs de la révolte », ou il inclut bandits d'honneur, mafieux et millénaristes, francs-maçons, républicains et socialistes du XIX siècle, et interprète leurs actions comme des « formes archaïques du mouvement social » (*les primitifs de la révolte*), n'est-il pas confronté au même problème d'interprétation ? « Archaïque » et « moderne » par rapport au mouvement ouvrier contemporain... (Cefai P431)

Par ailleurs, plusieurs formes de mobilisation non conventionnelles et non institutionnelles ne sont pas le monopole des NMS comme l'action directe, la propagande par le fait, la destruction des machines par les luddites ou la construction des barricades en 1884 et 1871, le recours à l'attentat terroriste ou à la désobéissance civile, les pétitions et les marches. (Voir Cefai P433)

2-La question de la nouveauté des thèmes de revendication des NMS a été remise en cause, puisque la publicisation des thèmes (les croisades morales pour l'émancipation des femmes, l'abolition de l'esclavage ou pour la prohibition de l'alcool) **visant la remise en cause de la frontière entre la sphère publique et privée n'est pas l'œuvre exclusive des NMS et ne date pas d'aujourd'hui.** (voir Cefai 433)

3-La sociologie de l'action de Touraine et de Melucci semble perdre de vue l'action militante et la trajectoire singulière des acteurs. Jasper pense que dans la démarche des deux auteurs « ce qui fait la singularité des mondes vécus et des trajectoires biographiques des acteurs est perdu » (Jasper, *l'art de la protestation collective*, 1997)

Enfin un des touraniens, Dubet appelle à « faire son deuil de l'idée même de sujet historique » (1994, p.259) voir Corcuff 2009

Liste des textes complémentaires sur la théorie des nouveaux mouvements sociaux :

1- Texte d'appui N 2 : Neveu 2005 : 63

L'analyse d'Alain Touraine

2-Texte d'illustration N 3 sur les trois dimensions d'un mouvement social selon Touraine

Touraine, *La voix et le regard* 1978, p114-115

3-Texte d'illustration N 4 sur l'intervention sociologique de Touraine

Touraine A., *La voix et le regard*, 1978

Partie 2 : L'intervention sociologique, chapitre 1 l'objet et la méthode pp181-187.

4-Texte d'appui N° 5 sur la théorie des Nouveaux Mouvements Sociaux NMS

Neveu, 2005 : 61-69

5-Texte d'appui N° 6 sur le concept d'identité collective

Michael Voegtli, « 10. « Quatre pattes oui, deux pattes, non ! » L'identité collective comme mode d'analyse des entreprises de mouvement social », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 203-223.

Texte d'appui N 2 : Neveu 2005 : 63

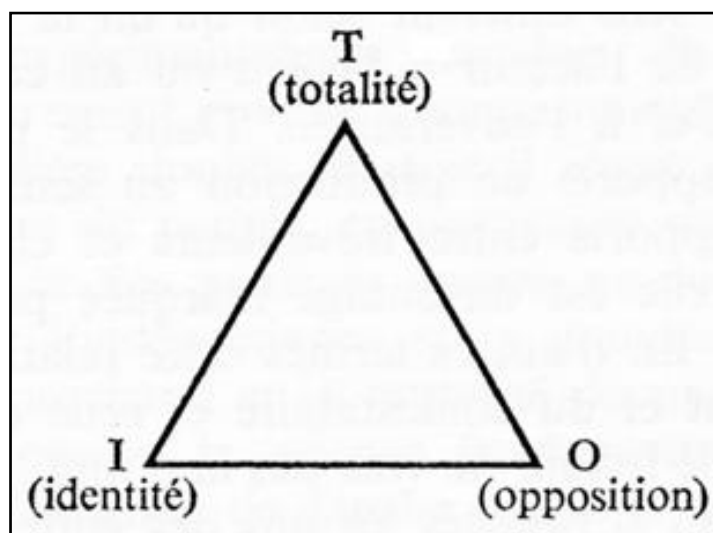
L'analyse d'Alain Touraine

« Touraine se démarque du courant de « mobilisation des ressources » dont il critique la vision « pauvre et superficielle » des mouvements sociaux comme simples supports de revendications matérielles. Celle-ci réduit les mobilisations à des groupes de pression, en néglige les contenus idéologiques, les dimensions de solidarité, d'hostilité à l'adversaire. Mais la définition du mouvement social par Touraine est aussi très particulière, au sein de l'approche NMS. Pour lui, il y a dans chaque société un mouvement social et un seul qui soit placé au cœur des contradictions sociales, qui incarne non une simple mobilisation, mais un projet de changement social, de « direction de l'historicité, c'est-à-dire des modèles de conduite à partir desquels une société produit ses pratiques ». Pour parvenir à ce statut de mouvement social, une mobilisation doit à la fois être capable de définir clairement un adversaire social, de se donner une identité sous la forme d'un projet qui porte la vision d'une autre organisation sociale et non d'une simple revendication ponctuelle. Le travail de Touraine et de ses collègues (F. Dubet, M. Wieviorka) autour des mobilisations étudiantes, régionalistes, antinucléaires prend alors la connotation d'une quête du mouvement social apte à prendre la relève du mouvement ouvrier. « On comprend mieux maintenant, dans ce contexte historique, l'objectif central de notre recherche, découvrir le mouvement social qui occupera, dans la société programmée, la place centrale qui fut celle du mouvement ouvrier dans la société industrielle et du mouvement pour les libertés civiques dans la société marchande » [1978, p. 40]. Mais cette quête est aussi travail de deuil permanent. Même les potentialités jugées fortes du mouvement antinucléaire [1980] s'enlisent dans des enjeux locaux, la tentation du repli communautaire, l'impuissance à produire un cadre théorique qui identifie clairement ses valeurs, la désignation d'un adversaire (l'atome ? le plan Messmer ? le pouvoir technocratique ?). L'approche tourainienne s'identifie aussi à une méthode : l'intervention sociologique, largement théorisée par Touraine [1978, 1980]. Les sociologues doivent entrer en contact direct avec le mouvement social, échanger avec ses acteurs. Ils doivent obliger le groupe mobilisé à expliciter le sens de son action par un double processus de confrontation intellectuelle entre le groupe mobilisé et ses adversaires (invitation d'un responsable d'EDF chez des antinucléaires, par exemple), entre le groupe et l'analyse des sociologues sur son action. Ce processus stimule une auto-analyse par le groupe mobilisé, provoque une maïeutique qui permet à la fois aux acteurs d'explicitier le sens de leur lutte et aux sociologues de construire leur analyse. » Neveu 63

Texte d'illustration N 3 sur les trois dimensions d'un mouvement social selon Touraine

Touraine, *La voix et le regard* 1978, p114-115

« Un mouvement social n'est pas une affirmation, une intention ; il est un double rapport, à un adversaire et à un enjeu. Jamais il n'atteint à une intégration parfaite de ces deux composantes et le plus souvent il n'a donc qu'un niveau de projet bas, c'est-à-dire une faible intégration de sa visée de l'enjeu culturel, de son conflit avec l'adversaire et de ce qui relie ces deux relations, [109] à savoir la représentation qu'il a de la domination exercée par son adversaire sur l'enjeu culturel de la lutte. Il ne faut pas accepter trop facilement le schéma que j'ai souvent employé et qui semble purement descriptif.



Le mouvement social y est présenté comme la combinaison d'un principe d'identité, d'un principe d'opposition et d'un principe de totalité. Ne faut-il pas, pour se battre, savoir au nom de qui, contre qui et sur quel terrain on se bat ? Réduit à ces idées simples le schéma s'applique à toutes les conduites sociales, puisque toutes placent l'acteur dans une relation et qu'il n'y a pas de relation sans champ social. Ce qui caractérise le mouvement social c'est d'abord que l'enjeu y est l'historicité elle-même et non pas la décision institutionnelle ou la norme organisationnelle et que les acteurs sont donc les classes, seuls acteurs définis par leurs rapports conflictuels à l'historicité ; c'est ensuite que l'interdépendance des enjeux et des acteurs, marquée dans la forme triangulaire du schéma, y est totale, alors qu'elle ne l'est jamais dans les autres types de conduites collectives. Dans un système politique les acteurs peuvent être définis indépendamment les uns des autres, au moins dans une certaine mesure, comme différentes catégories socio-économiques s'efforçant d'obtenir une subvention d'un État ou un système fiscal qui leur soit favorable et le champ de leurs luttes d'influence est défini indépendamment d'eux, par la loi ou par l'État. Dans une organisation les relations d'autorité s'exercent à l'intérieur de normes générales, ce qui explique pourquoi à ce niveau on est tenté de séparer système et acteurs, structure et pouvoir. Au contraire je ne redirai jamais assez souvent qu'historicité et [110] classes sociales ne peuvent être conçues séparément. Il faut donc reconnaître dans le schéma I-O-T beaucoup plus qu'une description acceptable par tous sans difficulté. La relation de l'acteur à l'adversaire, dimension conflictuelle du mouvement social, prend un sens différent selon qu'on la met en relation avec le rapport de l'acteur à l'enjeu ou au contraire avec le rapport de celui-ci à l'adversaire... Dans le premier cas elle manifeste des rapports de production au sens le plus précis de ce terme, rapports entre travailleurs et classe dirigeante ; dans le second elle est davantage marquée par des rapports de reproduction. En d'autres termes cette relation est à la fois celle du dirigeant et du contestataire et celle du dominant et du dominé. » P114-115

Texte d'illustration N 4 sur l'intervention sociologique de Touraine**Touraine A., *La voix et le regard*, 1978****Partie 2 : L'intervention sociologique, chapitre 1 l'objet et la méthode pp181-187.**

J'ai défini dans la première partie de ce livre les orientations principales d'une analyse proprement sociologique ou du moins de son cœur. Mais à quoi bon si cet effort, poursuivi depuis longtemps, n'aboutit pas à une pratique nouvelle ? Nous sommes un peu lassés d'apprendre ce que les sociologues pensent ; nous leur demandons ce qu'ils font. Et si une démarche théorique pense circonscrire les lieux centraux de la vie sociale, elle doit proposer une méthode particulière qui permette à l'analyse de les atteindre.

Rappelons notre point de départ : la sociologie étudie les rapports sociaux. Sa méthode principale doit donc permettre l'observation et l'analyse directe de ceux-ci. Se donner comme objet d'étude une situation, une tendance ou une opinion est déjà s'éloigner du champ principal de la sociologie. C'est pourquoi le vieux découpage de la société en « institutions » : la famille, le pouvoir politique, l'entreprise, la ville, etc., est depuis longtemps abandonné et remplacé par de nouveaux domaines qui tous, directement ou indirectement, peuvent être définis en termes de rapports sociaux : les organisations et leurs relations d'autorité ; les décisions politiques et les influences qui y conduisent ; les rapports de classes, les systèmes d'ordre considérés dans leur fonction d'exclusion et d'élimination. Mais ces rapports sociaux ne sont pas donnés à voir ; ils sont au contraire plus ou moins masqués par un ordre et par une domination. Le problème principal de la sociologie est de les faire apparaître, de ne plus être dupe des catégories de la pratique sociale. Ce qui suppose une intervention active du sociologue. Il faut faire apparaître les rapports sociaux cachés par le réseau des pratiques organisées et [182] sanctionnées. Comment y parvenir ? Si on admet qu'ils sont recouverts par l'ordre et la domination, il faut faire appel d'abord à ce qui est dominé et soumis à l'ordre, à ce qui proteste et à ce qui est exclu. Non pas pour privilégier ces conduites ou les idéologies qui les soutiennent mais pour faire apparaître la moitié enterrée, cachée, des rapports sociaux et donc découvrir ceux-ci tout entiers. Il faut aussi trouver derrière l'ordre et ses catégories techniques, administratives ou morales, l'acteur dominant, ses intérêts sociaux et ses orientations culturelles. Ainsi se définit l'intervention sociologique : action du sociologue pour faire apparaître les rapports sociaux et en faire l'objet principal de l'analyse. Le premier problème auquel elle doit s'appliquer est naturellement celui des mouvements sociaux, parce qu'il est le plus central. De plus le conflit des acteurs de classe pour le contrôle d'un champ culturel est plus difficilement caché que la lutte des exclus contre l'ordre ou la revendication des membres d'une organisation pour une meilleure position relative à l'intérieur de celle-ci. L'inconvénient, nous le verrons, est que la visibilité de ces grands rapports sociaux s'accompagne de la force des idéologies antagonistes. Bien souvent l'histoire des mouvements sociaux s'est contentée de reproduire ces idéologies et de chanter les hauts faits des héros de l'histoire. Mais nous trouverons le moyen de franchir cette difficulté. Que l'enjeu de cette recherche méthodologique soit clair : il ne s'agit pas de présenter des techniques ou des procédés mais d'inventer une méthode qui corresponde à la démarche de la sociologie des mouvements sociaux et plus largement de l'action collective.

Une approche différente.

On ne choisit pas une méthode. Chacune suppose une idée sur la nature des faits considérés. Celui qui veut suivre l'évolution d'un phénomène doit établir des séries ; celui qui s'intéresse aux choix individuels et à la consommation, entendue au sens le plus large, doit mettre en relation par des méthodes statistiques des préférences, des intentions ou des choix réels avec des catégories d'acteurs. Au contraire l'étude d'une décision ne peut pas [183] procéder de cette manière. Elle doit reconstituer toutes les interventions qui ont exercé une influence. Ici l'enquête par questionnaire aussi bien que la recherche historique sont insuffisantes. Celle-ci en particulier, parce qu'elle ne connaît que les documents écrits ou figurés, produits par l'organisation sociale dans des buts bien définis et parce que le plus souvent il est impossible de reconstituer le cheminement d'une décision à partir de ces seuls documents, qui ne permettent pas de saisir complètement les relations entre individus, groupes ou forces sociales. Il faut donc reconstituer le champ de la décision en interrogeant les acteurs, parfois en simulant le processus politique. Les mouvements sociaux sont plus éloignés encore que les décisions du domaine des enquêtes statistiques et de celui des historiens. Les documents historiques qui les concernent sont très insuffisants, d'autant plus qu'un mouvement est plus faiblement organisé et mobilise moins d'intellectuels. D'un autre côté leur abondance peut être le contraire de la richesse, quand ils se réduisent à des professions de foi,

à des textes de propagande, à une idéologie. Un mouvement social est fortement engagé dans un conflit : les documents qu'il produit sont directement idéologiques et plus le conflit est vif et plus aussi il est difficile de recueillir des témoignages qui ne soient pas aussitôt des prises de position. Enfin le chercheur lui-même qui s'approche sans difficulté d'agrégats statistiques, qui a déjà plus de peine à voir les dessous d'une décision, est le plus souvent tenu à l'écart d'un mouvement social. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire que nos études sociologiques ne pouvaient profiter qu'aux dirigeants de la politique et de l'économie, seuls capables d'analyser et d'utiliser l'information recueillie, tandis que l'intérêt des mouvements populaires était de recevoir des informations sur la situation qu'ils subissent et sur les intentions ou l'organisation de leurs adversaires. La peur d'être espionné est aussi grande que le désir d'être renseigné sur l'ennemi. Tout semble donc plus facile à étudier que les mouvements sociaux. L'enquête permet de connaître des ensembles statistiques ; inversement les documents historiques, les monuments et les textes renseignent bien sur ce qui est le plus organisé, le plus codifié dans une société ; les textes de loi comme les bâtiments des prisons informent bien sur la légalité et la [184] conception de la déviance ou de la criminalité que cherchent à imposer une société, un État ou une classe dirigeante. Mais comment saisir une action collective conflictuelle ? Comment atteindre ce travail de la société sur elle-même, ce drame où s'invente une histoire dont le texte n'est pas établi d'avance ? Et dans quelle position placer l'analyste : intégré au mouvement il n'en est plus que l'idéologue ; distant ou neutre il est rejeté ; s'il devient enquêteur ses questions détruisent le mouvement en cherchant des opinions individuelles là où existe une action collective, en demandant des réponses à une situation là où c'est le mouvement qui redéfinit la situation. Et pourtant les idées exposées dans la première partie de ce livre imposent d'inventer une méthode d'étude des mouvements sociaux, en abandonnant la représentation de la société comme un ensemble de fonctions et de règles, de techniques et de réponses aux demandes de l'environnement et en la remplaçant par l'image d'une société travaillant sur elle-même, construisant ses pratiques à partir de son historicité et de ses conflits de classes.

Quatre principes.

Une lutte et plus encore un mouvement social est un conflit social défini et limité par un enjeu culturel commun aux adversaires en présence. Notre objectif doit donc être de construire une situation de recherche qui représente cette nature des luttes. S'enfermer dans la conscience des acteurs ou au contraire s'en échapper pour situer et expliquer les conduites à partir d'une situation et de son évolution serait contradictoire avec l'objet même de la recherche. Ce qui conduit à poser quatre exigences et à les traduire en pratiques de recherche.

1. La première et la plus fondamentale est d'entrer en relation avec le mouvement social lui-même. Nous ne pouvons pas nous contenter d'étudier des actes ou des pensées ; nous devons croiser notre regard avec celui du mouvement social lui-même. Il est fréquent que l'acteur devienne mémorialiste, historien ou sociologue ; [185] dans l'intervention au contraire l'acteur reste un acteur. Les militants y participent parce qu'ils la jugent utile pour le mouvement. C'est ainsi que des militants étudiants bordelais firent déplacer une réunion du Comité de ville de leur organisation pour pouvoir participer à un de nos week-ends de travail. Dans le mouvement antinucléaire une véritable demande d'intervention a été formulée. Parce que notre analyse considère des conduites collectives, elle porte sur des groupes de militants qui ont tous conscience d'appartenir à un mouvement, de représenter une population concernée, au-delà du cercle plus étroit des militants. Les groupes avec lesquels est menée l'intervention ne sont donc pas de simples groupes d'opinion, des clubs de pensée. Ils réunissent des participants à une pratique collective conflictuelle.

Constitués par nous, les groupes savent que leur raison d'être est l'intervention mais ils se considèrent constamment comme des acteurs historiques et comme des représentants d'acteurs réels ou virtuels plus vastes qu'eux.

2. La deuxième est d'aller au-delà d'un discours idéologique et de saisir le groupe dans son rôle militant. C'est pourquoi presque dès le début il est confronté avec des interlocuteurs ; sa réflexion sur lui-même et son action ne se forme qu'à partir de ces rencontres, souvent plus directes qu'au cours du conflit lui-même. Il est nécessaire que ces confrontations aient lieu non seulement avec des adversaires mais aussi bien avec des représentants d'autres niveaux d'action du mouvement lui-même, soit avec des dirigeants,

soit au contraire avec des participants de base. Les chercheurs interviennent relativement peu dans ces confrontations.

3. S'il est assez facile d'introduire ainsi deux des trois composantes d'un mouvement social, le principe d'identité (1) et le principe d'opposition (0), il est plus difficile de faire intervenir l'enjeu que se disputent les adversaires, le principe de totalité (T). Celui-ci ne peut être figuré que par les chercheurs eux-mêmes. De même que la confrontation représente la dimension 1-0 d'un mouvement social, de même la rencontre avec les chercheurs [186] en représente la dimension I-T, car le chercheur fait apparaître l'enjeu d'un conflit et ne peut être identifié ni à l'acteur ni encore moins à son adversaire. Si le chercheur s'identifie aux militants, il se réduit à n'être qu'un idéologue ou plutôt un doctrinaire, puisqu'il construit un discours second à partir d'une idéologie. Au contraire il doit être celui par qui le mouvement social est mis en situation, celui qui parle aux militants et à l'adversaire, celui surtout qui cherche à faire apparaître le mouvement social dans la lutte, donc à dégager l'enjeu social et culturel du conflit. Au départ cette présence de T n'est qu'indirecte, indiquée par la référence à la recherche. Elle devient de plus en plus directe au long de l'intervention. Le moment suprême de celle qui a été consacrée au mouvement étudiant fut dominé par un long débat entre des militants et le responsable de la recherche qui introduisait avec force dans le groupe le thème de la connaissance et de son utilisation sociale, seul enjeu, selon lui, qui puisse élever la lutte étudiante au niveau d'un mouvement social.

4. Ainsi constitué le groupe peut se conduire comme manifestation d'une lutte ou d'un mouvement social. Il le fait en menant son auto-analyse, en remplaçant l'action par l'analyse de la situation d'action reconstituée par l'intervention. L'analyse devient action militante et le chercheur apprend à connaître le mouvement en participant au travail d'analyse du groupe. Ce travail d'analyse ne se confond donc pas avec l'interprétation du sociologue et celui-ci ne peut pas devenir un membre comme les autres du groupe, car celui-ci ne cesse pas d'être militant ; ses catégories d'analyse restent liées à celles de l'action, tandis que le sociologue transcrit ses observations dans les catégories de la théorie de l'action sociale. Cette extériorité du chercheur n'exclut pourtant pas son engagement. Il n'est pas un militant mais son indépendance est mise au service de la distance indispensable à la découverte d'un mouvement social au sein de luttes plus revendicatives ou plus révoltées.

La méthode imaginée associe donc très étroitement l'autoanalyse d'un groupe militant et l'intervention d'un sociologue conduit par ses hypothèses théoriques. Ce qui est aussi éloigné d'une démarche expérimentale que d'un acte de sympathie ou [187] de fusion. Cette dualité ne peut jamais se dissoudre dans une intégration complète. Ce qui impose de séparer les deux fonctions du chercheur. L'une, que je nomme celle de l'agitateur, aide l'auto-analyse, renforce le groupe, organise et anime les confrontations avec les interlocuteurs, explicite les débats du groupe. L'autre, que je nomme celle du secrétaire, parce que le chercheur qui l'assume se contente d'abord d'enregistrer le contenu des séances, consiste à interroger de plus en plus le groupe de manière critique en conservant une plus grande extériorité à son égard. L'important est de distinguer ces fonctions, même si elles peuvent se combiner de bien des manières.

L'association de l'auto-analyse et de l'intervention est fondamentale. Il ne s'agit ni d'écouter une idéologie ni de la recouvrir par un discours interprétatif. Les acteurs, en participant aux groupes d'intervention, prennent, à l'égard de leur pratique, une distance qui est matérialisée par celle qu'ils constatent eux-mêmes entre leur idéologie, l'image d'eux-mêmes que leur renvoient leurs adversaires ou leurs partenaires et la diversité de leurs propres déclarations. Ils cherchent à comprendre les positions de leurs interlocuteurs et à les intégrer dans une analyse de leur propre action. L'histoire de l'intervention est celle d'une montée vers l'analyse à partir de l'expérience historique et de la redescende vers l'interprétation du groupe d'intervention lui-même. Le groupe voit d'abord se déployer devant lui diverses significations de son action ; puis il s'élève par paliers vers l'interprétation théorique centrale : qu'y a-t-il de mouvement social dans cette action ? et le chercheur intervient directement dans ce passage à l'analyse ; enfin le chercheur puis le groupe lui-même interprètent ce qui s'est passé pendant l'intervention. Ainsi celle-ci est loin de se réduire à une technique. Elle n'est pas un type particulier d'entretien de groupe. La méthode et sa mise en œuvre technique ne sont pas séparables d'une démarche analytique : elles sont la pratique d'une théorie. Elles n'auraient pas été conçues sans celle-ci ; elles sont l'action d'une sociologie qui est elle-même une sociologie de l'action.

Texte d'appui N° 5 sur la théorie des Nouveaux Mouvements Sociaux NMS Neveu, 2005 : 61-69

V / De « nouveaux » mouvements sociaux ?

La notion de « nouveaux mouvements sociaux » fait référence à deux phénomènes imbriqués. Il s'agit d'une désignation utilisée pour identifier des formes et des types originaux de mobilisations qui émergent dans les années soixante et soixante-dix. Mais le phénomène devient aussi théorie et suscite le développement d'un corps de travaux qui prennent appui sur les singularités de ces mobilisations pour chercher à renouveler l'analyse des mouvements sociaux, la réflexion sur l'avènement d'une société postindustrielle. Le travail sociologique sur les nouveaux mouvements sociaux comporte aussi la particularité de se développer pour l'essentiel en Europe à travers les multiples enquêtes de l'équipe Touraine [1978, 1980], les analyses de Melluci [1977] en Italie, Offe en Allemagne (in Dalton et Kuechler [1990]), Kriesi [1995, 1996] en Suisse, Klandermans (in Dalton et Kuechler [1990]) et Koopmans aux Pays-Bas, plus tard Riechmann et Fernández-Buey en Espagne [1994].

La texture du « nouveau »

La thématique des nouveaux mouvements sociaux (NMS) est inséparable des mobilisations contestataires qui naissent à la fin des années soixante. Dans un inventaire qui ne comporte pas moins de treize rubriques, Melluci identifie ces nouvelles formes de mobilisation dans le féminisme, l'écologisme, le consumérisme, les mouvements régionalistes et étudiants, ceux de la contre-culture jeune, les mouvements antiinstitutionnels, les luttes ouvrières qui mettent en action immigrés et jeunes ouvriers. La liste ressemble fort à la table des matières d'une histoire épique des années « 1968 ». La plupart des analystes des NMS s'accorde pour identifier quatre dimensions d'une rupture avec les mouvements « anciens », symbolisés par le syndicalisme, le mouvement ouvrier.

Les formes d'organisation et répertoires d'action matérialisent une première singularité. En rupture avec le fonctionnement des structures (p61) syndicales et partisans, les nouveaux mouvements sociaux manifestent une défiance explicite devant les phénomènes de centralisation, de délégation d'autorité à des états-majors lointains, au profit de l'assemblée générale, du contrôle des dirigeants. Leurs structures sont plus décentralisées, laissent une large autonomie aux composantes de base. Leur démarche consiste aussi davantage à prendre en main un seul dossier (single-issue organization), une seule revendication concrète dont la réalisation fait disparaître une organisation « biodégradable », à travers des procédures de recours au référendum d'initiative populaire, comme en Suisse. Les NMS se singularisent aussi par une inventivité dans la mise en œuvre de formes peu institutionnalisées de protestation (sit-in, occupations de locaux, grèves de la faim), leur adjoignant souvent une dimension ludique, une anticipation sur les attentes des médias.

Une deuxième ligne de clivage réside dans les valeurs et revendications qui accompagnent la mobilisation. Les mouvements sociaux classiques portaient avant tout sur la redistribution des richesses, l'accès aux sites de décision. Les NMS mettent l'accent sur la résistance au contrôle social, l'autonomie. Plus qualitatives, leurs revendications sont souvent non négociables : une demande de fermeture de centrale nucléaire ou d'abrogation de lois contre les homosexuels se prête moins à compromis qu'une revendication salariale. Ces revendications comportent une forte dimension expressive, d'affirmation de styles de vie ou d'identités, comme le suggère un terme comme gay pride. Melluci souligne à ce propos la place prise par le corps dans ces mobilisations (lutte de femmes, minorités sexuelles, santé publique). Il discerne dans cette valorisation du corps, du désir et de la nature la revendication de relations échappant à la rationalité calculatrice, quantitative du capitalisme moderne.

C'est par ricochet le rapport au politique qui contient une troisième différence. Dans les mouvements sociaux de la période 1930-1960, fonctionne régulièrement un binôme syndicat-parti. La conquête du pouvoir d'État, l'accès à ce que Tilly nomme polity constituent un enjeu

central. La valorisation de l'autonomie modifie radicalement les objectifs. Il s'agit désormais moins de défier l'État ou de s'en emparer que de construire contre lui des espaces d'autonomie, de réaffirmer l'indépendance de formes de sociabilité privées contre son emprise.

La nouveauté de ces mouvements sociaux serait enfin liée à l'identité de leurs acteurs. Les mouvements de la société industrielle se revendiquaient d'identités de classe. Ne parlait-on pas de mouvement ouvrier, de front populaire, de syndicat paysan ? Les nouvelles mobilisations ne s'autodéfinissent plus comme expression de classes, de catégories socioprofessionnelles. Se définir comme musulman, hispanophone, homosexuel ou antillais, appartenir aux « Amis de la Terre », tout cela renvoie à d'autres principes identitaires. Touraine invite cependant à rester (p62)

L'analyse d'Alain Touraine

Touraine se démarque du courant de « mobilisation des ressources » dont il critique la vision « pauvre et superficielle » des mouvements sociaux comme simples supports de revendications matérielles. Celle-ci réduit les mobilisations à des groupes de pression, en néglige les contenus idéologiques, les dimensions de solidarité, d'hostilité à l'adversaire. Mais la définition du mouvement social par Touraine est aussi très particulière, au sein de l'approche NMS. Pour lui, il y a dans chaque société un mouvement social et un seul qui soit placé au cœur des contradictions sociales, qui incarne non une simple mobilisation, mais un projet de changement social, de « direction de l'historicité, c'est-à-dire des modèles de conduite à partir desquels une société produit ses pratiques ». Pour parvenir à ce statut de mouvement social, une mobilisation doit à la fois être capable de définir clairement un adversaire social, de se donner une identité sous la forme d'un projet qui porte la vision d'une autre organisation sociale et non d'une simple revendication ponctuelle. Le travail de Touraine et de ses collègues (F. Dubet, M. Wieviorka) autour des mobilisations étudiantes, régionalistes, antinucléaires prend alors la connotation d'une quête du mouvement social apte à prendre la relève du mouvement ouvrier. « On comprend mieux maintenant, dans ce contexte historique, l'objectif central de notre recherche, découvrir le mouvement social qui occupera, dans la société programmée, la place centrale qui fut celle du mouvement ouvrier dans la société industrielle et du mouvement pour les libertés civiques dans la société marchande » [1978, p. 40]. Mais cette quête est aussi travail de deuil permanent. Même les potentialités jugées fortes du mouvement antinucléaire [1980] s'enlisent dans des enjeux locaux, la tentation du repli communautaire, l'impuissance à produire un cadre théorique qui identifie clairement ses valeurs, la désignation d'un adversaire (l'atome ? le plan Messmer ? le pouvoir technocratique ?).

L'approche tourainienne s'identifie aussi à une méthode : l'intervention sociologique, largement théorisée par Touraine [1978, 1980]. Les sociologues doivent entrer en contact direct avec le mouvement social, échanger avec ses acteurs. Ils doivent obliger le groupe mobilisé à expliciter le sens de son action par un double processus de confrontation intellectuelle entre le groupe mobilisé et ses adversaires (invitation d'un responsable d'EDF chez des antinucléaires, par exemple), entre le groupe et l'analyse des sociologues sur son action. Ce processus stimule une auto-analyse par le groupe mobilisé, provoque une maïeutique qui permet à la fois aux acteurs d'explicitier le sens de leur lutte et aux sociologues de construire leur analyse.

attentif aux formes nouvelles du conflit de classe. Les représentations des agents mobilisés sont importantes. Le poids constant des classes moyennes salariées fortement diplômées dans les NMS, la persistance de clivages sociaux traditionnels au sein de formes inédites de mobilisations constituent aussi des faits têtus.

Les luttes de l'après-société industrielle

L'enjeu du débat sur les nouveaux mouvements sociaux ne se restreint pas à identifier un renouvellement des formes de la mobilisation. C'est tout un diagnostic de changement social qui se joue, le (p63) possible passage dans un nouveau « registre » — pour emprunter à Tilly — postmatérialiste de l'action collective.

La « révolution silencieuse » du postmatérialisme

Les travaux américains de Ronald Inglehart [1977] apportent un important arrière-plan à l'analyse des NMS. Sa thèse centrale souligne que, dans les sociétés occidentales, la satisfaction des besoins matériels de base pour l'essentiel de la population déplace les demandes vers des revendications plus qualitatives de participation, de préservation de l'autonomie, de qualité de

vie, de contrôle des processus de travail. Inglehart associe aussi ce glissement « post-matérialiste » des attentes à la valorisation des questions identitaires, de la quête d'une estime de soi. Il souligne également les effets du processus de scolarisation comme élément explicatif d'une moindre disposition des générations nouvelles aux pratiques de délégation et de soumission à un ordre organisationnel fortement hiérarchique. Ces données participent en fait d'un ensemble de travaux sociologiques plus anciens dont l'hypothèse centrale tourne autour d'une forme de dépassement du modèle de la société industrielle et de ses conflits. Daniel Bell avait labellisé l'idée d'une société « postindustrielle », Inglehart identifie un « postmatérialisme », mais s'emploie aussi, à travers la mobilisation d'enquêtes et la construction d'indicateurs, à apporter des éléments d'objectivation de cette tendance. En comparant sur six pays d'Europe occidentale les systèmes d'attitudes et de hiérarchies de valeur, il met ainsi fortement en évidence la montée constante d'un univers de valeurs « postmatérialistes » à peine perceptibles dans les générations âgées, mais déjà dominantes dans les premières générations des baby-boomers. S'intéressant aux Verts allemands (in Dalton et Kuechler [1990]), il rejoint les analyses des théoriciens des NMS pour voir, tant dans les revendications du mouvement que dans son organisation pensée comme anti-oligarchique, une mobilisation caractéristique des nouvelles tendances culturelles, le signe de l'entrée dans une ère sociale nouvelle.

Vers un nouvel ordre social

Toute l'originalité et même le bien-fondé de la littérature sur les nouveaux mouvements sociaux se jouent ici. Pour les auteurs de ce courant, l'intérêt de l'objet ne tient pas seulement à ce qu'il manifeste un renouvellement des mouvements sociaux, mais à ce qu'il fonctionne comme révélateur d'un « après » du mouvement ouvrier, de la société industrielle, des luttes centrées sur l'usine. Les théoriciens des nouveaux mouvements sociaux manifestent une ambition théorique forte : celle de partir de l'analyse des mobilisations pour comprendre la nature même des sociétés contemporaines. Ils vont souligner combien (p64) le capitalisme contemporain est marqué par le rôle de la technique, l'importance des compétences gestionnaires qui se conjuguent pour susciter un pouvoir technocratique.

Dans ce système de plus en plus mondialisé, de plus en plus complexe, de plus en plus apte aussi à centraliser données et informations de toute nature, ce sont les possibilités de maîtrise et de contrôle du développement social, de l'« historicité » qui s'accroissent, qui doivent être impérativement utilisées pour éviter les effets pervers et les dérapages du développement. La « société programmée » qu'évoque Touraine est aussi parente de cette « société du risque » que mettront à l'ordre du jour les années quatre-vingt-dix. La place prise par la dimension gestionnaire, la collecte de l'information, la connaissance des comportements sociaux porte aussi une dimension de l'information et de la communication au cœur du nouvel ordre social. Melluci utilise l'image des expropriations de paysans au moment de la révolution industrielle pour proposer la métaphore d'une seconde expropriation, culturelle et symbolique celle-là, par le capitalisme moderne.

Deux exemples expliciteront cette image. Le développement, très récent, du marché des cosmétiques pour hommes n'a pu s'opérer que par un travail symbolique — via la publicité et le discours médical en particulier — qui va redéfinir le rapport masculin au vieillissement, retravailler par là l'identité masculine même, et donc dévaluer aussi des représentations antérieures, socialement situées, de la virilité. Les politiques de prévention du risque — tabagisme, alcool, consommation de graisses, MST et cancers — sont aussi de celles qui, partant d'une connaissance savante des comportements, peuvent produire des effets de dénonciation ou de stigmatisation de styles de vie « à risques », « archaïques », et par extension la déstabilisation de certains statuts identitaires. Le fonctionnement parallèle des politiques publiques et des impératifs de création de marchés nouveaux donne désormais une place centrale aux activités de traitement de l'information, de maniement de symboles dans le travail des pouvoirs sociaux. Parce que ces interventions affectent pour des groupes entiers leurs

images sociales, leurs styles de vie, la société « programmée » ou « d'information » agit sur des éléments constitutifs de l'identité. Le fait explique aussi pourquoi, sur un mode tantôt réactif, tantôt proactif, la question identitaire émerge comme enjeu politique. Les analyses relatives aux nouveaux mouvements sociaux rendent intelligible cette dimension d'une part importante des mobilisations contemporaines.(p65)

Un bilan contrasté

Un effet « trente glorieuses » ?

La sociologie des nouveaux mouvements sociaux s'est plongée avec passion dans l'analyse des formes nouvelles de mobilisation qui ont accompagné l'apogée des années prospères de l'après-guerre. On hésitera pourtant à écrire que ce corpus de recherche ait laissé une boîte à outils conceptuelle encore très féconde. La littérature sur les nouveaux mouvements sociaux a souvent mal vieilli, en partie parce que prisonnière du moment de son élaboration.

Un premier travers réside dans une fascination pour l'objet, une impatience à théoriser l'immédiat, qui débouche parfois sur une célébration complice de la nouveauté. Or, nombre des traits associés au « nouveau » se retrouvent sans peine dans diverses séquences de mobilisations « anciennes ». La revendication de la journée de travail de huit heures par le mouvement ouvrier du début du siècle n'était-elle pas qualitative ? Les occupations d'usine, les marches de chômeurs qui ont marqué les années trente n'incarnaient-elles pas des innovations tactiques comparables à celles des « nouvelles » mobilisations récentes ? La revendication d'égalité de droits qui a structuré dans les années cinquante et soixante le « vieux » mouvement noir pour les droits civiques n'était-elle pas éminemment qualitative ? À l'inverse, on peut observer qu'une part des « nouveaux » mouvements qui avaient suscité un travail de théorisation ont subi, comme l'écologisme en Allemagne ou en France, des processus d'institutionnalisation avancés. Sans postuler une sorte d'« histoire naturelle » des mouvements sociaux qui les refroidirait inexorablement vers le statut de groupe de pression, des travaux comme ceux de Tarrow [1989] sur le « mai rampant » italien des années 1967-1973 ou de Klandermans ([1990] in Dalton et Kuechler) sur le pacifisme aux Pays-Bas montrent que les leaders des « nouveaux » mouvements peuvent être d'ex-cadres d'organisations « anciennes », que les moments de dislocation organisationnelle rapprochent souvent de façon surprenante structures et acteurs de l'ancien et du nouveau. Bref, penser le nouveau comme étant aussi, en partie, lisible en termes de moment dans une trajectoire d'institutionnalisation peut éviter d'annoncer d'abusives épiphanies, en comparant des mouvements sociaux vieux d'un siècle — syndicalismes, mouvement ouvrier — et des mobilisations émergentes.

Un second travers de l'analyse des NMS a trait à la surestimation possible de l'importance, de la durabilité de certaines formes de mobilisation. Il serait parfois cruel de demander : « Qu'est le nouveau devenu ? » Où sont passés en France les mouvements féministes, régionalistes ? Les mobilisations anti-institutionnelles sur les prisons ou l'hôpital psychiatrique ? Le poids des années de crise, le chômage ont (p66) aussi contribué à redonner force aux revendications « matérialistes ». Au terme d'une enquête considérable sur l'activité manifestante dans la France des années quatre-vingt, Fillieule [1996] a pu ainsi établir de façon irréfutable que les mobilisations à visée « matérialiste » (salaires, emplois, social) demeurent, de très loin, la composante dominante de l'activité manifestante.

La double dynamique de mobilisations modernisatrices

Melucci [1982] a pu évoquer l'ambiguïté modernisatrice des NMS. Ceux-ci doivent inséparablement une part de leur réussite initiale et de leur résorption parfois rapide à deux facteurs. En premier lieu, ils se sont souvent attaqués aux segments les plus archaïques des institutions politiques ou sociales (hôpitaux psychiatriques, prisons, institution judiciaire, législations relatives à la sexualité et à l'avortement). Ces mobilisations ont trouvé jusqu'au sein de l'État et des élites modernisatrices des relais et des sympathies qui contribueront à des changements. Sur un autre plan, l'accent mis par les nouveaux mouvements sociaux sur la question des identités, le refus de la normalisation en matière de rapport au corps, à la nature, au travail a également pu aboutir à créer des « marchés » par l'intermédiaire desquels

la consommation des biens et services adéquats a pu apparaître comme une forme de substitut agréable à la mobilisation. On peut illustrer cette hypothèse en évoquant l'utilisation massive de l'argument « vert » par les publicitaires, l'apparition de marques proposant des produits alimentaires à la fois cultivés de façon « traditionnelle » et mieux payés au producteur, pour lesquels la consommation — d'une marque de café, par exemple — devient à la fois écologique et anti-impérialiste. Il faudrait y adjoindre l'explosion de l'offre des prestations en matière de thérapie psychique ou sexuelle, le développement à Londres ou à Paris de rues « gay » avec leurs magasins et cafés.

Les limites des théories des NMS tiennent aussi aux rapports complexes noués par les chercheurs avec leur objet. Anthony Giddens a pu décrire les sciences sociales comme prises dans une « double herméneutique » où les chercheurs se saisissent des discours des acteurs pour les interpréter, tandis que les acteurs s'emparent eux-mêmes des travaux savants à des fins de compréhension et/ou de légitimation. La démarche tourainienne d'intervention sociologique, proposant une sorte de diagnostic critique à chaud du sens de la mobilisation, a pris sur ce point une option stimulante et périlleuse. S'il favorise une connaissance intime du terrain, le rapport ainsi noué entre chercheurs et militants pousse à l'extrême cette dynamique circulaire, rend les frontières entre discours d'acteurs et analyses sociologiques d'autant plus poreuses que les groupes mobilisés étaient aussi caractérisés par un fort capital culturel, une capacité à enrôler le discours sociologique. La circularité des discours qui en résulte peut être ambiguë [Ollitrault, 1996], ambiguïté accentuée par les aspects normatifs qu'implique la quête du « vrai » mouvement social. (p67)

Les dividendes de l'innovation

Les lacunes des thèses sur les nouveaux mouvements sociaux ne doivent pas faire négliger l'importance de ce courant dans les progrès récents de l'analyse scientifique. Ces travaux ont eu le mérite d'élargir la focale, de contribuer à connecter étude des mobilisations et réflexion sur les grands changements sociaux liés au poids de la technique, du savoir, de la communication. Le savoir-faire des tourainiens en matière d'enquêtes de terrain s'est redéployé dans de riches analyses sur la crise d'identités sociales populaires et leurs effets sur les potentiels de mobilisation [Dubet, 1987].

Plus encore, la rencontre tardive entre ce courant et celui de la mobilisation des ressources va permettre de conjurer le risque d'une orthodoxie ronronnante qui menaçait la recherche au milieu des années quatre-vingt. La conjonction entre les interrogations critiques de certains tenants de la mobilisation des ressources aux États-Unis et les problématiques européennes va déboucher sur trois séries de remises en cause qui sont encore aujourd'hui les moteurs de la recherche [Laraña, Johnston et Gusfield, 1994].

Un premier mouvement critique a trait à l'objectivisme fréquent des approches « mobilisation des ressources ». Tout se passe comme si les gains de connaissance quant aux conditions structurelles de développement et de succès des mouvements sociaux s'étaient payés d'une marginalisation de leurs protagonistes, prisonniers des mécanismes « objectifs » mis en évidence par l'analyse. Melluci [1982] parle d'« actions sans acteurs », McAdam [1982] considère que certaines versions du modèle ne valent guère plus qu'un « manuel d'organisateur de collectes de fond ». Toute l'expérience vécue des agents mobilisés, leurs émotions, leurs motivations fonctionnent alors comme une vaste boîte noire que l'analyste se refuse à ouvrir.

Le poids persistant du legs économiste issu d'Olson aboutit en deuxième lieu à une forme de stratégisme, qui réduit le rapport à l'action des individus mobilisés à des calculs de rentabilité, des tactiques de bataille. Cette dimension stratégique est assurément présente. Il était imprudent de penser qu'elle épuise les significations investies dans la lutte par les participants. Deux domaines de réévaluation découlent de ces premières critiques. La réflexion sur les nouveaux mouvements sociaux vient réhabiliter une analyse des dimensions culturelles et idéologiques de la mobilisation, de son contexte politique aussi. L'attention portée aux machineries organisationnelles, aux ressources disponibles avait parfois fait oublier ce qui constitue une des

conditions de la mobilisation et de sa compréhension : le rôle des croyances, du sentiment de l'injustice, de la conviction du bien-fondé de la protestation. (p68)

Du nouveau dans le nouveau ?

Le renouvellement du syndicalisme français (SUD), l'installation dans le paysage revendicatif d'un ensemble de mouvements (sans-papiers, mal-logés, chômeurs) et d'une nébuleuse altermondialiste [Agrikoliansky et Sommier, 2005] dont certains traits rappellent le mouvement soixante-huitard, tout cela a réactivé à la fin des années 1990 la thématique du nouveau. Faut-il donc parler des nouveaux mouvements sociaux ? Outre qu'elle introduit une logique du scoop et du dernier chic contestataire dans les sciences sociales, la mise au carré de la nouveauté risque d'occulter de fortes continuités avec la vague des mouvements des années 1970. Les mouvements actuels manifestent une attention explicite aux jeux de confiscation du pouvoir par une minorité dirigeante. Ils expriment souvent un rapport réfléchi et anticipateur sur l'action des médias. Ils savent souvent innover ou réactualiser de façon inventive en matières de formes d'action (Act-Up par exemple) frappantes ou provocatrices. On ajoutera, sur un mode plus désenchanté, que leur base sociale marque aussi une continuité dans la surreprésentation de catégories jeunes, fortement diplômées, le poids du secteur public et des « intellectuels précaires ».

Mais plus qu'à être rangés sur une échelle de Richter de la nouveauté, ces mouvements invitent à prêter attention à trois évolutions qui les débordent. Ils sont le lieu de formes inédites de coopération et de dialogue entre chercheurs et militants, offrant des illustrations partielles du projet d'intellectuel collectif que valorisait par exemple Pierre Bourdieu. Ils offrent les meilleures illustrations du glissement vers un répertoire de troisième génération (cf. infra p. 98), faisant en particulier un usage systématique et élaboré de l'expertise (sur des sujets comme les OGM, les essais thérapeutiques de nouveaux traitements contre le sida, les pollutions). Ils internationalisent les réseaux mobilisés. Ils explorent enfin ce qu'Isabelle Sommier nomme un « pragmatisme radical », associant des actions fortement conflictuelles mais autolimitées, des critiques radicales et l'entrée dans des logiques de lobbying et de négociation aptes à déboucher sur des solutions concrètes et immédiates, si partielles, aux enjeux soulevés. (p69)

Texte d'appui N° 6 sur le concept d'identité collective

Michael Voegtli, « 10. « Quatre pattes oui, deux pattes, non ! » L'identité collective comme mode d'analyse des entreprises de mouvement social », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 203-223.

Pp207-223

LA CONSTITUTION DU GROUPE MOBILISÉ

Comme dans la fable d'Orwell, les auteurs ayant traité de la question de l'identité collective mettent fréquemment en avant dans la constitution d'un « nous » le travail continu de définition des frontières séparant le groupe de l'extérieur [Taylor, Whittier, 1992 ; Hunt, Benford, Snow, 1994 ; Tilly, 2002, p. 11 sq. ; Tilly, 2005], autrement dit les mécanismes d'inclusion et d'exclusion (va-t-on inclure les animaux sauvages ou tous les animaux de la ferme ?), la désignation d'adversaires (l'homme), les mécanismes de consolidation de la solidarité interne et de célébration de l'entre-soi ou d'un « esprit de corps », contribuant à « renforcer la nouvelle conception de lui-même qu'un individu a formée comme résultat du mouvement et de sa participation à celui-ci » [Blumer, 1951, p. 206] (le drapeau et les chants collectifs, l'histoire glorifiée de la révolte, etc.). Pour saisir ces dimensions dans l'analyse, l'accent doit de fait porter sur leurs dynamiques de (ré) élaboration.

La dimension processuelle de la constitution de l'identité collective est à bien des égards, redevable aux travaux des théoriciens rassemblés sous l'étiquette des « nouveaux mouvements sociaux » (NMS) [Touraine, 1978 ; Cohen, 1985 ; Melucci, 1985, 1988, 1989, 1991 ; Pizzorno 1978 ; 1990]. Les critiques dont ils ont pu faire l'objet sur la « nouveauté » des formes de mobilisation et sur les mutations sociales indissociables qu'ils ont cherché à mettre au jour pour expliquer leur émergence [Calhoun, 1993] ont sans doute contribué à écarter leurs analyses du fait d'une lecture parfois englobante, mettant à mal la diversité des approches élaborées par ces mêmes chercheurs [pour une présentation des NMS voir Johnston, Laraña et Gusfield, 1994, pour une synthèse critique (p207) voir Fillieule, Péchu, 1993, p. 117-156 ; Neveu, 2005, p. 66-74 ; Cefaï, 2007, p. 411-466, p. 501 sq.]. Ils ont pourtant eu l'immense mérite de poser la question de la constitution du « nous » dans une perspective processuelle et de (ré) affirmer la dimension culturelle de l'action collective, minorée tendanciellement dans les approches se revendiquant de la théorie de la mobilisation des ressources, davantage centrées sur la question de l'organisation. Parmi ces auteurs, Melucci est sans doute celui qui a le plus clairement contribué à montrer que l'unité « est un résultat plutôt qu'un point de départ, et [que] l'analyse vise à l'expliquer » [Melucci, 1991, p. 136]. Plus précisément, il a insisté sur trois dimensions de la formulation des identités collectives dans et par les mouvements sociaux : les buts de l'action d'une part (en s'intéressant aux significations que leur donnent les acteurs à travers le développement de « cadres cognitifs communs » [1989, p. 35] ; les moyens à disposition pour agir d'autre part ; les rapports avec l'environnement enfin, conçus aussi bien d'un point de vue externe qu'interne aux mouvements [Melucci, 1991, p. 143]. En ce sens, si l'identité collective est « un résultat », il s'agit dès lors de saisir plus précisément les mécanismes qui président au rassemblement d'individus dans un groupe. Trois points doivent ici d'être précisés : le double processus d'identification externe et d'auto-identification des individus au groupe, l'importance de la lutte dans la constitution du groupe, le poids des réseaux sociaux individuels et organisationnels.

Identifier – s'identifier

D'abord, le rassemblement, comme le remarquent notamment Polletta et Jasper [2001], fait le plus souvent suite à une opération taxinomique d'identification, de catégorisation externe (souvent de l'État) – parfois stigmatisante – pouvant ensuite conduire les personnes ainsi désignées à se rassembler. Si l'on pense par exemple aux mouvements de chômeurs [Fillieule, 1993 ; Maurer, 2001 ; Pierru, 2005], de sanspapiers [Siméant, 1998], ou encore de sans-logis

[Péchu, 2006], la lutte est menée à la fois par des entrepreneurs de cause et des individus directement touchés par les opérations de catégorisation. Ces opérations de catégorisation sont ensuite retravaillées, réappropriées par les acteurs ainsi désignés, soit pour endosser ces assignations soit pour les combattre. Dans ce processus de passage de la catégorie au groupe, l'« identité collective résulte de l'identification subjective des membres du groupe aux porte-parole et aux symboles qui lui confèrent une unité » [Noiriel, 2001, p. 265], sans pour autant oublier la variété des identifications des individus au collectif [Maurer, Pierru, 2001]. (p208) L'opération taxinomique peut concerner un nombre limité et précis d'individus, mais aussi sanctionner dans certains cas plus largement un rapport de domination (parfois ici encore traduit dans le langage juridico-administratif) et auquel le groupe mobilisé entend apporter un contre-cadrage, comme dans le cas des mouvements féministes [Whittier, 1995, Fillieule, Roux 2009], des gays et lesbiennes [Bernstein, 1997 ; Gamson, 1997 ; Armstrong, 2002], ou dans le but de constituer une question sociosanitaire en « risque » de santé publique, que ce soit par exemple dans le domaine de la tempérance [Gusfield, 1963], du sida [Pinell et al., 2002 ; Broqua, 2005], de l'amiante [Henri, 2006] ou encore de l'explosion de l'usine chimique AZF de Toulouse [Latté, 2008]. Dans tous ces cas de figure, la formation d'une identité collective passe tant par les luttes externes et internes de définition du groupe et de ses contours que par la définition d'opposants – plus ou moins ciblés – auquel se réfèrent objectifs et actions de la mobilisation.

L'importance de la lutte dans l'émergence d'une conscience de groupe

Dans le processus de constitution du groupe, il faut souligner ensuite l'importance de la lutte politique. Dans son analyse classique du passage de la classe « en soi » à la classe « pour soi », Marx insistait déjà sur cet élément dans l'élaboration d'une conscience collective : « Dans la lutte, [...] cette masse se réunit, elle se constitue en classe pour elle-même. Les intérêts qu'elle défend deviennent des intérêts de classe. Mais la lutte de classe à classe est une lutte politique ». [Marx, 1968, p. 134- 135]. En ce sens, l'identification au groupe présuppose un processus, s'effectue dans l'action, avec pour corollaire la désignation d'un adversaire et la constitution de frontières entre un « nous » et un « eux ». Dès lors, contre une vision isomorphique largement dénoncée [notamment par Snow, McAdam, 2000, p. 44 ; Cefaï, 2001, p. 72], on dira avec Bourdieu qu'il n'y a pas de passage automatique entre « classe sur le papier » et « classe mobilisée » [Bourdieu, 1984a], et que la lutte commune contribue à forger le sentiment d'appartenance au groupe. Ainsi, il faut considérer avec lui que « l'espace social, dans lequel les distances se mesurent en quantité de capital, définit des proximités et des affinités, des éloignements et des incompatibilités, bref, des probabilités d'appartenir à des groupes réellement unifiés, familles, clubs ou classes mobilisées ; mais c'est dans la lutte des classements, lutte pour imposer telle ou telle manière de découper cet espace, pour unifier ou pour diviser, etc., que se définissent les rapprochements réels. La classe n'est jamais donnée dans les choses ; elle est aussi représentation et (p209) volonté, mais qui n'a de chance de s'incarner dans les choses que si elle rapproche ce qui est objectivement proche et éloigne ce qui est objectivement éloigné » [Bourdieu, 1987, p. 93]. On peut de ce fait comprendre que si l'identité collective n'est pas une précondition de la mobilisation, le fait pour certains acteurs d'occuper des positions proches dans l'espace social permet toutefois de faciliter le rassemblement et le passage à l'action, même si « le rapprochement des plus éloignés n'est jamais impossible » [Bourdieu, 1984a, p. 4].

Le déroulement de l'action protestataire semble donc ici primordial, comme le remarquent plusieurs auteurs dans la lignée de Marx : c'est dans le processus même de la lutte que se développe la conscience du groupe, définie ici comme le « cadre interprétatif qui émerge de la lutte d'un groupe contestataire pour définir et réaliser ses intérêts » [Taylor, Whittier, 1992, p. 111], ainsi que l'attachement des individus au collectif [Fantasia, 1988 ; Gould, 1995]. En effet, si l'on suit Blumer, le recrutement et l'attachement à une entreprise de mouvement social

nécessitent bien plus que des individus prêts à s'engager d'un côté et un « appel » censé correspondre aux « états psychologiques » de ces mêmes individus :

Les sympathisants ou membres potentiels doivent être attirés, nourris et dirigés, et le prétendu appel doit être développé et adapté. Cela s'effectue par un processus au cours duquel l'attention doit être gagnée, les intérêts éveillés, les revendications exploitées, les idées implantées, les doutes dissipés, les sentiments attisés, de nouveaux objets créés et de nouvelles perspectives développées. [...] Cela se produit par le contact de personne à personne, dans une situation sociale structurée où les gens interagissent les uns avec les autres. [...] Donc, avec réalisme, ça n'est pas le simple appel qui compte ; plutôt, c'est un processus d'agitation qui est important [Blumer, 1957, p. 148].

Un exemple saisissant de ce processus d'agitation est rapporté par Tackett [1997] lorsqu'il analyse comment les députés des États généraux de 1789 adoptent progressivement un « esprit révolutionnaire » dans le déroulement même des événements conduisant à la Révolution française. C'est encore ce que montre Gould dans son analyse de la révolution de 1848 en France et des événements de la Commune [1995, p. 15], signalant que les « identités collectives » étaient les attachements normatifs à la protestation sociale, mais sont dans le même temps le produit des mêmes relations sociales qui sont à la fois affirmées et forgées dans le cours de la protestation », que ce soit sur le critère de l'appartenance au groupe professionnel pour 1848 ou de l'appartenance locale au quartier dans le cas de la Commune. Au processus d'agitation s'ajoute ainsi le poids des réseaux sociaux qui, en fonction du contexte sociopolitique, pèsent sur la modification des identifications au mouvement par les acteurs sociaux. (p210)

Le poids des réseaux sociaux organisationnels et individuels

L'importance des réseaux sociaux individuels et organisationnels est le troisième élément permettant de comprendre la constitution des groupes. L'accent porté dans l'analyse aux réseaux sociaux est en effet l'un des éléments qui, avec la question du travail identitaire d'attachement individuel au collectif (voir infra), permet de saisir pourquoi, dans un contexte précis, être un animal de la ferme est plus important dans la lutte que le fait d'avoir des plumes ou des poils, que de produire du lait ou des œufs. En effet, ces réseaux « peuvent – ou non – faciliter la circulation du sens et de la reconnaissance mutuelle » [Diani, 2003, p. 10]. Comme l'a souligné Tilly avec le concept de catnet [1978], le partage de traits catégoriels (catness) ne présuppose pas automatiquement le passage à l'action ; encore faut-il que l'affiliation « volontaire » à un réseau (netness) permette la production et la circulation de ressources affectives, cognitives et symboliques [Diani, 2007]. Ces réseaux peuvent être composés de liens entre individus et/ou d'appartenances organisationnelles préalables. Au niveau des appartenances organisationnelles, Pfaff [1996] a par exemple montré que la mobilisation est-allemande de l'automne 1989 contre le régime s'appuie largement sur des réseaux sociaux (notamment de l'Église luthérienne) qui nourrissent l'identité collective et la solidarité, et qui faciliteront de ce fait l'expression d'une « identité communautaire, de revendications et de valeurs », une opposition basée sur la revendication d'être « un Peuple », détournant le slogan du régime est-allemand « Nous sommes le Peuple » afin de montrer l'unité avec la population ouest-allemande [pour une perspective similaire sur le mouvement Solidarnosc en Pologne, voir Bazuniak, Nowak, 1987]. Dans le cas du Mississippi Freedom Summer Project, McAdam a également souligné que l'adhésion au mouvement s'effectue par un travail de mobilisation sur les réseaux sociaux où les membres recrutables occupaient un « rôle organisationnel » préexistant (notamment au sein de l'Église), ce rôle étant redéfini pour englober l'action et les buts de la mobilisation, l'appartenance à l'Église impliquant ainsi de lutter pour les droits civiques [McAdam, 1982 ; Fernandez, McAdam, 1988 ; Friedman, McAdam, 1992 ; Snow, McAdam, 2000 ; voir aussi Morris, 1984 sur le rôle des organisations préexistantes dans la mobilisation des droits civiques]. Porter le regard sur les réseaux organisationnels préexistants pour saisir les conditions de possibilité de constitution du groupe et de leur maintien [Lefebvre, Sawicki, 2006, chapitre 3] permet également d'analyser en quoi ces organisations peuvent avoir une dimension contraignante sur la structure du groupe constitué de même que sur ses modes

(p211) d'action, sur l'élaboration et l'affirmation de ses objectifs [Clemens, 1996]. Le groupe constitué aura lui aussi en retour un impact sur la transformation de l'identité collective des organisations préexistantes, ne serait-ce que parce qu'il modifie l'offre d'engagement.

À ces réseaux organisationnels s'ajoutent la force des liens entre individus dans la (re) constitution des groupes. Taylor [2005, p. 244] a ainsi montré dans son analyse des mobilisations de femmes aux États-Unis que le Parti national des femmes avait pu se maintenir en tant qu'« organisation dormante » après 1945 dans la mesure où les liens personnels d'amour ou d'amitié entre militantes avaient largement « [rendu] possible l'intense engagement des membres » dans un contexte de reflux des soutiens envers les droits des femmes et l'égalité des chances.

On constate dès lors l'importance de l'analyse des réseaux organisationnels et individuels dans la compréhension des mécanismes de structuration du groupe et de ses frontières, ainsi que pour mieux saisir pourquoi certains aspects sont considérés comme saillants. En reprenant Gould [1995], on remarque que la manière dont se construisent les luttes de 1848 – révolution prolétaire – et de la Commune – révolte urbaine – s'explique largement par une transformation du contexte sociopolitique (répression des organisations ouvrières après 1852, rendant une identification de classe plus difficile, augmentation dans un même temps des quartiers ouvriers à la périphérie de la ville et développement subséquent des liens de sociabilité fondés sur le voisinage), occasionnant une transformation des réseaux sociaux, des identifications à ceux-ci, et d'une lutte se développant selon de nouveaux enjeux.

On a voulu insister jusqu'ici sur le fait que la formation d'une entreprise de mouvement social ne présuppose pas une identité collective préalable : celle-ci est constituée au cours de la mobilisation, dans le processus même de la lutte, et repose sur des identifications largement dépendantes de réseaux sociaux, les liens organisationnels et individuels préalables favorisant, plus encore s'ils sont chargés affectivement, l'identification et l'attachement au collectif [Passy, 2005]. Il reste cependant à voir plus concrètement comment s'effectue ce travail identitaire d'attachement au collectif, et la manière dont l'identité collective est construite et affirmée au sein des entreprises de mouvement social.

LE TRAVAIL IDENTITAIRE : DYNAMIQUES INTRA- ET INTERGROUPE(S)

Si l'on a tenté jusqu'ici de préciser comment s'effectuait le passage de la catégorie au groupe, nous n'avons fait qu'effleurer les modalités du travail identitaire au sein des mouvements. Comme le mentionnent (p212) Reger, Myers et Einwohner [2008], ce concept a été développé à la base par Snow et Anderson [1987] pour rendre compte de la mise en cohérence de l'identité personnelle des sans-logis avec leur conception de soi, avant que son usage ne s'étende à l'analyse des mouvements sociaux [Hunt, Benford, 1994 ; Snow, McAdam, 2000 ; Snow, 2001b]. On tente sous ce terme (ou parfois par l'expression de « conversation identitaire », utilisée notamment par Hunt [1991] dans son étude d'une organisation anti-guerre aux États-Unis) de comprendre comment sont construites et maintenues les identités collectives, en distinguant analytiquement trois dimensions : d'une part, la question de l'alignement de l'individu au collectif, autrement dit une réflexion sur les conditions de possibilité de l'attachement, au sens de *commitment* [Becker, 1960] au groupe (a) ; d'autre part, les dispositifs symboliques et matériels favorisant cet attachement (b) ; enfin, les usages plus ou moins stratégiques de l'identité collective effectués par les membres d'une entreprise de mouvement social en vue de mobiliser des soutiens ou de mener une lutte contre ses adversaires (c).

L'attachement au groupe

À la fin des années 1960, dans la lignée de la « quête de sens » qui marque alors la société nord-américaine, le lien entre identité sociale de l'acteur et identité collective acquiert le statut d'objet d'analyse. Klapp, l'un des premiers, souligne ainsi qu'« une quête d'identité collective est symptomatique du fait que certains systèmes sociaux modernes privent les personnes de « rétributions » psychologiques, dont le manque, exprimé en des termes tels qu'aliénation, état

de non-sens, problème identitaire, motive un tâtonnement en masse vers les activités et symboles avec lesquels restaurer ou trouver une nouvelle identité » [Klapp, 1969, VII]. Cette nouvelle conceptualisation, liée aux transformations sociales alors considérées comme posant problème [Blumer, 1971], adopte un cadre d'analyse interactionniste tout en restant proche de la théorie de la privation relative et de l'aliénation : l'acteur s'engage pour obvier à ce manque et (re) construire son identité. Chez Klapp, cette perception de l'engagement est inspirée des remarques de Blumer sur le partage d'un « esprit de corps » (cf. infra). Cette conception selon laquelle la recherche identitaire et l'identité collective peut jouer le rôle d'incitation sélective constitue dès lors l'une des dimensions des modèles explicatifs de l'engagement, jusque dans ses derniers avatars autour du vocabulaire de la lutte pour la reconnaissance [Honneth, 2000 ; Voirol, 2005], mais sans être érigé tendanciellement comme chez Klapp en relation causale et unique de celui-ci. En opposition à la (p213) notion d'intérêt en tant que modèle explicatif de la mobilisation des ressources, Pizzorno [1978 ; 1990, p. 80] souligne lui aussi l'importance de l'engagement en termes de reconfiguration de l'identité sociale de l'acteur, indiquant que « la situation d'action collective permet la fondation, ou la refondation, de l'identité qui le conduira à donner sens à ses choix et à ses calculs ». De même, Friedman et McAdam [1992, p. 157], mentionnent que « c'est aussi une annonce individuelle d'affiliation, de relation avec les autres. Appartenir à une identité collective c'est reconstituer le moi individuel autour d'une identité nouvelle et valorisée. [...] En ce sens, les identités collectives fonctionnent comme des incitations sélectives motivant la participation » [voir également Jasper, 1997 ; Polletta, Jasper, 2001 ; Armstrong, 2002]. De telles incitations à la participation peuvent sembler limitées aux entreprises de mouvement social qui mettent en avant délibérément une « politique de l'identité » consistant, en reprenant Pollak [1993, p. 173] « à promouvoir simultanément la cohésion du groupe et la place qu'il occupe dans la société en s'appuyant sur son signe distinctif le plus saillant et le plus mobilisable ». Toutefois, on peut supposer que l'identité collective, en tant qu'incitation sélective à la participation, concerne plus généralement l'ensemble des mouvements sociaux, constituant l'une des rétributions symboliques de l'engagement.

Étudier les modalités de l'attachement au groupe présuppose donc de s'intéresser aux identifications des individus au groupe, autrement dit à « l'appropriation de – et l'attachement à – une identité particulière ou des séries d'identités » [Foote, 1951, p. 17]. Dans cette perspective processuelle défendue par Foote, les conceptions de soi évoluent et sont liées à une ratification par des autrui significatifs (d'où, ici encore, l'importance des réseaux dans l'attachement au collectif et le développement d'une conscience de groupe). Pour comprendre comment s'effectue cette identification au groupe, plusieurs théories de l'action sont mobilisées par les analystes des mouvements sociaux, et le propos n'est pas ici de discuter des mérites respectifs des concepts d'« habitus militant » ou encore d'« identité protestataire ». On se contentera ici de reprendre Dubar [1996, p. 111] qui définit l'identité sociale comme « le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, des divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions ». L'identité est en ce sens la résultante à un moment donné du processus de socialisation d'un individu en même temps qu'elle informe son action.

À partir de cette perspective, certains traits de l'identité sociale ou, pour le dire autrement, certains rôles sociaux composant l'identité sociale, peuvent être plus ou moins saillants, renvoyant en cela à un (p214) principe d'organisation hiérarchique [Stryker et al., 2000] de ces rôles lié aux conditions contextuelles de leur acquisition, expression et reconceptualisation. Et si l'identité sociale dans son ensemble s'avère difficilement appréhendable, on peut en revanche s'intéresser dans l'analyse à la manière dont les acteurs s'attachent aux rôles sociaux, aux usages qu'ils en font, à leurs effets et aux mécanismes des institutions ou groupes pour en assurer l'incorporation et maintenir l'esprit de corps. Pour reprendre la lutte de La Ferme des animaux, on peut chercher à voir comment la mobilisation repose sur l'incorporation de – et

l'attachement à – des rôles distincts, allant de l'étalon Malabar, travailleur infatigable engagé corps et âme dans le projet animaliste, en passant par la jument Lubie, dont la distance au rôle lui fait regretter les sucres et les rubans du maître d'antan, à tel point qu'elle quitte en définitive la ferme.

Si l'identité collective ne préexiste pas dans la plupart des cas à l'émergence d'une entreprise de mouvement social, on doit considérer également que l'identité sociale des acteurs qui la composent est transformée par l'entrée en militance. Pour saisir ces relations, il peut être utile de dresser un parallèle avec la sociologie des institutions, et notamment du lien que l'on peut faire avec la prise de rôle et l'attachement militant d'une part, et la socialisation institutionnelle et les effets des entreprises de mouvement social sur les membres de l'autre [Sawicki, Siméant, 2009 ; Lambelet, Voegtli, 2009]. En effet, chacun des rôles sociaux « forme, façonne, modèle l'action et l'acteur » [Berger, 2006]. Les rôles sont, comme l'indiquent Gerth et Mills, pensés en lien avec les institutions (associations, partis politiques, etc.), dans la mesure où « une institution est une organisation de rôles » [Gerth, Mills, 1954, p. 13]. À leur tour, ils sont conçus comme des unités de conduite qui, de par leur récurrence, deviennent des régularités et qui sont orientées vers la conduite d'autres acteurs [ibid., p. 10]. Les rôles organisés dans une institution sont, dans ce modèle, hiérarchisés selon des modalités de pouvoir et de domination. Ils supposent des mécanismes d'apprentissage – de socialisation institutionnelle [Lagroye, Siméant, 2003] – permettant à la fois leur intériorisation, le respect des règles et des codes de l'institution, la croyance dans le bien fondé du fonctionnement et des objectifs de l'institution de même qu'ils offrent enfin des schèmes de perception et de division du monde social et de la place occupée par chacune et chacun. L'attention aux usages de l'institution [Lagroye, 2006], à sa dimension socialisatrice, à la façon dont les rôles sont endossés, retravaillés et transformés, aux croyances qui s'y rapportent, aux luttes de pouvoir dans l'institution (liées notamment à la position des acteurs qui s'y investissent et aux flux (p215) d'entrée et de sortie), constituent en ce sens autant d'éléments permettant, au final, de cerner sur quoi repose l'identité collective des entreprises de mouvement social. On peut de cette manière comprendre comment s'effectue l'identification au rôle militant au sein d'un groupe, ses effets, et tenter de voir au cours de la carrière militante comment ce rôle – contraignant – est approprié et transformé.

Concrètement, comment s'effectue cet attachement au rôle militant ? On peut ici reprendre Snow et McAdam [2000], qui partent de l'hypothèse de Gamson [1992] selon laquelle l'identité personnelle est élargie pour intégrer l'identité collective comme part de la définition de soi. Sur cette base, Snow et McAdam [2000] mettent au jour deux formes de « travail identitaire », elles-mêmes divisées en plusieurs sous-ensembles. La première forme, la convergence identitaire, fait référence pour ces auteurs à la rencontre entre des individus ayant une identité sociale quasiment isomorphe avec l'identité collective d'un mouvement. Deux processus sont ici mis en lumière. La « recherche d'identité » d'une part, faisant référence pour les auteurs à une petite minorité de participants, et qui renvoie à un processus dans lequel des individus cherchent à s'engager dans des mouvements dont l'identité collective est congruente avec leur identité sociale, citant comme exemple certains mouvements religieux. D'autre part, le processus d'« appropriation identitaire », qui repose comme on l'a exposé plus haut sur l'appropriation par des entrepreneurs de mouvement social de réseaux de solidarité préexistants, les disposant à partager une identité commune. À cette première forme de travail identitaire, peu fréquente selon ces auteurs, s'ajoute une seconde forme, constituée par la construction identitaire. Dans ce second cas, l'alignement entre identité sociale et identité collective nécessite un travail plus conséquent, allant d'un processus transformant de manière marginale la conception de soi d'un acteur à un changement radical. Quatre types de processus sont ici distingués. L'« amplification identitaire » d'abord, consistant au renforcement d'une identité préexistante congruente avec l'identité collective d'un mouvement, mais sans être jusqu'alors suffisamment saillante pour garantir la participation et l'activisme. Snow et McAdam utilisent pour illustrer

ce processus la métaphore de celui qui quitte la ligne de touche pour rejoindre le terrain de jeu [c'est le cas de certains militants de la Confédération paysanne étudiés par Bruneau, 2006, p. 129]. Deuxième processus, la « consolidation identitaire » renvoie à l'adoption d'une identité qui combine deux identités personnelles préalables jusqu'alors jugées incompatibles (on peut penser par exemple aux mouvements homosexuels chrétiens de type David et Jonathan). Troisième type, l'« extension identitaire » fait référence au déploiement d'une identité personnelle qui devient congruente (p216) avec l'identité d'un mouvement et embrasse pratiquement tous les aspects de la vie d'un individu, par exemple le fait d'être un bon chrétien ou encore la manière dont l'engagement politique au sein du Parti communiste français transcende pour certains et pour un temps tous les autres aspects de la vie sociale [Pudal, 1989 ; Leclercq, 2008]. Enfin, le dernier type, la « transformation identitaire », renvoie au phénomène d'engagement où l'acteur est en situation de « reconstruction biographique » [Snow, Machalek, 1984] ou, pour le dire avec Berger et Luckmann [1994] dont ne font pas mention Snow et McAdam, d'« alternation », provoquant une césure nette entre l'identité préalable et celle du « converti » entré dans le mouvement.

Cette typologie, en l'adaptant pour considérer qu'elle fait référence à l'attachement aux rôles militants des entreprises de mouvement social, permet de montrer la variabilité des modes d'adaptation des individus aux collectifs et des remaniements qu'ils impliquent. Si, comme le soulignent les auteurs, les modalités du travail identitaire peuvent varier selon les acteurs et le type de mouvement, il faut insister sur le fait que cette typologie n'a de sens que tant qu'est conservée la dimension processuelle du travail identitaire au cours des étapes successives de la carrière militante. Dans le cas de la transformation identitaire, par exemple, l'important n'est sans doute pas tant de constater la reconstruction biographique que de mettre au jour les mécanismes ou, pour le dire avec Berger et Luckmann [1994] la « structure de plausibilité » permettant de faire durer la conversion [Renou, 2009]. On peut à cet égard penser par exemple aux acteurs qui, à la fin des années 1960, s'inscrivent dans des formes de militantisme en optant pour la voie armée, en constatant avec Isabelle Sommier que ce type d'engagement « radical » est de fait très progressivement investi par les acteurs qui s'en saisissent dans un contexte sociopolitique de répression des luttes par les pouvoirs publics [Sommier, 2008b]. Ce travail identitaire de socialisation au rôle militant, de « façonnage organisationnel » [Sawicki, Siméant, 2009, p. 115] s'appuie sur différentes médiations, qui favorisent l'attachement à l'entreprise de mouvement social dans la durée et participent à la célébration de l'unité et de la solidarité des membres.

Dispositifs d'attachement au groupe

Dans la fable d'Orwell, on voit que les animaux de la Ferme ne se contentent pas de hisser le drapeau symbolisant leur lutte, ni de s'époumoner en chantant Bêtes d'Angleterre : ils se prosternent également avec vénération devant le crâne de Sage l'Ancien. Tous ces moments sont autant de dispositifs où est réaffirmée l'unité du collectif, où sont (p217) exprimés les rapports avec les alliés et adversaires, où s'effectuent sous une autre forme la socialisation et l'attachement au groupe. Il s'agit en ce sens, comme le soulignait déjà Durkheim dans *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, d'autant de moments d'« effervescence collective » renvoyant aux situations où les « consciences individuelles » se mettent à « l'unisson », exprimant « l'unité morale » par le biais de dispositifs matériels et de symboles.

Les esprits particuliers, écrit Durkheim, ne peuvent se rencontrer et communier qu'à condition de sortir d'eux-mêmes ; mais ils ne peuvent s'extérioriser que sous la forme de mouvements. C'est l'homogénéité de ces mouvements qui donne au groupe le sentiment de soi et qui, par conséquent, le fait être. Une fois cette homogénéité établie, une fois que ces mouvements ont pris une forme une et stéréotypée, ils servent à symboliser les représentations correspondantes. Mais ils ne les symbolisent que parce qu'ils ont concouru à les former [Durkheim, 1968, p. 330].

Blumer, de manière assez proche, développe la notion d'« esprit de corps », consistant en « l'agencement des sentiments au nom du mouvement », autrement dit « le sentiment des

personnes d'une appartenance commune et d'être identifiés les uns avec les autres dans une entreprise commune. [...] En développant des sentiments d'intimité et de proximité, les personnes ont la sensation de partager une expérience commune et de former un groupe particulier » [Blumer, 1951, p. 205-206]. Pour Blumer, l'esprit de corps se développe à trois niveaux : le développement des relations d'en- et hors groupe d'abord, le développement d'une camaraderie (fellowship) informelle ensuite [Turner, Killian, 1957, p. 442 ; voir le chapitre 9 dans ce volume], les comportements cérémoniels formalisés enfin. Ces derniers sont pour lui autant de dispositifs, qui, à côté du partage progressif d'une morale (lorsque la solidarité au mouvement est éprouvée dans la lutte) et d'une idéologie commune, valorise l'adhésion et l'attachement à l'entreprise de mouvement social [Melucci, 1988].

Ces médiations peuvent être appréhendées comme des « dispositifs de sensibilisation », et sont en ce sens l'un des « outils de l'ajustement et du façonnage de l'habitus militant », d'appropriation de la « mémoire militante », permettant « d'éprouver, au titre le plus personnel qui soit, une indignation et une colère qui motivent un engagement entier dans l'action » [Traïni, Siméant, 2009, p. 24-25], de même qu'ils socialisent plus largement les membres à la culture du groupe. Parmi les « dispositifs de sensibilisation », on peut par exemple relever le rôle de la musique [Traïni, 2008], dont l'importance avait déjà été soulignée dans le mouvement des droits civiques aux États-Unis [Morris, 1984]. Dans leur étude des spectacles musicaux d'un club de Drag Queens en (p218) Floride, Kaminski et Taylor repèrent aussi bien quatre processus identitaires : une fonction de rituel, qui construit et renforce la solidarité parmi les gays et lesbiennes ; une volonté d'éducation du public hétérosexuel aux vécus et revendications des homosexuels ; une fonction de désidentification consistant à remettre en cause l'ordre hétéronormatif dominant ; une tentative de favoriser l'interaction, enfin, entre le public homosexuel et hétérosexuel afin de créer « un sens de l'égalité et de l'unité entre les différents genres et sexualités » [Kaminski, Taylor, 2008, p. 65]. Bien d'autres dispositifs concourent à ce travail identitaire, comme par exemple les narrations [Passy, Giugni, 2005 ; Tilly, 2002 ; 2005 ; Dechezelles, 2009 ; Renou, 2009], le recours à certains modes d'action attisant la colère, comme le cas des « zap » ou des « die-in » dans la lutte contre le sida [Broqua, 2005 ; Broqua, Fillieule, 2009] ou le rôle des manifestations dans la (ré) activation d'un sentiment d'unité, de cohésion et de solidarité [Mariot, 2006 ; Fillieule, Tartakowsky, 2008]. Le travail identitaire ainsi appréhendé au sein d'un collectif vise à rendre compte des processus d'attachement au groupe et des médiations qui viennent nourrir cet attachement. Mais il concerne encore les liens entre une entreprise de mouvement social avec ses alliés et adversaires. En ce sens, l'identité collective peut être stratégiquement mobilisée dans la lutte politique.

Le travail politique de « déploiement identitaire » : l'identité stratégique

L'analyse du travail politique de mobilisation par les groupes de l'identité peut être effectuée à au moins deux titres. D'abord, le déploiement stratégique d'une identité collective ne vise pas uniquement à la constitution du mouvement, mais aussi à constituer la communauté que l'entreprise de mouvement social est censée représenter, dans une « relation proprement symbolique entre un signifiant et un signifié » [Bourdieu, 1981, p. 8]. C'est ce que montre notamment Broqua [2005, p. 129] dans le cas d'Act Up Paris, en étudiant comment les membres de l'association vont œuvrer à construire la « communauté homosexuelle », notion au « caractère indéfiniment ambivalent », « entre réalité et projection », participant de cette manière à construire la légitimité de leur propre entreprise [Taylor, Whittier, 1992, p. 113].

Ensuite, l'identité collective est mobilisée de manière stratégique, aussi bien à l'interne qu'à l'externe des mouvements. À l'interne, la lutte s'effectue pour définir les frontières du mouvement, et tenter de ce fait d'exclure certains acteurs individuels ou collectifs de l'entreprise de mouvement social [Gamson, 1997, ou encore dans le cas d'un (p219) milieu partisan Sawicki, 1997, notamment p. 318 sq.]. À l'externe, la mobilisation stratégique de l'identité fait référence à la manière dont les entreprises de mouvement social font usage d'une

identité collective dans la lutte politique. Dans un article consacré aux mouvements gays et lesbiens de New York, du Vermont et de l'Oregon, Bernstein [1997] montre que le « déploiement identitaire » des mouvements oscille, en fonction du contexte sociopolitique (structuration de l'espace des mouvements sociaux à un moment donné, relation à l'État), de sa célébration à son inhibition, selon que l'objectif de la lutte et les adversaires identifiés appellent à des actions où l'on cherche à se confronter aux valeurs dominantes ou qu'il s'agisse d'accroître le nombre des soutiens et alliés par le biais de mesures éducatives [Bernstein, 2005, 2008 ; sur la dimension stratégique dans les campagnes de protection des animaux voir Einwohner, 1999], et dans le fait d'estomper certains traits de l'identité sociale, par exemple lors la mobilisation des Juifs du Ghetto de Varsovie [Einwohner, 2008]. Cette question émerge également pour les militants gays nord-américains au début de la lutte contre le sida à San Francisco, les organisations homosexuelles estompant la dimension homosexuelle de la lutte pour éviter l'amalgame entre sida et homosexualité et tenter d'augmenter les chances d'obtenir un financement public [Armstrong, 2002 ; sur la France, Pinell et al., 2002 ; Broqua, 2005].

La réflexion sur le travail identitaire opéré au sein des entreprises de mouvement social permet de saisir les logiques individuelles d'identification et d'attachement au collectif, en insistant sur les dispositifs matériels et symboliques qui y concourent. De même, l'appréhension de l'identité collective en tant qu'arme stratégique de la lutte politique offre la possibilité de concevoir comment celle-ci peut constituer un mode d'action en fonction des contextes de mobilisation. La dynamique du travail identitaire renvoie encore à un dernier élément, visant comme on va le voir à saisir la permanence et le changement dans l'entreprise de mouvement social.

TRANSFORMATION DES MILITANTS ET DES ENTREPRISES DE MOUVEMENT SOCIAL

L'un des points sans doute le plus captivant de l'analyse de l'identité collective des entreprises de mouvement social renvoie à l'appréhension du changement qu'elles provoquent sur leurs membres et des effets des membres sur la recomposition de celles-ci. Comme l'a signalé Sawicki, « l'engagement est toujours le produit d'une rencontre entre des (p220) dispositions et des expériences socialement construites avec un groupe ou une institution, sauf dans les moments fondateurs. C'est en ce sens qu'on peut dire que le groupe fabrique ses militants autant que l'inverse » [Sawicki, 2004, p. 145-146 ; voir aussi Sawicki, Siméant, 2009, p. 115 sq.].

Dans la mesure où la question de la transformation de l'identité sociale des individus a été effleurée en évoquant le travail identitaire d'attachement au collectif, on ne s'attardera pas sur ce point, si ce n'est pour signaler que l'une des pistes les plus fécondes pour montrer l'impact de l'engagement semble être de se centrer sur l'étude du désengagement militant ou des sorties de rôle [Fillieule, 2005b pour une revue critique]. Ce faisant, on peut espérer approcher les effets de l'engagement sur la carrière ou trajectoire des individus [Gottraux, 1997], sur le type de ressources acquises dans l'entreprise de mouvement social, en cherchant à distinguer ce que doivent ou non les ressources acquises à la spécificité du mouvement social, étant entendu que toute ressource ne saurait être reconvertie dans d'autres domaines de la vie sociale [Juhem, 2001a].

En revanche, comme l'illustre la prise de pouvoir des jeunes verrats de La Ferme des animaux, imprimant une réorientation de la mobilisation, on aimerait insister davantage sur le poids du renouvellement militant comme élément de la recomposition de l'identité collective des entreprises de mouvement social. Witthier a en particulier insisté sur cette dimension : « Les mouvements sociaux, écrit-elle, sont composés de multiples cohortes de membres quel que soit le moment, incluant à la fois des participants de longue durée et de nouvelles recrues. [...] L'attachement durable des activistes de longue date est un processus interne important qui promeut la continuité du mouvement. En outre, les nouvelles recrues entrent dans les mouvements à des titres variés. Bien que les nouveaux entrants partagent des a priori basiques et des buts avec leurs prédécesseurs, ils en diffèrent souvent également de manière importante.

De ce fait, le recrutement et le turnover des membres participe à produire le changement dans les mouvements sociaux » [Witthier, 1997, p. 761 ; voir aussi Whittier, 1995 ; Gusfield, 1957, 1963 ; McAdam, 1988 ; Fillieule, 2001 ; Mathieu, 2007, p. 138]. C'est ce que montre également Péchu dans son étude des générations à Droit au Logement [2006], ou encore Fillieule et Broqua dans celle des militants d'AIDES et d'Act Up [2000, 2005]. C'est aussi ce qu'illustrent Lefebvre et Sawicki [2006] en soulignant la coexistence difficile de différentes « générations » au sein des sections du Parti socialiste de militants formés à l'art du débat politique théorique avec d'autres militants plus axés sur la sociabilité ouvrière. C'est, enfin, au cœur de l'analyse de Leclercq [2005], lorsqu'elle montre comment le désengagement de (p221) militants communiste du Nord est lié à l'arrivée de nouveaux militants qui transforment les usages de l'institution partisane.

La transformation morphologique de l'entreprise de mouvement social, à travers notamment la modification des propriétés sociales des acteurs engagés, peut ainsi produire une redéfinition de ses usages et de ses objectifs et, au final, de son identité collective. Des usages, dans la mesure où peuvent émerger de nouveaux modes de faire, par exemple de nouveaux modes d'action, comme dans le cas du Student Nonviolent Coordinating Committee, qui se modifie sous la pression de facteurs externes – l'essor du mouvement des Black Panthers, l'adoption du Civil Rights Act en 1964 – et du renouvellement militant, conduisant à remettre en cause les modes d'action basés sur la non-violence en vigueur jusqu'alors [Robnett, 2002]. Des objectifs également, qui vont évoluer avec la modification des rapports de force internes au mouvement. Dans l'ensemble, c'est toute l'identité collective de l'entreprise de mouvement social qui se trouve ainsi modifiée, pour autant que le contexte sociopolitique et la structure organisationnelle établie par les plus anciens membres le permettent. Sur ce dernier point, Gusfield [1957] montre dans le cas de la Woman's Christian Temperance Union aux États-Unis que l'ancienne garde parvient à endiguer la prise de pouvoir des nouvelles générations par deux mécanismes : un système de présélection des nouvelles déléguées par les instances dirigeantes, avant la désignation effective par vote des membres ; une procédure de désignation de la présidente sur le modèle du « pipeline », impliquant un passage préalable par la vice-présidence, ayant pour conséquence le maintien des générations les plus âgées au pouvoir [Gusfield 1957, p. 326 ; voir aussi Robnett, 2002 ; Polletta, 2002].

L'attention portée au renouvellement militant pour comprendre la modification de l'identité collective d'une entreprise de mouvement social est de ce fait une piste d'analyse féconde, pouvant toutefois se heurter dans la pratique de la recherche à certaines difficultés, ne serait-ce que s'agissant de la possibilité d'avoir un échantillon représentatif de chaque cohorte d'adhésion au cours du temps. Pour donner un exemple de ces difficultés, on peut citer l'analyse de Klandermans [1994] sur la transformation de l'identité collective dans le mouvement anti-guerre aux Pays-Bas, l'auteur adoptant à la fois une démarche qualitative par entretiens et quantitative par questionnaires (en trois vagues, deux fois en 1985 puis en 1987). En voulant rendre compte du turnover au sein du mouvement, l'auteur constate que celles et ceux qui se désengagent en 1987 occupent une position marginale dans le mouvement, et qu'ils ont tendance à en faire partie depuis peu de temps. Peut-on pourtant, sur cette base, affirmer que la défection joue un rôle dans la transformation de (p222) l'identité collective du mouvement, ou simplement que le turnover au sein du mouvement est fort et qu'une étude réalisée, mettons, en 1982 aurait donné sensiblement le même résultat ? On voit ici l'importance d'une attention systématique, lorsqu'elle est possible, aux flux d'entrée et de sortie par année, exigeant un protocole de recherche plus lourd [Fillieule, Broqua, 2000], mais permettant de saisir dans le détail la transformation de la morphologie du groupe, l'impact des caractéristiques sociales des nouveaux entrants sur la transformation du collectif et de l'identité collective de l'entreprise de mouvement social. Couplée à l'analyse de la constitution du groupe et aux formes du travail identitaire qui s'y déroulent, l'attention à la transformation de sa morphologie et de son identité

collective peut permettre de retracer la trajectoire d'une entreprise de mouvement social en la liant aux carrières militantes des acteurs qui s'y investissent au cours du temps.

L'analyse de l'identité collective des entreprises de mouvement social par l'entrée de l'identité collective peut ainsi constituer un mode d'analyse à plusieurs niveaux. Comme le soulignent Polletta et Jasper [2001, p. 285], l'identité collective peut être appréhendée comme « le rapport cognitif, moral et émotionnel d'un individu avec une communauté plus large, catégorie, pratique, ou institution. C'est une perception d'un statut partagé ou d'une relation, qui peut être imaginée plutôt qu'expérimentée directement et se distingue des identités personnelles, bien qu'elle puisse former partie d'une identité personnelle. Une identité collective peut avoir été d'abord construite par des outsiders (par exemple, comme dans le cas des « Hispaniques » aux États-Unis), qui peut toujours l'appliquer, mais elle dépend d'une acceptation minimale de ceux à qui elle est appliquée. Les identités collectives sont exprimées dans des matériaux culturels – des noms, des récits, des symboles, des styles verbaux, des rituels, des vêtements, etc. – mais les matériaux culturels n'expriment pas tous des identités collectives. L'identité collective n'implique pas le calcul rationnel pour évaluer des choix faits par « intérêt ». À ces dimensions évoquées par les auteurs, mettant en avant la place de la culture, des affects, et des motifs des militants, s'ajoutent le travail continu, externe et interne au mouvement, sur les frontières de l'entreprise de mouvement social, de même que l'analyse du déploiement stratégique de l'identité dans la lutte politique. L'attention portée à l'identité collective dans l'analyse des mouvements sociaux devrait ainsi, au final, permettre de lier ce que doivent ceux-ci aux acteurs qui les composent, en s'attachant à la fois à la dimension diachronique et synchronique de l'engagement, et à ce que produit, en termes d'attachement au mouvement et d'endossement d'un rôle militant, le partage d'un esprit de corps sur la transformation. (P223)

Compléter et approfondir le cours :

Cefai, *Pourquoi se mobilise-t-on ?* 2007, chapitre 8 Les nouveaux mouvements sociaux : grandeur et décadence d'un projet politique, pp411-466.

Philippe CORCUFF, Intervention sociologique, in **Filieulle (S. Dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, p. 313-319**

Jasper, *l'art de la protestation collective*, 1997

Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, 2005.

Œuvres majeures des auteurs des NMS :

Touraine, A., *la société postindustrielle*, Paris, Denoël, 1969.

Touraine. A. *la voix et le regard*. Paris. Editions du Seuil, 1978.

Touraine A., *La production de la société*, Paris, 1973

Melucci Alberto, « The New social Movements : A Critical Review », *Social Science Information*, 19 (2), 1980, p. 199-226.

Igenhart Roland, *The silent Revolution*, Princeton, 1977

Université A. Mira de Bejaïa

Faculté des lettres et des langues Département de
langue et culture Amazigh Master anthropologie du
monde Amazigh Année académique 2013-2014

Cours revu et augmenté octobre 2020

Unité d'enseignement : Mouvements sociaux
Introduction aux théories des mouvements sociaux.

Mr. OULD FELLA Abdenour

Cours 5

5-La théorie des cadres, *frame analyse*.

Plan du cours :

I-Contexte historique et intellectuel

II-Principes de la perspective des cadres

III-Les auteurs majeurs de la frame analyse

SNOW et BENFORD : le concept d'alignement de cadres

IV-Les autres approches :

-La perspective rhétorique : Jasper (1997), Burke (1989), Gusfield (1981)

- L'approche dramaturgique : Burke ; 1966 ; Gusfield, 1981 ; Edelman, 1988)

- L'approche narratologique : F. Polletta (1998a, 1998b) :

V-Apport et limites de la frame analyse

Références :

- D. Cefaï, *Pourquoi se mobilise-t-on ?* 2007.

-D. Cefaï, les cadres de l'action collective, définitions et problèmes, in, *Raisons pratiques* 12, les formes de l'action collectives, mobilisations dans les arènes publiques, Editions de l'EHESS, Paris, 2001, pp 51-97.

-J-G Contamin *Analyse des cadres*, Fillieule (S. Dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 38-46

-Jasper James, *L'art de la protestation collective*, Les formes de l'action collective, mobilisations dans les arènes publiques, Daniel Cefai et Danny Trom, *Raisons Pratiques*, 12, 2001, 135-159.

-Mathieu Lilian, Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux. In: *Revue française de science politique*, 52e année, n°1, 2002.

-Davis Snow, *Analyse de cadres et mouvements sociaux*, *Raisons pratiques* 12, 2001,

La théorie des cadres est un ensemble de travaux qui se développent à partir du début des années 1980 aux USA pour souligner, contre les courants alors dominants de la mobilisation des ressources et du processus politique, qu'une mobilisation ne dépend pas tant de la disponibilité de ressources, de l'ouverture des opportunités politiques ou d'un calcul coûts-bénéfices que de la façon dont ces différents éléments sont perçus. ...Il s'agit de prendre en considération les facteurs idéels et subjectifs de la participation, le travail de construction de sens engagé par toutes les parties prenantes à une mobilisation collective. Etudier la manière dont les leaders et les membres d'un mouvement « cadrent ou assignent une signification et interprètent des événements et des situations de manière à mobiliser des adhérents, obtenir le soutien du public et démobiliser les adversaires » (Snow 1986) J-G Contamin (2009 :38)

A retenir :

Analyse de la mise en langage de la protestation. Les mouvements sociaux sont des producteurs de significations. Travail de cadrage à travers des activités de diagnostic, de pronostic et de motivation de l'action sur la situation problématique.

Réhabilitation des émotions et de la culture (politique) dans l'analyse des mouvements sociaux.

Concepts :

Alignement des cadres (Snow) : la connexion, l'amplification, l'extension et la transformation des cadres.

Cycle de contestation (Tarrow) et cadre cardinal (Snow et Benford)

Introduction : Origine et sens du concept de cadre

La paternité des concepts de cadre et de cadrage revient à E. Goffman²⁷ auteur de *Frame analysis* (1974). Le concept de cadre rend compte « des schèmes d'interprétations » qui permettent à des individus de « localiser, percevoir, identifier et étiqueter » des événements dans leur espace quotidien et le monde en général, qui contribuent à les guider dans leurs actions et dans leurs interventions » (Bateson, 1954, Goffman 1991, p.21)

Ces concepts sont mis au service de la **réintroduction du « paramètre » de la culture, en particulier de la culture politique** ; mais cette réintroduction est faite dans un langage utilitariste et psychologiste. (D. Cefai, 2001)

Lancée par **David Snow** et ses étudiants à l'université de Texas au début des années 1980 l'analyse des cadres connaît un succès exponentiel dans la littérature spécialisée des années 1980. Le cadrage est utilisé par Snow (1986) pour rendre compte de la manière dont les acteurs des mouvements sociaux « eux-mêmes » cadrent leurs propres actions, produisent des cadres d'interprétation » (Benford et Snow, 2000).

I-Contexte historique et intellectuel de l'émergence de la théorie des cadres :

1-Apparition de cette théorie au début des années 1980 pour combler le chaînon faible de la mobilisation des ressources, celui de la culture :

Cefai situe le contexte de l'émergence des thématiques, de réseaux de chercheurs et des collections éditoriales vont se constituer pour rendre visible l'émergence d'une analyse des cadres aux USA au début des années 1980.²⁸

L'analyse des cadres se nourrit **des insuffisances de la RMT et explore une voie alternative en puisant dans l'outillage conceptuel de la tradition de Chicago** (Snow et Davis, 1995). Elle souligne **l'incapacité** des modèles de la RMT **à rendre compte**, de manière appropriée, **des raisons de militer et de résister, des motifs de critiquer et de contester, et de l'ensemble des activités que cette production de raisons et de motifs requiert. Les situations d'épreuve, où se confrontent des discours de dénonciation d'injustice et de revendication de droits, où sont énoncés des principes éthiques ou civiques, esthétiques ou juridiques, y sont systématiquement éludés.** Voir Cefai 2001 : 11

²⁷ Goffman Erving (1922-1982) sociologue d'origine canadienne enseignant à Chicago. Avec Howard Becker il est l'un des principaux représentants de la 2^{ème} école de Chicago, et animateur de la théorie de l'interactionnisme symbolique et adepte de la méthode de l'observation participante qu'il a pratiquée lors de son enquête sur l'institution de l'Asile (1961) en vivant deux ans avec les patients.

²⁸ « La prise en compte de cette dimension culturelle est venue des USA, au début des années 1980 sous la forme de l'analyse des cadres (*frame analysis*). Malgré son rôle important cette thèse va paraître insuffisante. Le développement d'une sociologie culturelle va agréger un réseau de chercheurs de plus en plus nombreux, se réclamant d'abord de Burke, Geertz, Turner ou Sahlins, et qui vont fonder leur propre section à l'Américain Sociological Association, créer des collections éditoriales et des cursus universitaires. De nouvelles thématiques vont être introduites et se diffuser dans les autres domaines de recherche, dont celui sur l'action collective. » (Cefai, 2007 : 468)

2-Inspiration et dépassement de l'Ecole de Chicago :abandon de l'héritage de la psychologie des foules et reprise de l'approche dynamique interactionniste d'alignement des cadres.

« Le retour à la culture et l'usage du concept de cadre s'explique par la volonté de *« renouer avec les imageries, les représentations et les sentiments, les dynamiques identitaires et les symbolismes de la théorie du comportement collectif associée à l'école de Chicago qu'elle prétend réhabiliter contre les excès de la théorie de la mobilisation des ressources.* Elle *abandonne* dans l'héritage de Chicago le dispositif théorique, inspiré de la *psychologie des foules*, mais elle *enretient deux éléments : la dynamique interactionniste d'alignement entre acteurs et la médiation culturelle des expériences et des actions, aspects occultés par une RMT obnubilée par les moyens, les stratégies et les organisations.* » Cefai 2001, p54

II-Principes de la perspective des cadres :

Au minimum, trois principes traversent les différentes approches de la perspective des cadres :

1– Etude de l'activité discursive des acteurs. Pas de mobilisation sans un travail de mise en langage de la protestation, de diagnostic et de pronostic sur la situation, de recours aux opérations de cadrage et de contre cadrage et d'opérations de mises en scène en vue de mobiliser le public ou de neutraliser les adversaires.

La théorie des cadres approche les mouvements sociaux comme des **producteurs de sens et de significations**. La mobilisation ne va pas de soi, elle est un processus de construction de sens, **de cadrage de la situation** comme « injuste » et « inacceptable », il n'y aura pas de mobilisation sans alignement de cadres.

Les acteurs contestataires **définissent la situation problématique, avancent des diagnostics** pour gagner l'assentiment de l'opinion publique et neutraliser les opposants.

Cette théorie prend en considération le sens à travers lequel les acteurs perçoivent la situation, configurent un sens aux événements, mettent en scène des identités, et produisent des champs argumentatifs, s'alignent sur des mots d'ordre et des programmes d'action. (Cefai 2007 : 470)

2-La Frame analyse place la culture (politique) au cœur de son dispositif théorique pour expliquer les dynamiques contestataires.

La théorie des cadres accorde un intérêt à la culture notamment la culture politique pour l'analyse des mouvements sociaux d'où l'approche centrée sur « les opérations de cadrages » à travers lesquelles les acteurs mettent en œuvre des "schèmes d'interprétation " pour localiser, percevoir, identifier et étiqueter des événements et des situations en vue d'organiser l'expérience et orienter l'action ». (voir Cefai p52)

Le travail de cadrage et de construction du sens fait partie des activités des mouvements sociaux, qui *« attribuent du sens, interprètent des événements et des conditions pertinentes, de façon à mobiliser des adhérents et des participants potentiels, à obtenir le soutien des auditoires et à favoriser la démobilisation des adversaires »* (Snow 2001 : 28.)

3)- Réhabilitation des émotions dans l'analyse et la compréhension des dynamiques de mobilisation et des processus de construction des identités.

La théorie des cadres octroie une place importante à l'analyse des émotions dans les dynamiques contestataires et de construction des identités collectives des mouvements sociaux.

-Elle souligne la portée cognitive, morale et politique des émotions en dépassant la vision négative des émotions léguée par la théorie du comportement collectif

-Les mouvements sociaux recourent à des stratégies de mobilisation affective, de mise en scène de scénarios émotionnels, des épreuves dramaturgiques.

Voir le texte d'appui de ce fait sur les émotions en annexes.

III-Auteurs et concepts : David SNOW, Robert BENFORD, W. Gamson,

SNOW et BENFORD : le concept d'alignement de cadres

La question centrale de la démarche [de Snow et Benford] est de comprendre comment un mouvement social produit un cadrage de la situation comme problématique et propose des pronostics et des cadres d'action en adéquation et en résonance avec les schèmes interprétatifs du public cible en vue de susciter son adhésion et d'engager la mobilisation. C'est dans ce cadre qu'ils proposent le concept d'alignement des cadres.

Snow identifie quatre types d'alignement : « la notion d'alignement de cadres laquelle désigne les liens entre les schèmes interprétatifs des individus et des organisations de mouvement social de telle sorte que certains intérêts valeurs et croyances des individus sont congruents et complémentaires avec les activités buts et idéologies des organisations de mouvement social. Cet alignement est explicitement conçu comme une condition nécessaire pour la participation à un mouvement quelle que soit sa nature et son intensité. En conséquence, les organisations doivent définir les perceptions des acteurs ou tenter de s'y ajuster afin de les convaincre de participer à l'action collective. » (Mathieu Lilian 2002 p 85).

Quatre types d'alignement de cadres pouvant être mis en œuvre à cette fin par les organisations de mouvement social sont identifiés par les auteurs. A chacun correspond une forme particulière de micromobilisation, c'est-à-dire une relation d'interaction ou de communication directes permettant un alignement des cadres et l'engagement d'un nouveau militant.

Ce concept a le mérite de ressortir les dimensions pertinentes de la dynamique d'un mouvement social.

1-La connexion de cadres (frame bridging)

Le mouvement prend en charge des problèmes qui restaient jusque-là distinct les uns des autres, et les articule dans une plate-forme programmatique, en unifiant les cadres d'interprétation et de mobilisation (frame bridging), des rapprochements se font et des compromis sont élaborés entre des perspectives divergentes, sans modifier leurs convictions

et perceptions, des négociations d'intérêts et des confrontations d'opinion aboutissent à des ententes, une forme de consensus, précaire et instable, est atteint et affiché publiquement.

C'est le travail réalisé par une organisation à l'égard de personnes partageant déjà son point de vue mais qui ne la connaissent pas.

Exemple : ***la captation de sentiments religieux à des fins politiques par la nouvelle droite chrétienne nord-américaine. (Neveu 2005) Même situation pour les partis islamistes qui captent le sentiment religieux, et les partis à fort ancrage politique en Kabylie qui sollicitent la fibre identitaire. Etc.***

2- L'amplification de cadre (frame amplification)

Le mouvement éclaire et élargit les cadres disponibles chez les individus, en mettant en exergue des valeurs potentiellement partageables, mais non formulées et qui n'ont pas débauchées sur une volonté d'engagement, ou encore en requalifiant des causes et en désignant les responsables d'une situation jugée néfaste. Il s'agit également de permettre à l'individu que l'on vise à recruter de faire le lien entre ses préoccupations quotidiennes et les objectifs du mouvement

3-L'extension de cadre (frame extension)

Le mouvement cherche à étendre la base de soutien du mouvement à un public qui ne partage pas ses valeurs ou objectifs et son rayon d'intervention en intégrant de nouveaux thèmes dans son discours (élargissement de son discours), et en les reliant de façon argumentée à ses thèmes habituels de revendication. C'est une dynamique de fusion entre thématiques préexistantes perçues comme complémentaires.

Le pacifisme sera décrit comme indissociable de l'écologisme et réciproquement. (Neveu)
La défense de l'identité berbère est associée à la lutte pour la démocratie et les droits de l'homme.

4- La transformation de cadre (frame transformation)

Le mouvement cherche à fonder, à diffuser et à justifier de nouvelles pratiques, ou à modifier les jugements de valeurs à l'encontre des préjugés et opinions en vigueur. C'est une logique de conversion qui vise à altérer ou retourner des cadres interprétatifs existants (Neveu), à modifier radicalement les points de vue, croyances ou valeurs des individus de manière à les rendre conformes à ceux de l'organisation.

Invention d'une catégorie des « travailleurs du sexe » dont les droits seraient à défendre, en lieu et place du groupe stigmatisé des prostitué(e)s. Neveu 2005

-Trois éléments constitutifs du cadre proposé par l'organisation : diagnostic sur la situation problématique (diagnostic framing) de proposition de solution (pronostic framing) et de motivation à l'action (motivational framing)

Ce modèle explicatif a été amélioré et aménagé suite aux critiques formulées. « Snow et Benford qui ont rapidement pris acte de ses insuffisances et entrepris de le compléter. Selon eux ***l'alignement ne peut à lui seul provoquer un engagement effectif; le cadre proposé par l'organisation doit avant tout entrer en résonance (frame résonance) avec les croyances et les valeurs de la recrue potentielle, c'est-à-dire, lui apparaître comme crédible et pertinent. Cette contrainte de crédibilité impose notamment que le cadre proposé par l'organisation comporter trois éléments de diagnostic sur la situation problématique (diagnostic framing) de proposition de solution (pronostic framing) et de motivation à l'action (motivational framing) suffisamment cohérents, et plus largement, soit conforme au système de croyances propre au monde social, dans lequel il se déploie, pour produire une participation à l'action collective*** ». (Lilian, 2002, p87)

Cycle de contestation (Tarrow) et cadre cardinal (Snow et Benford)

- Le cadre cardinal (Master frame) :

L'approche des cadres fait la connexion entre l'analyse des processus de mise en langage de la protestation avec l'étude des dynamiques des mouvements sociaux pris sous le regard de la dimension temporelle du moyen et du long termes, par le recours aux concepts de cycle de protestation et de cadre cardinal.

« L'article de **Snow et Benford** publié en 1988 ouvrait également la voie à une connexion de l'analyse des cadres à un volet plus macrosociologique de l'étude des mouvements sociaux, celui déjà signalé des cycles de contestation proposé par Tarrow. Une des caractéristiques de ces cycles serait en effet de donner lieu soit la réactivation d'anciens symboles et schèmes d'interprétation légués par les mouvements antérieurs comme par exemple lorsque le gauchisme des années 1960-1970 est approprié les symboles du mouvement ouvrier) soit à l'élaboration par les mouvements les plus actifs de nouveaux cadres. Parmi ces derniers certains pourraient disposer d'un pouvoir mobilisateur, tel qu'ils seraient rapidement appropriés par les autres mobilisations relevant du même cycle. Un tel cadre est alors qualifié de cadre dominant (master frame) autour duquel organisent les représentations, prises de position et discours de l'ensemble des mouvements participant à une même vague contestataire. Plus précisément, la formation d'un cadre dominant serait un des éléments constitutifs de la phase émergence de tout cycle de contestation ainsi qu'une condition de son développement et de son succès. La présence et la prégnance de ce cadre exercerait un effet de contrainte, d'une part, sur les mouvements apparus au cours des phases ultérieures du cycle qui ne pourraient faire autrement que se définir en référence ou en imitation et autre part, sur la nature de leurs choix et innovations tactiques. Effondrement de l'aptitude à entrer en résonance de son cadre dominant serait enfin une des composantes majeures de la fin d'un cycle. Le déclin ou le dépérissement d'un cycle de protestation est dû en partie aux changements du climat culturel autrefois prévalent, qui rendent le cadre dominant impotent » (Liliane Mathieu.88)

Exemple : Le mouvement social de 2001 a ouvert un cycle de protestation avec un frame master de dénonciation de la hogra qui s'est imposé comme cadre de référence aux autres mouvements qui ont emprunté son répertoire d'action, l'émeute et la fermeture des routes par les barricades. Voir la thèse de doctorat de Ould Fella Abdenour sur Le mouvement social de 2001 en Kabylie, (2021).

*De son côté, **Gamson** (et **Modigliani** 1989) s'est intéressé aux cadrages médiatiques et leurs effets sur les dynamiques des mobilisations en analysant les corpus de presse depuis 1950 sur la manière de problématiser l'énergie nucléaire à travers des « panoplies » faites d'un cadre interprétatif central, le progrès qui fonctionne jusqu'aux années 1960 comme « un filtre qui refoule la critique du nucléaire ». (Neveu 2005)*

IV-Les autres approches

Plusieurs manières d'aborder les opérations de cadrage ont été élaborées ; parmi elles on peut citer :

1-La perspective rhétorique : Jasper (1997), Burke (1989), Gusfield (1981)

Les procédés de cadrage sont alors traités en termes d'argumentation visant à convaincre des auditoires et à solliciter des actions. Cette focalisation sur l'argumentation est appropriée à l'étude de controverse autour de la définition de la réalité, de la qualification des acteurs, de la véracité des explications et des interprétations, de la justesse de l'évaluation des pronostics et de la justice des actions à engager (Jasper, 1990 ; Nelkin, 1992). Les batailles rhétoriques impliquent des regroupements et des oppositions autour de lignes argumentatives. Elles cherchent à se rallier des acteurs de poids, à fort pouvoir symbolique ou à faire endosser leurs analyses et leurs propositions par les représentants politiques et à infléchir l'action des agences administratives. A. Hirschman a donné un exemple d'analyse des argumentaires de la rhétorique réactionnaire qui visent à décourager des actions et à démotiver des acteurs. Cefaï, 2001, p61

2-L'approche dramaturgique : Burke ; 1966 ; Gusfield, 1981 ; Edelman, 1988)

Elle traite des actions collectives comme des drames publics sur des scènes théâtrales. Des intrigues se nouent autour de personnages de coupables et de victimes, de témoins et de héros, de juges et d'escrocs (Klapp. 1962). Les ressorts de l'art dramatique, avec ses modes tragique ou comique, ses renversements de situations, ses simulations et ses dissimulations, ses doubles jeux et ses coups de théâtre, se retrouvent dans les mises en scène des actions collectives. Des études ont été faites dans cette perspective sur les rassemblements de *die-ins* et *sit-ins* pacifistes (Lofland, 1982, 1985, 1996). CefaïP61

3-L'approche narratologique : F. Polletta (1998a, 1998b) :

Les récits ont un pouvoir de configuration des actions et des situations. Il peut s'agir d'histoire de vie, où les séquences d'une existence militante sont mises en forme conformément à une rétrospective et prospective, de façon à mettre en évidence certains moments et tournants, en

particulier les chocs de conversion. Il peut s'agir d'événements publics, qui sont relatés comme des séries ordonnées de péripéties, rendues cohérentes au fil de l'intrigue, avec leurs mises en scène de la liberté et du destin ; ou encore de conflits entre organisations, investies de personnalité collective, qui s'affrontent dans des scénarios d'alliance et de trahison, de corruption et de résistance, qui incarnent des principes de moralité ou de civisme. Le propre des arguments, P61 des drames et récits est de s'adresser à des publics qui ont eux-mêmes un pouvoir de reconfiguration, d'appropriation et d'application des vecteurs de sens dont ils se saisissent (cf. la « triple mimesis » de Ricœur, 1983) Cefai : 63-P62

V-Apport et limites de la théorie des cadres

-L'apport de la théorie des cadres est important dans sa capacité à dépasser l'objectivisme de la mobilisation des ressources qui ignorait le rôle des croyances dans les dynamiques de mobilisation. Elle a réussi à éclairer la dynamique de production des justifications et interprétations par les acteurs contestataires et à comprendre le processus de leur engagement.

-Une fâcheuse polysémie de la notion de cadre (Lilian Matthieu)

-Une liquéfaction du concept par ses usages relâchés. Le cadre digère, recompose ou réhabilite les notions, déjà souvent molles, de culture, d'idéologie, d'identité, de mise en récit. (Neveu 2005)

Approfondir le cours

-J-G Contamin Analyse des cadres, Fillieule (S. Dir.), Dictionnaire des mouvements sociaux, p38-46.

-Cefai 2007, voir chapitre 9 : l'invention d'une sociologie culturelle, Reposer la question du sens, pp467-545.

Textes pour les TD

Voir les textes d'appui (Ci-joints)

-Neveu, 2005, chapitre IV Militantisme et construction identitaire, pp70-84.

-Jasper James, L'art de la protestation collective, Les formes de l'action collective, mobilisations dans les arènes publiques, Daniel Cefai et Danny Trom, Raisons Pratiques, 12, 2001, 135-159.

Texte d'appui N°1 sur l'importance des émotions dans les dynamiques de mobilisation.

Cefai, 2007 : 517-521

Eprouver, sentir, ressentir : émotions, rituels et esthétiques

« Un dernier point, leitmotiv obligé depuis peu de l'analyse culturelle des mouvements sociaux, est celui des émotions. Elles avaient été interdites d'étude en raison du soupçon pesant sur elles. Les théoriciens du comportement collectif s'étaient appesantis sur leur irrationalité au cœur des mouvements de foule, les réduisant à des expressions d'aliénation ou des explosions s'agressivité. [...] La situation a changé aujourd'hui. La plupart des chercheurs insistent sur la portée cognitive des émotions- elles sont des formes d'expérience du monde- et sur leur rationalité pratique- elles rendent désirables des objectifs et détestables des ennemis, soutiennent des identités collectives, font le prix des enjeux, donnent l'énergie de se battre et maintiennent la cohésion entre combattants. Plus fondamentalement, les émotions sont une manière d'être au monde [...] elles sont des tonalités (**moods, stimmungen**) qui modalisent des actions ou des événements. Loin d'être les états d'âme d'un ego, enclos dans nos têtes ou dans nos cœurs, elles sont inhérentes à la texture d'expérience des situations et nous les font apparaître à tous avec un sens commun. p 517

[...] les émotions ne sont pas « naturelles » au sens où elles éclosaient sans médiation dans nos organismes. Elles sont leur lieu dans des « structures de sentir et du ressentir », qui ont une configuration expressive dans des scénarios prototypiques » ou des « modèles culturels ». Elles sont prises dans des « formes symboliques », associées à des métaphores corporelles, rapportées à des intrigues narratives. La défaite militaire, par exemple, n'est pas vécue comme un simple fait que notre entendement enregistre. Elle donne un coup au cœur, est comparée à une blessure qui ne guérit pas, retentit longtemps comme un sentiment de souffrance, d'humiliation et de honte, appelle un désir de revanche, une rage de se reprendre, de lutter et de vaincre, de laver l'affront subi et de retrouver l'honneur perdu. T Scheff (1990) place l'honneur à la racine du lien social et a proposé une lecture des mouvements nationalistes en termes de politisation du désir de vengeance. [...]

Il en va de même pour des émotions que nous avons déjà rencontrées à propos de l'identité collective, sans lesquelles aucun mouvement social ne peut émerger et durer, à savoir la fidélité ou la loyauté, la compassion et la complicité, la gratitude et la confiance. Rien ne garantit cependant (519) qu'elles vont conduire des individus à transcender leur vie privée pour se risquer vers des objectifs ou des finalités d'ordre collectif. Les émotions sont des institutions sociales et politiques. [...] PP 519/520

Les organisations de mouvements sociaux se bâtissent en recourant à des stratégies de mobilisation affective, en focalisant, euphémisant et sublimant des affects, en gérant des mythes et des rites de dramatisation affective. Elles doivent devenir de véritables manufactures de foi collective, en mettant en scène des scénarios émotionnels et en impliquant leurs publics dans des épreuves dramaturgiques. Elles font cristalliser de la solidarité dans des actions à haut risque et atténuant le sens du danger et la peur de la souffrance. Ils érigent des idéaux plus élevés que la vie ou la mort, en s'appuyant parfois sur des répertoires d'actions hérités. Les dynamiques d'honneur et de vengeance, les sentiments de fraternité clanique face à l'affront subi et les sentiments de haine jusqu'à extinction de la dette sont ainsi recyclés pour soutenir des mouvements ethniques, nationalistes ou religieux. Les émotions collectives sont alors instrumentalisées : elles sont fabriquées ou canalisées, légitimées ou discréditées. Elles sont associées à des situations pour lesquelles elles servent de grilles de lecture et connectées à des actions pour lesquelles elles font office de motifs- ces raisons que la raison ignore. Au-delà de leur portée cognitive, elles ont une portée morale et politique : le sens de l'indignation, de la culpabilité, du remords ou de la reconnaissance est travaillé par une tension vers un devoir-être et un devoir-faire et pointe vers des figures normatives de **politie**, d'histoire et de société. La citoyenneté a une composante affective. » P521

Texte d'appui N°2

Erik Neveu, Sociologie des mouvements sociaux, 2005, p 102-103.

L'analyse de cadres : concept dynamique ou mot-valise ?

« La prise en compte des composantes cognitives et discursives de l'action collective s'est spécialement traduite depuis les années 1980 par le recours à la catégorie des « cadres » (frames). Goffman [1991] y voyait avant tout le fonctionnement de schèmes interprétatifs, souvent implicites, qui permettent de répondre à tout moment au « Que se passe-t-il ici ? ». Les promoteurs états-uniens de la notion (Snow, Hunt, Benford en particulier, Gamson sur un registre distinct) reprennent la notion pour voir comment des activités de cadrage (framing), de définition de situation constituent des expériences comme problématiques, formalisent des solutions, persuadent de la pertinence d'une action collective, bref produisent des significations dans et pour l'action. Dans ce modèle l'idéologie — dont on voit alors mal la différence avec la culture — fonctionne comme une carrière de matériaux, où les processus de cadrage puisent valeurs, symboles, légitimations.

Les apports de ces recherches sont très appréciables. Elles réintroduisent dans l'analyse ce que l'objectivisme de la mobilisation des ressources avait laissé dans l'ombre : les croyances, le fait que les personnes investies dans une mobilisation ne cessent de produire justifications et interprétations. Elles éclairent les processus de recrutement et d'influence. Snow, Rochford, Worden et Benson [1986] ont développé une problématique de l'alignement des cadres comme mécanisme volontariste de constitution de soutien par mise en résonance entre des schèmes interprétatifs produits par un mouvement et ceux présents ou latents dans des publics cibles. La connexion (bridging) est l'opération la plus simple. Elle s'appuie sur des perceptions préexistantes, comme la captation de sentiments religieux à des fins politiques par la nouvelle droite chrétienne nord-américaine. L'amplification clarifie ou magnifie un cadre pour lever les préventions qu'il peut susciter. L'exaltation de la chaleur conviviale d'une communauté de voisinage pourra ainsi être mise en avant pour refuser l'arrivée d'un refuge de l'Armée du salut et de sa population de clochards dans un quartier résidentiel. L'extension de cadre joue de dynamiques de fusion, suggérant combien un cadre présent dans une population est en fait cousin ou complémentaire d'un autre cadre préexistant : le pacifisme sera décrit comme indissociable de l'écologisme et réciproquement. Plus audacieuse, la transformation de cadre vise à altérer ou retourner des cadres interprétatifs existants ; elle s'observe par exemple dans l'invention d'une catégorie des « travailleurs du sexe » dont les droits seraient à défendre, en lieu et place du groupe stigmatisé des prostitué(e)s.

Plus attentifs aux résultats institutionnalisés des processus de cadrage, d'autres travaux recensent les cadres servant à faire sens d'un enjeu, leur évolution dans le temps. Gamson et Modigliani [1989] travaillent, à partir d'un gros corpus de presse, sur les manières de problématiser l'énergie nucléaire dans la presse des États-Unis depuis 1950. Ils dégagent une série de « panoplies », faites d'un cadre interprétatif central (exemple : atome = progrès), de métaphores, d'événements, d'images comme celles d'hommes en blouse blanche dans une salle de contrôle ultramoderne. Cette étude montre combien un cadre « Progrès », technophile et optimiste domine jusqu'aux années 1960, fonctionnant comme un filtre qui refoule la critique du nucléaire. Elle montre aussi l'apparition graduelle de nouveaux cadres (« Contrôle public », « Fuite en avant ») nés de changements sociaux et d'événements comme l'accident de Three Miles Island. Issus pour partie des mobilisations écologistes, ils ouvrent des possibilités plus favorables de couverture de ces actions. Comme tout concept qui réussit, la problématique des cadres menace de devenir l'équivalent d'un « trou noir » absorbant la matière environnante. Tant dans le monde anglophone [Mobilization, 2000 ; Benford et Snow, 2000] qu'en France [Cefaï et Trom, 2001 ; Mathieu, 2002], un débat scientifique vif questionne les usages de cette notion. Un premier registre critique constate une liquéfaction du concept par ses usages relâchés. Le cadre digère, recompose ou réhabilite les notions, déjà souvent molles, de culture, d'idéologie, d'identité, de mise en récit.

Lilian Matthieu condense un autre volet du questionnement critique. Il montre d'une part une fâcheuse polysémie de la notion dont on ne sait pas toujours si elle réfère à une activité tactique de dirigeants d'organisations, à un jeu de processus cognitifs et interprétatifs chez les participants à un mouvement, ou à un genre d'idéal-type (exemple : le master frame de la mondialisation libérale) forgé par le sociologue pour expliquer un mouvement. Il souligne par ailleurs les risques intellectualistes de certains usages, associant la force de mobilisation d'un mouvement à la pertinence de son offre de cadres, sans tenir assez compte des contraintes sociales, des compétences hétérogènes des personnes mobilisées, plus encore du fait que leur adhésion ne relève pas forcément que d'une délibération cornélienne sur une offre de sens.

Comme le notent enfin Oliver et Johnson, un usage paresseux et réifié de la problématique a fini par faire oublier le cadrage, comme activité pratique et située de production de sens, au profit de ses seuls produits objectivés, plus faciles à commenter sous la forme de cadres-récits, cadres-justifications. »

Texte d'appui N° 3 sur la mise en langage de la contestation :
Neveu, 2005 : 99-100

Felstiner, Abel et Sarat [1991] proposent une trilogie éclairante pour rendre compte de cette mise en langage de la protestation : naming, blaming, claiming. Nommer, c'est trouver les mots qui donnent une situation pour problématique, injuste et non naturelle. Blâmer, c'est faire jouer une logique d'imputation, identifier des causes et des coupables. Réclamer, c'est traduire en revendications et actions la réponse au malaise identifié. Ce recours au langage comporte une dimension cognitive en apportant les mots, les classements, les explications qui ordonnent le monde. Cette dimension cognitive n'est jamais exclusivement faite de croyances illusoires ou de mythes. L'analyse des nouveaux mouvements sociaux a souligné la composante réflexive des mobilisations, leur capacité à incorporer jusqu'aux discours savants. En désignant des causes et des responsables, la dimension symbolique est aussi normative. Elle dit le bien et le mal, le nous et le eux et comporte aussi par là une composante identitaire. Enfin, rendant possible la formulation des griefs et des demandes, elle ouvre un registre expressif.

Texte d'appui N°4
Neveu 2005 : 206

L'apport de James Jasper

« Cinq entrées (art, biographie, émotions, culture, rhétorique) du travail de Jasper peuvent illustrer une démarche attentive au rapport vécu à l'engagement, soucieuse d'en saisir la diversité des composantes sans télescoper les niveaux d'analyse. — Jasper donne un rôle central à la culture. Il la distingue des cadres, limités aux «efforts conscients de groupes ou de recruteurs pour adapter leur rhétorique et leurs dossiers de telle sorte qu'ils soient attractifs pour des recrues potentielles». Dans la veine de Geertz, il situe la culture comme une «toile de significations», un cocon de sens enveloppant individus et groupes. Idées, traditions, principes moraux, métaphores, croyances confuses constituent les fils de ces tissages. Ces toiles de signification modèlent l'action collective en définissant des visions de la rationalité, des anticipations, des manières de s'investir. Elles contribuent à fixer des identités, s'inscrivent dans les corps en suscitant des comportements, des réactions émotionnelles. Mais les mobilisations doivent aussi se penser comme productrices de culture : elles suscitent des styles de relations interpersonnelles, des styles vestimentaires, entretiennent la curiosité intellectuelle — ou l'anesthésient. — L'accent mis sur les rhétoriques n'est pas cotisation à la vulgate postmoderne d'un «Tout est discours». Jasper souligne plutôt la centralité du discours comme instrument de formalisation du sens, de sollicitation d'adhésions et de ressources. Les mouvements sociaux sont soumis à des impératifs de justification dans un espace public où le discours doit monter en généralité, associer la revendication à une idée bien commun qui dépasse l'intérêt immédiat des protestataires. — Reconstituer des biographies permet de penser des trajectoires d'engagement avec leurs ruptures et leurs continuités. La démarche peut, sans tomber dans l'illusion héroïque des dirigeants démiurges, être un moyen de comprendre les conditions de socialisation qui font les dispositions des leaders. Elle permet toujours de mieux saisir la singularité des nuanciers culturels propres à un mouvement. — Dans une veine durkheimienne, la notion d'art rappelle combien, sans théorie de leur pratique, beaucoup de militants ont un sens pratique parfois prodigieux de la gestion des situations, des gestes et de paroles opportunes. Elle insiste aussi sur la créativité propre à l'engagement. Les activistes, «comme les poètes», peuvent saisir des attentes, des structures de sentiments émergentes. Ils peuvent, comme Martin Luther King, faire communier autant à la musique de leur verbe qu'à ses contenus. En jouant avec des règles culturelles, en se contraignant à des exercices rhétoriques périlleux, dont la contrainte de parler à des publics hétérogènes, la protestation nécessite et engendre ses artistes. — Jasper invite enfin à prendre au sérieux une économie libidinale de la protestation. Décrivant un rassemblement écologiste sur le site de Diablo Canyon en Californie, il y montre comment la combinaison d'un site impressionnant, des phénomènes d'interconnaissance, d'un rituel et de la proximité des corps fait aussi entrer dans le vécu des protestataires une palette d'émotions, une composante sensuelle. Le renforcement des sentiments de solidarité, les émotions partagées sont d'ailleurs mentionnées par les manifestants comme l'effet le plus palpable de leur action après l'écho dans les médias. »

Texte d'appui N°5 Cefai 2007 : 490-499

Le concept de public : processus de publicisation et structure ternaire du public

« Cela signifie qu'une action symbolique est indissociable du déploiement de **la structure ternaire de « publics », au sens de Park et de Dewey**. Elle prend place dans un horizon conflictuel- celui de la polémique journalistique, de la controverse scientifique, du litige administratif, de la bataille politique et de la querelle judiciaire, ou tout simplement celui de la dispute dans les conversations ordinaires...elle s'adresse à des auditoires, qu'elle prend à parti, devant qui elle témoigne, dont elle requiert le jugement, qu'elle (490) cherche à sensibiliser, à persuader et à convaincre, en usant de méthodes rhétoriques, que parfois elle matraque en saturant leur environnement, par des méthodes de propagande [...]

Le « public » est un substantif qui recouvre un verbe - **le processus de « publicisation »**. Celui-ci se déploie donc en distribuant des places **d'acteurs** qui prennent **l'initiative de l'action symbolique, d'opposants** ou de **critiques** dans la posture de **dénonciation, d'auditeurs ou de spectateurs** dans la posture de **réception**, (souligné par moi). **L'ordonnement des places est indissociable du processus de « publicisation »** : décider d'emblée qu'il s'agit d'un rapport d'offre et de demande sur un marché de biens culturels ou d'un rapport de domination dans un champ de lutte symbolique revient à rabattre tous les jeux d'interaction de la vie publique sur une logique de champ et de marché. **Si l'on suit, par contre, les dynamiques de temporalisation des drames, des arguments et des récits, dans leur circulation entre les trois pôles du « public », on comprend comment ils plantent le décor et font naître des personnages avec des mobiles, des histoires et des projets. Ils forgent des identités en interrelation les unes avec les autres. Ils lancent des assertions autour desquelles se créent des pôles de rassemblement ou d'opposition. Ils racontent des intrigues dans lesquelles les individus s'empêchent et grâce auxquelles ils lient des situations particulières avec des conditions sociales ou historiques, produisent des justifications à usage interne et à usage externe, se connectent avec des contextes d'expérience et d'activité qui les concernent. Les actions collectives se publicisent à travers des drames, des arguments et des récits.** La confection de leurs causes requiert un travail de thématization, d'interprétation et de publicisation des termes d'un problème, des opérations de désignation d'éventuels responsables et coupables, victimes et justiciers, des procédures de qualification de causes et d'intentions, de fautes, de dommages et de réparations. Le choix des stratégies et des tactiques lui-même n'échappe pas à cet impératif de mise en forme : l'exercice du calcul rationnel et de la raison pratique n'est pas pensable dans les mises en scène, fût-ce sur le mode de la façade trompeuse, sans des mises en arguments moyennant lesquelles délibérer et décider, et sans des mises en récit afin de visualiser des scénarios possibles. ..Enfin, la légitimation des actions s'appuie sur un travail, oral ou (491) écrit de cadrage biographique et historique. P 491/492

[...] Ces **stratégies de publicisations** sont déterminées par l'objectif visé, l'enjeu et l'adresse du discours, mais elles sont aussi contraintes par les répertoires d'arguments mis en œuvre et adaptés selon les lieux et les moments...La force d'une cause est directement liée au poids des arguments qu'elle met en avant et la taille des auditoires dont elle se fait entendre. P497

[...] **Les mise en scène, en arguments et en récit** ne relèvent pas de la simple opération de réclame ou de propagande, comme les analyses « constructivistes » le laissent entendre parfois. **Elles remodelent la perception que nous avons de la réalité, fabriquent des outils pour mieux la connaître et la transformer**, et dans le même mouvement elles engendrent des réseaux sociaux, techniques et institutionnels, des équilibres d'alliances et d'oppositions politiques, des intrigues historiques, des textures d'expérience, des

convictions idéologiques, des positions d'autorité, des fortunes privées, des institutions publiques, des carrières professionnelles, des itinéraires personnels. » P499

Texte d'appui N°6 Cefai 2007 : 501-507

Le concept d'identités collectives.

« Cette dynamique des enquêtes et des controverses, des dénonciations et des revendications fait surgir des « identités collectives »- un concept devenu central. P501 Melucci est le premier à avoir mis ce concept au cœur de l'interrogation sur les mobilisations collectives. Il se livre à l'exercice devenu scolaire de dénaturiser l'identité collective et de *l'analyser comme un processus en train de se faire ; il montre, du point de vue de l'engagement individuel, comment la ressaisir comme motif, cadre, ressource et produit de l'engagement.* Il définit l'identité à partir de la permanence, la continuité et l'unité d'un sujet dans son histoire et dans son environnement, à partir de sa délimitation par rapport à des objets et en relation à d'autres sujets et de sa « *capacité à se faire reconnaître et à être reconnu* »- *paradoxe, puisqu'elle passe par l'épreuve de la mêmeté et de l'altérité de soi et d'autrui.* P502 *Un collectif n'existe qu'en se donnant une représentation de soi au miroir de laquelle il se reflète et que ses membres adoptent comme médiation dans leur rapport à soi et aux autres, qui se fixe dans un certain nombre de symboles et de normes de vivre et d'agir ensemble. Cette représentation de soi règle aussi les relations que les représentants de ce collectif vont engager vis-à-vis de leurs représentés, des figures de l'ami et de l'ennemi, des idéaux, de la mémoire et du projet du groupe.* L'identité collective est le ciment et le référent nécessaire à réémergence de nouvelles causes : outre qu'elle présente l'existence publique du collectif, elle est comme une bannière de (502) reconnaissance et de ralliement dans les combats et nourrit une solidarité qui est l'antidote aux mécanismes *du free rider.* P502/503

L'identité collective n'est pas simplement une étiquette que s'opposent des adversaires ou que leur apposent des médias et les institutions. Elle renvoie aussi à un monde vécu, d'auto-affirmation et d'auto-apprentissage de soi, indissociable des processus de coopération et de communication entre individus, organisations et institutions. P504

Les identités collectives ne sont donc pas déterminées par des « conditions objectives » ou par des structures matérielles ». La simple énonciation du terme risque de faire perdre *la dynamique temporelle de configuration, d'invention qui fait que, dans un cours d'action, des individus se reconnaissent mutuellement comme membres d'une collectivité et accordent un certain degré de réalité et de légitimité aux représentations de cette collectivité. Les identités collectives ne sont pas fixées une fois pour toutes : mêmes si elles semblent se figer dans des ensembles de représentations stéréotypées, elles n'en relèvent pas moins d'un processus continu d'institution d'un « nous », d'invention d'une tradition ou de fabrication d'une collectivité.* Elles se donnent dans l'épreuve pratique de la relation partagée à une communauté, à une institution ou à une organisation. *Elles peuvent être attribuées par des outsiders ou (504) revendiquées par des insiders. Elles peuvent être imposées ou déniées par des instances de ce pouvoir. Elles peuvent être rejetées publiquement et cultivées clandestinement. Elles dessinent en tout cas la figure d'un être ensemble dont les frontières morales, sinon territoriales, peuvent être tracées et qui s'ordonne autour de « pôles d'identification » ou de « centres symboliques ».* ...Dans ces espaces de création continuée et de typification croisée, les opérations d'inversion de stigmatisme peuvent permettre à un groupe de s'approprier des prédicats négatifs qui lui étaient préjudiciables et de les transformer en motifs de fierté, (note n 113 : soit en termes rhétoriques, une opération ressemblant à une « antiparastase », qui consiste à prouver que les faits dont on est accusé sont au contraire louables.) La honte et la peur sont alors surmontées dans l'action en public. P505

Les identités collectives se mettent en scène publiquement en s'appuyant sur des signalétiques culturelles, des équipements langagiers ou des panoplies vestimentaires. Elles organisent des univers fonctionnels et esthétiques, le plus souvent à travers la chanson, le roman ou la poésie, mais aussi, dans les mouvements nationalistes, en inventant un folklore populaire, une langue nationale et une histoire autonome... Les identités collectives existent en public, par l'exhibition des signes « ostensibles » ou « ostentatoires », de marqueurs qui sont qualifiés, de façon parfois litigieuse entre leurs porteurs et leurs spectateurs » de « religieux », « politique » ou « culturels », « de genre », « de classe » ou « d'ethnicité ». ...Elles sont du coup des armes, des thèmes et des enjeux dans les rapports de concurrence et de conflit entre les groupes qui prétendent les représenter, qui tentent d'avoir le contrôle de leur définition et le monopole de leur revendication. Parfois elles se dégradent au point de n'être plus que des symboles statutaires, que l'on indique machinalement (506) dans des situations sans qu'ils ne soient plus investis d'aucune énergie. Enfin, elles peuvent aussi, une fois reconnues

juridiquement et institutionnellement, setransformer en titres politiques et de spécialités professionnelles qui finissent d'en émailler le caractère subversif ou contestataire. 507

En outre, « identité collective » peut avoir un sens politique pour les acteurs eux-mêmes : elle signifie une demande de reconnaissance par le public de la légitimité d'un « monde » et d'une « culture » des « sourds muets, ou de ratification du statut autonome du peuple corse ou du peuple québécois. 507

Bibliographie du module

Références théoriques :

- ADAM (G.) et REYNAUD (J.-D.), *Conflits du travail et changement social*, Paris, PUF, 1978.
- AGRIKOLIANSKY (É.), « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la Ligue des droits de l'homme dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), 2001, p. 27-46.
- AGRIKOLIANSKY (É.) et SOMMIER (I.) (dir.), *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute, 2005.
- AGULHON (M.), *La République au village*, Paris, Plon, 1971.
- AGULHON (M.), *Le Cercle dans la France bourgeoise. 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, coll. « Cahiers des Annales », 36, 1977.
- AKOUN (A.) et ANSART (P.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil, 1999.
- AMINZADE (R.), *Ballots and Barricades. Class Formation and Republican Politics in France, 1830-1871*, Princeton (N. J.), Princeton University Press, 1993.
- ANDOLFATTO (D.), *Les Syndicats en France*, Paris, La Documentation française, 2004.
- ANDRETTA (M.), DELLA PORTA (D.), MOSCA (L.) et REITER (H.), *Global, noglobal, new global. La protesta contro il G8 a Genova*, Bari, Laterza, 2002.
- ANDREWS (K. T.), « The Impacts of Social Movements on the Political Process : A Study of the Civil Rights Movement and Black Electoral Politics in Mississippi », *American Sociological Review*, 62, 1997, p. 800-819.
- AUYERO (J.), « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 160, 2005, p. 122-132.
- BAJOIT (G.), « Exit, Voice, Loyalty... and Apathy. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue française de sociologie*, 29, 1988, p. 325-345.
- BALASINSKI (J.) et MATHIEU (L.) (dir.), *Art et Contestation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2006.
- BALME (R.) et al., *L'Action collective en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- BARD (C.), *Les Femmes dans la société française au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2001.
- BARGEL (L.), « La socialisation politique sexuée : apprentissage des pratiques politiques et normes de genre chez les jeunes militant-e-s », *Nouvelles Questions féministes*, 24 (3), 2005, p. 36-49.
- BARGEL (L.), *Aux avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de partis. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, thèse de science politique, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, 2008.
- BARTHE (Y.), CALLON (M.) et LASCOUMES (P.), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.
- BARTHÉLEMY (M.), *Associations, un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.
- BATESON (G.), *Steps to an Ecology of Mind*, New York (N. Y.), Ballentine, 1954.
- BECKER (H.), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance* [éd. originale, *Outsiders. Studies in the sociology of deviance*, New York (N. Y.), 1963], Paris, Métailié, 1985.
- BENFORD (D. R.), « Frame Disputes within the Nuclear Disarmament Movement », *Social Forces*, 71 (3), 1993, p. 677-701.
- BENFORD (R. D.), « An Insider's Critique of the Social Movement Framing Perspective », *Sociological Inquiry*, 67, 1997, p. 409-430.
- BENFORD (R. D.) et SNOW (D.), « Framing Processes and Social Movement : An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, 26, 2000, p. 611-639.
- BENSUSSAN (G.), « Spontané/spontanéité/spontanéisme », dans G. Labica et G. Bensussan, *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, PUF, 1985 [1re éd., 1982], p. 1085-1088.
- BERCÉ (Y.-M.), *Fête et révolte. Des mentalités populaires aux XVIe et XVIIIe siècles*, Paris, Hachette, 1976.
- BERENI (L.), « Lutter dans ou en dehors du parti ? L'évolution des stratégies des féministes du Parti socialiste (1971-1997) », *Politix*, 19 (73), 2006, p. 187-209.
- BERENI (L.), *De la cause à la loi. Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*, thèse de science politique, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, 2007.
- BERGER (P. L.) et LUCKMANN (T.), *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, coll. « Sociétés », 1986.
- BERNARD (J.-P.), « La liturgie funèbre des communistes (1924-1983) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 9 (1), 1986, p. 37-52.
- BÉROUD (S.), MOURIAUX (R.) et VAKALOULIS (M.), *Le Mouvement social en France. Essai de sociologie politique*, Paris, La Dispute, 1998.

- BIDART (C.), « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, 29 (4), 1988, p. 121-149.
- BLUMER (H.), « Collective Behavior », dans A. M. Lee (ed.), *Outline of Sociology*, New York (N. Y.), Barnes and Noble, 1946.
- BLUMER (H.), « Social Problems as Collective Behavior », *Social Problems*, 18 (3), 1971, p. 298-306.
- BOLTANSKI (L.), *Les Cadres, la formation d'un groupe social*, Paris, Minuit, 1982. BOLTANSKI (L.) et al., « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 51, mars 1984, p. 3-40.
- BOLTANSKI (L.) et CHIAPELLO (È.), *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- BOLTANSKI (L.), CLAVERIE (E.), OFFENSTADT (N.) et VAN DAMME (S.) (dir.), *Affaires, scandales et grandes causes*, Paris, Stock, 2007.
- BOLTANSKI (L.) et THÉVENOT (L.), *De la justification*, Paris, Gallimard, 1991. BOUCHET (T.), *Le Roi et les Barricades. Une histoire des 5 et 6 juin 1832*, Paris, Seli Arslan, 2000.
- BOUDON (R.), « La crise universitaire française : essai de diagnostic sociologique », *Annales ESC*, 24, mai-juin 1969, p. 738-764.
- BOUDON (R.), *La Place du désordre. Critique des théories du changement social*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1991 [1re éd., 1984].
- BOUMAZA (M.), « L'expérience d'une jeune chercheuse en "milieu extrême" : une enquête au Front national », *Regards sociologiques*, 22, 2001, p. 105-121.
- BOURDIEU (P.), *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979. BOURDIEU (P.), *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.
- BOURDIEU (P.), *Homo Academicus*, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1984. BOURDIEU (P.), « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, 1984, p. 3-12.
- BOURDIEU (P.), *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.
- BOURDIEU (P.), *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994. BOURDIEU (P.), « Le sens de l'honneur », dans P. Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédée de trois études d'ethnologie kabyle*, Paris, Seuil, 2000 [1re éd., 1972], p. 19-60.
- BOURDIEU (P.), « Pour un savoir engagé », repris dans *Contre-feux 2*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 2001.
- BOURGOIN (N.), « Les automutilations et les grèves de la faim en prison », *Déviance et société*, 25 (2), 2001, p. 131-145.
- BOURGUINAT (N.), *Les Grains du désordre. L'État face aux violences frumentaires dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2002.
- BRAUD (Ph.), *L'Émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.
- BROQUA (Ch.), *Agir pour ne pas mourir. Act Up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.
- BROQUA (Ch.), « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, 75, 2009.
- BROQUA (Ch.) et FILLIEULE (O.), *Les Logiques de l'engagement dans la lutte contre le sida*, Paris, Textuel, coll. « Portraits d'associations », 2001.
- BRUBAKER (R.), « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139, 2001, p. 66-85.
- BRUNEAU (I.), *La Confédération paysanne : s'engager à « juste » distance*, thèse de doctorat en science politique, Université Paris-X, 2006.
- BRUNETEAUX (P.), *Maintenir l'ordre, Les transformations de la violence d'État en régime démocratique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.
- Cadis, *La Méthode de l'intervention sociologique* (textes d'A. Touraine, F. Dubet, Z. Hegedus, L. Maheu et M. Wieviorka), présentation de D. Lapeyronnie, Paris, Atelier d'intervention sociologique, Paris, Éditions de l'EHESS, 1982.
- CAMPANA (A.), EMMANUEL (H.) et ROWELL (J.), *La Construction des problèmes publics en Europe. Émergence, formulation et mise en instrument*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Sociologie politique européenne », 2007.
- CAMUS (A.), CORCUFF (P.) et LAFAYE (C.), « Entre le local et le national : des cas d'innovation dans les services publics », *Revue française des affaires sociales*, 47 (3), juillet-septembre 1993, p. 17-47.
- CARDON (D.) et GRANJON (F.), « Médias alternatifs et médiactivistes », dans É. Agrikoliansky, O. Fillieule et N. Mayer (dir.), *L'Altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005, p. 175-198.
- CARDON (D.), HEURTIN (J.-P.) et LEMIEUX (C.), « Parler en public », *Politix*, 31, 1995, p. 5-19.
- CARON (J.-C.), *L'Été rouge*, Paris, Aubier, 2002.
- CASTELLS (M.), *Luttes urbaines et pouvoir politique*, Paris, Maspero, 1975.
- CASTELLS (M.), CHERKI (E.), GODARD (F.) et MEHL (D.), *Crise du logement et mouvements sociaux urbains*, Paris, Mouton, 1978.
- CATTEDRA (R.) et IDRISSE-JANATI (M.), « Espace du religieux, espace de citoyenneté, espace de mouvement : les territoires des mosquées au Maroc », dans M. Bennani-Chraïbi et O. Fillieule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

- CÉFAÏ (D.), « La construction des problèmes publics. Définition de situations dans les arènes publiques », *Réseaux*, 75, janvier-février 1996, p. 43-66.
- CEFAÏ (D.), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, 2007.
- Cefai **Daniel**, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... », *Questions de communication* [En ligne], 30 | 2016, mis en ligne le 31 décembre 2018, consulté le 10 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10704> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.10704.
- Cefai, D., Arène publique un concept pragmatiste d'arène publique, *SociologicalTheory* 2016. cadis.ehess.fr/docannexe/file/.../cefai_arene_publique_concept_pragmatiste_cadis.pdf
- CEFAÏ (D.) et LAFAYE (C.), « Les répertoires d'argumentation et de motivation dans l'action collective. Le cadrage d'un conflit urbain à Paris », dans D. Cefai et I. Joseph (dir.), *L'Héritage du pragmatisme*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2002, p. 371-394.
- CEFAÏ (D.) et PASQUIER (D.) (dir.), *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, 2003.
- CEFAÏ (D.) et TROM (D.) (dir.), *Les Formes de l'action collective. Mobilisations dans les arènes publiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques », 2001.
- CHAMPAGNE (P.), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, 1990. CHAMPAGNE (P.), « La vision médiatique », dans P. Bourdieu (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.
- CHARLE (C.), *La Naissance des intellectuels*, Paris, Minuit, 1990.
- CHARRON (J.), « Les médias et les sources. Les limites du modèle de l'agenda-setting », *Hermès, « Communication et politique »*, 17-18, 1995, p. 73-92.
- CHATEAURAYNAUD (F.) et TORNÉ (D.), *Les Sombres Précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques », 1999.
- CHAZEL (F.), « La mobilisation politique » [1975], « La place du politique dans les mobilisations contestataires » [1993] et « Les ajustements cognitifs dans les mobilisations collectives » [1997], dans *Du Pouvoir à la contestation*, Paris, LGDJ, 2003.
- CHESEL (M.-E.) et COCHOY (F.), « Autour de la consommation engagée. Enjeux historiques et politiques », *Sciences de la société*, 62, 2004, p. 3-14.
- CHONG (D.), *Collective Action and the Civil Rights Movement*, Chicago (Ill.), University of Chicago Press, 1991.
- CHONG (D.), « Rational Choice Theory's Mysterious Rivals », *Critical Review*, 9 (1-2), 1995, p. 37-57.
- CHWE (M.), « Structure and Strategy in Collective Action », *American Journal of Sociology*, 105 (1), 1999, p. 128-156.
- COLLOVALD (A.), « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », dans A. Collovald (dir.), *L'Humanitaire ou le management des dévouements : enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers Monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.
- COMBES (H.), « Gestion des manifestations dans le Mexique des années 1990 », dans O. Fillieule et D. Della Porta (dir.), *Police et manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, p. 229-256.
- CONTAMIN (J.-G.), *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation : l'exemple de la pétition en France*, thèse, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, 2001.
- Contretemps, « Société de l'information. Faut-il avoir peur des médias ? », 18, février 2007.
- CORBIN (A.) et MAYEUR (J.-M.), *La Barricade*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997. CORCUFF (P.), *Les Nouvelles Sociologies. Entre le collectif et l'individuel*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2007 [2e éd.].
- COSSART (P.), *Des délibérations aux manifestations de force. Sociohistoire des réunions publiques (1868-1939)*, thèse, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, 2006.
- CRESS (D. A.) et SNOW (D. A.), « Mobilization at the Margins : Resources, Benefactors, and the Viability of Homeless Social Movement Organizations », *American Sociological Review*, 61 (6), décembre 1996, p. 1089-1109.
- CRESS (D. A.) et SNOW (D. A.), « The Outcomes of Homeless Mobilization : The Influence of Organization, Disruption, Political Mediation and Framing », *American Journal of Sociology*, 105 (4), janvier 2000, p. 1063-1104.
- CRUZEL (E.), « "Passer à l'Attac" : éléments pour l'analyse d'un engagement altermondialiste », *Politix*, 68, 2004, p. 135-163.
- DARMON (M.), « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », *Politix*, 82 (2), 2008, p. 149-168.
- DARRAS (É.), « Présentation. Pour une lecture réaliste des formes non conventionnelles d'action politique », dans Curapp, *La Politique ailleurs*, Paris, PUF, 1998, p. 5-31.

- DARRÉ (A.) (dir.), *Musique et Politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996. DAUVIN (P.) et SIMÉANT (J.), *Le Travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- F. Chazel, *Sociologie politique. Textes*, Paris, Armand Colin, coll. « U2 », 1978, p. 242-248. DAVIS (G.), MCADAM (D.), SCOTT (R.) et ZALD (M. N.), *Social Movements and Organization Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- DELLA PORTA (D.) et REITER (H.) (dir.), *Policing Protest : The Control of Mass Demonstrations in Western Democracies*, Minneapolis (Minn.), University of Minnesota Press, 1998.
- DELLA PORTA (D.) et TARROW (S.) (eds), *Transnational Protest and Global Activism*, Lanham (Md.), Rowman and Littlefield, coll. « People, Passions, and Power », 2005.
- DELLA SUDDA (M.), *Une activité politique féminine conservatrice avant le droit de suffrage en France et en Italie. Socio-histoire de la politisation des femmes catholiques au sein de la Ligue patriotique des Françaises (1902-1933) et de l'Unione fra le donne cattoliche d'Italia (1909-1919)*, thèse d'histoire, Paris, Éditions de l'EHESS/La Sapienza, 2007.
- DEVAUX (S.), *Engagements associatifs et postcommunisme*, Paris, Belin, 2006.
- DEWERPE (A.), Charonne, 8 février 1962. *Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2006.
- DEWEY (J.), *Œuvres philosophiques, tome 2 : Le public et ses problèmes*, Pau, Presses de l'Université de Pau/Farrago/Leo Scheer, 2003.
- DIANI (M.), « The Concept of Social Movement », *Sociological Review*, 40, 1992, p. 1-25.
- DIANI (M.), *Green Networks. A Structural Analysis of the Italian Environmental Movement*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1995.
- DIANI (M.), « Linking Mobilization Frames and Political Opportunities : Insights from Regional Populism in Italy », *American Sociological Review*, 61, 1996, p. 1053-1069.
- DOBRY (M.), *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986.
- DOBRY (M.), « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence », *Revue française de science politique*, 50 (4-5), 2000, p. 585-614.
- DOBRY (M.) (dir.), *Le Mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, Aubier, 2003. DOBRY (M.), « Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », dans P. Favre (dir.), *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 357-386.
- Dobry Michel, *Révolutions, crises, transitions*, in Olivier Fillieule, (sous dir.) *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2010, p. 475-482.
- DOIDY (É.), « Prévenir la violence dans l'activité militante », *Revue française de sociologie*, 45 (3), 2004, p. 499-527.
- DUBET (F.), *La Galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.
- DUBET (F.), *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994.
- DUBUISSON-QUELLIER (S.) et BARRIER (J.), « Protester contre le marché : du geste individuel à l'action collective. Le cas du mouvement antipublicitaire », *Revue française de science politique*, 57 (2), 2007, p. 209-237.
- DUCHESNE (F.) et VAKALOULIS (M.) (dir.), *Médias et luttes sociales*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2003.
- DUNEZAT (X.), *Chômage et action collective. Luttes dans la lutte. Mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe*, thèse de sociologie, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2004.
- DURIEZ (B.) et SAWICKI (F.), « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, 63, 2003, p. 17-51.
- DUYVENDAK (J. W.), *Le Poids du politique. Les nouveaux mouvements sociaux en France*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- EINWOHNER (R. L.), HOLLANDER (J. A.) et OLSON (T.), « Engendering Social Movements. Cultural Images and Movement Dynamics », *Gender and Society*, 14 (5), octobre 2000, p. 679-699.
- EKIERT (G.) et KUBIK (J.), « Contentious Politics in the New Democracies – East Germany, Hungary, Poland and Slovakia, 1988-1993 », *World Politics*, 50 (4), 1998, p. 547-581.
- ELIAS (N.), *La Société des individus*, Paris, Fayard, 1991. ELIASOPH (N.) et ETHUIN (N.), « De l'idéologisation de l'engagement communiste. Fragments d'une enquête sur les écoles du PCF (1970-1990) », *Politix*, 63, 2003, p. 145-168.
- FAVRE (P.) (dir.), *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990. FAVRE (P.), FILLIEULE (O.) et MAYER (N.), « La fin d'une lacune de la sociologie des mobilisations. L'étude par sondage des manifestants : fondements théoriques et solutions techniques », *Revue française de science politique*, 47 (1), 1997, p. 3-28.
- FEDERINI (F.), *Écrire ou combattre. Des intellectuels prennent les armes (1942-1944)*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 2006.
- FILLIEULE (O.), *Stratégies de la rue, Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

- FILLIEULE (O.), « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), février-avril 2001, p. 199-215.
- FILLIEULE (O.), « Local Environmental Politics in France : Case of the Louron Valley, 1984-1996 », *French Politics*, juin 2003.
- FILLIEULE (O.), « Requiem pour un concept. Vie et mort de la notion de structure d'opportunité politique », dans G. Dorronsoro (dir.), *La Turquie conteste. Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS Éditions, 2005, p. 201-218.
- FILLIEULE (O.) (dir.), *Le Désengagement militant*, Paris, Belin, 2005.
- FILLIEULE (O.), « On n'y voit rien. Le recours aux sources de presse pour l'analyse des mobilisations protestataires », dans P. Favre, O. Fillieule et F. Jobard (dir.), *L'Atelier du politiste. Théories, actions représentations*, Paris, La Découverte, 2007, p. 215-240.
- FILLIEULE (O.), « Travail militant, action collective et rapports de genre », dans O. Fillieule et P. Roux (dir.), *Le Sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- FILLIEULE (O.) et BENNANI-CHRAÏBI (M.), « Exit, Voice, Loyalty et bien d'autres choses encore... », dans M. Bennani-Chraïbi et O. Fillieule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 43-126.
- FILLIEULE (O.) et BROQUA (Ch.), « Raisons d'agir et proximité à la maladie dans l'économie de l'engagement à AIDES, 1984-1998 », dans A. Micoud et M. Péroni (M.), *Ce qui nous relie*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2000, p. 283-315.
- FILLIEULE (O.) et BROQUA (Ch.), « La défection dans deux associations de lutte contre le sida : Act Up et Aides », dans O. Fillieule (dir.), *Le Désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p. 189-228.
- FILLIEULE (O.) et DELLA PORTA (D.) (dir.), *Police et manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.
- FILLIEULE (O.) et ROUX (P.) (dir.), *Le Sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- FILLIEULE (O.) et TARTAKOWSKY (D.), *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- FIREMAN (B.) et GAMSON (W.), « Utilitarian Logic in the Resource Mobilization Perspective », dans M. Zald et J. McCarthy (eds), *The Dynamics of Social Movements*, Cambridge (Mass.), Winthrop, 1979, p. 8-44.
- FOURIER (Ch.), *La Théorie des quatre mouvements. Œuvres complètes*, tome 1, Paris, Anthropos, 1986.
- FRIEDBERG (E.), « Les quatre dimensions de l'action organisée », *Revue française de sociologie*, 33 (4), 1992, p. 531-557.
- FUREIX (E.), *La Mise en scène politique de la mort à Paris de 1815 à 1848*, thèse, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, 2003.
- GAMSON (W.), *The Strategy of Social Protest*, Belmont (Calif.), Wadsworth, 1990 [1re éd., 1975].
- GAMSON (W.), *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.
- GAMSON (W. A.) et MEYER (D. S.), « Framing Political Opportunity », dans D. McAdam, J. D. McCarthy et M. N. Zald (eds), *Comparative Perspectives on Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 273-290.
- GAMSON (W. A.) et SCHMEIDLER (É.), « Organizing the Poor », *Theory and Society*, 13 (4), juillet 1984, p. 567-585.
- GAXIE (D.), « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27 (1), 1977, p. 123-154.
- GAXIE (D.), *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978. GAXIE (D.), « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, 11 (1), 2005, p. 157-188.
- GIDDENS (A.), *La Constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration* [éd. originale, *The Constitution of Society*, Berkeley (Calif), University of California Press, 1984], Paris, PUF, 1987.
- GIDDENS (A.), *Les Conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- GITLIN (T.), *The Whole World is Watching. Mass Media in the Making and Unmaking of New Left*, Berkeley (Calif.), University of California Press, 1980.
- GOBILLE (B.), *Crise politique et incertitude : régimes de problématisation et logiques de mobilisation des écrivains en mai 68*, thèse de science politique, EHESS, 2003.
- GOFFMAN (E.), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps* [éd. originale, *Stigma. Notes on the Management of Spoiled Identity*, Englewood Cliffs (N. J.), Prentice-Hall, 1963], Paris, Minuit, 1975.
- GOFFMAN (E.), *Les Cadres de l'expérience* [éd. originale, *Frame Analysis. Essays on the Organization of Experience*, New York (N. Y.), Harper, 1974], Paris, Minuit, 1991.
- GOODWIN (J.) et JASPER (J.), « Caught in a Winding, Snarling Vine : The Structural Bias of Political Process Theory », *Sociological Forum*, 14 (1), 1999, p. 27-54. Publié à nouveau dans J. Goodwin et J. Jasper (eds), *Rethinking Social Movements. Structure, Meaning and Emotions*, Lanham (Md.), Rowman and Littlefield, 2003.
- GOODWIN (J.) et JASPER (J. M.) (eds), *Rethinking Social Movements. Structure, Meaning, and Emotion*, Lanham (Md.), Rowman and Littlefield, 2004.

- GOODWIN (J.), JASPER (J.) et POLLETTA (F.) (eds), *Passionate politics. Emotions and Social Movements*, Chicago (Ill.), University of Chicago Press, 2001.
- GOTTRAUX (Ph.), « Socialisme ou Barbarie ». Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre, Lausanne, Payot, 2002 [2e éd.].
- GRANJON (F.), *L'Internet militant. Mouvement social et usages des réseaux télématiques*, Rennes, Apogée, coll. « Médias et nouvelles technologies », 2001.
- GRANJON (F.), « Attac-info : entre communauté d'action et espace de représentation. Ethnographie d'un média "alter" lors du Forum social mondial 2003 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 79, juillet-septembre 2005, p. 70-76.
- GROJEAN (O.), « Investissement militant et violence contre soi au sein du Parti des travailleurs du Kurdistan », *Cultures et conflits*, 63, automne 2006, p. 101-112. GROS (F.), « L'intellectuel selon Foucault », *La Pensée*, 299, 1994, p. 79-86.
- GROUX (G.) et PERNOT (J.-M.), *La Grève*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008. GUÉRIN (D.), *Rosa Luxemburg et la spontanéité révolutionnaire*, Paris, Flammarion, coll. « Questions d'histoire », 1971.
- GUIGNI (M.) et PASSY (F.), *Histoires de mobilisation politique en Suisse. De la contestation à l'intégration*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1997.
- GURR (T. R.), *Why Men Rebel ?*, Princeton (N. J.), Princeton University Press, 1970.
- GUSFIELD (J. R.), *Symbolic Crusade. Status Politics and the American Temperance Movement*, Urbana (Ill.), University of Illinois Press, 1963.
- GUSFIELD (J. R.), *La Culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique* [éd. originale, *The Culture of Public Problems. Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago (Ill.), The University of Chicago Press, 1980], Paris, Economica, 2009.
- HACKING (I.), *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 2001.
- HENRY (E.), *Amiante : un scandale improbable. Sociologie d'un problème public*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2007.
- HIBOU (B.), « Économie politique de la répression : le cas de la Tunisie », *Raisons politiques*, 20, 2005, p. 9-36.
- HIRSCHMAN (A. O.), *Bonheur privé, Action publique*, Paris, Fayard, 1983.
- HIRSCHMAN (A. O.), *Défection et prise de parole. Théorie et applications*, Paris, Fayard, 1995.
- HMED (C.), « Contester une institution dans le cas d'une mobilisation improbable. La "grève des loyers" dans les foyers Sonacotra dans les années 1970 », *Sociétés contemporaines*, 65, 2007, p. 55-81.
- HMED (C.), « Des mouvements sociaux "sur une tête d'épingle" ? Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, 84, 2008, p. 145-165.
- HOBBSBAWM (E.), *Les Primitifs de la révolte dans l'Europe moderne* [éd. originale, 1959], Paris, Fayard, 1966.
- HOBBSBAWM (E.) et RANGER (T.), *L'invention de la tradition*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006.
- HOCHSCHILD (A. R.), « Emotion Work, Feeling Rules, and Social Structure », *American Sociological Review*, 85, 1979, p. 551-575.
- HONNETH (A.), *La Lutte pour la reconnaissance* [éd. originale, *Kampf um Anerkennung*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 1992], Paris, Cerf, 2000.
- HONNETH (A.), *La Société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte, 2006.
- HUGHES (E.), *Men and Their Work*, New York (N. Y.), Free Press, 1958.
- IMIG (D.) et TARROW (S.) (eds), *Contentious Europeans. Protest and Politics in an Emerging Polity*, Lanham (Md.), Rowman and Littlefield, 2001.
- INGLEHART (R.), *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton (N. J.), Princeton University Press, 1977.
- INGLEHART (R.), *Modernization and Postmodernization*, Princeton (N. J.), Princeton University Press, 1997.
- INGLEHART (R.) et CATTERBERG (G.), « Trends in Political Action : The Developmental Trend and the Posthoneymoon Decline », dans *International Journal of Comparative Sociology*, 43 (3-5), décembre 2002, p. 300-316.
- INGLEHART (R.) et GABRIELA (C.), « Trends in Political Action : The Developmental Trend and the Posthoneymoon Decline », *International Journal of Comparative Sociology*, 43 (3-5), décembre 2002, p. 300-316.
- ION (J.), *La Fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997.
- ION (J.), FRANGUIADAKIS (S.) et VIOT (P.), *Militer aujourd'hui*, Paris, Cevipof/Autrement, 2005.
- ISRAËL (L.), « Usages militants du droit dans l'arène judiciaire : le cause lawyering », *Droit et société*, 49, 2001, p. 793-824.
- JASPER (J. M.), *Nuclear Politics. Energy and the State in the United States, Sweden, and France*, Princeton (N. J.), Princeton University Press, 1990.

- JASPER (J. M.) et NELKIN (D.), *The Animal Rights Crusade. The Growth of a Moral Protest*, New York (N. Y.), Free Press, 1992.
- JASPER (J. M.), *The Art of Moral Protest. Culture, Biography and Creativity in Social Movements*, Chicago (Ill.), University of Chicago Press, 1997.
- JASPER (J. M.) et POULSEN (J.), « Recruiting Strangers and Friends : Moral Shocks and Social Networks in Animal Rights and AntiNuclear Protests », *Social Problems*, 42, 1995, p. 493-512.
- JEUDY (H.-P.), *Les Usages sociaux de l'art*, Paris, Circé, 1999.
- JOBARD (F.), « L'impossible répression. Leipzig, RDA, 9 octobre 1989 », dans O. Fillieule et D. Della Porta (dir.), *Police et manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, p. 175-199.
- JOBARD (F.), « L'usage de la force par la police », dans M. Cusson, B. Dupont et F. Lemieux (dir.), *Traité de la sécurité intérieure*, Montréal, Hurtubise, 2007.
- JOHNSTON (H.) et NOAKES (J. A.) (eds), *Frames of Protest. Social Movements and the Framing Perspective*, Lanham (Md.), Rowman and Littlefield, 2005.
- JOHSUA (F.), « Les conditions de (re)production de la LCR : l'approche par les trajectoires militantes », dans F. Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2007, p. 25-68.
- JOUHAUD (Ch.), « Révoltes et contestations d'Ancien Régime », dans A. Burguière et J. Revel (dir.), *Histoire de la France*, tome 3, L'État et les conflits, Paris, Seuil, 1990, p. 17-108.
- JUHEM (P.), *SOS-Racisme, histoire d'une mobilisation « apolitique »*. Contribution à une analyse des représentations politiques après 1981, thèse de science politique, Université Paris-X, 1998.
- JUHEM (P.), « Entreprendre en politique. Les carrières militantes des fondateurs de SOS-Racisme », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), février-avril 2001, p. 131-153.
- LANDERMANS (B.), « Mobilization and Participation : SocialPsychological Expansions of Resource Mobilization Theory », *American Sociological Review*, 49, 1984, p. 583-600.
- KLANDERMANS (B.), *The Social Psychology of Protest*, Cambridge, Blackwell, 1997.
- KLANDERMANS (B.) et MAYER (N.), « Militer à l'extrême droite », dans P. Perrineau (dir.), *Les Croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2001, p. 147-162.
- KLANDERMANS (B.) et OEGEMA (D.), « Potentials, Networks, Motivations, and Barriers : Steps Towards Participation in Social Movements », *American Sociological Review*, 52, 1987, p. 519-531.
- KOOPMANS (R.) et RUCHT (D.), « Protest Event Analysis », dans B. Klandermans et S. Staggenbord (eds), *Methods in Social Movement Research*, Minneapolis (Minn.), University of Minnesota Press, 2002, p. 231-259.
- KOOPMANS (R.) et STATHAM (P.), « Political Claims Analysis : Integrating Protest Event and Political Discourse Approaches », *Mobilization*, 4 (2), 1999, p. 203-221.
- LABBÉ (D.) et CROISAT (M.), *La Fin des syndicats ?*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1992.
- LABICA (G.), *Théorie de la violence*, Paris, Vrin, 2007.
- LABROUSSE (E.), « 1848, 1830, 1789. Comment naissent les révolutions », dans *Actes du colloque historique du Centenaire de la Révolution de 1848*, Paris, PUF, 1949.
- LACROIX (B.), *L'Utopie communautaire. Histoire sociale d'une révolte*, Paris, PUF, 2006 [1re éd., 1981].
- LAFAYE (C.) et THÉVENOT (L.), « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de sociologie* 34 (4), 1993, p. 495-524.
- LAFONT (V.), « Lien politique et lien social : la vie associative et l'engagement au Front national », dans C. Andrieu, G. Le Beguec et D. Tartakowsky (dir.), *Associations et champ politique. La loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 419-437.
- LAGRANGE (H.) et OBERTI (M.) (dir.), *Émeutes urbaines et protestations*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Nouveaux Débats », 2007.
- LAHIRE (B.), *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998.
- LAHIRE (B.), *L'Invention de « l'illettrisme ». Rhétorique publique, éthique et stigmates*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1999.
- LAHIRE (B.), *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002.
- LANGLOIS (A.) et DUBOIS (F.), *Médias autonomes, Nourrir la résistance et la dissidence*, Montréal, Lux, coll. « Futur proche », 2006.
- LAPEYRONNIE (D.), « Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? », *Revue française de sociologie*, 29 (4), 1988, p. 593-619.
- LARAÑA (E.), JOHNSTON (H.) et GUSFIELD (J.) (dir.), *New Social Movements : from Ideology to Identity*, Philadelphie (N. J.), Temple University Press, 1995.
- LASCOUTES (P.), *L'Éco-pouvoir*, Paris, La Découverte, 1994.
- LASCOUTES (P.), *Élites irrégulières. Essai sur la délinquance d'affaires*, Paris, Gallimard, 1997.
- LATOUR (B.), *La Science en action*, Paris, La Découverte, 1989 [2e éd.].

- LATTÉ (S.), Les "Victimes". La formation d'une catégorie sociale improbable et ses usages dans l'action collective, thèse de science politique, EHESS, 2008.
- LAVABRE (M.-C.), Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste, Paris, Presses de Sciences Po, 1994.
- LE GALÈS (P.) et LASCOUTES (P.), Sociologie de l'action publique, Paris, Colin, 2006.
- Mariot Nicolas, 2006, « Le frisson fait-il la manifestation ? », in *Pouvoirs*, n° 116, pp. 97-109. DOI : 10.3917/pouv.116.0097
- LECARPENTIER (D.), « Cesser de s'alimenter pour contraindre une autorité: la grève de la faim comme pratique protestataire », *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, 80, 2006, p. 75-92.
- LECLERCQ (C.), « "Raisons de sortir". Les militants du Parti communiste français », dans O. Fillieule (dir.), *Le Désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p. 129-154.
- LECLERCQ (C.), *Histoires d'« ex »*. Une approche socio-biographique du désengagement des militants du Parti communiste français, thèse de science politique, IEP de Paris, décembre 2008.
- LEFEBVRE (G.), « Les foules révolutionnaires », dans *La Grande Peur de 1789*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 241-256.
- LEFEBVRE (H.), *La Proclamation de la Commune*, Paris, Gallimard, 1965.
- LEFEBVRE (H.), *L'Irruption de Nanterre au sommet*, Paris, Syllepse, 1998 [1re éd., Anthropos, 1968].
- LEFEBVRE (R.) et SAWICKI (F.), *La Société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006.
- LEMIEUX (F.) et DUPONT (B.) (dir.), *La Militarisation des appareils policiers*, Laval, Presses de l'Université de Laval, 2005.
- LINHARDT (Dominique), « Réclusion révolutionnaire. La confrontation en prison entre des organisations clandestines révolutionnaires et un État – le cas de l'Allemagne dans les années 1970 », *Cultures et conflits*, 55, 2004, p. 113-148.
- LIPSKY (M.), « La contestation comme ressource politique » [édition originale, « Protest as Political Resource », *American Political Science Review*, 62, 1968] dans J. G. Padoleau (dir.), *L'Opinion publique. Examen critique, nouvelles directions*, Paris, Mouton, 1981, p. 336-365.
- LOJKINE (J.), COURS-SALIES (P.) et VAKALOULIS (M.) (dir.), *Nouvelles Luites de classes*, Paris, PUF, « Actuel Marx Confrontation », 2006.
- LUXEMBURG (R.), *Œuvres*, 2 tomes, Paris, Maspero, 1969.
- MACY (M.), « Chains of Cooperation : Thresholds Effects in Collective Action », *American Sociological Review*, 56, 1991, p. 730-747.
- MAITRON (J.) (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, 44 volumes, Paris, Éditions de l'Atelier, 2006 [1re éd., Éditions ouvrières, 1964-1992].
- MALER (A.) et REYMOND (M.), *Médias et mobilisations sociales. La morgue et le mépris*, Paris, Syllepse, 2007.
- MANNHEIM (K.), *Le Problème des générations* [éd. originale, *Das Problem der Generationen*, 1928], Paris, Nathan, 1990.
- MANZO (G.), « Variables, mécanismes et simulations. Une combinaison des trois méthodes est-elle possible ? Une analyse critique de la littérature », *Revue française de sociologie*, 46 (1), 2005, p. 75-113.
- MANZO (G.), « Progrès et "urgence" de la modélisation en sociologie. Du concept de modèle générateur et de sa mise en œuvre », *L'Année sociologique*, 57 (1), 2007, p. 13-61.
- MARTIN (J.-C.) (dir.), *La Révolution à l'œuvre. Perspectives actuelles dans l'histoire de la Révolution française*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.
- MARTIN (J.-C.), *Violence et Révolution, essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Seuil, 2006.
- MARUANI (M.), *Les Syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, 1979.
- MARWELL (G.) et OLIVER (P.), *The Critical Mass in Collective Action. A Micro-Social Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.
- MARX (K.), *Misère de la philosophie*, Paris, Éditions sociales, 1947 [1re éd., 1847].
- MARX (K.) et ENGELS (F.), *Thèses sur Feuerbach. L'idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales, 1968 [1re éd., 1845].
- MARX (K.), *Le Capital. Critique de l'économie politique*, 3 volumes, Paris, Éditions sociales, 1976 [1re éd., 1867].
- MARX (K.), *Œuvres IV. Politique*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1994.
- MARX (K.) et ENGELS (F.), *Le Manifeste du parti communiste*, Saint Denis, Éditions de l'Humanité, 2008 [1re éd., 1848].
- MATHIEU (L.), *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001.
- MATHIEU (L.), « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, 52 (1), 2002, p. 75-100.
- MATHIEU (L.), « L'art menacé par le droit ? Retour sur l'"affaire Baise-moi" », *Mouvements*, 29, 2003, p. 60-65.
- MATHIEU (L.), « Savoir = pouvoir. Les enjeux de la science et de l'expertise dans les mouvements sociaux », *Ecorev*, 18, 2004, p. 28-31.

- MATHIEU (L.), « Repères pour une sociologie des croisades morales », *Déviance et société*, 29 (1), 2005, p. 3-12.
- MATHIEU (L.), « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, 77, 2007, p. 131-151.
- MATONTI (F.) et MATHIEU Lilian, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique* 2002/1 (Vol. 52), p. 75-100. DOI 10.3917/rfsp.521.0075
- MATHIEU Lilian, 2009, « Éléments pour une analyse des coalitions contestataires » La lutte contre le sida et le mouvement des chômeurs, de « Nous sommes la gauche » à Occupation, *Revue française de science politique*, /1 Vol. 59, p. 77-96. DOI : 10.3917/rfsp.591.0077
- POUPEAU (F.), « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 155, 2004, p. 5-11.
- MAUGER (G.), « Gauchisme, contre-culture et néo-libéralisme : pour une histoire de la "génération de Mai 68" », dans J. Chevallier (dir.), *L'Identité politique*, Paris, PUF, 1994, p. 206-226.
- MAUGER (G.), « Pour une politique réflexive du mouvement social », dans P. Cours-Salies et M. Vakaloulis (dir.), *Les Mobilisations collectives. Une controverse sociologique*, Paris, PUF, 2003, p. 33-42.
- MAURER (S.), *École, famille et politique : Socialisations politiques et apprentissage de la citoyenneté*, dossier d'études de la CNAF, 15, 2000.
- MCADAM (D.), *Political Process and the Development of Black Insurgency. 1930-1970*, Chicago (Ill.), The University of Chicago Press, 1982.
- MCADAM (D.), « Tactical Innovation and the Pace of Insurgency », *American Sociological Review*, 48, 1983, p. 735-754.
- MCADAM (D.), *Freedom Summer. The Idealists Revisited*, Oxford, Oxford University Press, 1988.
- MCADAM (D.), « The Biographical Consequences of Activism », *American Sociological Review*, 54 (5), 1989, p. 744-760.
- MCADAM (D.), « Gender as a Mediator of the Activist Experience : The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, 97 (5), mars 1992, p. 1211-1240.
- MCADAM (D.), « Initiator and Spin-Off Movements : Diffusion Processes in Protest Cycles », dans M. Traugott (ed.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham (N. C.), Duke University Press, 1995, p. 217-239.
- MCADAM (D.), « The Biographical Impact of Activism », dans M. Giugni, D. McAdam et Ch. Tilly (eds), *How Social Movements Matter*, Minneapolis (Minn.), University of Minnesota Press, 1999, p. 119-146.
- MCADAM (D.), MCCARTHY (J. D.) et ZALD (M. N.), *Comparative Perspectives on Social Movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*. Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- MCADAM (D.) et PAULSEN (R.), « Specifying the Relationship Between Social Ties and Activism », *American Journal of Sociology*, 99, 1993, p. 640-667.
- MCADAM (D.) et SEWELL (W. H. Jr), « It's about Time : Temporality in The Study of Social Movements and Revolutions », dans R. Aminzade et al. (eds), *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 89-125.
- MCADAM (D.), TARROW (S.) et TILLY (C.), *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- MCADAM (D.) et WILTFANG (G.), « The Costs and Risks of Social Activism : A Study of Sanctuary Movement Activism », *Social Forces*, 69 (4), 1991, p. 987-1010.
- MCCARTHY (J.), SMITH (J.) et ZALD (M.), « Accessing Public, Media, Electoral, and Governmental Agendas », dans D. McAdam, J. D. McCarthy et M. N. Zald (eds), *Comparative Perspectives on Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 291-311.
- MCCARTHY (J.) et MCPHAIL (C.), « Places of Protest : The Public Forum in Principle and Practice », *Mobilization*, 11 (2), 2006, p. 229-247.
- MCCARTHY (J.), MCPHAIL (C.) et SMITH (J.), « Media Bias in the Coverage of Washington D.C. Demonstrations », *American Sociological Review*, 61, 1996, p. 479-499.
- MCCARTHY (J.) et ZALD (M. N.), *The Trend of Social Movements in America : Professionalization and Resource Mobilization*, Morristown (N. J.), General Learning Corporation, 1973.
- MCCARTHY (J.) et ZALD (M. N.), « Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, 82, 1977, p. 1212-1241.
- MELUCCI (A.), « The New Social Movements : A Theoretical Approach », *Social Science Information*, 19 (2), 1980, p. 199-226.
- MELUCCI (A.), *L'invenzione del presente : movimenti, identità, bisogni collettivi*, Bologne, Il Mulino, 1982.
- MELUCCI (A.), « Mouvements sociaux, mouvements postpolitiques », *Revue internationale d'action communautaire*, 10, 1983, p. 13-30.
- MELUCCI (A.), « Qu'y a-t-il de nouveau dans les "nouveaux mouvements sociaux" », dans A. Sales et L. Maheu (dir.), *La Recomposition du politique*, Paris, PUM/L'Harmattan, 1991, p. 129-162.

- MELUCCI (A.), *The Playing Self*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- MERTON (R. K.) et NISBET (R. A.), *Contemporary Social Problems. An Introduction to the Sociology of Deviant Behavior and Social Disorganization*, New York (N. Y.), Brace and World, 1961.
- MEYER (D. S.) et STAGGENBORG (S.), « Movements, Countermovements, and the Structure of Political Opportunity », *American Journal of Sociology*, 101 (6), 1996, p. 1628-1660.
- MEYER (D.) et TARROW (S.), *The Social Movement Society. Contentious Politics for a New Century*, Lanham (Md.), Rowman and Littlefield, 1998.
- MEYNAUD (J.), *Les Groupes de pression en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1958.
- MICHEL (H.) (dir.), *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne. Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2006.
- MICHELS (R.), *Les Partis politiques*, Paris, Flammarion, 1971 [1re éd., 1914].
- MISCHI (J.), « Travail partisan et sociabilités populaires. Observations localisées de la politisation communiste », *Politix*, 63, 2003, p. 91-119.
- MONJARDET (D.), *Ce que fait la police*, *Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte, 1996.
- MOONEY (P. H.) et HUNT (S. A.), « A Repertoire of Interpretations : Master Frames and Ideological Continuity in U.S. Agrarian Mobilization », *The Sociological Quarterly*, 37 (1), 1996, p. 177-197.
- MOORE (B.), *Les Origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Paris, Maspero, 1969 [1re éd. amér., 1966].
- MUXEL (A.), « Socialisation et lien politique », dans T. Blöss (dir.), *La Dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, 2001b.
- MUXEL (A.), « Les choix politiques des jeunes à l'épreuve du temps Une enquête longitudinale », *Revue française de science politique*, 51 (3), 2003, p. 409-430.
- NAMER (G.), *La Commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1987.
- NEVEU (E.), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2005 [4e éd.].
- NEVEU (E.) et QUÉRÉ (L.) (dir.), « Le temps de l'événement », *Réseaux*, 75-76, janvier-février et mars-avril 1996.
- NEVEUX (H.), *Les Révoltes paysannes en Europe, XVe- XVIIe siècles*, Paris, Albin Michel, 1997.
- NICOLAS (J.) (dir.), *Mouvements populaires et conscience sociale, XVIe-XIXe siècles*, Paris, Maloine, 1985.
- NICOLAS (J.), *La Rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale, 1661-1789*, Paris, Seuil, 2002.
- NOIRIEL (G.), *La Tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe 1793-1993*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.
- NOIRIEL (G.), *Penser avec, penser contre : itinéraire d'un historien*, Paris, Belin, 2003.
- OBERSCHALL (A.), « The Los Angeles Riot », *Social Problems*, 15, 1968, p. 322-341.
- OBERSCHALL (A.), *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs (N. J.), Prentice-Hall, 1973.
- OFFENSTADT (N.), *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective*, Paris, Odile Jacob, 1999.
- OFFERLÉ (M.), « Descendre dans la rue : de la "journée" à la "manif" » dans P. Favre (dir.), *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 90-122.
- OFFERLÉ (M.), *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1998 [1re éd., 1994].
- OFFERLÉ (M.), « Associations, groupes d'intérêts, mouvements sociaux : mêmes concepts ? Même combat ? », dans D. Tartakowsky et F. Tétard, *Syndicats et Associations. Concurrences ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 459-458.
- OFFERLÉ (M.), « Périmètres du politique et co-production de la radicalité en France à la fin du XIXe siècle », dans A. Collovald et B. Gaïti (dir.), *La Démocratie aux extrêmes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 247-268.
- OLSON (M.), *Logique de l'action collective* [éd. originale, *The Logic of Collective Action. Public Goods and the Theory of Groups*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1965], Paris, PUF, 1987.
- PÉCHU (C.), « Les générations militantes à Droit au logement », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), 2001, p. 73-103.
- PÉCHU (C.), *Droit au logement, genèse et sociologie d'une mobilisation*, Paris, Dalloz, coll. « Nouvelle Bibliothèque des thèses », 2006.
- PÉCHU (C.), « "Laissez parler les objets !" De l'objet des mouvements sociaux aux mouvements sociaux comme objets », dans P. Favre, O. Fillieule et F. Jobard (dir.), *L'Atelier du politiste*, Paris, La Découverte, 2007, p. 59-78.
- PÉCHU (C.), *Le Squat*, Paris, Presses de Sciences Po.
- PENISSAT (É.), « Occuper les lieux de travail en 1936. Usages et enjeux sociaux et politiques », *Mots, les langages du politique*, novembre, 79, 2005a, p. 131-141.
- PENISSAT (É.), « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : processus sociohistoriques de "réinvention" d'un mode d'action », *Genèses*, 59, 2005b, p. 71-93.
- PERCHERON (A.), *Les 10-16 ans et la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1978.
- PERCHERON (A.), « Âge, cycle de vie, génération, période et comportement électoral », dans D. Gaxie, *Explication du vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 1985, p. 228-262.

- PERCHERON (A.), « La socialisation politique. Défense et illustration », dans Madeleine Grawitz et Jean Leca (dir.), *Traité de science politique*, tome 3, Paris, PUF, 1985, p. 165-235.
- PERNOT (J.-M.), *Syndicats : lendemains de crise ?*, Paris, Gallimard, 2005.
- PERONI (M.), « Engagement “distantié” ou engagement “situé” », communication au colloque *Comment penser les continuités et discontinuités du militantisme ? Trajectoires, pratiques et organisations militantes*, Lille, 8-10 juin 2006.
- PERRINEAU (P.) (dir.), *Le Désenchantement démocratique*, La Tourd'Aigues, Éditions de l'Aube, 2003.
- PERROT (M.), *Les Ouvriers en grève, 1871-1890*, Paris, Mouton, 1977.
- PERROT (M.), « Les ouvriers, l'habitat et la ville au XIXe siècle », dans *La Question du logement et le mouvement ouvrier français*, Paris, Éditions de la Villette, 1981, p. 17-39.
- PERROT (M.), *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998 [1re éd., 1974].
- PERROT (M.), *Les Ouvriers en grève*, 2 tomes, Paris, Éditions de l'EHESS, 2001 [1re éd., Mouton, 1974].
- PESSIN (A.), *Le Mythe du peuple et la société française au XIXe siècle*, Paris, PUF, 1992.
- POLLETTA (F.) et JASPER (J. M.), « Collective Identity and Social Movements », *Annual Review of Sociology*, 27, 2001, p. 283-305.
- POLLETTA (F.), *Freedom is an Endless Meeting. Democracy in American Social Movements*, Chicago (Ill.), The University of Chicago Press, 2002.
- PORCHNEV (B.), *Les Soulèvements populaires en France au XVIIIe siècle*, Paris, Flammarion, 1972.
- RAYNER (H.), *Les Scandales politiques : l'opération « main propres » en Italie*, Paris, Houdiard, 2005.
- RÉBÉRIOUX (M.), « Le Mur des Fédérés », dans P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, tome 1, Paris, Gallimard, 1984, p. 619-649.
- RENOU (G.), « L'institution à l'état vif. Sociabilités et structuration des groupes dans un syndicat de salariés », *Politix*, 63, 2003, p. 5377.
- REYNAUD (E.), « Le militantisme moral », dans H. Mendras (dir.), *La Sagesse et le désordre*, France. 1980, Paris, Gallimard, 1980.
- ROBERT (V.), *Le Temps des banquets, mémoire d'habilitation*, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, 2005.
- ROCHLITZ (R.), *Subversion et subvention. Art contemporain et argumentation esthétique*, Paris, Gallimard, 1994.
- ROGERAT (C.), « Femmes et syndicalistes. Assimilation ou intégration ? La dynamique du compromis », dans P. Cours-Salies (dir.), *La Liberté du travail*, Paris, Syllepse, 1995, p. 165-182.
- SCHARBACH (Hugues), *Auto-mutilations et Auto-offenses*, Paris, PUF, 1986. SCHELLING (T. C.), *Stratégie du conflit*, Paris, PUF, coll. « Perspectives internationales », 1986.
- SEWELL (W. H. Jr.), « Space in Contentious Politics », dans R. Aminzade, J. A. Gladstone, D. McAdam et al. (eds), *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- SHORTER (E.) et TILLY (C.), *Strikes in France, 1830-1868*, Cambridge, Cambridge University Press, 1974.
- SIBLOT (Y.), « Ouvrierisme et posture scolaire au PCF. La constitution des écoles élémentaires (1925-1936) », *Politix*, 58, 2002, p. 167-188.
- SIBLOT (Y.), « Les rapports quotidiens des classes populaires aux administrations. Analyse d'un sens pratique du service public », *Sociétés contemporaines*, 58, 2005, p. 85-103.
- SIMÉANT (J.), « L'efficacité des corps souffrants : le recours aux grèves de la faim en France », *Sociétés contemporaines*, 31, juillet 1998, p. 59-79.
- SIMÉANT (J.), *La Cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.
- SIMÉANT (J.), *La Grève de la faim*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Contester », 2009. SIMÉANT (J.), « Transnationalisation de l'action collective », dans O. Fillieule, I. Sommier et É. Agrikoliansky (dir.), *Les Mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2009.
- SIMMEL (G.), « La sociabilité. Exemple de sociologie pure ou formale », dans G. Simmel, *Épistémologie et Sociologie* [éd. originale, *Grundfragen der Soziologie*, 1918], Paris, PUF, 1991, p. 121-136.
- SIROT (S.), *La Grève en France, une histoire sociale (XIX-XXe siècles)*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- SKOCPOL (T.), *États et révolutions sociales. La révolution en France, en Russie et en Chine* [éd. originale, *States and Social Revolutions. A Comparative Analysis of France, Russia, and China*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979], Paris, Fayard, 1985.
- SMELSER (N. J.), *Theory of Collective Behavior*, New York (N. Y.), Free Press, 1962.
- SNOW (D. A.) et al., « Frame Alignment Processes, Micromobilization and Movement Participation », *American Sociological Review*, 51, 1986.
- SNOW (D. A.), *Shakubuku. Study of the Nichiren Shoshu Buddhist Movement in America, 1960-1975*, New York, Garland, 1993.
- SNOW (D. A.), et BENFORD (R. D.), « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », *International Social Movement Research*, 1, 1988, p. 197-217.
- SNOW (D. A.), BENFORD (R. D.) et ANDERSON (L.), « Fieldwork Roles and Informational Yield : A Comparison of Alternative Settings and Roles », *Urban Life*, 14 (4), 1986, p. 377-408.

- SNOW (D. A.), ZURCHER Jr (L. A.) et EKLAND-OLSON (S.), « Social Networks and Social Movements : A Microstructural Approach to Differential Recruitment », *American Sociological Review*, 45, 1980.
- SNYDER (D.) et TILLY (Ch.), « Hardship and Collective Violence in France, 1830-1960 », *American Sociological Review*, 37 (5), 1972, p. 520-532. Sociétés contemporaines, « Le corps protestataire », 31, juillet 1998.
- SOMMIER (I.), « La résistance comme référence légitimatrice de la violence, le cas de l'extrême gauche italienne », *Politix*, 17, 1992.
- SOMMIER (I.), « Un nouvel ordre de vie par le désordre. Histoire inachevée des luttes urbaines en Italie », dans Curapp, *Le Désordre*, Paris, PUF, 1997, p. 145-159.
- SOMMIER (I.), *La Violence politique et son deuil. L'après-68 en France et en Italie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998.
- SPANIOU (C.), *Fonctionnaires et militants. L'administration et les nouveaux mouvements sociaux*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- TACKETT (T.), *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997 [2e éd.].
- TAIEB (E.), *Du spectacle au secret. Les exécutions publiques entre technologies de pouvoir et sensibilités (1868-1939)*, thèse, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, 2006.
- TARROW (S.), *Democracy and Disorder. Protest and Politics in Italy 1965-1975*, Oxford, Clarendon Press, 1989.
- TARROW (S.), *Power in Movement. Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- TARROW (S.), « Cycles of Collective Action : Between Moments of Madness and the Repertoire of Contention », dans M. Traugott (ed.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham (N. C.), Duke University Press, 1995, p. 89-116.
- TARROW (S.), « La contestation transnationale », *Cultures et conflits*, 38-39, été-automne 2001, p. 187-223.
- TARTAKOWSKY (D.), *Les Manifestations de rue en France. 1918-1968*, thèse de doctorat, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, 1994.
- TARTAKOWSKY (D.), *Nous irons chanter sur vos tombes. Le PèreLachaise XIXe-XXe siècles*, Paris, Aubier, 1999.
- TARTAKOWSKY (D.) et TÉTARD (F.), *Syndicats et Associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- TAYLOR (Ch.), « La politique de reconnaissance », dans Ch. Taylor, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, 1992, p. 41-100.
- TAYLOR (V.), « La continuité des mouvements sociaux. La mise en veille du mouvement des femmes », dans O. Fillieule (dir.), *Le Désengagement militant*, Belin, 2005, p. 229-250 [traduit par O. Fillieule de « Social Movement Continuity : The Women's Movement in Abeyance », *American Sociological Review*, 54 (5), 1989, p. 761-775].
- THÉVENOT (L.), *L'Action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006.
- TILLY (Ch.), *La Vendée. Révolution et contre-révolution* [éd. originale, The Vendée. A Sociological Analysis of the Counter-Revolution of 1793, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1964], Paris, Fayard, 1970.
- TILLY (Ch.), *From Mobilization to Revolution*, Reading (Mass.) Addison Wesley, 1978.
- TILLY (Ch.), « Les origines des répertoires de l'action collective en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 4, 1984, p. 89-108.
- TILLY (Ch.), *La France conteste* [1re éd. originale, 1986], Paris, Fayard, 1986. TILLY (Ch.), « Réclamer viva voce », *Cultures et conflits*, 5, printemps 1992, p. 109-126.
- TILLY (Ch.), « Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834 », dans M. Traugott (ed.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham (N. C.), Duke University Press, 1995, p. 15-42.
- TILLY (Ch.), *Social Movements 1768-2004*, Boulder (Colo.), Paradigm, 1995.
- TILLY (Ch.), « Spaces of Contention », *Mobilization*, 5 (2), 2000, p. 135-159.
- TILLY (Ch.), *Stories, Identities and Political Change*, Lanham (Md.), Rowman and Littlefield, 2002.
- TILLY (Ch.), *Popular Contention in Great Britain, 1758-1834*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2004.
- TILLY (Ch.), *Social Movements, 1768-2004*, Boulder (Colo.), Paradigm, 2004.
- TILLY (Ch.), *Regimes and Repertoires*, Chicago (Ill.), The Chicago University Press, 2006.
- TILLY (Ch.), *Contentious Performances*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- TILLY (Ch.) et TARROW (S.), *Politique(s) du conflit*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- TILLY (Ch.), TILLY (L.) et TILLY (R.), *The Rebellious Century. 1830-1930*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1975.
- TOURAINE (A.), *La Voix et le regard. Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Seuil/Livre de Poche, 1993 [1re éd., 1978].
- TOURAINE (A.), DUBET (F.), LAPEYRONNIE (D.), KHOSROKHAVAR (F.) et WIEVIORKA (M.), *Le Grand Refus. Réflexions sur la grève de décembre 1995*, Paris, Fayard, 1996.

- TOURAINE (A.), WIEVIORKA (M.) et DUBET (F.), *Le Mouvement ouvrier*, Paris, Fayard, 1984.
- TRAÏNI (Ch.), *Les Braconniers de la République. Les conflits autour des représentations de la nature et la politique*, Paris, PUF, 2003.
- TRAÏNI (Ch.), *La Musique en colère*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Contester », 2008.
- TRAÏNI (Ch.) (dir.), *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- TRAUTMANN (F.), « Pourquoi boycotter ? Logique collective et expressions individuelles : analyse de systèmes de représentations à partir du cas Danone », *Le Mouvement social*, 207, avril-juin 2004, p. 39- 55.
- TRÉPOS (J.-Y.), *La Sociologie de l'expertise*, Paris, PUF, 1996.
- TROM (D.), « De la réfutation de l'effet nimby considéré comme une pratique militante. Notes pour une pragmatique de la revendication politique », *Revue française de science politique*, 49 (1), 1999, p. 31-50.
- UYVAL (A.), « Maintien de l'ordre et répression policière en Turquie », dans O. Fillieule et D. Della Porta (dir.), *Police et manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, p. 257-280.
- VOIROL (O.), « Reconnaissance et méconnaissance : sur la théorie de la violence symbolique », *Information sur les sciences sociales*, 43 (3), 2004, p. 403-433.
- WAGNER (A.-C.), *Vers une Europe syndicale. Une enquête sur la Confédération européenne des syndicats*, Bellescamps-en-Bauges, Éditions du Croquant, coll. « Raisons d'agir », 2005.
- ZALD (M. N.) et USEEM (B.), « Movement and Countermovement Interaction : Mobilization, Tactics and State Involvement », dans J. D. McCarthy et M. N. Zald (eds), *Social Movement in An Organizational Society*, New Brunswick (N. J.), Transaction, 1987, p. 247-272.
- ZURCHER (L.) et SNOW (D.), « Collective Behavior : Social Movements », dans M. Rosenberg et R. Turner (eds), *Social Psychology. Sociological Perspectives*, New York (N. Y.), Basic, 1981, p. 447-

Les discours des mouvements contestataires à l'ère des RSN

- Amossy, R., (2014), « L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires », *Langage et société*, n° 149, p. 13-30. DOI : 10.3917/ls.149.0013. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-langage-et-societe-2014-3-page-13.htm>
- Bonnaïfous, S., Tournier M., (1995), « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langages*, n°117, p. 67-81; https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1995_num_29_117_1706
- Bernard Barbeau, G., (2015), « De l'appel à mobilisation à ses mécanismes sociodiscursifs : le cas des slogans écrits du printemps érable », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°14, URL : <http://journals.openedition.org/aad/1969> ; DOI : 10.4000/aad.1969
- Bodin, C., et Chambru, M., (2019) (S/D), « Fake-News! Pouvoirs et conflits autour de l'énonciation publique du " vrai " », *Études de communication*, N°53, <https://doi.org/10.4000/edc.9104>
- Boutet, J., (2016), *Le pouvoir des mots*. Paris, La Dispute.
- Bourdieu, P., (2011), *Langage et pouvoir symbolique*. Paris, Fayard.
- Cetro, R., et Sini, L., (Ed.) (2020), *Fake news rumeurs, intox...stratégies et visées discursives de la désinformation*. Paris, L'Harmattan.
- Charaudeau, P., (2017), *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*. Paris, Lambert-Lucas.
- Gerardin-Laverge, M., (2018), « C'est en slogan qu'on devient féministe. Hétérogénéité du genre et performativité insurrectionnelle », *Semen, revue de sémiolinguistique des textes et discours*, N°44, <http://journals.openedition.org/semen/10779>; DOI: <https://doi.org/10.4000/semen.10779>
- Grinshpun, Y., (2013). « Discours manifestant et contestation universitaire » (2009). *Argumentation et Analyse du Discours*, n°10, URL: <http://journals.openedition.org/aad/1476>, DOI: 10.4000/aad.1476
- Jerad, N., (2011), « La révolution tunisienne : des slogans pour la démocratie aux enjeux de la langue », *ArchivioAntropologicoMediterraneo on line anno XII/XIII*. 13 (2), Università degli Studi di Palermo, URL : http://www.archivioantropologicomediterraneo.it/riviste/estratti_13_2/05.pdf
- Larzillière, P., Petric, B., et Wieviorka, M., (2013), « Révolutions, contestations, indignations », *Socio*, n°2, p.7-24, URL : <https://doi.org/10.4000/socio.341>
- Londei, D., Moirand, S., Reboul-Touré S, et Reggiani L, (Ed.) (2013), *Dire l'événement : langage, mémoire, société*. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- Maingueneau, D., (2014), *Discours et analyse du discours. Introduction*. Paris, Armand Colin.
- Maingueneau, D., (2012a), *Les phrases sans texte*. Paris, Armand Colin.
- Maingueneau, D., (2012b), *Analyser les textes de communication, nouvelle édition revue et argumentée*. Paris, Armand Colin.
- Mebtoul, M., (2019a). « Le mouvement social algérien du 22 février 2019 : profondeur et puissance au cœur de l'espace public », *Revue des Sciences Sociales*, n°07, Faculté des Sciences Sociales Université Mohamed Ben Ahmed Oran 2, p25-37.
- Morsly, D., (2016), *Les mots des révolutions arabes*, Ch. Sini et F. Laroussi (dirs.), *Langues et mutations sociopolitiques au Maghreb*, p.153-164, Rouen, PURH.
- Krieg-Planque, A., Oger, C., (2018), « Slogan », *Publictionnaire. Dictionnaire critique et encyclopédique des publics*, Université de Lorraine, En ligne : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/slogan/>

- Krieg-Planque, A., (2013), *Analyser les discours institutionnels*. Paris, Armand Colin.
- Krieg-Planque, A., (2009), *La notion de formule en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon, PU de Franche-Comté.
- Paveau, M-A., (2013), « Analyse discursive des réseaux sociaux numériques », *Dictionnaire d'analyse du discours numérique, Technologies discursives, [Carnet de recherche]*, URL : <http://technodiscours.hypotheses.org/?p=431>.
- Paveau, M-A., (2017), *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*. Paris, Hermann.
- Provenzano, F., (2015), « Tel Quel à la rue : subjectivation et argumentation dans le discours théorique et dans l'affiche militante de Mai 68 », *Argumentation et Analyse du Discours [En ligne]*, n°14, URL : <http://journals.openedition.org/aad/1897> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.1897>
- Rennes, J., « Les formes de la contestation. Sociologie des mobilisations et théories de l'argumentation », *A contrario*, 2011/2 (n°16), p. 151-173. DOI : 10.3917/aco.112.0151. URL : <https://www.cairn.info/revue-acontrario-2011-2-page-151.html>
- Rigoni, I., Theviot, A., et Bourdaa, M., (2015), « Médias, engagements, mouvements sociaux », *Sciences de la société*, n°94, p. 3-12.
- Ringoot, R., (2014), *Analyser le discours de presse*. Paris, Armand Colin.

Dynamique de mobilisation en Algérie :

Ouvrages

- Addi Lahouari, 2012, *Algérie, Chroniques d'une expérience postcoloniale de modernisation*, Editions Barzakh, Alger.
- Ageron Charles-Robert, 1968, *les Algériens musulman et la France (1871-1919)*, Paris, Puf, 2 vol.
- Ait Kaki Maxime, 2004, *De la question berbère au dilemme kabyle à l'aube du XXI siècle*, Paris, L'Harmattan,.
- Cherbi Moh, Arezki Khoulas, 2000, *Chanson kabyle et identité berbère, l'œuvre d'Ait Menguellet*, EDIF, Alger.
- Colonna Fanny, 1987, *Savants paysans, Eléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale*, OPU, Alger.
- Ferhat Mehenni, 2004, *Algérie : la question kabyle*, éditions MICHALON, Paris.
- Gallissot René, 2000, *Le Maghreb de traverse*, Editions Bouchène.
- Guenoun Ali, *Chronologie du mouvement berbère*, Alger, 1999.
- Guenoun Ali, *La question kabyle dans le nationalisme algérien 1949-1962*, Alger, Casbah Editions, 2021.
- Mahé Alain, 2001, *Histoire de la Grande Kabylie XIXe-XX siècles, anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Editions Bouchène, Alger.
- Mahé Alain, *Les moments kabyles de l'anthropologie politique, République citoyenneté et droits au village XIXe et XXe siècle*, Bouchène, Saint-Denis, 2021.
- Morizot Jean, 1962, *l'Algérie Kabylisée*, éditions Peyronnet & Cie, Paris.
- Ouerdane Amar, 1990, *La question berbère dans le mouvement national algérien 1926-1980*, Septentrion, Québec.
- Hugh Roberts, 2014, *Algérie-Kabylie Etudes et interventions*, Barzakh, Alger.
- Salhi, Mohamed Brahim, 2010, *Algérie : citoyenneté et identité*, Editions Achab, Tizi-Ouzou.

Articles :

- Addi Lahouari, le régime algérien et les révoltes arabes, *Mouvements*, 66, 2011/2, pp 89-97
- Abrika Belaid, 2012, Rôle et formes de représentativité d'une société civile légitime : cas du mouvement citoyen de Kabylie de 2001 pp.59-66, In *La construction des sociétés civiles et le développement entre innovation, subsidiarité et action politique, Les Cahiers de l'association Tiers-Monde*, N°27, Suisse.
- Abrous Dahbia, 2005, « Kabylie : anthropologie sociale », *Encyclopédie berbère*, Edisud, Aix-en-Provence, , pp.4027-4030.
- Abrous Dahbia, 1995, « Le Haut Commissariat à l'Amazighité ou les méandres d'une phagocytose », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXXIV, Edition du CNRS, Paris.
- Abrous Dahbia, 2001, « Aheddad (famille) », Chaker Salem (s. dir), *Hommes et femmes de Kabylie*, Tome 1, Ina-Yas/Edisud, Paris, Pp.25-30.
- Ait Kaki Maxime, 2003, « Les Etats du Maghreb face aux revendications berbères », in *Politique étrangère*, N° 1/, pp. 103/118.
- Amrouche Nassim, 2012, « La tribu à la conquête de la ville », in *Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations collectives*, Yves Bonney, Sylvie Ollitrault, RegisKeerle, Yvon Le Caro (dir.), Presse Universitaire de Rennes, pp. 173-184
- Layla Baamara, « (Més)aventures d'une coalition contestataire : le cas de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) en Algérie », *L'Année du Maghreb [En ligne]*, VIII 2012.
- Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires » Retour sur les révoltes arabes, *Revue française de science politique*, 2012/5 Vol. 62, p. 767-796.
- Chachoua K., Kabylie : l'islam, *Encyclopédie berbère*, N° 26, Judaïsme-Kabylie, Edisud, 2004.

Chaker Salem, « Les droits de l'homme sont-ils mûrs en Algérie ? Réflexions d'un acteur sur la Ligue des droits de l'homme », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, Editions du CNRS, 1985.

CHAULET Claudine, le « local », l'origine et le terme, *Insaniyat*, n° 16, janvier-avril 2002, pp.16-29.

DIRECHE-SLIMANI K., Emigration (kabyle), *Encyclopédie berbère*, XVII, Douiret-Eropaei, Edisud, France, 1996.

DIRECHE-SLIMANI K., *Histoire de l'émigration kabyle en France au XX^e siècle : réalités culturelles et réappropriations identitaires*, Doctorat Nouveau Régime d'Histoire, Aix-en-Provence, 1992.

Doumane S., 2004, « Economie ancienne ou traditionnelle », in *Encyclopédie berbère*, N°26, pp. 4034-4038

Favret Jeanne, 1967, « le traditionalisme par excès de modernité », in *Archives européennes de sociologie*, VIII, pp.71-93

Favret Jeanne, 1968, « « relations de dépendance et manipulation de la violence en Kabylie, In *L'Homme*, Tome VIII, octobre-décembre, N° 4, pp. 18-44.

Hugh Roberts, 2005, « perspectives sur les systèmes politiques berbères : à propos de Gellner et de Masqueray, ou l'erreur de Durkheim », in *Insaniyat* n° 27, janvier-mars, pp.47/48.

ILIKOUD Ouali, 1999, « «Le Printemps berbère et Octobre 88, Analyse comparée de deux mouvements », in *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb. Perspective comparée*, Didier LE SAOÛT et Marguerite ROLLINDE (dir.), Paris, Karthala-Institut Maghreb-Europe, pp. 137/145.

-Smaïn Laarcher et Cédric Terzi, « Comment faire Peuple ? Le cas des protestations publiques au Maghreb », *L'Année du Maghreb* [En ligne], VIII | 2012,

Layachi Azzedine, 2004, « Ethnicité et politique en Algérie, Entre l'inclusion et le particularisme berbère », in *NAQD*, revue d'études et de critique sociale, N°19/20 pp. 27-54.

REMAOUN Hassen, 2003, « L'intervention institutionnelle et son impact sur la politique historiographique en Algérie : la politique « d'écriture et de Réécriture de l'histoire », tendances et contre-tendances, in *Insaniyat* n°19-20, pp. 7-40

Le SAOÛT Didier, 1999, Les émeutes, entre exclusion et sentiments d'injustice, une approche comparée Maghreb-Europe, in Le SAOÛT Didieret ROLLINDE Marguerite (S. dir.), *Emeutes et mouvements sociaux au Maghreb*, Karthala, Paris, pp 47-66.

MAHE Alain, 1996, « Entre le religieux, le juridique et le politique : l'éthique. Réflexions sur la nature du rigorisme moral promu et sanctionné par les assemblées villageoises de Grande Kabylie », in *Anthropologie et sociétés*, vol. n°2, pp. 85-110.

MAHE Alain, 1998, « Violence et médiation. Théorie de la ségmentarité ou pratiques juridiques en Kabylie ». *InGenèses*, 32, pp.51-65.

MAHE Alain, 1999, « Guerre et paix dans la théorie de la ségmentarité, lecture philosophique d'une théorie anthropologique », in Jean Hannoyer (s.dir.), *Guerre civiles, économies de la violence, dimensions de la civilité*, Karthala, Paris, Beyrouth, pp.47-67

MAHE Alain, 2004, « La révolte des anciens et des modernes ou de la tribu à la commune dans la Kabylie contemporaine », in *Tribus et État dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, pp. 201-235.

MAHE Alain, 2010, « Qu'est-ce qu'être citoyen d'un village dans la Kabylie contemporaine ? Résidents et émigrés en tant que membre, contribuable et citoyen de leur village », in D. Cefai, M. Berger, C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Berne, Peter Lang, pp. 469-501.

Meghraoui Abdeslam, 2004, « Démocratisation de la corruption au Maroc : réformes politiques dans une culture du pouvoir immuable », in *NAQD*, n° 19/20 Penser le politique, Automne-Hiver, pp.105-126.

Monbeig Pierre, 1992, « Une opposition politique dans l'impasse. Le FFS de Hocine Ait-Ahmed ». In *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N°65, pp.125-140.

- Abdenour Ould Fella, « Ethnographie de l'espace public d'un village de Kabylie : Ait Arbi .

Paradigme communautaire et citoyenneté en construction.», *Inssaniyat* N° 54 Octobre-Décembre 2011, pp. 85-108. .

-A. Ould Fella, « Islam politique et culture berbère, Polémiques autour de la célébration d'un rituel ancien dans un village de Kabylie », Karima Direche. (Sous dir.) *L'Algérie au présent, entre résistances et changements*, Editions IRMC- KARTHALA, Mai 2019, p339-354.

Abdenour Ould Fella, *Les modes de sociabilité politiques dans une commune de Kabylie contemporaine, ethnographie d'une mobilisation citoyenne en 2001 à l'échelle locale : Ait Arbi, Iferhounene, Tizi-Ouzou*, Thèse de doctorat d'Etat anthropologie, Langue et culture Amazighes, Université Mouloud Mammeri, 2021.

-Abdenour Ould Fella, « Le mouvement social de 2001 en Kabylie. Regards académiques : questions et perspectives de recherche », *Iles d'Imesli* Volume 13, N° 2, décembre 2021, pp. 83-115.

SALHI Mohamed Brahim, 1994, Confréries religieuses en Grande Kabylie, au milieu du 20eme siècle. *Annuaire de l'Afrique du nord*, CNRS, vol. XXXIII, pp. 253-269

Salhi Mohamed Brahim, 1999, « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », in *Insaniyat* n° 8, mai-août 1999, pp 21-42.

Salhi Mohamed Brahim, 2002, « Le local en contestation : citoyenneté en construction. Le cas de la Kabylie », in *Insaniyat*, n° 16, pp 55-97.

-Néfissa Sarah Ben, « Ces 18 jours qui ont changé l'Égypte » Révolution civile et politique, *Revue Tiers Monde*, 2011/5 HS, p. 227-236.

Mohamed Tilmatine, L'interdiction des emblèmes berbères et occupation des espaces symboliques : amazighité versus algérianité ? *L'Année du Maghreb*, N°21, 2019-II, pp149-164

Yacine Tassadit, 2002, « Réflexions autour des émeutes en Kabylie », in *Awal* n° 25, 2002, pp.21-29.

Yahia H. Zoubir, Les révolutions du monde arabe : la fin du mythe de l'exception, *Maghreb-Machrek*, N° 210, Hiver 2011-2012.

Sitographie :

Addi Lahouari, 2001 « Enquête sur les dissensions au sein de la hiérarchie militaire algérienne sur fond d'émeutes », *algeria-watch*, Juin, Alger.

Addi Lahouari, 2003, « Pluralisme politique et islam dans le monde arabe », in *Pouvoirs*, n° 104, p. 85-95. DOI : 10.3917/pouv.104.0085

Addi **Lahouari**, « Les partis politiques en Algérie », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 111-112 | mars 2006, mis en ligne le 08 décembre 2011, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/2868>

Aït-Aoudia Myriam et Dézé Alexandre, 2011, « Contribution à une approche sociologique de la genèse partisane » Une analyse du front national, du mouvement social italien et du front islamique de salut, *Revue française de science politique*, 2011/4 Vol. 61, p. 631-657. DOI : 10.3917/rfsp.614.0631

Myriam Aït-Aoudia, Des émeutes à une crise politique : les ressorts de la politisation des mobilisations en Algérie en 1988, *Politix* Volume 28 - n° 112/2015, p. 59-82 DOI : 10.3917/pox.112.0059

Aït-Chaalal Amine, 2002, « L'Algérie depuis 1962 : retour sur une histoire contrastée », in *Revue internationale et stratégique*, n° 46, pp. 61-72. DOI : 10.3917/ris.046.0061.

Amrouche **Nassim**, « De la revendication kabyle à la revendication amazighe : d'une contestation locale à une revendication globale », *L'Année du Maghreb* [En ligne], V | 2009, mis en ligne le 01 novembre 2012, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/553> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.553

Nassim Amrouche, 2013 « La représentation du village dans la revendication berbériste », *Ethnologie française* 1 (Vol. 43), p. 55-63. DOI 10.3917/ethn.131.0055

Layla Baamara, L'écart difficile aux routines contestataires dans les mobilisations algériennes de 2011, *Seuil*, « Actes de la recherche en sciences sociales » 2016/1 N° 211-212 | pages 109 à 125 DOI 10.3917/arss.211.0109 <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2016-1-page-109.htm>

Bennadji Chérif, « Algérie : la fin de la crise politique ? », *L'Année du Maghreb* [En ligne], I | 2004, mis en ligne le 08 juillet 2010, consulté le 11 octobre 2012. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/303> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.303.

Ahmed Bouguermouh, « Territoires locaux, milieux et développement en Grande Kabylie », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 16 | 2002, mis en ligne le 31 octobre 2012, consulté le 23 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/7769> ; DOI : 10.4000/insaniyat.7769

Hamit Bozarslan, « Rémy Leveau (Dir.), L'Algérie dans la guerre, Bruxelles, Ed. Complexe, 1995, 153 p », *Cultures & Conflits* [En ligne], 24-25 | hiver 1996- Printemps 1997, mis en ligne le 27 mars 2007, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/503> ; DOI : 10.4000/conflits.503

Derras Omar, « Le fait associatif en Algérie. Le cas d'Oran », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 8 | 1999, mis en ligne le 12 novembre 2012, consulté le 27 mai 2014. URL : <http://insaniyat.revues.org/8329>.

Karima Direche-Slimani, « Le mouvement des *âarch* en Algérie : pour une alternative démocratique autonome ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 111-112 | mars 2006, mis en ligne le 08 décembre 2011, consulté le 23 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/2873>

Karima Dirèche, « Écrire sur l'Algérie. Les SHS à l'épreuve de la mobilisation citoyenne du 22 février 2019 », *L'Année du Maghreb* [En ligne], 21 | 2019, mis en ligne le 05 décembre 2019, consulté le 26 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/5664> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.5664>

Dourari **Abderrezak**, « Pratiques langagières effectives et pratiques postulées en Kabylie », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 17-18 | 2002, mis en ligne le 30 septembre 2012, consulté le 04 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/8405> ; DOI : 10.4000/insaniyat.8405

Dris-Aït Hamadouche Louisa, « L'abstention en Algérie : un autre mode de contestation politique », *L'Année du Maghreb* [En ligne], V | 2009, mis en ligne le 01 novembre 2012, consulté le 12 février 2013. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/588> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.588 n°1-2, 2001. pp. 27-46. doi : 10.3406/rfsp.2001.403606 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-950_2001_num_51_1_403606

Louisa Dris Aït-Hamadouche et Chérif Dris, « Le face à face *hirak*-pouvoir : La crise de la représentation », *L'Année du Maghreb* [En ligne], 21 | 2019, mis en ligne le 05 décembre 2019, consulté le 26

- mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/5129> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.5129>
- Emma Tilleli, 2003, Les transformations de la société au regard des élections législatives et municipales de 2002–Mars/Avril <http://www.wceri-sciences-po.org>
- Emma Tilleli, 2003, « Le Mouvement citoyen de Kabylie », in *Pouvoirs* n° 106, p. 149-162. DOI 10.3917/pouv.106.0149
- Giulia Fabbiano, « Le temps long du *hirak* : le passé et ses présences », *L'Année du Maghreb* [En ligne], 21 | 2019, mis en ligne le 05 décembre 2019, consulté le 26 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/5334> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.5334>
- Farge Arlette, « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, numéro-38 - *Qu'est-ce qu'un événement ?* (mars 2002), [En ligne], mis en ligne le 06 mars 2007. URL : <http://terrain.revues.org/1929>
- Gallissot René, « Mouvements associatifs et mouvement social : le rapport Etat / société dans l'histoire maghrébine », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 8 | 1999, mis en ligne le 12 novembre 2012, consulté le 27 mai 2014. URL : <http://insaniyat.revues.org/8316>
- Hachemaoui Mohammed, 2003, « La représentation politique en Algérie entre médiation clientélaire et prédation (1997-2002) », *Revue française de science politique*, 1 Vol. 53, p. 35-72. DOI 10.3917/rfsp.531.0035
- Hachemaoui Mohammed, 2012, « Institutions autoritaires et corruption politique. L'Algérie et le Maroc en perspective comparée », in *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 19, pp. 141-164. DOI : 10.3917/ripc.192.0141
- Hachemaoui Mohammed, 2009, « Permanences du jeu politique en Algérie », in *Politique étrangère*, pp. 309-321. DOI : 10.3917/pe.092.0309
- Hacherouf Hichem, « Le mouvement associatif en milieu rural. Le cas de la wilaya de Bejaia », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 49 | 2010, mis en ligne le 16 août 2012, consulté le 24 mai 2014. URL : <http://insaniyat.revues.org/4268>
- Ratiba** Hadj-Moussa, « Singularité, vie en commun et télévision par satellite en Algérie », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 182 | 2006, mis en ligne le 01 janvier 2008, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/etudesaficaines/15268>
- Ouali** Ilikoud, « FFS et RCD : partis nationaux ou partis kabyles ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 111-112 | mars 2006, mis en ligne le 08 décembre 2011, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/2870>
- Lacoste-Dujardin Camille, 2001, « Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie La révolte de la jeunesse kabyle pour une Algérie démocratique », *Hérodote*, 2001/4 N°103, p. 57-91. DOI : 10.3917/her.103.0057
- Lacoste-Dujardin Camille, 2002, « Grande Kabylie : du danger des traditions montagnardes », *Hérodote*, 2002/4 N°107, p. 119-146. DOI : 10.3917/her.107.0119
- Laarcher Smaïn et Cédric Terzi, « Comment faire Peuple ? Le cas des protestations publiques au Maghreb », *L'Année du Maghreb* [En ligne], VIII | 2012, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 21 février 2013. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/1412> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.1412
- Marwan Mohammed et Mucchielli Laurent, 2006, « La police dans les quartiers populaires : un vrai problème ! », in *Mouvements*, n° 44, p. 58-66. DOI : 10.3917/mouv.044.66
- Moussaoui Abderrahmane, « La politique de l'injure. Une décennie meurtrière en Algérie », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 103-104 | 2004, mis en ligne le 12 mai 2009, consulté le 03 février 2013. URL : <http://remmm.revues.org/1204> ; DOI : 10.4000/remmm.1204.
- Selim Oualikène, « Analyse empirique de la wilaya de Tizi-Ouzou (1962 – 2008) », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 44-45 | 2009, mis en ligne le 10 juin 2012, consulté le 22 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/616> ; DOI : 10.4000/insaniyat.616
- Salah-Eddine Sidhoum, Chronologie d'une tragédie cachée, (11 janvier 1992 – 11 janvier 2002), publiée par www.algeria-watch.org, 11 janvier 2002.
- Salhi Mohamed Brahim, 1999, « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], mis en ligne le 12 novembre 2012, consulté le 27 mai 2014. URL : <http://insaniyat.revues.org/8323>
- Thieux Laurence, « Le secteur associatif en Algérie : la difficile émergence d'un espace de contestation politique », *L'Année du Maghreb*, [En ligne], V | 2009, mis en ligne le 01 novembre 2012, consulté le 12 février 2013. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/545> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.545
- Frédéric Volpi, « Le mouvement protestataire algérien de 2019 à la lumière de la théorie des mouvements sociaux et des Printemps arabes », *L'Année du Maghreb* [En ligne], 21 | 2019, mis en ligne le 05 décembre 2019, consulté le 26 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/5039> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.5039>

Intitulé du Master : Anthropologie du monde amazigh

Semestre : 2

Intitulé de l'UE : Fondamentale

Intitulé de la matière : Mouvements sociaux :

Introduction aux théories des mouvements sociaux

Crédits : 5

Coefficients : 3

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

L'objectif est de fournir à l'étudiant une connaissance historique dense et scientifique sur le contexte d'émergence du mouvement identitaire Amazigh, depuis le mouvement national jusqu'au mouvement social de 2001. De l'initier aux différentes théories dans les sciences sociales qui tentent de comprendre les mouvements sociaux, les mouvements identitaires et toutes les actions collectives à l'échelle locale. Cela permettra d'engager une réflexion sur les dynamiques politiques et identitaires qui traversent en profondeur les sociétés Amazighs, notamment la société kabyle.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

- Avoir une connaissance des récentes mutations sociopolitiques en Algérie.

Contenu de la matière :

Définition du mouvement social

La théorie du comportement collectif

Le paradigme de la mobilisation des ressources

La théorie des nouveaux mouvements sociaux

La théorie des cadres

Mode d'évaluation : *Epreuves écrites + Evaluations en travaux dirigés, Sorties sur le terrain, Séminaires, Exposés*

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

Références citées précédemment.

Daniel Cefai, pourquoi se mobilise-t-on ? 2007

Daniel Cefai (et autres), dictionnaire des mouvements sociaux

Eric Neveu, sociologie des mouvements sociaux, 2005